

Bruxelles assouplit les règles budgétaires européennes

PEDRO SOLBES, le commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, a proposé, mardi 24 septembre, de reporter de 2004 à 2006 la date à laquelle les Etats membres doivent parvenir à un équilibre budgétaire. Le ralentissement de la croissance à 1 % cette année en moyenne dans l'Union et à 2 % en 2003 rend « impossible » de tenir les engagements précédents, a reconnu Bruxelles.

Cet assouplissement du pacte de stabilité va soulager les gouvernements déficitaires. Mais Pedro Solbes a ajouté une autre modification du pacte. Il propose de contraindre les Etats à baisser chaque année de 0,5 % leur déficit « structurel », la partie du budget qui ne dépend pas de la conjoncture, pour les forcer à engager des réformes de leur secteur public.

Lire page 7 et notre éditorial page 20

EN ILE-DE-FRANCE
aden
Tout le cinéma et une sélection de sorties

IRAK
Al Gore contre la guerre de Bush p. 2
Débats p. 18-19, Analyse p. 20

CÔTE D'IVOIRE
200 GI prêts à débarquer p. 4 et 17

ALLEMAGNE
Après le vote, le défi de la croissance p. 6

ENTREPRISES
Les OPA selon Bruxelles p. 21

THALES
Alcatel se désengage p. 22

International.....	2	Entreprises.....	21
Union européenne.....	7	Communication.....	24
France-Société.....	8	Marchés.....	25
Carnet.....	14	Aujourd'hui.....	27
Abonnements.....	14	Météorologie-Jeux.....	31
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	37

AGRICULTURE

Menace sur le maïs européen



UN COLÉOPTÈRE venu d'Amérique du Nord attaque les cultures de maïs franciliennes. Arrivé en Europe il y a dix ans, il déjoue les stratégies de lutte. Certains s'étonnent de cette rapide prolifération. Lire page 27

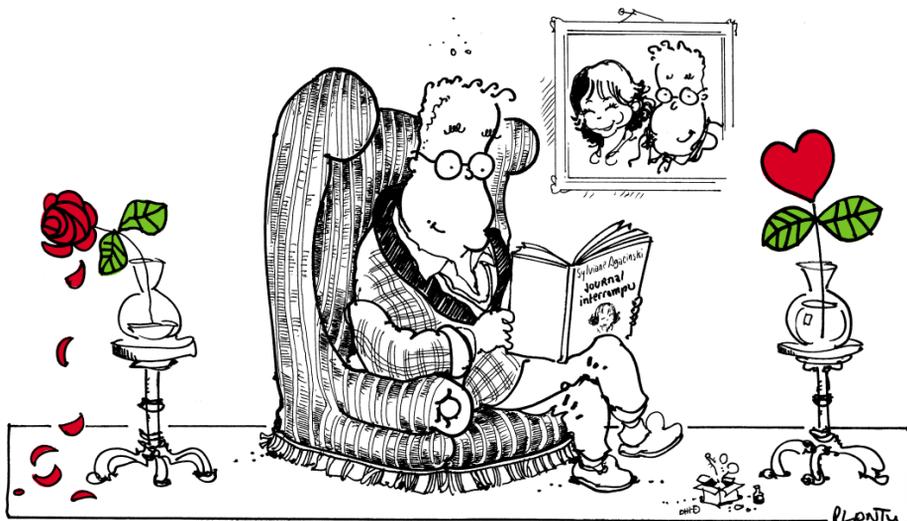
L'échec de Jospin vu par sa femme

Sylviane Agacinski publie le journal qu'elle a tenu durant la campagne présidentielle et après la défaite du 21 avril



EPOUSE de Lionel Jospin, la philosophe Sylviane Agacinski publie aux éditions du Seuil le journal intime qu'elle a tenu durant la campagne présidentielle et

après la défaite du 21 avril. Publié avec l'accord de l'ancien premier ministre, silencieux depuis le soir de son échec au premier tour, *Journal interrompu*, 24 janvier - 25 mai 2002 (158 pages, 14 €) mêle sentiments intimes et réflexions politiques. Tout en dressant un portrait de son mari, Sylviane Agacinski laisse paraître sa déception tant elle était convaincue qu'il allait gagner. Elle dit sa colère contre « une certaine gauche », « celle qui supporte mal d'être au pouvoir, celle qui méprise la social-démocratie, voire qui ne se réveille qu'au son des promesses révolutionnaires, fascistes ou communistes ».



Dans un entretien au *Monde*, elle commente sa démarche. « Ce que je publie ne se substitue à rien d'autre », explique-t-elle, précisant que Lionel Jospin « s'exprime-

ra à nouveau lorsqu'il l'aura décidé ». Répondant sans détour à nos questions, en tant que « philosophe, citoyenne et témoin », elle ne ménage pas Jacques Chirac et les

électeurs de gauche qui ne se sont pas mobilisés ou qui se sont dispersés. Elle cite son mari : « Le 21 avril, j'étais là. C'est vous qui n'y étiez pas. »

▶ Avec l'accord de Lionel Jospin, elle publie son « Journal interrompu »

▶ Ses impressions, notes, commentaires, du 24 janvier au 25 mai 2002

▶ Dans un entretien au « Monde », elle explique sa démarche et critique « une certaine gauche »

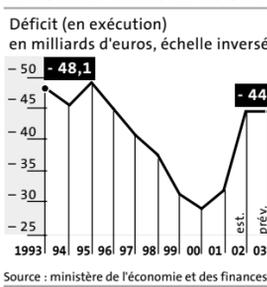
▶ Extraits et analyse

Lire pages 8 et 9 et la chronique de Pierre Georges, page 38

Budget 2003 : les choix de Raffarin

LE PROJET de budget 2003 a été présenté mercredi 25 septembre en conseil des ministres. Construite sur une hypothèse de croissance de 2,5 % - jugée trop optimiste par le PS et l'UDF -, la loi de finances prévoit, notamment, la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu, des aides aux familles et des allègements de charges sur les entreprises. Comme prévu, les crédits alloués à la justice, la police et la défense sont en hausse, alors que le budget du ministère de l'emploi est en baisse.

LE BUDGET DANS LE ROUGE



▶ 1,1 milliard d'euros pour les baisses d'impôt sur le revenu et l'aide aux familles

▶ 2,8 milliards d'allègements pour les entreprises

Lire pages 10 et 11

La carte du Congo de Stanley pour 104 000 euros

LONDRES de notre correspondant

C'est le cœur de l'Afrique, vide, sur une carte de couleur ocre et sable. La courbe du fleuve Congo est annotée au crayon, de bout en bout, par l'explorateur, qui signale les dates, les rapides franchis et les batailles livrées à l'indigène. C'est la carte que Henry Morton Stanley avait sur lui entre 1874 à 1877, celle qui, au fil de ses audaces et de ses découvertes, deviendra la première carte du Congo. C'est, bien sûr, un document historique, détenu par la famille Stanley depuis la mort de celui-ci, en 1904. Cette carte, et quelque 220 autres documents, objets et meubles ayant appartenu au découvreur de l'Afrique centrale, ont été vendus aux enchères mardi 24 septembre, à Londres, chez Christie's.

Pièce maîtresse de la collection Henry Morton Stanley, la célèbre carte - il fallait s'y attendre - décrocha la plus forte enchère. Lorsque le commissaire-priseur, on ne peut plus British - teint rose, pochette blanche au veston et humour de bon aloi - annonça le « lot n° 38 », on sentit un frisson d'intense curiosité parcourir l'auditoire. Cette affaire échappait aux 200 clients présents. Elle se jouait entre la douzaine d'employés qui, accrochés à leur télé-

phone portable, exécutaient d'un geste les instructions de quelque riche amateur.

La carte du Congo était estimée entre 20 000 et 30 000 livres sterling. Mais l'enchère s'envola et, après que le maître de cérémonie eut dissipé un dernier doute - « Personne ne renchérit ? » - son ivroire s'abattait sur son pupitre, ponctué du traditionnel : « C'est à vous, Sir ! » A l'autre bout du téléphone, on imaginait le plaisir du fanatique de Stanley qui venait d'acquérir la précieuse carte pour 65 000 livres (104 000 euros). Le même client acheta aussi deux albums de photos prises par l'aventurier lors de ses trois expéditions à travers le continent noir, entre 1871 et 1882, pour 88 000 euros.

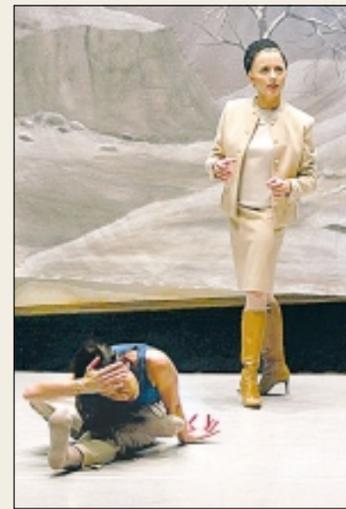
On était curieux de voir jusqu'où « monterait » le plus massif des objets de la collection, un « cab » traditionnel, superbe voiture noire décorée de fils d'or. Une véritable pièce de musée, mais, curieusement, le prix de vente atteignit tout juste son estimation minimale, soit 19 000 euros.

Jean-Pierre Langellier

Lire aussi notre enquête sur l'explorateur, page 16

DANSE

William Forsythe investit le Théâtre de Chaillot



LE CHORÉGRAPHE américain présente *Kammer / Kammer*, un spectacle inspiré d'un texte d'Anne Carson intitulé : « Irony is not Enough : Essay on My Life as Catherine Deneuve ». Interprété par Antony Rizzy et Dana Caspersen, c'est une variation sur le thème de l'intime et de l'homosexualité.

Dans un entretien au *Monde*, Forsythe, dont on ne sait toujours pas s'il s'installera à Paris après son départ de Francfort, explicite son travail : « La danse est la pensée du corps dans le temps. » Lire page 32

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE
DE L'EXCEPTION LA REGLE
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

ANALYSE

L'inquiétant retour de la dénonciation anonyme

SOUS l'Ancien Régime, on appelait dénonciateur celui qui découvrirait secrètement un crime au ministère public. Avec le droit moderne, le citoyen a l'obligation de déclarer l'existence d'un crime ou d'un délit dont il a connaissance. C'est une sorte d'obligation civique, dont le non-respect, dans certains cas, pour les fonctionnaires notamment, peut être accompagné de sanctions. Ce qui distinguait jusqu'à présent la République de l'Ancien Régime, c'était que le dénonciateur s'avancit à visage découvert. Si sa dénonciation s'avérait calomnieuse, il pouvait, à son tour, être poursuivi et condamné. Il faut distinguer le dénonciateur de l'informateur que la police et

l'administration tolèrent, utilisent et rétribuent, mais qui disparaît de la procédure et que l'on se garde bien d'appeler dans les cabinets des juges d'instruction ou à la barre des tribunaux. Entre le dénonciateur et le témoin, il y a moins de différence : le dénonciateur est spontané, puis se transforme en témoin ; le témoin n'est pas toujours un dénonciateur, il est souvent contraint de témoigner, et il doit évidemment la vérité qu'appelle son serment.

On comprend pourquoi le progrès du droit a partout effacé le secret, pour la dénonciation comme pour le témoignage. L'accusé ne peut se défendre que s'il connaît toutes les charges réunies

contre lui. Ce qui implique que l'on sache de quoi on l'accuse, qui l'accuse et sur quels témoignages. Bien entendu, l'accusateur, les dénonciateurs et les témoins peuvent craindre les menaces ou les vengeances de l'accusé. Mais le droit moderne des pays civilisés ne s'est pas construit sur l'idée que la procédure devait être fondée sur la crainte ou la lâcheté des témoins et des accusateurs. Car on ne peut pas dire à la fois que nous sommes tous des citoyens et que de tels comportements sont légitimes.

Jean-Claude Casanova pour le Monde

Lire la suite page 20

INTERNATIONAL

LA CRISE AVEC BAGDAD

Le débat aux Etats-Unis sur la nécessité ou non d'intervenir contre le régime de Bagdad a été relancé, le 23 septembre, par un **DISCOURS VIRULENT** d'Al Gore, l'ancien candidat démocrate à la présidentielle.

M. Gore a **VIVEMENT CRITIQUE** la nouvelle stratégie internationale de George W. Bush. Aucun point ne trouve grâce à ses yeux. Ce discours dope l'opposition de certains démocrates alors que s'engage au Con-

grès le débat sur la résolution demandée par M. Bush. A Londres, Tony Blair a pu aisément passer outre l'opposition de certains travaillistes à une guerre contre l'Irak. Son « **DOSSIER** » de preuves du programme de

réarmement de Bagdad a été qualifié de « **MENSONGE** » par les responsables irakiens. Aux Nations unies, les tractations se poursuivent toujours quant à l'élaboration d'un texte par le Conseil de sécurité.

Irak : Al Gore réveille l'opposition des démocrates à George Bush

L'ancien vice-président s'est livré, le 23 septembre, à une critique en règle de la Maison Blanche. Notant qu'en un an « la sympathie » envers les Etats-Unis est devenue de « la peur », il a relancé le débat américain sur le bien-fondé d'une guerre préventive contre Saddam Hussein

WASHINGTON

de notre correspondant

Al Gore a réveillé l'opposition démocrate à la politique de George W. Bush vis-à-vis de l'Irak. Lundi 23 septembre, l'ancien vice-président et ancien candidat démocrate à la Maison Blanche a prononcé, à San Francisco, un discours en rupture complète avec la politique de M. Bush. Mardi, Thomas Daschle, le chef de la majorité démocrate du Sénat, et plusieurs autres sénateurs démocrates ont retrouvé l'audace de contester la volonté de M. Bush de chasser Saddam Hussein du pouvoir, avec ou sans l'accord de l'ONU.

« *Beaucoup de gens préfèrent une approche multilatérale* », a déclaré M. Daschle, tandis que deux députés démocrates annonçaient qu'ils allaient se rendre à Bagdad pour évaluer les risques qu'une guerre ferait courir à la population civile. Les dirigeants du Congrès devaient avoir une première séance de travail, mercredi, sur la rédaction de la résolution demandée par le président.

M. Gore s'est inscrit en faux contre les choix de M. Bush. D'abord, il estime que l'imminence d'un danger irakien n'a pas été démontrée, ajoutant : « (...) le mouvement dans lequel nous nous embarquons au sujet de l'Irak peut nuire sérieusement à notre capacité de gagner la guerre contre le terrorisme et affaiblir notre capacité de diriger le monde en ce nouveau siècle ».

L'ancien vice-président reproche



à l'exécutif de se détourner de la lutte contre Al-Qaida pour donner la priorité à l'Irak. Il a souligné que « la grande majorité de ceux qui ont patronné, programmé, mis en œuvre le meurtre, de sang-froid, de 3 000 Américains sont toujours en liberté, toujours pas appréhendés, encore moins punis et neutralisés ». M. Gore estime que les Etats-Unis ne devraient pas se laisser distraire de la traque des terroristes d'Al-Qai-

da « pour la seule raison [qu'elle] se révèle plus difficile et plus longue que prévu ». Comme Bill Clinton au début du mois, M. Gore a expliqué que le danger qui menace l'Amérique est d'abord celui que représente l'Oussama Ben Laden et ses réseaux.

Sa critique porte, en outre, sur la stratégie internationale de M. Bush. « *Après le 11 septembre, a-t-il dit, il y avait énormément de*

sympathie, de bonne volonté et de soutien envers nous de par le monde. Nous avons dilapidé cela et, en un an, nous avons remplacé cela par de la peur, de l'anxiété et de l'incertitude, non pas au sujet de ce que les terroristes vont faire, mais au sujet de ce que nous, nous allons faire ! »

M. Gore a expliqué que les Etats-Unis peuvent, d'un point de vue militaire, se passer d'alliés pour en finir avec Saddam Hussein, mais qu'ils ont absolument besoin de l'aide de la communauté internationale pour vaincre le terrorisme. Or leur politique à l'égard de l'Irak risque d'avoir pour conséquence de les isoler face à Al-Qaida.

L'ancien vice-président a critiqué aussi la doctrine d'action préventive défendue par M. Bush. Observant que la Charte des Nations unies prévoit la légitime défense, y compris contre une menace imminente, M. Gore juge extrêmement

dangereuse la politique de l'exécutif qui consiste à généraliser le droit d'attaquer un pays représentant un danger alors que ce pays ne menace pas de façon effective les Etats-Unis ou un de leurs alliés. Il a dénoncé, enfin, le non-respect des droits constitutionnels par l'exécutif, qui maintient en détention, sans charge et sans avocat, deux citoyens américains déclarés « combattants ennemis ».

CONTRE-RÉSOLUTION

M. Bush, qui réunissait son gouvernement mardi matin à la Maison Blanche, a répondu en opposant à M. Gore les démocrates du Congrès. « *J'attends de pouvoir travailler avec eux afin que le Congrès vote une résolution vigoureuse* », a déclaré M. Bush. Les premières réactions, au cours de la journée, ont montré que ce ne serait pas si facile.

Bagdad récuse les accusations britanniques

A Bagdad, le conseiller à la présidence irakienne, Amer Al-Saadi, a rejeté, mardi 24 septembre, le dossier du gouvernement britannique sur les armes de destruction massive aux mains de Saddam Hussein, en qualifiant le document de « *mélange de mensonges, de demi-vérités et d'allégations naïves* ». « *Nous conseillons* [à M. Blair], a-t-il expliqué, *de transmettre son dossier à la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU et à l'Agence internationale de l'énergie atomique pour qu'elles l'évaluent afin que la vérité soit connue*. » M. Al-Saadi a affirmé que « *les inspecteurs auront un accès sans entraves à tous les sites qu'ils voudront visiter* », notamment ceux qui ont été évoqués par M. Blair et les sites qualifiés de « *présidentiels* », longtemps fermés à des contrôles. « *Nous nous attendons à voir les inspecteurs ici au milieu du mois prochain* », a-t-il conclu. *Sauf s'il y a ingérence de la part d'une partie extérieure* », allusion à une attaque unilatérale américaine.

Patrick Jarreau

M. Blair surmonte l'opposition de députés travaillistes

LONDRES

de notre correspondant

Ce devait être, aux Communes, une journée orageuse. Ce fut l'occasion pour Tony Blair de se livrer à un plaidoyer pro domo, juste après la publication par le premier ministre britannique d'un « dossier » accusant l'Irak de continuer à se doter d'armes de destruction massive et d'être prêt à les utiliser. Dans une déclaration solennelle, Tony Blair a repris les principales têtes de chapitre du document diffusé mardi 24 septembre par Downing Street, en rappelant que l'affrontement entre l'ONU et le régime de Bagdad était une vieille affaire qui traînait depuis onze ans.

Il y a dans tout cela, a-t-il dit, un thème permanent : « *La totale détermination de Saddam de maintenir son programme, de risquer la guerre, l'ostracisme international, les sanctions, l'isolement de l'économie irakienne afin de le conserver* (...). *Son programme d'armement est en œuvre, il se développe et il est très précis. La politique d'endiguement a échoué.* » Résumant son propos, le premier ministre a lancé : « *Je défie quiconque, sur la base*

de ces preuves, de dire qu'il n'est pas raisonnable de demander à la communauté internationale de refaire, après tout, la même demande que nous avons faite à l'Irak pendant onze ans et qu'il a rejetée. »

Pourquoi s'en prendre à Saddam Hussein, alors que d'autres pays disposent de stocks d'armes de destruction massive ? Réponse Tony Blair : pour deux raisons. Primo, Saddam a déjà utilisé ces armes, en Irak même, et pendant la guerre Iran-Irak. Secundo, parce qu'il n'existe au sein de son régime aucun « *élément modéré* » à qui s'adresser.

« LE DÉSARMEMENT »

Pour désamorcer les critiques des députés hostiles à la guerre, le premier ministre a souligné : « *Notre but est le désarmement. Personne ne veut d'un conflit militaire.* » Il a aussi reconnu qu'« *il existe un vrai ressentiment en ce qui concerne l'état du processus de paix au Proche-Orient* », pour lequel il a appelé à la convocation d'une « *nouvelle conférence* », affirmant qu'il fallait traiter cette question « *avec la même vigueur* » que celle de l'Irak.

Le Parti conservateur, résolu pro-américain, ne pouvait faire moins que d'approuver les propos de M. Blair. Charles Kennedy, leader du Parti libéral-démocrate, a mis en garde contre les répercussions dans le monde arabe d'un changement de régime à Bagdad. Parmi les voix discordantes dans les rangs travaillistes, la plus abrupte fut celle de la députée Diane Abbott, qui a qualifié le « dossier » de « *pétard mouillé* », et sa publication de « *coup de pub* ».

Au cours de cette session extraordinaire d'une journée, les députés n'ont pas été autorisés à voter formellement sur un texte précis. Les opposants à la politique de Tony Blair ont pu tout de même se compter lors d'un vote sur une motion technique : 64 députés, dont 53 travaillistes, sur un total de 659 élus – soit moins de 10 % – se sont opposés à l'ajournement du débat.

Il est politiquement impensable que la Grande-Bretagne s'engage dans une guerre en Irak sans le consentement d'une substantielle majorité d'élus. A en juger par ce vote, Tony Blair dispose, pour l'instant, de ce confortable soutien.

Jean-Pierre Langellier

M. Schröder tente de se réconcilier avec Washington

LONDRES

de notre correspondant

C'est un signe des temps. Alors que, selon une tradition bien établie, tout chancelier allemand nouvellement élu, ou réélu, réservait sa première visite de courtoisie ou de travail à la France, Gerhard Schröder a préféré se précipiter à Londres mardi 24 septembre et se faire photographier devant le 10 Downing Street, échangeant une poignée de main avec Tony Blair. Et cela moins de 48 heures après avoir emporté d'extrême justesse les élections législatives.

M. Schröder et M. Blair ont dîné ensemble et se sont entretenus pendant deux heures de l'Irak, de l'Afghanistan et des affaires européennes. Ce fut, selon Downing Street, une rencontre « *très chaleureuse et informelle* ». Le chancelier allemand avait une excellente raison de rompre avec la tradition et d'accorder, cette fois, la priorité à la Grande-Bretagne : demander à son hôte de l'aider à recueillir les pots cassés entre Berlin et Washington.

Les relations américano-allemandes sont au plus bas. La Maison Blanche a été excédée par le tour antiaméricain pris par la campagne de M. Schröder, par l'hostilité de ce dernier à toute attaque contre l'Irak, fût-elle approuvée par

l'ONU, et à tout engagement militaire de l'Allemagne dans un éventuel conflit. Ces positions tranchées ont aidé le chancelier à garder son poste. George W. Bush a, en outre, été ulcéré par les propos de l'ancienne ministre de la justice allemande, limogée depuis, Herta Däubler-Gmelin, établissant un parallèle entre ses tactiques envers Bagdad et celles de Hitler.

UN « OUBLI »

Washington « *a oublié* » de féliciter le chancelier au soir de sa victoire. Mardi, Ari Fleischer, porte-parole de la Maison Blanche, a justifié ce coup de froid. « *Les mots et les actions ont des conséquences, ils ne disparaissent pas après les élections* », a-t-il dit, ajoutant qu'il n'aurait pas « *passer une couche de vernis ou prétendre que les problèmes ne trouvent pas leur origine dans la manière dont il* (M. Schröder) *a conduit sa campagne* ». Au même moment, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, refusait de rencontrer son homologue allemand lors d'une rencontre informelle de l'OTAN à Varsovie.

Voilà une occasion rêvée pour Tony Blair, qui aime jouer les intercesseurs, de contribuer à réconcilier Américains et Allemands, pour le plus grand prestige de la diploma-

tie britannique. Le premier ministre n'est-il pas le meilleur allié de George W. Bush, qui a encore salué son courage mardi, après la publication à Londres du dossier anti-irakien ? Et il s'est toujours bien entendu avec le chancelier allemand. « *Nous pouvons certainement aider* », dit-on à Downing Street.

L'ambassadeur allemand à Londres, Thomas Matussek, a tenté de calmer le jeu mardi. « *Entre amis, a-t-il déclaré à la BBC, il peut y avoir des différences, mais ces différences ne devraient pas être personnalisées, particulièrement entre des alliés proches. Nous partageons les mêmes objectifs stratégiques, qui sont de libérer le monde des armes de destruction massive et du terrorisme.* » La visite impromptue du chancelier envoie, selon lui, un « *signal très fort* » sur l'étroitesse des relations anglo-allemandes.

Il n'est pas question, a-t-il ajouté, d'y voir une quelconque bouderie allemande envers la France. « *M. Schröder a clairement dit que le moteur franco-allemand était très important pour l'avenir de l'Europe, parce qu'il n'y aura pas de réforme de la politique agricole commune et du financement sans la coopération de la France.* » Autrement dit, honni soit qui mal y pense.

J.-P. L.

Aux Nations unies : mais où est donc la fameuse résolution ?

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

On a beau scruter les étagères métalliques où apparaissent chaque matin les dizaines de nouveaux documents publiés (en anglais et en français) par les Nations unies. On a beau inspecter les casiers où sont discrètement rangés les textes non encore tout à fait publics... Rien. Pas le moindre projet de résolution sur l'Irak. Il n'y a, ce mardi 24 septembre à l'ONU, que le brassage indifférent des documents du jour : la lettre par laquelle la Géorgie se plaint des visées russes ; le bulletin hebdomadaire du programme « *Pétrole contre nourriture* » irakien ; le communiqué dans lequel l'Australie et le Bhoutan sont heureux d'annoncer qu'ils ont désormais des relations diplomatiques. Sans oublier l'inimitable « *liste quotidienne des documents publiés au siège* » dans laquelle ne figure, d'ailleurs, aucun des textes précédents...

Mais où est donc le projet de texte sur l'Irak annoncé il y a onze jours déjà par le président américain ? En milieu de semaine dernière, les Etats-Unis faisaient savoir qu'ils se

mettaient à rédiger, avec les Britanniques, une résolution « *dure* ». De fil en aiguille, le calendrier est devenu flou.

Il a d'abord été jugé crucial d'attendre la visite des ministres russes des affaires étrangères et de la défense, vendredi à Washington. Ensuite, il a été jugé préférable d'attendre la publication du dossier de Tony Blair, à Londres. Mardi, on finissait par ne plus savoir quels membres du Conseil souhaitaient examiner un texte avant que le chef des inspecteurs du désarmement, Hans Blix, ne se rende à Vienne pour rencontrer une délégation irakienne le 30 septembre.

« NON. RIEN AUJOURD'HUI »

Alors que George W. Bush appelait une énième fois le Conseil de sécurité à adopter « *une forte résolution* » et que son porte-parole, Ari Fleischer, rejetait la responsabilité du retard sur l'ONU – « *un organisme très grand qui prend plaisir à tenir des débats* » –, le porte-parole de Kofi Annan, Fred Eckhardt, faisait tranquillement savoir qu'« *aucun projet n'avait encore été mis en circulation* » à sa connaissance. « *L'admi-*

nistration américaine ne sait pas ce qu'elle veut », affirmait un diplomate. « *Il y a des divergences sur les termes de la résolution entre les différentes agences à Washington* », ajoutait un autre. Dans un geste assez inhabituel, Kofi Annan a reçu en tête-à-tête les ambassadeurs des cinq membres permanents. Il leur aurait rappelé l'importance de passer par le Conseil de sécurité pour toute action contre l'Irak.

Dans les couloirs du Conseil de sécurité, réuni pour voter la prolongation de la mission des Nations unies en Sierra Leone, les Britanniques renvoyaient la résolution irakienne à une date ultérieure. « *Non. Rien aujourd'hui. Peut-être mercredi.* » L'ambassadeur anglais, Jeremy Greenstock, avait l'air quelque peu agacé : « *Les Etats-Unis veulent conduire le processus de résolution. Nous respectons cela.* » Mais, ajoutait-il, « *la résolution mettra l'accent sur le désarmement. Quelle que soit la décision des Etats-Unis sur quoi que ce soit d'autre, elle ne concernera que les Etats-Unis.* »

Corine Lesnes

Cartier
CHERCHE CARTIER

CARTIER SOUHAITE ACQUÉRIR
BIJOUX, MONTRES ET AUTRES
OBJETS DE SA CRÉATION,
ANTÉRIEURS À 1965.

NOS SPÉCIALISTES VOUS
RECEVRONT SUR RENDEZ-VOUS
EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ.

VEUILLEZ CONTACTER :
THIERRY BOUSQUET - TÉL. : 01 49 26 35 08
BERNHARD BERGER - TÉL. : 01 49 26 17 29
CARTIER - 11, RUE DE LA PAIX - 75002 PARIS



La création d'une force de réaction rapide reçoit un accueil positif de l'Alliance atlantique

La France se montre néanmoins préoccupée de la zone d'intervention de cette future structure

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

Déjà marginalisée lors de la guerre menée en Afghanistan, l'Alliance atlantique va-t-elle être de nouveau ignorée dans le cadre de l'offensive militaire en préparation contre l'Irak ? A son arrivée à Varsovie, où se réunissaient, mardi 24 septembre, les ministres de la défense de l'OTAN, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a cru bon de souligner que l'idée de faire appel à l'OTAN dans une telle perspective ne lui a pas « traversé l'esprit ».

Si la question de la pertinence de l'Alliance, dans un environnement géopolitique en mutation depuis que le terrorisme international a supplanté les menaces de la guerre classique, reste posée, les Etats-Unis ont paradoxalement donné des gages de leur volonté de renforcer l'OTAN en proposant que soit créée en son sein une force de réaction rapide. Cette initiative est précisée dans un document de quatre pages en date du 20 septembre, que la plupart des gouvernements de l'Alliance ont obtenu en fin de semaine dernière.

Malgré ces délais très courts, les Américains souhaitent que leur proposition soit approuvée lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN, qui se réunira à Prague, en novembre, pour accueillir, selon toute vraisemblance, sept nouveaux Etats membres.

Ce défi ne semble pas impossible à relever à en juger par l'accueil généralement positif qu'a reçu la proposition de M. Rumsfeld.

Alors que certains pays – Royaume-Uni, Pologne, Grèce, Turquie – ont d'ores et déjà apporté leur soutien à l'initiative américaine, d'autres, à commencer par la France et l'Allemagne, ont jugé l'idée « intéressante » et méritant d'être creusée dans ses « modalités ». Le document américain précise que la



« Il faut que l'OTAN garde sa finalité géographique première »

M^{me} ALLIOT-MARIE

mission de cette Force de réaction de l'OTAN (FRO), forte de quelque 21 000 hommes, serait d'« entrer par la force dans une zone hostile » et d'y poursuivre des combats pendant une période de trente jours. Elle aurait, a rapporté M^{me} Alliot-Marie, trois types de mission : des interventions préventives de maintien de la paix ; un rôle précurseur avant l'intervention de forces classiques de l'OTAN ; enfin, des opérations d'évacuation de ressortissants de pays membres.

Autosuffisante sur le plan logistique, la FRO, qui associera des forces terrestres, aériennes et maritimes, devra pouvoir être déployée

dans un délai compris entre cinq et trente jours. Ses éléments devront être équipés de façon à pouvoir résister à des menaces d'origine « chimique, biologique, radiologique et nucléaire ». La FRO sera dotée d'un commandement unique, mais sur la base d'une rotation entre les états-majors nationaux des Etats membres de l'Alliance.

Sa création n'a rien à voir avec la perspective d'une intervention militaire en Irak, puisque, selon le document américain, la FRO devrait être opérationnelle le 1^{er} octobre 2006, tout en commençant ses entraînements à partir du 1^{er} octobre 2004. L'affirmation d'un responsable du Pentagone selon laquelle « personne n'a élevé d'objections » parmi les ministres de la défense a été confirmée par Lord Robertson, le secrétaire général de l'OTAN.

« N'IMPORTE QUEL CAS DE FIGURE »

Le ministre allemand Peter Struck a parlé d'une « proposition intéressante que nous allons étudier », et son homologue espagnol, Francisco Trillo, a estimé qu'il n'y aurait « aucune difficulté » pour que celle-ci soit adoptée à Prague. La réaction positive des Européens n'allait pas de soi, dans la mesure où la question de la compatibilité de la force de l'OTAN avec la Force de réaction rapide de 60 000 hommes que les Quinze se sont engagés à mettre sur pied « d'ici à 2003 », est de facto posée.

M^{me} Alliot-Marie s'est voulue rassurante, envisageant une « forme de coopération et de soutien réciproque » entre les deux forces. La France est en revanche préoccupée par la question de la zone d'intervention future de la FRO.

Pour les Américains, celle-ci devrait conduire des opérations à l'intérieur – mais aussi à l'extérieur – de la zone euro-atlantique. « Il faut que l'OTAN garde sa finalité géographique première », a rétorqué la ministre française. M^{me} Alliot-Marie a, en outre, jugé « extrêmement dangereuse » la possibilité d'actions préventives de cette force atlantique. « Cela ouvrirait la voie à n'importe quel cas de figure : qui va juger ? », a-t-elle demandé.

Ces réserves montrent que, s'agissant de l'avenir de cette force atlantique, le diable sera dans les détails. L'accueil des ministres de l'Alliance atlantique se comprend, dans la mesure où l'initiative américaine conforte la nécessité – reconnue par tous – d'un renforcement et d'une modernisation des capacités militaires de l'OTAN.

Pour des Européens incapables de répondre à la demande pressante de Washington d'une augmentation de leurs budgets militaires, la FRO présenterait en outre l'avantage de manifester leur solidarité atlantique à moindre coût.

Laurent Zecchini

Le procès d'Ira Einhorn a commencé à Philadelphie

Extradé de France en 2001, l'ancien hippie est accusé du meurtre de son ex-compagne en 1977

NEW YORK

de notre correspondant

Pendant plus de vingt ans, Ira Einhorn s'est caché en Europe, changeant de pays, de nom et d'apparence. L'agitateur, le provocateur, « le hippie le plus célèbre de Philadelphie » selon *Village Voice*, surnommé « la licorne » en référence à la traduction de son nom d'origine allemande, a vécu dans la clandestinité pour échapper à Interpol et à la justice américaine. Les photographies de la fin des années 1960 le montrent s'adressant à la foule lors de la première « Journée de la terre » dont il était l'organisateur, invectivant les policiers, faisant le pitre avec Jerry Rubin et Abbie Hoffman, les fondateurs du mouvement hippie. Il avait le même sourire narquois, mardi 24 septembre, en se présentant devant la Cour fédérale de Philadelphie lors du premier jour de son procès criminel.

Ira Einhorn, aujourd'hui âgé de 62 ans, est accusé du meurtre en 1977 d'Holly Maddux, grande, belle et blonde texane, alors sa petite amie depuis cinq ans. Elle est vue pour la dernière fois le 10 septembre 1977. Sa famille, inquiète, engage deux mois plus tard des détectives. Leurs soupçons se portent rapidement sur Ira Einhorn. Holly était sur le point de se séparer de lui et il ne le supportait pas. Mais la police hésite à s'en prendre à l'un des héros du mouvement Peace and Love. En mars 1978, un voisin d'Ira Einhorn se plaint d'une fuite dans sa cuisine, d'un liquide noir avec une terrible odeur de putréfaction, et se souvient avoir entendu plusieurs mois auparavant à l'étage supérieur « des hurlements à glacer le sang » et « plusieurs bruits sourds ».

Le 29 mars 1978, la police trouve le corps meurtri d'Holly Maddux partiellement momifié, emballé dans des journaux datés d'août et septembre 1977 dans un coffre sous le lit d'Ira Einhorn. Celui-ci clame son innocence, affirme être victime d'un complot. Selon lui, Holly Maddux a été tuée et son cadavre déposé dans sa chambre par les services de renseignement parce qu'il en sait trop sur les recherches de la CIA dans le domaine du paranormal et des armes psychiques. Une thèse reprise aujourd'hui par William Cannon, son avocat commis d'office. A la fin des années 1970, Ira Einhorn n'est pourtant pas un activiste de la contre-culture. Il donne des cours à Harvard, écrit des livres et professe la doctrine *new age*. Laissé en liberté sous caution, payée par la milliardaire Barbara Bronfman tombée sous son charme, il s'enfuit en Europe peu avant son procès prévu pour le printemps 1981. Sa cavale le conduira successivement en Irlande, en Angleterre, en Suède et en France.

Mais la ténacité de Richard

Di Benedetto, un obscur fonctionnaire du ministère de la justice de l'Etat de Pennsylvanie, finit par payer. Ira Einhorn est retrouvé en 1997 dans le village de Champagnemouton, en Charente. Le 13 juin au petit matin, la police vient y arrêter un écrivain américain nommé Eugène Mallon, qui vit sur place depuis plusieurs années dans un ancien moulin avec Annika Flodin, une riche héritière suédoise de 46 ans. Il faut quatre années de procédures et de multiples rebondissement pour que Lionel Jospin signe en juillet 2001 son acte d'extradition, en dépit des interventions de personnalités comme Fodé Sylla, Jack Lang, Michel Tubiana, Daniel Cohn-Bendit, Roselyne Bachelot ou José Bové. L'Etat de Pennsylvanie s'engage à ne pas exécuter Ira Einhorn et à lui faire un nouveau procès après une condamnation à mort par contumace.

William Cannon a pour ambition proclamée de faire de son client un autre Mumia Abu-Jamal, condamné à mort célèbre de Philadelphie, ancien Black Panther, devenu un symbole des errements du système judiciaire américain. Il compte notamment sur le témoignage de l'ancien officier de police Draper, qui affirme avoir rencontré Holly Maddux en avril 1978, bien après son décès supposé. Il entend aussi faire venir à la barre comme témoins de la défense la *rock star* Peter Gabriel et l'actrice Ellen Burstyn. Mais la tâche s'annonce difficile.

JETS DE TOMATES

Ira Einhorn ne bénéficie pas de beaucoup de sympathie aux Etats-Unis en général et à Philadelphie en particulier. Il est décrit comme un personnage « manipulateur », « sans scrupules », « malsain ». En juin 2000, le tabloïd *Philadelphia Daily News* a érigé une effigie en bois le représentant invitant ses lecteurs à la bombarder de tomates. Il n'a pas eu de difficulté pour trouver des participants à cette parodie de lynchage. Deux jurys de Philadelphie l'ont jugé coupable par contumace, le premier lors d'un procès criminel en 1993 et le second en 1999, devant une cour civile qui l'a symboliquement condamné à payer un milliard de dollars à la famille de la victime.

La première audience a été consacrée mardi à la sélection des jurés qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine. « Einhorn donnera son feu vert pour chacun d'entre eux », a expliqué son avocat. « Pour moi, il s'agit enfin de la fin de cette histoire », a déclaré Buffy Hall, l'une des quatre sœurs de Holly Maddux. Le procès ne devrait pas se conclure avant la mi-octobre.

Eric Leser

Washington presse Djakarta d'agir contre des islamistes radicaux

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

De nouvelles pressions américaines en faveur d'une neutralisation de terroristes censés opérer à partir du territoire indonésien placent Djakarta dans une position d'autant plus délicate que des révélations sur la présence en Indonésie de terroristes liés à Al-Qaïda suscitent des réactions locales allant du scepticisme à l'hostilité. Mais Washington paraît, cette fois-ci, s'impliquer davantage pour obtenir de Djakarta des mesures fermes, y compris des arrestations.

Il s'agit, pour les Américains, de précipiter le démantèlement du Jemaah Islamiyah, un réseau régional fondé voilà plusieurs années et dont l'objectif est de réunir, dans un seul Etat islamique, les quelque deux cents millions de musulmans de la péninsule malaisienne, des îles de la Sonde et du sud des Philippines. Les services de renseignement américains et régionaux jugent le Jemaah Islamiyah étroitement lié à Al-Qaïda. Après avoir arrêté en août dix-neuf de ses membres, Singapour les a accusés de préparer des attentats contre les installations américaines dans la région.

Le remue-ménage fait également suite aux aveux d'Omar Al-Farouq. Arrêté le 5 juin près de Djakarta, cet homme, qui serait d'origine yéménite, a été remis aux Américains, qui l'ont transféré sur leur base de Bagram en Afghanistan. Selon le magazine américain *Time*, Al-Farouq aurait fini par avouer, le 9 septembre, qu'il repré-

sentait Al-Qaïda en Asie du Sud-Est et aurait reçu l'ordre de préparer des attentats contre les intérêts américains dans plusieurs pays : Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande, Taiwan, Vietnam et Cambodge. Il aurait ajouté avoir reçu une assistance du Jemaah Islamiyah et cité Abou Bakar Baashir comme l'inspirateur de ce réseau. Baashir, dont Washington et Singapour réclament depuis des mois l'arrestation, est le direc-

Les Américains envisagent de placer le Jemaah Islamiyah sur leur liste noire du terrorisme

teur intégriste d'une école coranique à Solo (Java central). Al-Farouq aurait déclaré que Baashir avait été derrière un attentat commis contre la principale mosquée de Djakarta en 1999, dont ce dernier avait à l'époque rejeté la responsabilité sur des chrétiens. Al-Farouq aurait lui-même orchestré une série d'attentats contre des Eglises chrétiennes en Indonésie le jour de Noël 2000 et planifié, avant d'y renoncer, l'assassinat de Megawati Sukarnoputri quand elle était, en 1999, candidate à la présidence de la République.

Abou Bakar Baashir nie l'ensemble. Il affirme ne pas connaître Al-Farouq et n'avoir pas entendu parler du Jemaah Islamiyah. En dépit de son estime ouverte pour Oussama Ben Laden et de la fréquentation, dans les geôles de Suharto ou pendant quatorze ans d'exil en Malaisie, d'islamistes arrêtés ces derniers mois dans la région, il affirme que son propre combat est religieux, non militaire.

Les pressions américaines, qui envisagent de placer le Jemaah Islamiyah sur leur liste noire du terrorisme, semblent avoir ébranlé un gouvernement indonésien qui, récemment, affirmait qu'aucun terroriste ne se trouvait en Indonésie. George Bush a téléphoné à la présidente Megawati Sukarnoputri et Karen Brooks, qui dirige le bureau des affaires asiatiques au Conseil national de sécurité, et parle couramment l'indonésien, a rendu visite à la présidente indonésienne. Mais un coup de filet contre des activistes musulmans pourrait provoquer un retour de bâton, et l'on ignore, dans cette éventualité, quel serait le degré de coopération de l'armée et de la police. Même les dirigeants modérés des grandes formations musulmanes indonésiennes, que l'Amérique tente de rallier à sa cause, mettent en garde contre toute répression des islamistes alors que les médias et l'opinion accueillent le plus souvent avec incrédulité les accusations américaines.

Jean-Claude Pomonti

La monnaie brésilienne s'effondre à quelques jours des élections générales

Le real a atteint mardi son niveau le plus bas face au dollar, alors que les sondages confirment l'avance du candidat du Parti des travailleurs

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Pour Arminio Fraga, gouverneur de la Banque centrale du Brésil, c'est la faute à un « excès d'anxiété ». A en croire cet ancien et performant gérant d'un fonds spéculatif du financier George Soros, la nouvelle flambée du dollar enregistrée depuis le début de la semaine est totalement imputable à l'humeur excrable des investisseurs à l'approche de l'élection présidentielle du 6 octobre. Mardi 24 septembre, le billet vert, en hausse de plus de 5 % sur la séance, à 3,78 reals, a en tout cas, pour la seconde fois en deux jours, atteint son plus haut niveau historique face à la devise brésilienne.

« L'HYSTÉRIE FORCÉE »

Il est vrai que les derniers sondages montrent de concert une avancée supplémentaire vers une victoire dès le premier tour de Luiz Inacio Lula da Silva, candidat du Parti des travailleurs (PT) et ancien leader syndical des métallos de Sao Paulo, ainsi qu'un tassement de la cote de son principal rival, José Serra, ex-ministre de la santé du président Fernando Henrique Cardoso et challenger préféré des milieux



Luiz Inacio Lula da Silva (au centre), candidat du Parti des travailleurs (PT) à la présidence et ancien leader syndical des métallos de Sao Paulo, ici photographié le 20 septembre, entouré de jeunes danseurs de l'école de samba Mangueira. Les sondages le donent en tête dès le premier tour de l'élection.

d'affaires. « C'est de l'hystérie forcée car honnêtement je pense qu'il n'y a aucune raison politique ou économique à un tel taux de change. L'« effet Lula », qu'il gagne au premier ou au second tour, a déjà été inclus dans le taux de 3,40 reals pour un dollar (la semaine dernière), et tout le reste est pure spéculation », déclarait lundi Maurice Costin,

directeur des relations internationales de la puissante Fédération des industries de Sao Paulo (Fiesp).

La relation de cause à effet qui s'installe dans les médias, sous la formule de l'« effet Lula », entre l'ascension du chef historique du PT dans les sondages et celle, encore plus fulgurante, du dollar sur le marché des changes local commen-

ce d'ailleurs à attiser une polémique. Les conseillers économiques de Lula s'interrogent en effet – et se chargent de le faire bruyamment savoir – sur la « timidité » des interventions de la Banque centrale alors que les manœuvres spéculatives se déchaînent, alimentées par la crainte d'un moratoire sur la dette publique.

Arminio Fraga pratiquerait-il par omission, se demandent-ils tout haut, une « certaine forme de terrorisme » destinée à officialiser l'« effet Lula » et à épouvanter du même coup les électeurs ? Toujours est-il que le candidat du PT a mis, mardi, définitivement fin aux spéculations qui allaient bon train sur le possible maintien à son poste, en cas de victoire à la présidentielle et afin de rassurer immédiatement le marché financier, de l'actuel gouverneur de la Banque centrale. C'est ce que souhaitait notamment le sénateur du Parti libéral, formation de droite alliée au PT, José Alencar, candidat à la vice-présidence.

« PACTE DE TRANSITION »

A l'évidence, le « pacte de transition » récemment conclu entre M. Cardoso et les quatre principaux postulants à sa succession n'a aucunement calmé « l'excès d'anxiété » de ces deux derniers mois. Fondé sur l'engagement des candidats à respecter les termes de l'accord de quinze mois signé avec le Fonds monétaire international (FMI) et assorti d'un prêt de 30 milliards d'euros libérable en tranches jusqu'à fin 2003, celui-ci n'a

visiblement pas produit les effets escomptés. Car aux risques de moratoire et de crise financière majeure s'ajoutent les retombées négatives d'un contexte international incitant tous azimuts au pessimisme. C'est du moins l'analyse partagée par les multinationales, lesquelles anticipent en urgence le transfert vers les maisons mères des bénéfices et dividendes des filiales brésiliennes en vue de se prémunir face à une éventuelle dérive incontrôlable du taux de change.

Alors que le FMI joue ses derniers lambeaux de crédibilité sur le sauvetage du dernier en date de ses « élèves modèles », son patron, Horst Kohler, vient de déclarer que l'institution qu'il dirige « ne tournera jamais le dos au Brésil quoi qu'il arrive ». Selon lui, il suffira que le successeur, « quel qu'il soit », de M. Cardoso se porte garant, dès sa prise de fonctions, de l'accord passé avec le Fonds pour que « la situation se normalise ». Tout porte cependant à croire que le prochain président du Brésil va débiter son mandat sans droit à l'état de grâce.

Jean-Jacques Sévilla

L'élection législative dans le Moyen-Atlas marocain : analphabétisme, achat des voix et consignes tribales

A Azrou, perchée à 1 400 mètres d'altitude, les habitants veulent participer au scrutin de vendredi. Mais la région est pauvre et, au royaume, les centres de décision se trouvent sur la côte

AZROU, AÏN LEUH

de notre envoyée spéciale

Ici, dans ces montagnes du Moyen-Atlas où il tombe de 1 à 2 mètres de neige chaque hiver, la

■ **REPORTAGE**

D'aucuns tiendront un stylo pour la première fois afin de cocher le bulletin

vie est dure, mais les gens n'ont pas l'habitude de se plaindre. Tous se disent « génétiquement berbères », ce qui ne les empêche pas de se sentir Marocains, et s'ils doivent quitter la région pour trouver un emploi, c'est presque toujours à regret. « Les investissements se font sur la côte, à Rabat, Casa, et Tanger, et nous, on n'existe pas », soupirent-ils, désabusés, avec le sentiment que « les secteurs à 100 % berbères sont encore plus délaissés que les autres ». Azrou (« le rocher ») tire son nom de l'impressionnant pic autour duquel cette localité a été bâtie. Perchée à 1 400 mètres d'altitude, c'est une ville de 60 000 habitants, non dénuée de charme avec ses toits de tuiles vertes, ses nids de cigogne en haut des cheminées et le chant du muezzin qui, cinq fois par jour, se mêle au brayement des ânes.

Moutons à perte de vue, pom-

miers et forêt de cèdres : telles sont les ressources de la région. Toute production locale, y compris le bois, est envoyée sur la côte atlantique pour y être traitée, au grand désespoir des habitants qui attendent une industrie comme le messie. Le taux de chômage tourne, selon les élus, autour de 60 %. L'analphabétisme, celui des femmes surtout, atteint également des records : 70 % à 80 %. Et pourtant la plupart des gens affirment avoir l'intention de voter aux législatives du 27 septembre.

Mais comment tenir un stylo dans sa main pour la première fois et cocher un bulletin de vote quand on n'a jamais écrit ? Certains avouent qu'ils redoutent d'« être la risée du village » et qu'ils verront, le jour venu, s'ils persistent dans leur projet de voter ou s'ils y renoncent. Il est probable, en réalité, qu'ils suivront des consignes, car le vote, ici, est avant tout tribal. Pour l'heure, ils se laissent courtiser par les partisans des 26 listes en compétition dans la province d'Ifrane (pour deux sièges seulement !).

■ **AUCUNE NE PORTE LE VOILE**

Ce soir, Ouhali Hamou, physique de jeune premier et tête de liste du Front des forces démocratiques, (une formation de gauche), organise une réunion d'information à l'intention des femmes, dans le petit village d'Aïn Leuh. Elles sont une trentaine, en djellabas multicolores, au premier étage d'une masure, à entourer l'orateur et à lui exposer

A L'OMBRE DE RABAT



leurs problèmes. Aucune ne porte le voile ni même le foulard islamique. Un petit fichu noué sur la tête fait l'affaire. Les islamistes ne font pas recette dans les campagnes marocaines, à l'inverse des agglomérations et des bidonvilles...

Très à l'aise, les participants interpellent ce vétérinaire de profession, enseignant à l'Institut agronomique de Rabat. Que compte-t-il faire pour le réseau d'assainissement des eaux du quartier ? Et pour les ordures qui traînent dans la rue ? Le candidat député tente de leur expliquer que ces questions ne sont pas de son ressort, mais les femmes ne veulent rien entendre.

Hassan Oubelkass, commerçant, député sortant et tête de liste de la petite formation de gauche Parti socialiste démocratique, aime à se présenter comme « le candidat des pauvres », ce qui exaspère ses rivaux.

Fait exceptionnel pour un parlementaire, il passe plus de temps dans sa circonscription qu'à Rabat. Ce soir, dans son salon, une cinquantaine d'hommes sont rassemblés autour de lui, abattus. Tous sont au chômage.

Le désespoir est palpable. Ce sont des fidèles parmi les fidèles, qui ont « voté Hassan » en 1997 et le feront encore vendredi. « Eux, au moins, ne me vendront pas pour quelques dirhams ! », lâche Oubelkass, dans une claire allusion aux métho-

des employées par ses adversaires.

Car l'argent coule à flots dans la province d'Ifrane, comme partout ailleurs ces jours-ci au Maroc, à l'occasion du scrutin du 27 septembre. Si le palais royal et le gouvernement Youssoufi ont promis la transparence et garanti la neutralité de l'administration, la population, elle, a gardé ses méthodes d'antan ! « Et comment le lui reprocher ? La misère ne va pas avec la démocratie », soupire le docteur Mustapha Yaagoubi, tête de liste d'une formation née il y a six mois, le parti Laahd.

■ **CHAQUE VOIX COMPTE**

« A chaque fois que j'essaie d'expliquer l'intérêt de ce scrutin, et le fait que chaque voix compte, les gens m'interrompent par cette question : "Combien tu me proposes ?" », raconte de son côté un jeune militant, découragé. Dans ces contrées à fort taux de chômage, souligne-t-il, « les élections sont toujours une occasion de se faire du fric », sans que l'on puisse parler de corruption, au sens propre du terme.

Comment qualifier, par exemple, la pratique qui consiste à payer des « figurants » (entre 50 et 150 dirhams la journée) pour défiler dans les rues comme de vrais supporters, avec des cris d'enthousiasme et des banderoles à la gloire de tel ou tel candidat ? Bien qu'ils le nient, les trois quarts des têtes de liste concourant dans la province d'Ifrane utilisent ce subterfuge. « C'est vrai, l'argent n'a pas disparu, et il faudra encore du temps pour transformer les mentalités, mais tant de choses ont déjà changé ces dernières années au Maroc ! » souligne Abdelaziz, ex-député politique et correspondant local du journal *El-Monaadaf*. Et après tout, si les gens profitent encore quelque temps de l'occasion qui leur est donnée de gagner un peu leur vie, pourquoi pas ? L'essentiel est que, dans le secret de l'isoloir, ils puissent faire leur choix en toute liberté, vendredi, et que ce choix soit respecté. Et, pour ma part, je crois qu'il le sera. »

Florence Beaugé

A Hébron, les pèlerins sont venus nombreux célébrer Soukkot

L'attentat de lundi ne les a pas dissuadés d'apporter leur soutien aux colons

HÉBRON

de notre envoyée spéciale

Yfat soutient son ventre en grimaçant. Il est 16 heures et la journée est loin d'être terminée.

■ **REPORTAGE**

« Terminer la guerre, vaincre les Arabes », tel est le nouveau mot d'ordre des colons

Autour d'elle, la fête bat son plein. Près de la scène installée au bas du caveau des Patriarches, lieu saint revendiqué à la fois par les juifs et par les musulmans, la foule accompagne bruyamment les refrains orientaux du chanteur Daklon. Des stands proposent des produits locaux et la déclinaison sur tous les supports possibles, autocollants, casquettes et tee-shirts, du slogan « Hébron pour l'éternité ». Malgré sa grossesse bien avancée, Yfat guide des groupes de pèlerins juifs que déverse une noria d'autobus blindés à l'occasion de la célébration de Soukkot (la fête des cabanes). La visite passe par les principales places fortes tenues par les colons israéliens parmi les plus radicaux au cœur de la grande ville où vivent plus de 120 000 Palestiniens.

■ **104 SHEKELS PAR MOIS**

Lundi 23 septembre, la poudrière d'Hébron avait produit une nouvelle victime israélienne et mardi Yfat a marqué avec ses visiteurs une halte devant un monticule de pierres marquant l'endroit où s'est écroulé Shlomo Shapira, venu de Jérusalem et tué par des tirs palestiniens qui ont également blessé trois de ses enfants. A la suite de ce meurtre, les autorités israéliennes ont encore renforcé le couvre-feu total imposé à la ville divisée théoriquement en deux zones, l'une israélienne, l'autre palestinienne, par les accords de 1997.

Le nombre des colons est évalué à un peu plus de 400. Un silence pesant règne sur les quartiers palestiniens. Les habitants ne sont plus que des ombres furtives entraperçues derrière des fenêtres et des volets clos. Les colons et les pèlerins tiennent ostensiblement le pavé où a été placardé le nouveau mot d'ordre de Yesha, qui représente les colonies de Cisjordanie et de Gaza : « Terminer la guerre, vaincre les Arabes. »

David Wilder, l'un des porte-parole de la communauté d'Hébron, ne cache pas sa satisfaction devant le succès d'une journée qui se conclura en soirée par le concert du grand chanteur hassidique Mordechai Ben David. « Ce matin, un ministre est venu nous rendre visite [Efi Eitam, le chef du Parti national religieux.] On se demandait si ce qui s'est passé hier ne dissuaderait pas les gens de venir mais finalement cela n'a pas joué, je pense que nous aurons au moins 20 000 visi-

teurs aujourd'hui et, de plus, tout est très calme », assure-t-il. S'il faut diviser au moins par deux cette estimation très optimiste, le fait est que la situation délétaire qui règne dans les territoires palestiniens depuis le début de l'intifada, il y a deux ans, n'a pas dissuadé les pèlerins, même si la grande majorité d'entre eux sont également des colons, reconnaissables à leurs kippots tricotés. Ils arpentent les rues en sandales, la courroie du fusil d'assaut barrant la chemise blanche qui flotte sur le jean.

Michel Sellem, qui porte en bandoulière un appareil photographique, est venu en bus d'Ashkelon, avec ses cinq enfants. Il ne cache pas son « admiration » pour les colons d'Hébron et explique sa visite comme un geste de soutien à leur cause. « Je verse d'ailleurs 104 shekels par mois aux yeshivots de la ville », ajoute-t-il. Le meurtre de lundi n'a pas tempéré son enthousias-

M. Bush désapprouve le siège de Ramallah

« Je pense que les actions entreprises par les Israéliens n'aident pas à l'établissement et au développement des institutions nécessaires à l'émergence d'un Etat palestinien », a déclaré George W. Bush, mardi 24 septembre, sans cependant demander explicitement le retrait des troupes israéliennes qui font le siège du QG de Yasser Arafat à Ramallah depuis le jeudi 19 septembre.

Pour éviter d'être accusé de « double standard » face aux résolutions de l'ONU, avec d'un côté Israël et de l'autre côté l'Irak, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a déclaré que Washington souhaitait qu'Israël se plie à la résolution de l'ONU et a indiqué : « Nous leur avons demandé de s'abstenir d'autres actions dans et autour de Ramallah. » Israël a décidé néanmoins de poursuivre l'opération et de ne pas tenir compte de la résolution 1435 de l'ONU tant que les personnes recherchées ne se seraient pas rendues. Le pape Jean Paul II a demandé à Ariel Sharon de « suspendre une telle action qui compromet un processus de paix déjà affaibli ». — (AFP.)

Nouvelle tension entre Rabat et Madrid

Alors que Washington a exhorté le Maroc et l'Espagne, mardi 24 septembre, à respecter l'accord conclu sous son égide, cet été, au sujet de l'îlot de Leila/Perejil que revendiquent les deux pays, le chef de la diplomatie française a proposé au ministre espagnol des affaires étrangères, Ana Palacio, la médiation de la France entre Madrid et Rabat. « Nous sommes évidemment disponibles pour faire tout ce qui est possible pour faciliter les relations entre l'Espagne et le Maroc », a déclaré Dominique de Villepin, mardi soir, après une rencontre avec son homologue espagnole. Cependant, Ana Palacio a souligné que « les relations entre l'Espagne et le Maroc sont des relations bilatérales dans un cadre de référence qui est celui de l'Union européenne ».

Plus tôt dans la journée, le chef de la diplomatie marocaine a relancé la polémique avec Madrid, accusé de 61 violations de l'espace aérien et de 26 violations des eaux territoriales du royaume depuis juillet. — (AFP.)

Ali Laadimi, mi-émigré en France, « nomade politique » au royaume

AZROU

de notre envoyée spéciale

A Azrou, on l'appelle « l'émigré ». Depuis trente ans, Ali Laadimi, 48 ans, vit un pied au Maroc, un pied en France, tout en n'ayant que la nationalité marocaine. Son métier de transporteur lui permet de passer facilement d'un côté à l'autre de la Méditerranée. Son épouse et leurs six enfants, eux, résident à Avignon. C'est la première fois que ce petit homme maigre, ouvert et chaleureux, se présente à la Chambre des représentants à Rabat. Ces deux dernières années, il était membre du Parti de la justice et du développement (PJD), islamistes modérés. Il a quitté cette formation il y a six mois, après que les instances nationales du PJD lui eurent refusé la tête de liste dans la province d'Ifrane. Sans état d'âme, il a alors « pris son bâton de pèlerin » et s'est mis en quête d'un autre parti qui l'accueilleraient en satisfaisant ses ambitions. Le Parti national démocrate, proche des agri-

culteurs, a accepté de jouer ce rôle de bernard-lermite. Ali Laadimi est loin d'être le seul à pratiquer ce qu'on appelle ici le « nomadisme politique », véritable sport national au Maroc.

■ **LES HABITUDES PERDUES**

« Le Maroc, c'est mon père, et la France, c'est ma mère », explique l'intéressé, dans un assaut de candeur. « Je suis toujours partagé entre l'un et l'autre, et je prie le ciel pour qu'ils ne divorcent jamais ! » S'il souffre de quelque chose, c'est de se sentir « mal vu, comme tous les émigrés », chaque fois qu'il revient dans son pays natal. Ce que lui reprochent ses compatriotes ? De faire grimper les prix, chaque été, lorsqu'il rentre au « bled », à l'occasion des vacances, en même temps que quelque 8 000 à 10 000 autres Marocains. « De la mi-juin jusqu'à début septembre, je reconnais que c'est l'enfer pour les habitants d'Azrou. Les commerçants en profitent pour doubler leurs prix, et ça crée un conflit entre les deux com-

munautés. Les poulets augmentent de 30 % à 40 %, les légumes de 20 %, la viande même chose... »

On lui en veut d'« avoir perdu l'habitude de discuter les prix » et d'aller dans les supermarchés « où on remplit son caddy sans se poser de questions ». Il voit les regards, quand il sort ses euros et qu'on lui fournit en échange « une masse de dirhams ». Il a conscience qu'on l'envie, lui et tous les émigrés, « à cause de nos voitures, de nos femmes, et de nos belles maisons ». « Mais moi, ajoute-t-il, j'ai toujours envie de leur dire qu'en France, on n'a pas le sens de la vie. On travaille de 8 heures à midi, et de 2 heures à 6 heures. On ne connaît pas notre voisin de palier, même à Avignon qui est pourtant une ville que j'aime bien. Avec peu, au Maroc, nous sommes heureux. Avec beaucoup, en France, nous sommes malheureux. » Et mal compris, des deux côtés.

FL B.

Washington dépêche 200 soldats de ses forces spéciales en Côte d'Ivoire

L'envoi des militaires américains dénote la dégradation de la situation et constitue un désaveu de la tutelle française

LA CÔTE D'IVOIRE, entrée en guerre civile depuis une semaine, échappe aux efforts tutélaires de la France pour y ramener le calme. Alors que Paris avait inspiré la tenue, jeudi 26 septembre à Marrakech, d'un sommet de huit chefs d'Etat africains, auquel le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, devait participer, Abidjan a d'abord exprimé sa « réserve », puis obtenu le remplacement de cette rencontre par un sommet « imminent » — sans date précise — des seize pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), un regroupement régional qui ne s'est pas distingué, dans le passé, par son efficacité en matière de gestion de crises.

En même temps, et pour la première fois depuis l'indépendance des anciennes colonies françaises en Afrique, les Etats-Unis ont implicitement désavoué la tutelle sécuritaire de la France dans son

« champ » africain. Alors que Paris maintient une base de 650 militaires à Abidjan, que des renforts y ont été dépêchés depuis samedi, qu'un détachement d'une centaine de soldats a été « pré-positionné » à Yamoussoukro, 300 km à l'intérieur du pays, et qu'une section a atteint, mercredi matin, les abords de Bouaké, la deuxième ville de la Côte d'Ivoire, aux mains des rebelles, Washington a envoyé ses propres forces pour sécuriser ses expatriés, dont, notamment, quelque 150 écoliers et une quarantaine d'enseignants de l'Académie chrétienne internationale à Bouaké.

Officiellement, l'entente occidentale est parfaite. Un état-major conjoint a d'ailleurs été mis en place, à Abidjan, comprenant des officiers de liaison français, américains et, aussi, britanniques. Cependant, sous couvert d'anonymat, un diplomate américain a expliqué que, « si la France n'avait pas perdu la main

MENACE DE GUERRE CIVILE



en Afrique, on n'aurait jamais expédié nos troupes depuis l'Europe pour extraire des enfants et des missionnaires d'un guépier en Afrique francopho-

ne ». Mardi soir, trois avions cargos C-130 ont débarqué 200 soldats des forces spéciales américaines sur une base près d'Accra, la capitale du Ghana. De là, ils devaient être acheminés, mercredi matin, vers Bouaké, pour une « opération d'extraction » des Américains dans cette ville-carrefour à 350 km à l'intérieur des côtes. Une évacuation générale de ses ressortissants en Côte d'Ivoire n'était « pour le moment pas à l'ordre du jour », selon le diplomate américain.

■ **POINT DE RALLIEMENT**

Mercredi matin, des expatriés français à Bouaké, contactés par téléphone, ont fait état de « bruits d'hélicoptères persistants » qui semblaient indiquer l'arrivée de la section de l'armée française envoyée à leur secours. Leurs témoignages se contredisaient cependant au sujet d'un ordre de regroupement pour procéder à leur évacuation. « On ne nous a encore rien dit », indiquait

l'un d'eux, alors qu'un autre affirmait que le lycée français en ville avait été désigné comme point de ralliement. Résidant, pour la plupart d'entre eux, dans un quartier résidentiel de l'est de Bouaké, à proximité de l'Ecole nationale des sous-officiers que les rebelles et les forces loyalistes se disputent à coups de lance-roquettes, les 650 Français en ville étaient sur les nerfs, après six jours de claustration, parfois privés d'eau et d'électricité. « Les mutins ne sont ni agressifs ni méchants avec nous, mais c'est le malaise », disait l'un d'eux. « Les esprits commencent à s'exciter », affirmait un autre. Mercredi, le journal du parti du président ivoirien Laurent Gbagbo, dans une édition datée... en anglais, titrait : « Les troupes françaises retardent la libération de Bouaké ».

Stephen Smith, avec Théophile Kouamouo (à Yamoussoukro)

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bourmas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7 j / 7
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Inde : l'attaque d'un temple hindou ravive les tensions au Gujrat

NEW-DELHI. Au lendemain de la fusillade qui a tué au moins trente personnes dans un temple hindou de Gandhinagar (Gujrat), le gouvernement a envoyé, mercredi 25 septembre, trois mille soldats pour éviter des troubles dans cet Etat de l'ouest de l'Inde secoué en début d'année par des vagues de violence entre hindous et musulmans (plus



d'un millier de morts, pour l'essentiel musulmans). Les autorités indiennes ont indiqué que des lettres récupérées sur les deux hommes ayant attaqué le temple, mardi soir, portaient le nom d'un groupe inconnu (Tehrik-e-Kasas : Mouvement de la revanche) et étaient rédigées en ourdou, la langue des musulmans de la région. Le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur indien, Lal Krishna Advani, a laissé entendre que le Pakistan pourrait être mis en cause dans l'attaque. « Notre ennemi a parlé du Gujrat ces derniers temps » et « il semble que le plan [d'attentat contre le temple] était engagé depuis quelque temps », a-t-il déclaré à Gandhinagar, en se référant explicitement à un discours du président pakistanais Pervez Moucharrarf, le 12 septembre à New York. M. Moucharrarf y dénonçait les « extrémistes en Inde » qui avaient, selon lui, causé les massacres de musulmans au Gujrat. Le propos de M. Advani a été qualifié de « ridicule » par le ministre pakistanais de l'information, Nisar Memon. - (AFP, AP, Reuters.)

Une relève germano-néerlandaise de l'ISAF en Afghanistan

VARSOVIE. Lors de la réunion, mardi 24 septembre, des ministres de la défense des pays de l'OTAN, à Varsovie (Pologne), le ministre allemand de la défense, Peter Struck, a annoncé qu'il avait ouvert, la semaine précédente, des discussions avec son collègue néerlandais pour que les armées de ces deux Etats prennent le commandement conjoint de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) en Afghanistan. Actuellement, 1 250 soldats allemands servent à l'ISAF qui est stationnée à Kaboul et qui est sous le contrôle d'un commandement turc. C'est en principe début 2003 que la relève doit avoir lieu. Dans le cadre de l'OTAN, Allemands et Néerlandais ont constitué un corps commun, de la taille d'une brigade, cantonnée à Münster, en Rhénanie-Westphalie. Cette initiative pourrait contribuer en partie à détendre les relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne, suite au refus de Berlin de s'associer à une action contre l'Irak et à des propos de l'ex-ministre allemande de la justice, Herta Däubler-Gmelin, qui, avant les élections, avaient comparé George W. Bush à Adolf Hitler. - (AP, AFP.)

Espagne : nouvel attentat attribué à l'ETA en Navarre

PAMPALUNE. Un garde civil est mort et quatre autres ont été blessés, dont un grièvement, mardi 24 septembre, dans un attentat à la bombe attribué à l'ETA, en Navarre (au nord de l'Espagne). Les cinq gardes civils allaient procéder au retrait d'une pancarte faisant allusion au bras politique de l'ETA, le parti indépendantiste Batasuna, dont les activités ont été suspendues le 26 août par le juge Baltasar Garçon, lorsqu'une bombe d'une quinzaine de kilos adossée à l'affiche a explosé. Cette méthode avait déjà été employée le 20 novembre 2001 par l'ETA, dans un attentat à Bilbao. « C'est très clair que les auteurs de cet attentat sont de l'ETA », a déclaré le préfet du Pays basque, Enrique Villar.

Le roi d'Espagne, Juan Carlos I^{er}, a condamné cette « attaque cruelle et insensée ». L'attentat intervient au lendemain de la mort de deux activistes présumés de l'ETA, tués à Bilbao dans l'explosion de la bombe qu'ils transportaient. Quatre personnes ont été assassinées depuis le début de l'année 2002 par l'organisation séparatiste basque armée. - (AFP.)

Amnesty et la FIDH interpellent la Grèce sur les violences policières

ATHÈNES. Amnesty International et la Fédération internationale pour les droits de l'homme ont interpellé, mardi 24 septembre, le gouvernement grec sur les violences policières « relativement fréquentes » commises dans le pays, notamment à l'encontre de membres de minorités et d'immigrés. Ces organisations insistent notamment sur l'impunité dont leurs auteurs bénéficieraient. Selon leur rapport, intitulé « Grèce : le règne de l'impunité », il est précisé que « des policiers infligent à des détenus des tortures physiques ou psychologiques, soit pour leur extorquer des aveux, soit pour les intimider et les punir ». Ces policiers sont encouragés par une « impunité quasi totale » en raison de « la rareté » des poursuites engagées contre les auteurs présumés de violences, et parce que les peines infligées sont « presque toujours symboliques », estiment les auteurs.

En effet, de 1996 à 2000, aucun policier n'a été reconnu coupable. Depuis deux ans, ceux qui ont été poursuivis ont été soit relaxés, soit condamnés à des peines avec sursis. - (AFP, Corresp.)

Gerhard Schröder promet d'engager au plus vite une nouvelle politique de l'emploi

Le chancelier compte appliquer les propositions radicales de la commission Harz, critiquées par le patronat, les syndicats et une partie de sa courte majorité parlementaire

FRANCFORT
de notre correspondant

C'est le chantier prioritaire du nouveau gouvernement allemand : comment relancer la croissance économique et créer des emplois ? Trois jours après sa courte victoire aux élections législatives du 22 septembre, le chancelier Gerhard Schröder (SPD) est attendu au tournant.

Avec plus de quatre millions de chômeurs, une croissance en berne, des déficits sociaux importants, l'Allemagne est dans une position délicate. Les marges de manœuvre budgétaires demeurent des plus réduites. La Bundesbank a mis en avant, lundi 23 septembre, le « risque accru » d'un dérapage dès cette année des comptes publics au dessus du seuil de 3 % fixé par le pacte de stabilité et de croissance.

RÉDUCTION DES ALLOCATIONS

En matière d'emploi, le chancelier réélu entend mettre en œuvre au plus vite les conclusions de la fameuse commission Hartz, du nom du directeur du personnel de Volkswagen, appelé à la rescousse en pleine campagne électorale afin d'étudier la réforme du marché du travail. Ce rapport fixe un objectif ambitieux que M. Schröder s'est gardé de reprendre à son compte : réduire de deux millions en trois ans le nombre de chômeurs, au prix de réformes radicales.

D'inspiration plutôt libérale, ces propositions cherchent en premier lieu à améliorer l'efficacité des dispositifs de recherche d'emploi. Ain-

si, les allocations chômage seraient être réduites lorsqu'un chômeur refuse le poste qu'on lui propose. La Bundesanstalt für Arbeit - l'équivalent de l'ANPE -, dont les performances sont mises en cause, doit être réformée en profondeur.

Développement des bas salaires, travail intérimaire, allègements fiscaux... l'accent est également mis sur la création de nouvelles activi-

celier Schröder bel et bien décidé à abandonner la politique dite du « gant de velours » qui avait caractérisé la fin de son premier mandat. Il lui sera par exemple difficile de réduire les coûts salariaux élevés handicapant l'économie allemande. Les déficits des assurances chômage et santé incitent au contraire à augmenter les cotisations prélevées sur les salaires.

Sur le plan fiscal, le gouverne-

ment Hartz sont insuffisantes pour relancer la création d'emplois.

Selon les experts, le déblocage du marché du travail, considéré comme très rigide, passe par des réformes structurelles de plus grande envergure. L'opposition proposait ainsi d'assouplir les règles du licenciement et les conventions salariales en vigueur pour l'ensemble d'une branche. Elle souhaitait également réduire certains budgets sociaux.

TENIR COMPTE DES SYNDICATS

M. Schröder devra en outre composer avec des partenaires sociaux dont les intérêts divergent. Après avoir plus ou moins ouvertement soutenu son rival conservateur, Edmund Stoiber, les organisations patronales ont, dès lundi, tendu des perches à la coalition réélue. Elles ont proposé leur « coopération » pour engager les réformes qui « s'imposent ».

Le chancelier devra aussi tenir compte des syndicats, après avoir bénéficié de leur précieux soutien. Ceux-ci avaient durant la campagne soutenu le rapport Hartz pour ne pas gêner M. Schröder, mais ils n'ont pas tardé, le scrutin passé, à mettre en avant leurs réserves. La courte majorité dont le chancelier dispose au Bundestag (11 voix d'avance sur le CDU/CSU et le FDP) va également obliger le chancelier à composer avec l'aile gauche de sa propre formation, et avec les Verts.

Philippe Ricard

Les attentes de l'Est

Originaire de l'Est, le président du Bundestag, Wolfgang Thierse (SPD), a estimé mardi 24 septembre dans une interview au quotidien *Berliner Zeitung* que le chancelier est « redevable » à l'égard de l'est du pays, des régions en crise qui ont largement contribué à sa victoire lors des élections législatives du 22 septembre. « Les attentes sont grandes. Nous ne devons pas les décevoir », a dit M. Thierse. Le SPD a obtenu 39,1 % des suffrages dans l'ex-RDA (35,1 % en 1998), contre 28,3 % à la CDU. Dans son fief, le PDS néo-communiste a perdu 4,8 points, à 16,8 %, entre autres au profit du SPD.

Le développement des nouveaux Länder constitue un enjeu majeur en matière de politique économique. Les transferts massifs opérés depuis la réunification doivent être poursuivis : ils devront se monter à 156 milliards d'euros au total entre 2005 et 2019, selon un programme de financement adopté bien avant les élections. - (Corresp.)

tés. La commission Hartz a suggéré en particulier de développer les petits boulots. Sous un plafond mensuel de 500 euros, les emplois domestiques seraient défiscalisés, l'employeur ne payant pour sa part que 10 % de charges sociales. Pour l'embauche d'un chômeur, les entreprises profiteront d'un dispositif de prêts bonifiés destiné à renforcer leurs fonds propres (jusqu'à 100 000 euros par poste créé).

Malgré ce programme, le chancelier s'annonce ardu pour un chan-

gement est également contraint à la prudence ; il a évité de faire des promesses démesurées lors de la campagne. Les baisses d'impôts adoptées en 2000 doivent se poursuivre d'ici à 2005. L'une des tranches prévue pour 2003 a néanmoins été reportée d'un an afin de financer la reconstruction des régions dévastées par les récentes inondations. Pour les mêmes raisons, l'impôt sur les sociétés a aussi été augmenté provisoirement.

De l'avis de nombreux économis-

Les Verts devraient obtenir un quatrième portefeuille ministériel

BERLIN

de notre correspondant

Les discussions entre responsables sociaux-démocrates du SPD et les Verts en vue de former le nouveau gouvernement et de définir son programme devaient débiter ce mercredi 25 septembre à Berlin. A l'issue des élections législatives, le 22 septembre, la coalition « rouge-verte » a réussi à se maintenir au pouvoir, avec une majorité réduite par rapport à la coalition sortante, mais les Verts qui, avec 8,6 % des voix et 55 sièges, ont fait leur meilleur score de toute leur histoire politique, y pèsent désormais plus lourd. Cela devrait se traduire pour une influence plus grande dans la nouvelle équipe.

Les Verts, qui y dirigeaient jusqu'ici trois ministères (affaires étrangères, environnement et agriculture), devraient en recevoir un quatrième qui pourrait être celui de la justice abandonné par M^{me} Herta Däubler-Gmelin, qui était l'objet de violentes critiques pour avoir, à la veille du scrutin,

comparé les méthodes politiques du président Bush à celles d'Adolf Hitler.

UN HOMME À POIGNE À LA TÊTE DU SPD

En Allemagne, en général, les négociations entre partenaires majoritaires à l'issue d'élections durent au moins trois semaines et, selon toute vraisemblance, la norme devrait être respectée. Chacune des parties doit défendre ses conceptions face à son partenaire, mais il lui faut aussi se réorganiser chez lui en fonction de la nouvelle donne.

Comme prévu, le groupe parlementaire social-démocrate a élu, mardi, son nouveau président, Franz Müntefering, un proche du chancelier Schröder. Il devrait être remplacé à son poste de secrétaire général du SPD par Olaf Scholz, président du parti dans le Land de Hambourg. Avec Franz Müntefering (surnommé parfois « le général ») à la tête du groupe parlementaire social-démocrate, le chancelier Schröder dispose d'un

fidèle en même temps que d'un homme à poigne pour mener les députés à la baguette. Hans Eichel et Peter Struck, respectivement ministres sortants des finances et de la défense, devraient demeurer à leur poste. Eux aussi sont considérés comme des hommes de confiance de M. Schröder.

La direction verte est également en voie de réorganisation. Les présidents du parti, Claudia Roth et Fritz Kuhn, qui entrent au Bundestag, ont annoncé, mardi, à leur groupe parlementaire qu'ils désiraient se maintenir à leur poste. L'usage des Verts impose une séparation entre mandat et fonction : selon une vieille tradition, un député ne peut être en même temps ministre ou dirigeant du parti. Cette disposition pourrait être aménagée et ce changement devra être confirmé par le congrès des Verts appelé à se réunir, mi-octobre, pour entériner le programme issu des négociations qui commencent.

Georges Marion

La gauche plurielle française applaudit, non sans amertume

La victoire du SPD et des « Grünen » l'oblige à revenir sur les raisons de sa déroute

C'EST avec une satisfaction teintée d'amertume que la défunte gauche plurielle française a accueilli la victoire de Gerhard Schröder. « Il faut croire que l'anti-impérialisme américain paie encore ! », lâchait Jean-Luc Mélenchon, mardi 24 septembre, à l'issue du bureau national du Parti socialiste. Secrétaire national aux affaires européennes, Pierre Moscovici s'est félicité du « succès de la coalition rouge-verte ». Pour l'ancien ministre, « c'est le SPD qui l'a emporté », avec son deuxième meilleur score, après 1998, depuis 1980. « On voit bien qu'il n'y a pas de fatalité au fait que la droite l'emporte », a ajouté M. Moscovici.

« En dépit d'un bilan qu'ils jugeaient mitigé et d'un retard très important dans les sondages, ils ont réussi à gagner grâce à une campagne très réaliste, une coalition crédible, une grande clarté des messages

et l'émergence de nouveaux thèmes », observe Gilles Finchelstein, délégué général de la Fondation Jean-Jaurès, qui a consacré sa « note » (Plon) de septembre aux « convictions » de M. Schröder. « Cette victoire finit d'invalider la thé-

matique », de grandes victoires sur le nucléaire, l'éco-fiscalité, la réforme du code de nationalité ou les questions de société.

« Culturellement, estime M. Mamère, la gauche allemande est beaucoup plus ouverte aux idées des Verts que la gauche française. Il est absolument inconcevable, chez nous, qu'un Vert puisse être nommé ministre des affaires étrangères ou ministre de l'agriculture et de l'alimentation, comme en Allemagne. »

Autre explication de leur succès, « déterminante », pour M. Mamère, la manière dont les Grünen ont fait « leur aggiornamento sur les questions militaires » lors du conflit du Kosovo, « ce qui leur a permis de peser sur la position très ferme de Gerhard Schröder sur la guerre en Irak ». Dans *Le Parisien*, mardi 24 septembre, Yves Cochet, ancien ministre Vert de l'environnement salua, lui aussi, la maturité des Grünen « qui ont su, depuis plusieurs années, rassembler leurs forces autour de Joschka Fischer (...) le plus populaire de tous les hommes politiques allemands ». « Nous n'avons pas encore, en France, de leaders de cette trempe », ajoute le député de Paris qui souhaite que les Verts français s'organisent pour « devenir un parti plus sérieux, plus responsable et doté d'un projet politique compréhensible par l'opinion ».

Sur le même registre, Denis Baudin, le porte-parole des Verts, juge que les Grünen « ont été capables, à des moments particulièrement diffi-

cles, de prendre leurs responsabilités en évoluant sur les questions militaires. Ils y ont perdu des plumes mais ils ont, aussi, gagné en crédibilité. »

Christine Garin
et Michel Noblecourt

COLLOQUE UNIVERSITÉ LAVAL (QUÉBEC) À PARIS

Rencontre exceptionnelle sur le thème : « Une université humaniste est-elle encore possible ? » Avec

MM. J.-M. Narbonne (10h00)
P. Guenancia (10h15) A. Renaut (11h00) R. Rémond (14h00)
Y.C. Zarka (14h45), et une table ronde réunissant MM. Th. De Koninck, L. Lebel, J.-F. Mattéi, A. Touraine (15h00).

Suivie de la remise, à 17h30, d'un doctorat *honoris causa* à M. P. HADOT
En présence de M. Raymond CHRÉTIEN, Ambassadeur du Canada à Paris

27 septembre 2002
Grand Amphithéâtre de la Sorbonne
45-47 rue des Ecoles, Paris
Entrée dans la limite des places disponibles

TOP UNIVERSITY TOUR

Salon des Meilleurs Programmes de 3ème Cycles Internationaux

PARIS

Samedi 12 Octobre 2002
12h-18h La Bourse de Paris
Palais Brongniart - Métro La Bourse - rue Vivienne - 75002 Paris

Venez rencontrer une sélection des meilleures Universités et Facultés Internationales

Princeton, Univ. Pennsylvania, Imperial College, Cranfield Univ., Ecole Centrale de Paris, Univ. of Melbourne, Loughborough School of Economics, etc...

Pré-inscription Online
Entrée gratuite
tours@topcareers.net

www.topgraduate.com

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LE DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucicaut - Parking gratuit

Bruxelles renonce à l'équilibre budgétaire en 2004

La Commission a tiré les leçons du ralentissement économique mais exige, en contrepartie, des efforts des Etats pour remédier à leurs déficits structurels d'ici à 2006. Elle s'inquiète particulièrement de l'aggravation de la situation française

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne a pris de court les gouvernements européens, mardi 24 septembre, en modifiant profondément sa lecture du pacte de stabilité, qui encadre les finances publiques de la zone euro. Cédant sur les symboles, elle renonce à l'échéance 2004 que les Quinze s'étaient fixée pour l'équilibre budgétaire. En contrepartie, elle veut rendre le pacte plus contraignant de manière à parvenir en 2006 à des budgets structurellement équilibrés.

Certains gouvernements accusaient ce pacte d'être rigide et de ne pas prendre en compte les aléas de la conjoncture. Le commissaire aux affaires économiques et monétaires, Pedro Solbes, a décidé, en accord avec le président, Romano Prodi, de les prendre au mot. Tirant les conséquences du ralentissement économique, ils abandonnent l'objectif d'avoir des finances publiques équilibrées en 2004. Cet objectif, affirmé par les Quinze au sommet de Barcelone et de Séville, était fondé sur une hypothèse de croissance de près de 3 % dans la zone euro à partir de 2003, aujourd'hui complètement irréaliste.

ÉVITER UN CLASH

La Commission va revoir sa prévision pour 2003 à la baisse, sans doute un peu au-dessus de 2 %, tandis que la croissance ne dépassera pas cette année 1 %. « Les engagements pris [...] ne semblent plus accessibles », a déclaré M. Solbes au collège des commissaires.

La volte-face de la Commission évite un clash immédiat avec le gouvernement français, qui a annoncé, lors de la présentation de son projet de loi de finances pour 2003, que l'équilibre budgétaire ne serait atteint qu'en 2007.

En contrepartie de cette « con-

cession », qui est avant tout un retour au principe de réalité, MM. Solbes et Prodi entendent renforcer le pacte, en l'aidant à traverser les aléas de la conjoncture. Celui-ci obéit à deux règles : les déficits publics ne doivent en aucun cas dépasser la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB). Et pour y parvenir, même en



« Le déficit allemand de cette année pourrait excéder les 3 % »

PEDRO SOLBES

période de vaches maigres, il faut avoir sur le long cours des finances équilibrées.

C'est ce qu'ont fait huit Etats de la zone euro qui ont assaini leurs finances publiques pendant les années de vaches grasses entre 1998 et 2000 : ils peuvent aujourd'hui laisser jouer les stabilisateurs automatiques pour ne pas accentuer la crise, ils ne coupent pas dans les dépenses pour compenser la baisse des recettes, sans voir leurs déficits exploser. Ce n'est pas le cas de quatre pays - France, Allemagne, Italie et Portugal -, dont les gouvernements de gauche n'ont pas profité de ces années fastes pour assainir leurs finances. Résultat, ils menacent de faire exploser le système : le Portugal a pulvérisé la barre des 3 % en 2001, en enregistrant un déficit de 4,1 % de son PIB. Selon M. Solbes, « le déficit allemand de cette année pourrait excéder les 3 % », à cause de la baisse des recettes fiscales et des inondations. La France n'est guère mieux lotie, avec un déficit attendu de 2,6 %.

Ainsi, selon M. Solbes, « la marge de sécurité pour faire face aux mauvaises surprises sans casser la barre des 3 % est devenue dangereu-

sement faible ». Quant à l'Italie, elle devrait enregistrer cette année un déficit de 1,8 %, contre 0,8 % annoncé. De plus, Rome a cessé de réduire son taux d'endettement, qui approche les 110 % du PIB, alors que le plafond officiel de Maastricht est fixé à 60 %.

MENACE DE SANCTIONS

Pour sortir de cette impasse, M. Solbes a précisé les règles du jeu qu'il compte appliquer : la Commission engagera une procédure pour déficit excessif, pouvant conduire à une amende, contre tout Etat franchissant la barre des 3 %, comme elle le fait avec le Portugal. Deuxièmement, tout surplus de recettes, dû à une croissance meilleure que prévu, devra servir à combler les déficits. Hors de question, en clair, de répéter les épisodes de l'an 2000, où la France et l'Allemagne avaient décidé sans concertation de distribuer leurs cagnottes en baisses d'impôts ou dépenses supplémentaires au lieu de rembourser leur dette. Troisième règle, sans doute la plus décisive, la Commission veut surveiller les déficits structurels des Etats, c'est-à-dire corrigés des variations

dues à la conjoncture. M. Solbes veut que les gouvernements s'engagent à réduire ceux-ci d'au moins 0,5 % par an et qu'ils atteignent un équilibre structurel « en 2006 au plus tard ».

L'idée est d'éviter que certains Etats ne se cachent derrière la conjoncture pour mener une politique budgétaire laxiste et dégrader leur solde structurel. A cet effet, la Commission est plutôt confiante dans le Portugal, qui a pris les mesures nécessaires, ainsi que dans l'Allemagne, qui mène une politique orthodoxe. En revanche, elle s'inquiète fortement de l'Italie et surtout de la France. Cette dernière augmente ses dépenses de police, de justice, de défense sans montrer de grande détermination à réformer l'Etat ou à réduire d'autres dépenses. Avant même les mesures Raffarin, la Commission estimait que le déficit structurel de la France allait passer de 1,6 % en 2001 à 1,9 % en 2002 - là où il devrait se réduire de 2,5 % à 2,1 % pour l'Allemagne - et il va sans doute encore se dégrader, estime Bruxelles.

Le « coup » de la Commission, au lendemain des élections alle-

mandes et à la veille de la présentation du budget français, a surpris tout Bruxelles. Un diplomate s'étonne qu'il n'y ait pas eu de concertation avec les Etats membres. Cette proposition risque, selon lui, de mécontenter les petits pays et la Banque centrale européenne, qui verront dans l'abandon de la date de 2004 un relâchement de la discipline budgétaire.

Par ailleurs, de nombreuses questions restent en suspens : il faut trouver un moyen de forcer les Etats à coordonner leurs politiques économiques, éviter que chacun se mente, comme l'ont fait les ministres des finances, en particulier français et allemand, depuis deux ans. L'essentiel est de pouvoir régler les problèmes en amont. Sinon, les Quinze seront dans la situation, un peu ridicule de se demander s'il faut infliger au Portugal une amende, pour des déficits vieux d'un an, alors que le gouvernement a changé et qu'il administre des mesures drastiques à son économie. La contribution de MM. Solbes et Prodi n'est donc qu'un premier pas.

Arnaud Leparmentier

M. Raffarin apprécie « le sens des réalités »

A la veille de la présentation au conseil des ministres du budget de la France pour 2003, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, s'est félicité de l'initiative de Bruxelles d'abandonner l'objectif de 2004 pour le retour à l'équilibre budgétaire en Europe. « Nous apprécions le sens des réalités de la Commission », a-t-il dit, en indiquant que la France tiendrait compte de la nouvelle échéance fixée à 2006 pour porter remède aux déficits structurels.

M. Raffarin a précisé que les prochaines perspectives financières sur trois ans, que la France, comme les autres pays membres, sont tenus de présenter chaque année à Bruxelles, seraient « compatibles avec les souhaits de la Commission ». « Il est clair, pour la Commission comme pour nous, que le pacte de stabilité porte des principes importants, pour lesquels nous continuons à avoir un engagement », a-t-il dit.

« Dans le contexte nouveau dans lequel nous sommes, nous apprécions que la Commission ait donné un nouveau rendez-vous pour l'équilibre. Donc nous nous inscrivons dans cet horizon », a souligné le chef du gouvernement. - (Reuters.)

Pêche : les relations s'enveniment entre la France et l'Union

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le ministre français de l'agriculture et de la pêche, Hervé Gaymard, a fait sortir de ses gonds, mardi 24 septembre, le commissaire européen à l'agriculture, Franz Fischler, ainsi que son homologue danoise, Mariann Fischer Boel, qui exerce la présidence de l'Union. A l'origine du différend, une contre-proposition sur la réforme de la pêche proposée avant l'été par la Commission de Bruxelles.

Concoctée par M. Gaymard et signée par les pays dits « amis de la pêche » - France, Espagne, Grèce, Italie, Espagne, Portugal -, ce texte n'a été remis à la Commission et à la présidence danoise qu'une fois les débats terminés. « C'est un drôle de comportement. Il aurait été bien plus franc et honnête de nous faire parvenir ces propositions comme une alternative. Ainsi, nous aurions pu en discuter », a lancé, exaspérée, M^{me} Fischer Boel.

OPPOSITION SYSTÉMATIQUE

« Je ne suis pas partisan des initiatives d'un ministre qui croit pouvoir refaire sa petite Union européenne à lui tout seul », a pesté M. Fischler. La veille, déjà, M. Gaymard avait publié une lettre co-signée avec six autres collègues (Luxembourg, Espagne, Autriche, Portugal, Irlande et Wallonie) dans une vingtaine de quotidiens européens, dénonçant « les faux procès » faits à la politique agri-

cole commune (PAC), que M. Fischler veut réformer.

Pour la réforme de la pêche, qui doit être adoptée avant la fin de l'année, M. Fischler a dénoncé l'opposition systématique de la France à toute réforme : « A l'exception de la France, tous les Etats membres ont indiqué qu'ils étaient prêts à bouger », dit-il.

M. Fischler a rappelé qu'on ne pouvait pas accorder des aides aux flottilles comme par le passé, parce qu'elles créent des distorsions de concurrence, que l'Europe est en surcapacité et que l'Etat des stocks halieutiques est préoccupant. Il s'est toutefois déclaré disposé à « envisager » un « traitement dérogatoire » pour les bâtiments de moins de douze mètres, autrement dit la flotte artisanale qui représente la moitié des emplois pour environ 10 % des captures.

M. Gaymard refute le lien que fait la Commission entre ressource halieutique et niveau de la flotte. Les quotas doivent être selon lui l'instrument quasi unique de gestion de la pêche. « Je récuse l'approche Gaspard, qui est un mélange de libéralisme et de centralisme non démocratique. Le nombre de bateaux et de marin doit être le résultat [de la quantité de poisson disponible] et non un objectif », a accusé le ministre français.

Ar. Le.

Tel. 01 42644493

TOD'S

VEAU NATUREL BROSSÉ
SEMELLE EN GOMME SOUPLE

FRANCE - SOCIÉTÉ

RETOUR SUR LA PRÉSIDENTIELLE

Dans *Journal interrompu*, 24 janvier-25 mai 2002, le livre qu'elle publie au Seuil, vendredi 27 septembre, Sylviane Agacinski, **PHILOSOPHE ET ÉPOUSE** de Lionel Jospin livre le récit de « sa » campagne présiden-

tielle. Rédigée au jour le jour **DANS LE SECRET**, ses réflexions sont publiées avec l'accord de l'ancien premier ministre. Dans un entretien accordé au *Monde*, M^{me} Agacinski évoque la défaite du 21 avril, qu'elle

attribue notamment à une gauche « divisée, démobilisée et peut-être naïve ». « J'ai cru que les gens avaient aujourd'hui envie d'UNE CERTAINE RIGUEUR. Mais quelque chose m'a échappé », dit-elle, ajoutant :

« Presque jusqu'au premier tour, j'ai cru qu'il allait gagner. » Evoquant la **MOBILISATION** de l'entre-deux-tours, elle fustige « cette gauche qui se grise tout à coup de sa bonne conscience ».

Campagne et défaite de Lionel Jospin, racontées par son épouse

Dans son journal intime, publié vendredi 27 septembre, la philosophe Sylviane Agacinski livre ses observations et ses réflexions, consignées au jour le jour, durant la présidentielle. Elle critique la gauche « démobilisée » et porte plusieurs attaques contre Jacques Chirac

LE SILENCE de Lionel Jospin n'est pas rompu, mais sa femme prend la parole. Ou plutôt, elle écrit. Dans un livre à paraître vendredi 27 septembre, la philosophe Sylviane Agacinski, épouse de l'ancien premier ministre et candidat défait à l'élection présidentielle, raconte « sa » campagne telle qu'elle l'a vécue : intensément et douloureusement. Chronique intime d'une course au pouvoir qui s'acheva en déroute, ce *Journal interrompu*, 24 janvier - 25 mai 2002 (Seuil) ne dévoile que partiellement les coulisses de la campagne de M. Jospin. Elle retrace les réflexions, réactions et émotions, écrites jour après jour dans le secret - le candidat lui-même l'ignorait, assure-t-elle -, que lui a inspirées la découverte du combat politique.

Auteur d'essais philosophiques (*Le Passeur de temps*, *La Politique des sexes*), militante féministe, M^{me} Agacinski relate aussi l'engagement au côté de son époux, qui semble avoir relevé, pour elle, du devoir autant que du défi. « *Tout le monde (sauf Lionel, il est vrai) me le demande* », écrit-elle. Elle l'assume, admet y avoir ressenti quelque plaisir, tout en ressentant « l'impression qu'on fait campagne chacun de son côté », avec cette remarque, notée le 13 mars : « *Je ne comprends pas pourquoi on le fait courir de tous côtés. Il n'a plus le temps de prendre du recul ni de réfléchir un peu seul.* » Durant la campagne, elle s'était



Lionel Jospin et Sylviane Agacinski, le 30 mars 2002, après un meeting à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. Extrait de son journal : « La nuit est tombée depuis longtemps. Je commençais à somnoler (...), lorsqu'on m'appelle pour me remettre, ainsi qu'à Lionel, un superbe « Ka », sorte de tambour (...). J'aperçois, dans l'assemblée une jeune femme qui me sourit largement, et (...) fait le geste de taper sur le tambour... Comment n'y avais-je pas pensé ? Je m'exécute aussitôt (...). Etonnement de L. »

rendue le 15 janvier sur le plateau d'« Arrêt sur images », sur France 5, avant d'officialiser, au mois de mars, son rôle dans le plan de communication du candidat socialiste : interview sur TFI le 20 mars, entre-

tien au *Parisien* le 29, au *Nouvel Observateur* le 4 avril, à *Elle* le 8, à *Gala* le 11, reportage photo dans *Paris-Match* le 18... Elle apparut aussi dans de nombreuses manifestations publiques - pendant la Jour-

née des femmes et, en famille, lors du meeting de Marseille. Elle-même tint un meeting à Clermont-Ferrand, le 15 avril, où elle jugeait légitime la curiosité des citoyens à l'égard de « l'épouse d'un homme

qui aspire à être président de la République ». Elle prenait ainsi, à son corps défendant, une dimension politique. Dans le même temps, Bernadette Chirac ne revendiquait-elle pas, ouvertement, un rôle de pre-

mier plan dans cette bataille ? Son livre d'entretiens, *Conversations* (Plon), en constituait, dès l'automne 2001, un temps fort, consacrant l'irruption du privé dans la course à l'Élysée.

Après le retrait de la vie publique de Lionel Jospin au soir du 21 avril et le long silence qui s'est ensuivi, le livre de son épouse sonne aujourd'hui comme un écho intime, presque familial, à tous les livres consacrés à la défaite de la gauche, du PS et de son candidat.

En respectant le choix de M. Jospin, s'interdisant de citer ses mots, M^{me} Agacinski offre - avec l'accord de l'ancien premier ministre - une sorte de portrait de l'absent, acteur omniprésent du « drame » intime et public qu'elle a vécu, dont elle justifie le « retrait » et loue la « sérénité », même après la défaite. La parution de son journal s'est organisée dans la plus grande confidentialité, avec l'historien Maurice Olender, éditeur et ami du couple Jospin, qui enseigne, comme elle, à l'École des hautes études en sciences sociales. Celui-ci avait été l'éditeur, à l'automne 2001, du livre d'Olivier Schrameck, qui, déjà, lançait la campagne en comblant l'absence du candidat. Un an après, le journal de Sylviane Agacinski semble, à son tour, atténuer le turbulent silence de son époux.

Hervé Gattegno et Anne-Line Roccati

Des gens l'interpellent : « On a besoin de vous, pourquoi n'êtes-vous pas là ? » Il répond : « Le 21 avril, j'étais là. »

CET ENTRETIEN a été relu et amendé par M^{me} Agacinski.

Un journal est un texte écrit pour soi. Pourquoi avoir décidé de le rendre public ?

Je n'avais jamais songé à faire un journal. Ça m'est presque tombé dessus, comme me sont tombés dessus un certain nombre d'événements... Une fois commencé, j'y ai pris goût. L'écriture sur le vif, « à chaud », oblige à se raconter sa vie à soi-même, à se forger une mémoire du quotidien. Ce quotidien m'arrachait à mes rythmes de vie habituels, à mon propre temps. En écrivant, j'ai d'abord éprouvé un sentiment de liberté : l'oubli du lecteur, la solitude de « l'aparté » - c'était le titre de mon premier livre, sur Kierkegaard - le temps de recueillir le sens de ce qui vous arrive. Autrement dit, le contraire de la participation à l'espace public. J'avais besoin de me soustraire à ce qui se disait, à ce qui circulait. Et puis, décrire les choses les amortit, les met à distance. Tenir ce journal m'a aidé à vivre cette période, qui était lourde, et à la supporter mieux.

Votre récit s'ouvre le 24 janvier. Vous ressentiez déjà une souffrance ?

Ce n'était pas franchement une souffrance, plutôt une forme de paralysie. Pourquoi le 24 ? Je n'en sais rien. Ce jour-là, je ne pouvais rien faire, je tournais en rond. J'ai eu envie d'écrire.

Mais pourquoi le publier ?

J'ai d'abord eu la tentation de ranger ce journal dans un tiroir, parce que la publication, c'est l'inverse de l'aparté. J'ai écrit d'autres livres, mais toujours à l'abri du langage théorique. Dans un journal intime, on s'expose terriblement. Or je n'avais fait lire ce texte à personne. Mon fils Daniel avait parfois regardé

dé par-dessus mon épaule, mais il était le seul. Mon mari a su très tard que j'écrivais un journal (vers la fin avril), mais je ne lui avais rien donné à lire. Lorsque je me suis demandé si le texte pouvait avoir un intérêt pour les autres, je l'ai montré à Maurice Olender - non pas seulement parce qu'il était éditeur, mais surtout parce que c'est un historien et un ami. Je me suis dit : « *Si ça n'a pas d'intérêt, il me le dira* », sinon, je prévendrai Lionel, et je réfléchirai. Au fond, il me semblait que la publication contribuerait à alléger le poids de cette période, pour moi, et peut-être pour mes lecteurs. Et puis,

« Presque jusqu'au premier tour, j'ai pensé qu'il allait gagner »

ce que j'entendais, autour de moi, était souvent différent de ce que j'avais senti ou vécu pendant ces quelques mois. Je n'avais aucune leçon à donner (je n'avais pas écrit un essai politique), mais j'étais un témoin particulier, et le temps du partage était peut-être venu.

Mais ce témoignage concerne Lionel Jospin qui, lui, n'est pas sorti du silence...

Je ne n'y ai pas pensé comme ça. Peut-être parce qu'il y a avant et après le 21 avril. Avant, durant la période que couvre essentiellement mon journal, Lionel Jospin s'exprime beaucoup. Après, il ne s'exprime plus. Mais il a dit cet été qu'il ne resterait pas toujours silencieux. Il s'exprimera à nouveau lorsqu'il l'aura décidé, et il le fera lui-même. En attendant, ce que je publie ne se substitue à rien d'autre.

Qu'a-t-il dit quand vous lui avez montré le texte et annoncé que vous vouliez le publier ?

Comprenez ma difficulté : je n'ai pas à parler à sa place. Ce que je peux dire, c'est qu'il a toujours été avec moi, comme avec d'autres, dans le respect de la liberté d'expression, qu'il soit ou non en accord avec mes propos. Cela ne va pas sans risques, mais il semble faire confiance aux lecteurs, aux journalistes et à moi-même, pour éviter toute confusion entre ce que j'écris et sa parole propre.

Ne vous sera-t-il pas difficile d'éviter le raccourci : Jospin est silencieux, sa femme parle ?

J'aurais pu, c'est vrai, publier ce texte plus tôt, ou plus tard, à un moment où il se serait lui-même exprimé... Mais je ne vois pas pourquoi il y aurait a priori une coïncidence chronologique entre mes publications, comme philosophe, citoyenne, ou témoin, et les choix de l'homme politique qui partage ma vie.

Vous êtes l'épouse de M. Jospin et vous racontez « votre » campagne. Cela ne suffit-il pas à accréditer cette coïncidence ?

Je parle de ma vie, pas seulement de la campagne. D'autre part, Lionel Jospin n'est pas quelqu'un qui instrumentalise les autres, sans doute parce qu'il n'accepte pas de l'être lui-même. Mais j'ajouterais : autant il respecte ma liberté d'expression - c'est peut-être imprudent, mais c'est ainsi - autant il n'aurait jamais accepté que je m'immisce de quelque façon dans son action politique. Je ne me le serais d'ailleurs jamais permis. Chacun assume ses responsabilités propres.

Vous n'évoquez aucune conversation politique que vous auriez eue avec M. Jospin. N'en aviez-vous pas ou ne les écriviez-vous pas - ou les avez-vous retirées avant publication ?

Bien sûr qu'il y en avait. Il y en a toujours eu. Mais je n'ai pas éprouvé le besoin de les écrire. Je n'ai pratiquement rien coupé du texte d'origine.

Qu'avez-vous coupé ?

J'avais placé une vacherie sur un collaborateur de Lionel. Je l'ai retirée.

Vous écrivez : « Je continue de trouver étrange cette survivance du familial dans la sphère politique. » Votre livre ne contribue-t-il pas à cette confusion ?

Je n'ai pas une identité simple. Dans cette période, je suis l'épouse du candidat socialiste à la présidentielle ; mais je suis aussi une philosophe qui enseigne, qui écrit des articles et des livres, et une féministe ; je suis aussi une citoyenne intéressée par ce qui se passe dans son pays. La signataire du *Journal* est tout cela à la fois.

Vous semblez éprouver une certaine détestation de la presse. En voulez-vous aux journalistes ?

Je ne suis pas la seule ! Pendant toute cette période, j'ai senti dans

l'opinion une certaine exaspération - tout à fait justifiée - à l'égard des médias audiovisuels et, à un moindre degré, de la presse écrite. Les médias prétendent refléter l'opinion, mais ils la font pour une large part, avec beaucoup de démagogie et peu de civisme (on redécouvre le civisme après le 21 avril). De plus, ce sont les médias qui organisent la communication des politiques avec les citoyens. C'est ce qui fait dire à Régis Debray que les politiques sont « humiliés » par les techniques ; ce qui est sûr, c'est que l'opinion ne connaît de la vie politique que ce qui apparaît sur la scène médiatique, avide de sensationnel. A la télévision, c'était la claqué de Bayrou, une petite phrase par-ci par-là.

Plus gravement, les journaux ont abusivement présenté une espèce de désintérêt des Français pour la vie politique comme un reflet de l'opinion. Mais ce sont eux qui ont convaincu l'opinion que tout finirait inévitablement par un duel Chirac-Jospin. Ce sont eux qui demandent aux politiques de faire du spectacle.

Invoquer la responsabilité des médias n'est-ce pas refuser de voir la crise du politique dont l'ascension du FN témoigne ?

La défaite de la gauche a évidemment des causes multiples, dont la principale est la division et la démobilisation de la gauche. J'ai conscience également - et j'en parle dès le début de mon journal - d'une crise de la démocratie qui se manifeste dans l'abstentionnisme, les extrêmes et l'audience du FN. Cette crise est liée à un individualisme forcené qui dissout, en quelque sorte, le vieux corps politique qu'on appelait le peuple ou la nation. Mais je pensais que Lionel Jospin allait justement gagner grâce à une revalorisation de la politique. Presque jusqu'au premier tour, j'ai pensé qu'il allait gagner.

Pensez-vous toujours qu'il n'était pas si faux de souligner l'âge et l'« usure » du président, comme l'a fait M. Jospin ?

Oui. Ça n'était pas faux. Mais ce qui n'est pas faux ne doit pas forcément être dit officiellement.

Vous ne commentez cet épisode qu'avec deux jours de retard. N'avez-vous pas senti qu'il constituait un tournant ?

Le retard s'explique parce que le propos avait été tenu dans l'avion, au retour de la Réunion. Moi, je n'avais pas assisté à la conversation,

et ce n'est que le lendemain que le propos a commencé à faire des vagues, parce qu'il a été rapporté comme si c'était, si vous voulez, une déclaration. C'est à ce moment-là seulement que le propos devient une gaffe, parce qu'il a changé de registre ou de statut. Il devient un propos de candidat, ce qui n'était pas conforme à la façon dont Lionel Jospin voulait faire campagne.

Vous ne ménagez pas vos attaques contre M. Chirac. Auriez-vous préféré une campagne plus agressive ?

Lionel Jospin a une morale que je dirai « mendésiste » et qui lui interdit d'utiliser n'importe quel moyen, y compris dans une campagne. Ça n'est pas toujours le cas de l'autre côté. Ce que j'espérais, pour ma part, c'est qu'on serait plus exigeant, en France, sur la valeur de

« On a fait apparaître le candidat Chirac comme le rempart de la République, en oubliant ce qu'avait été sa campagne »

l'honnêteté politique ou sur l'éthique républicaine

A quelles causes attribuez-vous la défaite de la gauche ?

C'est forcément une défaite personnelle du candidat. Il en a tiré aussitôt les conséquences en se retirant. C'est aussi, comme je l'ai dit, une défaite de la gauche divisée et démobilisée, peut-être aussi naïve. Je crois que, dans l'électorat de gauche, la confiance dans l'élection de Jospin a provoqué une dispersion. Beaucoup des lettres qu'il reçoit disent : « *Je voulais que vous soyez président, mais je voulais un peu plus d'écologie, alors j'ai voté Mamère, ou je voulais un peu plus de gauche, alors j'ai voté Besancenot...* » J'ai vécu cela comme une perversion du système ; quand on dit, à propos de la présidentielle : « *Au premier tour on choisit, au deuxième on élimine* », il me semble qu'il s'agit de choisir un candidat dont on souhaite réellement la victoire. Enfin, j'ai eu l'impression d'un triomphe de la démagogie, d'une régression politique.

Vous évoquez la campagne sur le thème de l'insécurité. La gauche y a eu sa part...

Le problème, c'est que ce thème en a occulté d'autres, aussi importants. Mais la gauche s'était attaquée à l'insécurité bien avant l'élection. Elle n'avait pas de complexe à avoir.

Vous approuvez d'ailleurs le terme de « sauvages » qu'utilisait M. Chevènement à propos des mineurs délinquants...

Il était très bien trouvé, ce terme, lorsqu'on voit son sens ancien, ce qu'il implique d'absence d'éducation. Je n'ai pas compris l'emballage qu'il a provoqué. En fait, je pense qu'il y a une gauche un peu « sentimentale » - certains ont dit « angélique » - qui a toujours répugné à parler des problèmes de sécurité, qui touchent pourtant les plus défavorisés. Cette gauche-là, qui inclut certains socialistes, est un peu en reste sur la loi républicaine. C'est de cela que la droite profite.

Vous dites votre déception à l'égard de M. Chevènement, or les convictions que vous invoquez ne semblent pas éloignées de celles qu'exprime Alain Finkielkraut ou Régis Debray, qui ont soutenu le candidat du Pôle républicain. Êtes-vous une nationale-républicaine égarée chez Jospin ?

Je suis très républicaine, mais je ne me reconnais en rien dans les motifs qui ont fondé le départ de M. Chevènement : sur la Corse, ma conception de la République n'est absolument pas l'uniformité, et je suis en désaccord de fond sur le nationalisme souverainiste, puisque je suis passionnément européenne. Mais disons-le clairement : je suis d'une gauche qui considère que la loi doit protéger et qu'elle doit être appliquée.

A partir du 24 avril, une certaine gauche revêt. Des jeunes descendent dans la rue. Vous n'approuvez pas, et vous dites : « Il y a toujours plus en retard que les jeunes, ce sont les journalistes. » Pourquoi ?

Je crois, en effet, qu'on est toujours un peu en retard quand on est jeune, parce qu'il faut d'abord acquiescer ce que l'on veut dépasser. Mais j'ai trouvé très bien que les jeunes manifestent contre Le Pen ; ce qui m'a agacée, c'est la récupération du phénomène, le fait qu'on coure derrière ceux qui étaient démobiliés juste avant.

MARKETING INDUSTRIEL
Conservatoire National des Arts et Métiers

Cours et séminaires d'études de cas (150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)
Coût : 216 €

Brochure sur demande écrite au :
CNAM - Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
☎ 01 40 27 29 78 - mail : nehme@cnam.fr

Présentation du Cycle
Samedi 28 sept - 11h
Mardi 1^{er} oct - 18h30

3^{ème} Cycle du CNAM

« Je regarde Lionel, impassible. (...) Je sais que, à cet instant, je ne peux rien pour lui »

Extrait : la défaite « dramatique » du 21 avril

« 23 AVRIL. Je ne sais pas si j'ai vraiment envie de garder en mémoire cette soirée du 21 avril (...). Nous entrons. C'est plus calme à l'intérieur, on sent la tension qui précède les résultats. Grand escalier, petit escalier : tout en haut, c'est encore plus calme. Nous traversons les bureaux communs, embrassons Anne, Daniel, Eva et Pierre, et entrons enfin dans le bureau de Lionel, où doivent l'attendre ses principaux amis politiques. L. entre en premier, je le suis, referme la porte et n'aperçois d'abord que des ombres silencieuses. Il fait encore jour, mais personne n'a allumé de lampes (...). C'est Laurent Fabius que je vois d'abord, parce qu'il est debout, près de la porte, seul à marcher dans la pièce. Je l'embrasse pour lui dire bonsoir et lui glisse à l'oreille : « Vous avez des éléments ? » Il me répond, en chuchotant : « Oui : c'est dramatique. »

Je ne vois pas encore ce qui peut être si dramatique et continue d'avancer, en suivant Lionel qui va droit vers Gérard Le Gall, assis au bureau, sur le côté, penché sur ses notes. Il relève un peu la tête : « Selon les chiffres qu'on a, tu es derrière Le Pen. » Et il donne les chiffres. Cette fois, le mot « dramatique » prend sens. Je comprends soudain le silence et l'immobilité totale de ceux qui sont assis (cette immobilité me frappe, plus encore que le silence). Je vois leurs visages consternés, leurs regards incrédules. Ils sont prostrés. Ils savaient déjà ce que nous venons d'apprendre.

D'un coup, je comprends le pourquoi de cette atmosphère

étrangement pesante. Je regarde Lionel, impassible. Après quelques minutes pendant lesquelles on redonne les chiffres sans arriver à y croire, il s'assoit et reste un moment sans parler. J'ai affreusement mal pour lui et, en même temps, je ne l'éprouve presque rien. Je le regarde et je sais que, au moins à cet instant, je ne peux rien pour lui, si ce n'est de rester calme, comme lui. Je décide plus ou moins de ne rien sentir. Peut-être pour ne pas exprimer la stupeur qui s'empare de moi. Je pense aux deux candidats placés en tête. Quelle misère ! » (...)

24 avril. (...) On comprend, sans doute, que les jeunes sortent de leur torpeur, parce qu'ils n'ont pas eu le temps de réfléchir, ou parce que, élevés par des soixante-huitards nostalgiques, ils n'imaginent pas que la politique puisse se faire ailleurs que dans la rue. (...) Très bien ! Ils sont motivés et se veulent responsables, au moins après coup. C'est mieux que rien, mais Montherlant n'avait pas tort de dire que la jeunesse est toujours un peu en retard. (...) Mais les autres ? J'ai honte pour ceux, y compris des politiques, qui, par démagogie, font des sacro-saintes *manifs* l'expression du civisme ou le nec plus ultra de la démocratie. Et quelle ironie de voir tous ces journalistes, hier indifférents et désabusés, qui alimentaient la presse chaque jour de leurs commentaires narquois, courir aujourd'hui derrière « les jeunes » et se féliciter de leur éveil ! Il y a toujours plus en retard que les jeunes, ce sont les journalistes. »

Une intellectuelle dans la bataille politique, ou le risque de l'intime

Dans son « Journal interrompu », Sylviane Agacinski se confie sans pathos, affichant librement son féminisme et son aversion pour les journalistes. Le sens politique de ce récit reste à éclaircir



BIBLIOGRAPHIE

Journal interrompu
24 janvier-25 mai 2002
de Sylviane Agacinski

Ed. du Seuil, septembre 2002, 157 pages, 14 €.

QUE SE PASSE-T-IL lorsqu'une intellectuelle franchit une frontière qu'elle croyait interdite, celle de l'intime ? D'abord, on la lit autrement, avec empathie. On se laisse emporter par ce *Journal interrompu*, 24 janvier-25 mai 2002, jusqu'au passage le plus émouvant, la soirée du 21 avril, qui a été, pour beaucoup de Français, plus qu'un banal soir de défaite, un moment de sidération. « Je comprends soudain le silence et l'immobilité totale de ceux qui sont assis (cette immobilité me frappe, plus encore que le silence). Je vois leurs visages consternés, leurs regards incrédules », écrit Sylviane Agacinski, évoquant, sans pathos, les sentiments des amis et partisans de Lionel Jospin.

Ensuite, on cherche à comprendre le sens de la publication de ce texte, et aussi, en dehors des anecdotes du quotidien, ce qu'il révèle de son auteur. Les propos de Sylviane Agacinski sont, dans ce *Journal*,

moins contrôlés que dans ses essais. Elle affiche plus clairement encore que dans *Politique des sexes* (Seuil) ses certitudes : « Le seul fondement de la dualité sexuelle est, jusqu'à preuve du contraire, la fécondité. Cela ne plaît pas à tout le monde. » Selon elle, cette position est incontestable autant que féministe. On peine pourtant à croire qu'une féministe pourrait rapporter sans rire ou sans colère ces affirmations de Françoise Giroud : « Elle pense qu'un homme, aujourd'hui, ne peut plus se présenter seul à l'élection présidentielle, sans femme à ses côtés (d'ailleurs, me dit-elle, derrière la réussite d'un homme, "il y a toujours une femme")... »

Françoise Giroud fait partie, avec Jean Daniel, des rares personnes échappant à la détestation des journalistes que professe Sylviane Agacinski. « Aujourd'hui, la plupart des journaux ne semblent écrits que pour nous dégoûter de l'humanité » ; « J'aime bien les photographes (...) Ils travaillent d'une façon qui me paraît généralement moins perverse que celle des journalistes... » Pourquoi relever ces phrases ? Non par souci de corporatisme. Au contraire, parce que « les journalistes » ne signifie rien, pas plus que « les philoso-

phes » ou « les hommes politiques ». En outre, Sylviane Agacinski, essayiste, remarquait, à la fin du *Passeur de temps* (Seuil) : « Les instruments de notre temps conduisent ainsi moins à des pertes, à des appauvrissements des anciennes formes de la vie politique - car comment le peuple, hier, était-il informé, quels étaient ses moyens de penser, de débattre, de décider ? - qu'à des recadrages de l'espace commun. » Elle plaidera probablement que son *Journal* a été écrit dans le « feu » d'une campagne électorale, dans laquelle elle était engagée au côté de son mari, Lionel Jospin.

SENTIMENT ÉTRANGE

D'où vient alors ce sentiment étrange que Sylviane Agacinski, tant à propos des médias que des jeunes notamment - « Montherlant n'avait pas tort de dire que la jeunesse est toujours un peu en retard » -, est beaucoup plus proche de Régis Debray, d'Alain Finkielkraut et des intellectuels favorables à Jean-Pierre Chevènement que de ceux qui ont soutenu Lionel Jospin ? Sur Jean-Pierre Chevènement lui-même, après s'être demandé pourquoi on ne l'attaquait pas

davantage (question restée sans réponse), elle estime que « son usage du mot "sauvageon", par exemple (...) était juste, même si des âmes sensibles voulaient s'en offusquer ». Elle omet pourtant de s'interroger sur l'identité de ces « âmes sensibles ». Ne feraient-elles pas partie de ce qu'on appelait « le peuple de gauche », qui, « par exemple », a milité pour l'abolition de la peine de mort et ne lira sûrement pas sans malaises ses commentaires sur la libération de Patrick Henry, reprenant les arguments sur les meurtriers d'enfants serinés par les partisans de la peine capitale ?

Le journal intime, estime Sylviane Agacinski, « aide son auteur à trouver ses mots pour lui-même, dans l'instant ». Il est aussi, au sens photographique qu'elle affectionne, un impitoyable révélateur. Sa défense se trouve dans son avant-propos : « Je n'ai prémédité ni le commencement ni la fin de cette chronique, et encore moins sa publication. » Certes, mais aujourd'hui elle est publiée, et son auteur ne peut plus échapper à l'interrogation sur la signification intellectuelle et politique de ce geste.

Josyane Savigneau

C'est vous qui n'y étiez pas »

On a fait de ces manifestations un modèle de civisme, comme pour se reconforter après le malaise créé par la démobilisation du premier tour. J'ai regretté, aussi, que la gauche ne soit capable de se mobiliser que contre ce danger qu'on connaissait depuis longtemps. Face à une droite qui s'est contentée de tirer les bénéfices sans même s'exprimer contre Le Pen, alors oui, cette gauche qui se grise tout à coup de sa bonne conscience m'a déçue. En même temps, on a fait apparaître le candidat Chirac comme le rempart de la République, en oubliant ce qu'avait été sa campagne - et comment elle avait fait le lit de Le Pen. L'atmosphère de la campagne était devenue de plus en plus morbide. Il y a eu des causes extérieures - du 11 septembre aux événements du Proche-Orient - mais aussi à cause

d'être intéressés, impliqués et même engagés dans la vie politique. J'ajoute que dans mon envie de publier ce livre, il y a aussi le désir d'esquisser un portrait moral et politique de Lionel Jospin, différents des images caricaturales que l'on a données de lui. Mon dessin insiste sur la droiture du personnage, son sens de la responsabilité, du respect des promesses, de la dignité. Tout cela relève d'un style, d'une forme d'élégance qui n'a rien à voir avec la mode.

Votre envie ne vient-elle pas, de ce que M. Jospin n'a pas su donner à voir le meilleur de lui-même, de ce qu'il n'a jamais vraiment « fendu l'armure » ?

Je ne crois pas. J'ai bien le sentiment que Lionel n'est pas un être théâtral, alors qu'une campagne, c'est beaucoup de théâtralité, avec ce que cela comporte de factice. J'ai cru que les gens avaient aujourd'hui envie d'une certaine rigueur. Mais quelque chose m'a échappé.

Les institutions de la V^e République ne suscitent-elles pas cette personnalisation que vous déplorez, et dont M. Jospin a choisi de s'accommoder ?

Il y a un décalage entre l'idée d'une nécessaire transformation des institutions, qui avait été exprimée longuement dans *L'invention du possible*, et le projet de ne le faire, finalement, qu'après l'élection présidentielle. Les institutions étaient l'un de ses centres d'intérêt et certainement l'un des moteurs de son envie d'être candidat.

A-t-il eu raison de se retirer de la vie politique, et de se taire ? Son silence ne contribue-t-il pas au traumatisme de la gauche ?

Dès lors qu'il assumait cet échec, il ne pouvait pas mener la campagne des législatives. On ne peut pas conduire son camp quand on vient d'être battu, et faire comme si le peuple ne s'était pas exprimé. Lionel Jospin est un homme conséquent. Il n'y a aucune indifférence de sa part. Les électeurs doivent comprendre que ce qu'ils font a des conséquences. Parfois, les gens l'interpellent dans la rue en lui disant : « Revenez, on a besoin de vous, pourquoi n'êtes-vous pas là ? » Il répond : « Mais le 21 avril, j'étais là. C'est vous qui n'y étiez pas. »

Propos recueillis par
Hervé Gattegno, Edwy Plenel
et Anne-Line Roccati

Groupe Saur

Créateurs d'harmonie



WWW.SAUR.COM

Préserver les équilibres
même si c'est difficile.

Le Groupe Saur, avec ses filiales Saur France, Saur International, Coved et Stereau, gère le cycle de l'eau, produit et distribue de l'énergie et traite les déchets avec la volonté constante d'améliorer la qualité de la vie, aujourd'hui et demain.



L'harmonie est source de progrès

M. Raffarin met le budget 2003 au service des promesses de M. Chirac

Dans le projet de loi de finances adopté, mercredi 25 septembre, en conseil des ministres, les crédits des ministères de l'intérieur, de la justice et de la défense sont en hausse. Le gouvernement ne réduira pas le déficit budgétaire en 2003. Il retient une hypothèse de croissance de 2,5 %

LE PREMIER budget de Jean-Pierre Raffarin doit être adopté en conseil des ministres, mercredi 25 septembre, avant que le premier ministre n'explique, jeudi soir, sur France 2, la politique qu'il entend suivre dans les mois à venir. Jacques Chirac et le chef de gouvernement cherchent avant tout à donner du sens à un projet de loi de finances pour 2003 élaboré dans l'urgence et soumis à de multiples contraintes économiques, budgétaires et européennes. « Ce n'est pas un budget subi, mais un budget choisi », affirme Jean-François Cirelli, directeur adjoint de cabinet de M. Raffarin, ancien

M. Hollande critique une prévision de croissance trop « optimiste »

Le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a qualifié, mardi 24 septembre, de « *haute-ment optimiste* » la prévision de croissance du PIB retenue par le gouvernement pour bâtir le budget 2003. Ce chiffre « cache en définitive une grande incertitude par rapport à l'avenir », a estimé M. Hollande à l'issue d'un entretien d'une heure à Matignon avec le premier ministre, qui l'a reçu avec les présidents des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, Jean-Marc Ayrault et Claude Estier.

« Il faut bien partir d'une hypothèse, c'était l'hypothèse de départ au moment où a été bâti le budget », a pour sa part relevé Patrick Devedjian, mercredi 25 septembre sur LCI. « Si la conjoncture est moins favorable, nous en tiendrons compte dans la loi de finances rectificative », a ajouté le ministre délégué aux libertés locales.

conseiller économique de M. Chirac à l'Élysée et auteur de la majeure partie du programme économique du président-candidat en campagne. « Nos priorités sont claires : la sécurité et l'emploi », martèle-t-il.

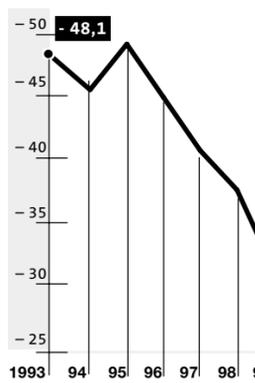
Dans une conjoncture très ralentie, le gouvernement s'est voulu « volontariste ». Il prévoit que la croissance, limitée à 1,2 % cette année, sera de 2,5 % en 2003, un chiffre qui semble encore relativement optimiste à nombre d'experts. Malgré les incertitudes liées à la situation économique aux États-Unis, à la perspective d'une guerre en Irak et à la morosité allemande, M. Chirac ne voulait pas présenter un budget en contradiction avec ses promesses électorales. Il a donc tenu à ce qu'il ne puisse être interprété comme un budget de rigueur.

Ainsi, avec une inflation de 1,5 %, les dépenses de l'État augmenteront de 2,7 % en valeur par rapport à la loi de finances initiale pour 2002. Elles atteindraient 273,5 milliards d'euros en 2003, à comparer aux 264,36 milliards d'euros inscrits dans le budget 2002 et aux 268,9 milliards de dépenses estimés dans le collectif budgétaire voté cet été.

Au nom de la restauration de l'autorité de l'État, les dépenses en matière de sécurité augmentent nettement. Les crédits affectés à la défense progressent de 6,4 % par rapport au budget 2002. Le ministère de la justice voit son budget en hausse de 7,4 %. Quant au budget de l'intérieur, il progresse de 2,2 %. Voilà pour les gagnants de 2003. Parmi les perdants, on trouve la culture et la communication (-5,2 %), la recherche et le développement (-0,8 %), ou encore le travail (-6,2 %).

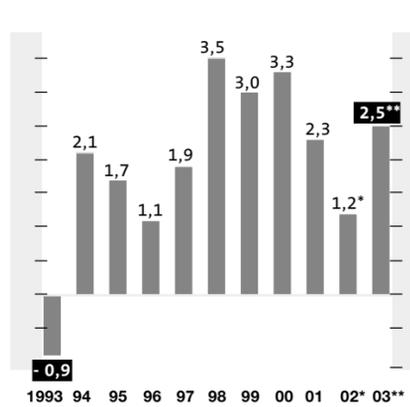
LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE NE SERA PAS RÉDUIT EN 2003

Solde budgétaire (en exécution) en milliards d'euros, échelle inversée



* Estimations ** Prévisions

Croissance, en pourcentage du PIB



Source : ministère de l'économie et des finances

En revanche, M. Raffarin est resté extrêmement modéré sur la réduction des effectifs de la fonction publique. Alors que 58 000 départs à la retraite sont prévus l'an prochain, le gouvernement prévoit de ne supprimer que 1 089 emplois civils. A Bercy, 1 361 départs ne seront ainsi pas remplacés. Par ailleurs, les secteurs de la jeunesse et de l'enseignement scolaire perdront 3 412 emplois, pour l'essentiel des surveillants. Et le ministère de l'équipement verra ses effectifs diminuer de 747 postes. A l'inverse, des emplois seront créés dans les ministères prioritaires : 1 864 à l'intérieur, 1 924 à la justice et 1 534 à la défense.

En matière de fiscalité également, le gouvernement a tenu à ne pas revenir sur les engagements de campagne du président

de la République. Le pari n'était pas simple. Avec la croissance ralentie en 2002 comme en 2003, les recettes fiscales ne seront pas très dynamiques l'an prochain. Par ailleurs, il fallait régler le problème du smic multiple né de la mise en place des 35 heures. Le Conseil d'État avait en effet exigé, lors de la promulgation de la loi Aubry 2, que cela soit fait avant 2005. Lionel Jospin ne s'y était pas attaqué. Compte tenu des délais, M. Raffarin devait le faire au plus vite. Par ailleurs, le gouvernement n'envisageait pas de faire autrement qu'en harmonisant les smic par le haut. Pour M. Chirac, il n'était pas envisageable de baisser le smic de certains salariés. Il fallait également qu'elle ne soit pas coûteuse pour les entreprises, dans une période où l'emploi donne des signes de faiblesse et où le

chômage remonte. D'ici à 2005, il en coûtera à la Sécurité sociale quelque 6 milliards d'euros que l'État lui remboursera en grande partie. Pour 2003, la facture budgétaire est de près d'un milliard d'euros.

ON A SAUPOUDRÉ

Autre objectif que s'est donné le gouvernement Raffarin : ne pas déstabiliser les entreprises, sur lesquelles repose le rebond de la croissance en 2003, en changeant encore une fois les règles fiscales. Du coup, le gouvernement a choisi de poursuivre la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle, engagée par son prédécesseur en 1999, et qui devait s'achever en 2003. Ce qui lui coûte 1,9 milliard d'euros. Dès lors, pour le reste, il ne pouvait rester grand-chose. Alors, on a saupou-

Ménages : 1,1 milliard d'euros consacré à la baisse de l'impôt sur le revenu et à l'aide aux familles

La réduction fiscale pour un emploi à domicile pourra atteindre 5 000 euros

LE PROJET de loi de finances pour 2003 consacre 1,1 milliard d'euros à la réduction de la fiscalité des ménages. La baisse de l'impôt sur le revenu (IR) se poursuit, même si elle est symbolique : en termes de montant, puisqu'elle ne sera que de 1 % en 2003 ; en termes politiques, dans la mesure où le taux supérieur de l'IR passe sous la barre des 50 %. Mais pour les contribuables employant un salarié à domicile, le relèvement du plafond de réduction d'impôt renforcera encore cet allègement.

► **Impôt sur le revenu.** Le projet de budget 2003 intègre d'abord la baisse forfaitaire de 5 % de l'impôt sur le revenu décidée pour 2002 par Jean-Pierre Raffarin, dès sa nomination à Matignon. Pris par le temps, le nouveau gouvernement s'était contenté d'accorder aux contribuables un rabais de 5 % sur le montant de leur impôt dû. Le barème doit désormais être corrigé en conséquence, ce qui se traduit par une réduction de 5 % de l'ensemble des taux. S'ajoute à cette mesure, qui a coûté à l'État 2,55 milliards d'euros en 2002, une baisse de 1 % en 2003, pour un coût de 557 millions d'euros. Homogène également, celle-ci fait passer le taux supérieur de l'impôt sur le revenu à 49,58 %. Elle permet surtout à M. Raffarin de ne pas donner le sentiment qu'il enterre la promesse de Jacques Chirac de baisser de 30 % l'impôt sur le revenu entre 2002 et 2007.

Le gouvernement a choisi de ne pas baisser en conséquence le plafond du quotient familial et la décote, ce qui se traduira par un gain, pour les contribuables, de 214 millions d'euros. « Environ 1 million de foyers bénéficieraient de la mesure concernant le quotient familial et cinq millions de celle concernant la décote », précise Bercy. Par ailleurs, le gouvernement propose d'actualiser les tranches du barème de l'impôt sur le revenu en fonction de l'indice des prix hors tabac, soit 1,7 % en 2002. Coût de l'opération pour le budget : 1,074 milliard d'euros. Au total, donc, les mesures concernant

ÉVOLUTION DU BARÈME DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Par tranche	Taux en %			
	Impôt 2000 (revenus 1999)	Impôt 2001 (revenus 2000)	Impôt 2002* (revenus 2001)	Impôt 2003 (revenus 2002)
Jusqu'à 4 191 euros	0	0	0	0
4 191 à 8 242 euros	9,5	8,25	7,5	7,05
8 242 à 14 506 euros	23	21,75	21	19,74
14 506 à 23 489 euros	33	31,75	31	29,14
23 489 à 38 218 euros	43	41,75	41	38,54
38 218 à 47 131 euros	48	47,25	46,75	43,94
Plus de 47 131 euros	54	53,25	52,75	49,58

* N'intègre pas la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu décidée par J. Chirac juste après sa réélection. Celle-ci est en revanche intégrée dans le barème 2003.

Source : ministère de l'économie et des finances

l'impôt sur le revenu au titre de 2003 représenteront 771 millions d'euros (hors indexation du barème) et 1,945 milliard d'euros compte tenu de cette indexation.

► **Prime pour l'emploi.** Le gouvernement a décidé d'y consacrer 280 millions d'euros en 2003, afin de la rendre plus favorable aux salariés à temps partiel. Créée par Lionel Jospin en 2001, la prime pour l'emploi est un crédit d'impôt destiné aux salariés gagnant moins de 1,4 fois le smic. Elle devait inciter les inactifs à reprendre un emploi en rendant le travail financièrement plus attractif. Mais elle a été conçue pour profiter essentiellement aux salariés à plein temps. Dans son programme électoral, M. Jospin s'était engagé à la réformer justement pour rectifier le tir et, de plus, à l'augmenter significativement (de plus de 1 milliard d'euros en 2003).

M. Raffarin a décidé de ne pas augmenter la PPE. En revanche, il entend la renforcer pour ceux qui travaillent à temps partiel, en leur accordant une majoration. Selon Bercy, environ 2,7 millions de foyers, sur un total de 8,5 millions

de foyers qui touchent aujourd'hui une prime pour l'emploi, bénéficieraient de cette mesure. Un salarié à mi-temps, avec un salaire annuel déclaré de 5 606 euros, verrait ainsi sa prime augmenter de 50 % et passer de 215 euros à 322 euros.

► **Emploi d'un salarié à domicile.** Le gouvernement remonte de 3 450 à 5 000 euros le montant du plafond de la réduction d'impôt sur le revenu accordée aux contribuables qui emploient un salarié à domicile. Le coût de la mesure pour l'État s'élèvera à 74 millions d'euros. Cet avantage, qui jouera à plein pour les contribuables payant donc plus de 5 000 euros d'impôt sur le revenu, s'ajoutera à la révision du barème qui, par construction, bénéficie le plus aux foyers les plus aisés.

► **Donations des grands-parents à leurs petits-enfants.** Elles ne seront pas imposables dans la limite de 30 000 euros tous les dix ans, contre 15 000 euros aujourd'hui. Ce qui représentera pour l'État un manque à gagner de 14 millions d'euros.

V. Ma.

Entreprises : 2,8 milliards d'euros d'allègements

Le gouvernement reprend en partie l'action de ses prédécesseurs

LE BUDGET 2003 consacre, en net, 2,805 milliards d'euros à la baisse des impôts des entreprises, y compris une réduction des charges patronales de 1,05 milliard d'euros. Les sommes en jeu sont importantes comparées aux faibles marges de manœuvre dont dispose l'État. Mais, pour le gouvernement, il s'agissait à la fois de ne pas inquiéter les entreprises en revenant sur des engagements de ses prédécesseurs et de régler, conformément à la demande du Conseil d'État, le problème des smic multiples, né de la mise en place des 35 heures. La mesure la plus lourde budgétairement est la poursuite de la baisse de la taxe professionnelle, décidée par Lionel Jospin en 1999 et largement anticipée par les entreprises. Qui plus est, l'allègement des charges patronales ne fait que compenser la hausse du smic née de l'harmonisation des smic et ne représente donc pas un gain net pour les entreprises. Cela étant, l'harmonisation du smic devait être faite et, à moins de ne pas aligner sur le haut les six salaires minimums existant aujourd'hui, elle aurait été coûteuse pour les entreprises.

► **Les charges patronales.** Elles baisseront de 1,05 milliard

Une fiscalité locale plus autonome

En attendant les nouvelles lois de décentralisation, le gouvernement a décidé d'assouplir les règles de fixation des taux des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe professionnelle, foncier bâti, foncier non bâti). Ainsi, les collectivités ne seront plus contraintes de faire varier les taux des quatre taxes dans les mêmes proportions. Elles pourront désormais les modifier de manière différenciée. La loi de finances encadre néanmoins cette possibilité : le taux de taxe professionnelle ne pourra pas augmenter plus que celui de la taxe d'habitation ou que le taux moyen pondéré des trois autres taxes. En outre, le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ne pourra croître davantage ou diminuer moins que celui de la taxe d'habitation.

d'euros en 2003. Là-dessus, 250 millions d'euros financeront les baisses de charges pour les entreprises qui embauchent des jeunes peu qualifiés dans le cadre des contrats-jeunes mis en place par François Fillon. Le reste compensera - en grande partie mais pas intégralement - la hausse du coût du travail qui découlera pour les entreprises de l'harmonisation du smic.

► **La taxe professionnelle.** Le gouvernement a décidé de poursuivre et d'achever en 2003 la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle engagée en 1999 par Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie. Il lui en coûtera 1,83 milliard d'euros, qui profitera aux entreprises dont la masse salariale dépasse 500 millions d'euros. M. Raffarin, en revanche, a choisi de ne pas poursuivre la suppression de la surtaxe Juppé sur l'impôt sur les sociétés engagée par Laurent Fabius, alors hôte de Bercy, en 2001 et qui devait s'achever en 2003.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'alléger la taxe professionnelle des entreprises qui n'ont pas pu profiter de la suppression de la part salariale. Il s'agit de l'occurrence des titulaires de bénéfices non commerciaux qui emploient moins de cinq salariés ainsi que des agents d'affaires et intermédiaires de commerce dont la taxe professionnelle n'est pas assise sur les salaires mais sur la valeur locative de leurs locaux ainsi que sur leur chiffre d'affaires. Les 500 000 entreprises concernées auront donc droit, à compter de 2003, à une baisse d'impôt : la fraction imposable des recettes des entreprises concernées passera de 10 % aujourd'hui à 9 % en 2003, 8 % en 2004, 7 % en 2005 et 6 % en 2006. En 2003, cela coûterait à l'État 88 millions d'euros.

Par ailleurs, le gouvernement souhaite que les équipements et les installations des entreprises affectés directement à la recherche scientifique et technique soient exclus de la base de la taxe professionnelle. Cette mesure ne coûterait de l'argent à l'État qu'à

compter de 2005, date à laquelle Bercy estime qu'elle représenterait un manque à gagner de 15 millions d'euros pour le budget.

► **La contribution des institutions financières.** Le gouvernement souhaite supprimer cette taxe dont le taux est de 1 % et qui porte principalement sur les charges de personnel. Cela se ferait en trois ans et le taux passerait à 0,8 % en 2003 et à 0,4 % en 2004. Le dispositif de crédit d'impôt qui y est attaché serait logiquement supprimé, ce qui permettrait que le coût de la mesure soit nul en 2003. En 2004, en revanche, il serait de 165 millions d'euros et en 2005 de 176 millions d'euros.

► **L'avoir fiscal.** Le budget 2003 prévoit la baisse du taux de l'impôt fiscal de 15 % à 10 % pour les entreprises qui ne bénéficient pas du régime mère-fille, ce qui fera rentrer dans les caisses de l'État en 2003 quelque 275 millions d'euros.

► **Le droit de licence sur les débits de boissons.** Il est supprimé pour les 284 000 débiteurs de boissons qui y sont assujettis, pour un coût budgétaire de 23 millions d'euros.

Virginie Malingre

V. Ma

Conservatoire National des Arts et Métiers

LANCEMENT EN OCT 2002

MARKETING ET ORGANISATION DES ACHATS

Cours - Applications opérationnelles (90 heures le week-end sur 6 mois : vendredis soir et samedis)

Coût : 154 €

Brochure sur demande écrite au :
CNAM - Marketing Achats
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
☎ 01 40 27 29 78 - mail : nehme@cnam.fr

Présentation du Cycle
Samedi 28 Septembre 2002
10 h 30 - Amphi 2

Le gouvernement réduit drastiquement le nombre d'emplois-jeunes et de CES

Les crédits de l'emploi baissent de 6,2 % en 2003

LES CRÉDITS de l'emploi en 2003 s'élèveront à 15,7 milliards d'euros, en baisse de 6,2 % par rapport à 2002. Ce chiffre apparaît en contradiction avec les récentes déclarations de Jean-Pierre Raffarin. En déplacement le 20 septembre à Poitiers, il avait indiqué que « la clé de tous les arbitrages a été l'emploi ». « J'ai fait en sorte, face à une conjoncture incertaine (...), de faire de la bataille pour l'emploi la priorité nationale », avait souligné le premier ministre.

Pour faire passer cette baisse de crédits, le gouvernement met en avant l'élargissement de la prime pour l'emploi aux salariés à temps partiel (130 millions d'euros), la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle (1,9 milliard) et les allègements de charges accordés aux entreprises qui ne figurent pas dans le budget de M. Fillon.

Il n'empêche. Alors que le chômage repart à la hausse, les dispositifs de « contrats aidés » subissent des coupes claires. En 2003, il n'y aura plus « aucun recrutement » d'emplois-jeunes (213 300 en 2002, 161 400 l'an prochain), dont les crédits passent de 3,2 milliards d'euros à 2,7 milliards. Le nombre de contrats emploi-solidarité (CES) diminue, de 260 000 à 160 000. La participation financière de l'Etat pour ces contrats sera par ailleurs réduite de 95 % à 85 %, voire 65 % dans certains cas. Conséquence : la ligne budgétaire réservée aux CES chute, à 280 millions d'euros contre plus de 1 milliard en 2002. Les contrats emploi consolidé (CEC) passent de 40 000 à 30 000 (959 millions d'euros contre 999 millions).

A l'inverse, les contrats d'apprentissage (de 225 000 à 240 000) et les contrats de qualification (de 136 000 à 149 000) progressent.

« Conformément à la loi démocratie de proximité » du 27 février 2002, les aides à l'embauche et à la formation des apprentis seront transférées aux régions (46 millions en 2003, 750 millions à terme).

A cela s'ajoutent les nouveaux « contrats-jeunes » de M. Fillon (90 000 en 2003 pour 200 millions d'euros) nés en juillet 2002 et exonérés de charges sociales patronales pendant deux ans. Priorité est donnée aux dispositifs « qui relèvent du secteur marchand », dont la proportion passe à 66 % (674 000 contrats contre 585 000 en 2002) au détriment de ceux du secteur « non marchand » (hôpitaux, collectivités), qui ne représentent plus que 34 % (351 000 contrats) au lieu de 47 % (513 300). Pour le gouvernement, l'accent doit être mis sur la « restauration de la compétitivité des entreprises » et l'allègement du coût du travail.

« POPULATIONS FRAGILES »

En matière de formation professionnelle, un coup de pouce est donné à la validation des acquis de l'expérience, mise en place dans la loi de modernisation sociale du gouvernement Jospin, dont les crédits passent de 3,6 millions d'euros à 18,3 millions. La participation des entreprises aux préretraites ASFNE sera augmentée de 50 % en moyenne et triplée pour les préretraites progressives. Le ministère prévoit par ailleurs 75 suppressions de postes (0,7 %) dans ses services.

Les associations de réinsertion ont lancé un appel aux élus pour défendre les CES et CEC, « centrés sur les populations les plus fragiles » et qui constituent « une première étape essentielle d'un parcours vers l'emploi et l'entreprise ».

Isabelle Mandraud

Des élus de l'UMP cherchent à convaincre M. Raffarin d'alléger l'impôt sur la fortune dès 2003

Députés et sénateurs de la majorité avancent plusieurs pistes pour réformer l'ISF lors de l'examen du projet de loi de finances. Aucune mesure en ce sens n'est prévue dans le budget 2003

LES PARLEMENTAIRES de droite veulent réformer et alléger l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Le projet de loi de finances pour 2003, qu'ils examineront à partir du 15 octobre à l'Assemblée nationale, ne prévoit pourtant rien dans ce sens, pas même la revalorisation des tranches qui permet normalement de tenir compte de l'inflation. Jean-Pierre Raffarin a préféré, compte tenu des faibles marges de manœuvre budgétaires, ne pas mettre sur la table le sujet de l'ISF, hautement symbolique. Mais les élus de la majorité devraient, lors du débat parlementaire, l'inciter à faire un geste pour les grandes fortunes et à s'exprimer publiquement sur l'avenir de cet impôt.

Mardi 17 septembre, Pierre Méhaignerie et Gilles Carrez, res-

pectivement président de la commission des finances et rapporteur général du budget à l'Assemblée, ainsi que Jean Arthuis et Philippe Marini, leurs homologues au Sénat, ont fait connaître leurs intentions à Alain Lambert, ministre délégué au budget, au cours d'un déjeuner de travail à Bercy. Ils n'auront sans doute pas eu de mal à le convaincre, M. Lambert ne s'étant jamais caché de partager leur point de vue. Il n'est pas pour autant dit qu'il convaincra M. Raffarin de les suivre dès 2003.

AUGMENTER LE SEUIL

Les parlementaires de l'UMP vont d'abord demander à ce que le barème de l'ISF soit revalorisé en 2003, comme le sont tous les autres barèmes, ce qui exonérerait

certaines contribuables. La commission des finances de l'Assemblée déposera un amendement en ce sens. Elle pourrait proposer un rattrapage plus important puisque, depuis 1997, les seuils d'imposition n'ont pas été modifiés, ce qui reviendrait à les augmenter de 5 % environ.

Députés et sénateurs de droite veulent aussi revenir au système de plafonnement de l'ISF qui prévalait avant 1995. Alain Juppé avait limité le plafonnement de l'ISF en décidant que les contribuables seraient tenus de payer 50 % de l'impôt théoriquement dû à partir d'un certain seuil de fortune déclaré. Cette mesure, qui concerne 1 500 personnes, est vivement contestée à droite – où l'on dénonce la fuite des capitaux qu'elle

occasionnerait –, mais aussi à gauche par certains élus, comme les socialistes Laurent Fabius ou Didier Migaud, ex-rapporteur général du budget à l'Assemblée.

Certains parlementaires de droite souhaitent aussi aborder la question du lien entre les cotisations d'ISF et les droits de succession qui seront payés un jour sur ce patrimoine : l'idée serait de déduire des droits de succession une partie des sommes payées au titre de l'ISF.

Au Sénat, M. Marini souhaite aussi que soit traitée la question des biens professionnels et de leur intégration dans l'assiette de l'ISF. Aujourd'hui, les propriétaires de sociétés sont exonérés d'ISF sur leur outil de travail à la condition qu'ils possèdent au moins 25 % du capital de l'entreprise. « Il faudrait que les détenteurs de moins de 25 % d'une entreprise puissent contracter un pacte d'actionnaires et être ainsi exonérés d'ISF à la condition que leur participation totale dépasse les 25 %, qu'ils s'engagent à garder leurs actions pendant cinq ans et qu'ils soient dans des dispositions amicales par rapport aux dirigeants de l'entreprise », explique M. Marini. Il s'apprête aussi à déposer une proposition de loi pour déduire de l'ISF certaines « dépenses d'intérêt général », comme l'investissement dans des « fondations agréées d'intérêt général ».

M. Arthuis souhaite, de son côté, aborder le sujet de la « familiarisation » de l'ISF : un foyer fiscal ne paye l'ISF que s'il déclare plus de 720 000 euros de patrimoine, quelle que soit la taille du foyer. « Les gens fortunés auraient intérêt à se séparer », argumente le sénateur centriste de la Mayenne.

V. Ma.

V. Ma.

Les autres propositions de la majorité parlementaire

DÉPUTÉS ET SÉNATEURS UMP souhaitent profiter du débat parlementaire pour défendre des mesures fiscales absentes du projet de loi de finances 2003.

► **Vignette.** Ils demanderont, par voie d'amendement, la suppression de la vignette automobile pour les artisans. Il s'agirait ainsi pour eux d'achever la réforme engagée par la gauche, qui avait supprimé la vignette pour les particuliers en 2001.

► **Redevance télévisuelle.** Sa suppression sera à l'ordre du jour, même si les parlementaires sont conscients que cette réforme coûte cher (plus de 2 milliards d'euros) et que l'Etat ne peut se priver d'une telle ressource. Alain Lambert, ministre délégué au budget, est favorable à cette mesure qui donnerait, par ailleurs, un signe de la volonté de réforme de l'Etat : les 1 400 agents des finances affectés à son recouvrement seraient ainsi reclassés. En attendant que l'Etat dispose de plus de moyens financiers, « on pourrait s'interroger sur la manière de recouvrer cet impôt pour un moindre coût », estime le centriste Jean Arthuis, président de la commission des finances du Sénat.

► **Effectifs des fonctionnaires.** Certains parlementaires, comme Philippe Marini, rapporteur général du

budget au Sénat, estiment que les suppressions de postes prévues par le budget 2003 restent « modiques » et que d'importantes économies pourraient être réalisées sur ce poste. Plus généralement, la réforme de l'Etat sera au cœur des débats.

► **Logement.** Les députés de l'UMP seront particulièrement attentifs au traitement que l'Etat réserve à ce secteur. Ils essaieront d'obtenir du gouvernement, pour 2003 ou pour 2004, des engagements afin de faciliter l'accession sociale à la propriété, avec notamment l'amélioration des conditions d'accès au prêt à taux zéro. Ils souhaitent également que des mesures soient prises pour libérer des terrains fonciers.

► **Charges sociales.** M. Arthuis profitera des débats pour demander des allègements de charges salariales supplémentaires qui ne seraient pas réservés aux seuls bas salaires, comme c'est le cas aujourd'hui. « Nous n'avons pas de marges de manœuvre budgétaires, mais il faut avoir ce débat, car en limitant les allègements aux bas salaires, on crée des trappes à bas salaires », explique-t-il.



A la conquête du plus vieux trophée du monde : en tant que partenaire principal du Défi Alinghi, nous souhaitons bonne chance à l'équipage pour l'édition 2003 de la Coupe de l'America.

L'Union fait la Force.

Savoir-faire et professionnalisme. Vous voulez mener à bien tous vos projets. C'est pourquoi UBS met à votre service ses équipes d'experts financiers à travers le monde. Votre conseiller dresse un bilan détaillé de vos besoins et de vos exigences, et s'appuie sur un réseau mondial de spécialistes pour vous offrir des solutions financières sur mesure. Que vous ayez choisi de confier vos actifs à UBS Private Banking, un des premiers acteurs au monde de la gestion privée, à UBS Warburg, l'une des plus importantes banques d'investissement et de gestion de titres, à UBS PaineWebber, l'un des principaux experts américains de gestion de patrimoine, ou à UBS Global Asset Management, un leader de la gestion d'actifs, vous bénéficiez de l'engagement de nos experts à faire fructifier votre patrimoine. Venez nous rendre visite sur www.ubs.com.



UBS

Financial Services Group



Partenaires sociaux et médecins accueillent plutôt favorablement le plan Mattei pour la Sécurité sociale

Les syndicats approuvent les mesures d'économies sur les médicaments. A gauche, le PS dénonce « une politique de déremboursement brutale et inefficace »

LES MESURES contenues dans le futur projet de loi 2003 de financement de la Sécurité sociale présentées, mardi 24 septembre, par le ministre de la santé, Jean-François Mattei (*Le Monde* du 25 septembre), ont suscité plus de réserves que de critiques de la part des partenaires sociaux. Dans l'ensemble, le plan d'économies sur les médicaments et le chantier consacré à une redéfinition des rôles de chacun (Etat, gestionnaires, professionnels de santé) ont été plutôt bien accueillis. En revanche, la création d'un groupe de travail pour déterminer ce qui doit être pris en charge par les régimes de base et ce qui relève des complémentaires, mutuelles et assureurs, inquiète. Jean-Marie Spaeth, président CFDT de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), a témoigné de sa « satisfaction » sur le projet de « nouvelle gouvernance » de la « Sécu » évoqué par M. Mattei et approuvé le plan d'économies appliqué aux médicaments, « une question enfin traitée en profondeur dans notre pays ».

Au nom de Force ouvrière, Jean-Claude Mallet a jugé la dérive des dépenses maladie « tout à fait logique » dans la mesure où « il n'y a aucun plan de véritable maîtrise médicalisée ». Sur le médicament, « nous n'avons pas été consultés tant au titre des confédérations que des caisses d'assurance-maladie », a-t-il cependant déploré. « Le projet de M. Mattei va dans le bon sens », assure Solange Morgenstern, responsable de la protection sociale à la CGC, en se déclarant toutefois « un peu déçue car on ne voit pas très bien quelles ressources permettront de résorber le déficit ». La CGC, ajoute-t-elle, « sera très vigilante » sur le groupe de travail « régime de base-complémentaires » « qui peut porter



Le ministre de la santé, Jean-François Mattei, a notamment annoncé, mardi 24 septembre, le déremboursement des médicaments à faible efficacité thérapeutique. En outre, certains produits ne seront plus remboursés qu'à hauteur du prix de leur générique.

en germe une privatisation du système de santé ». Ce chantier, le président de la Mutualité française, Jean-Pierre Davant, dit vouloir l'aborder « sans tabous ni complexes », à la condition que « le système de santé ne verse pas dans le mercantilisme ». « Notre préoccupation, ce sont les dépenses de santé et non les dépenses remboursées », précise M. Davant, qui approuve par ailleurs les économies sur le médicament. De son côté, le Medef, tout en soulignant « la faillite de la gestion de l'assurance-maladie », n'écarte plus a priori la possibilité de revenir siéger dans les conseils d'administration des caisses de la « Sécu » que l'organisation patronale avait choisi de quitter, « dès lors que seront clairement définies les responsabilités des différents partenaires ».

Les syndicats de médecins affichent leur satisfaction de l'abandon de la « maîtrise comptable » des dépenses de santé. Toutefois,

Michel Chassang, président de la Confédération syndicale des médecins français (CSMF), estime que l'évolution programmée des dépenses de santé, même en hausse, s'évalue toujours « sur des bases piométriques ». « Je me félicite que l'on commence à raisonner sur le panier de soins et que l'on ne parte plus du postulat que l'on peut tout rembourser à tout le monde », souligne M. Chassang.

LA COLÈRE DES LABORATOIRES

Seul le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) a fait entendre son mécontentement, en particulier sur l'alignement du remboursement entre les médicaments de marque et leurs génériques. « C'est une mesure antiéconomique », affirme son président, Bernard Lemoine, qui va entraîner une réduction des chiffres d'affaires considérables alors que le soutien à l'innovation est encore très en retard par

rapport à d'autres pays comme les Etats-Unis, l'Angleterre ou l'Allemagne. »

A gauche, les réactions ont été plus vives. Le PS dénonce, dans un communiqué, « l'absence de contrepartie imposée à la revalorisation des honoraires médicaux », qui « produit ses effets » sur l'aggravation des déficits. « Le gouvernement choisit une politique de déremboursement brutale, néfaste pour l'emploi, dangereuse (...) et inefficace. Ce sont bien les assurés sociaux qui paieront la note. » L'ancien ministre de la santé Claude Evin (PS) met en avant ses « craintes » sur « l'intention du gouvernement de remettre en cause la répartition de la prise en charge des dépenses de santé entre les régimes de base et les régimes complémentaires ». Pour le PCF, la décision de « ne plus rembourser de nombreux médicaments est inacceptable ».

Isabelle Mandraud

Louis Poirson a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité



COUR D'ASSISES DE L'EURO
2^e et dernier jour d'audience

ÉVREUX

de notre envoyé spécial

Louis Poirson, poursuivi pour l'enlèvement, la séquestration et le meurtre de deux femmes en août 1995, a été condamné, mardi 24 septembre, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de l'Eure. Ses juges, qui ont également décidé à son encontre d'une peine de dix ans de privation de ses droits civiques, civils et de famille, ont été moins sévères que l'avocate générale, Aude Le Guilcher, qui, dans son réquisitoire, avait demandé que la peine de prison soit assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans, le maximum légal. La représentante du ministère public avait justifié ses réquisitions par le caractère « odieux » des crimes reprochés à l'accusé.

Le 30 août 1995, Louis Poirson s'en était pris à Jeannine Villain, 67 ans, et à sa fille Monique, 44 ans, au cimetière animalier de Douains (Eure) où il était venu avec l'intention de casser des tombes après avoir été excédé par les aboiements d'un chien. Surpris par les deux femmes

alors qu'il venait de briser la baie vitrée d'une petite cabane en bois, il avait été pris de panique, selon ses dires, quand Monique Villain l'avait menacé de prévenir les gendarmes. Après un long périple dans la campagne environnante, il avait fini par tuer ses deux victimes, avant de mettre le feu à leurs cadavres (*Le Monde* du 25 septembre). « Tout a basculé simplement parce que Louis Poirson s'est énervé », a rappelé M^{me} Le Guilcher, avant de relater le long « calvaire » des victimes. « Ce qui lui est finalement reproché c'est de n'avoir pas su se contrôler », a-t-elle insisté.

« DES RAGOTS ET DES MÉDISANCES »

L'avocate générale a consacré une petite partie de son intervention à évoquer le sort de Michel Villain, fils et frère des victimes, partie civile au procès mais qui, au cours de l'instruction, avait été mis en cause dans les crimes. Au terme d'une enquête, presque exclusivement fondée sur les déclarations de son propre fils et de la compagne de celui-ci, Michel Villain avait passé près de trente-trois mois en détention provisoire, malgré ses protestations d'innocence. Si M^{me} Le Guilcher a tenu à revenir sur cet épisode de la procédure, ce n'était pas pour présenter des excuses au nom de l'institution judiciaire qu'elle représente mais pour indiquer qu'il n'y

avait pas eu alors d'« erreur judiciaire ». « A l'époque, a-t-elle affirmé avec un aplomb surprenant, il existait indéniablement des éléments à charge contre Michel Villain », sans s'appesantir pour autant sur ces prétendus éléments. Un peu plus tôt, M^e Vincent Picard, conseil de Michel Villain, avait consacré l'essentiel de sa plaidoirie à dénoncer cette longue détention provisoire imposée à tort à son client. « Les seuls éléments à charge contre lui, c'était des ragots et des médisances », a-t-il dénoncé avant d'évoquer les relations pour le moins conflictuelles qu'il opposaient, et opposent toujours aujourd'hui, M. Villain à son fils.

Pour sa part, M^e Guylène Grimault, avocate de Louis Poirson, avait demandé aux jurés de ne pas condamner l'accusé à la peine maximale réclamée par l'avocate générale, « la peine capitale de l'an 2000 », a-t-elle indiqué. Même si Louis Poirson a déjà été condamné en 1985 à quinze ans de réclusion criminelle pour une série de vols et de vols à main armée, et à trois ans d'emprisonnement pour violence avec arme en 1997, l'avocate a soutenu qu'il était malgré tout « un homme avec ses faiblesses », qui pouvait être « attachant » et qui, comme l'ont indiqué les psychiatres, souffre de « troubles de la personnalité ».

Acacio Pereira

Roselyne Bachelot a visité un village sinistré du Gard

Quatre maires ont déposé, mardi, une plainte contre X... pour « mise en danger de la vie d'autrui »

NÎMES

de notre correspondant

Baskets aux pieds, pantalon de sport et parka de baroudeuse, Roselyne Bachelot a arpenté, mardi 24 septembre, les ruelles dévastées de Saint-Geniès-de-Malgoires (Gard). Le tour de ville est un peu étrange. Il semble éviter les endroits les plus fréquentés du village. Critiquée par une partie de la

presse et certains élus locaux pour ne pas s'être rendue plus tôt dans ce département dévasté par les inondations qui ont fait 23 morts les 8, 9 et 10 septembre, la ministre de l'écologie et du développement durable n'a sans doute pas envie de prendre le moindre risque médiatique.

« ON NE VA PAS LA MANGER ! »

Précédée d'un survol en hélicoptère des zones sinistrées, cette visite paraît totalement balisée. A l'écart du cortège, deux membres du ministère se félicitent à voix basse du comportement du maire du village, qui pilote Roselyne Bachelot : « On l'aurait briefé pendant une semaine, on n'aurait pas obtenu un meilleur résultat », lâche l'un d'eux. Dans ces conditions, la rencontre avec la population de Saint-Geniès se résume, pour la ministre, à deux passantes saluées dans la rue et à une discussion très brève avec un pâtissier. C'est grâce aux journalistes présents que les

autres habitants découvrent que Roselyne Bachelot est dans leurs murs. Car personne, dans le village, n'a été averti. Le secret a été gardé jusqu'au bout. « Mais elle peut venir, on ne va pas la manger ! », ironisent les clients d'un bar. « C'est dommage qu'elle ne passe pas, j'aurais eu beaucoup de choses à lui dire », ajoute un restaurateur. Sur son vélo, André observe la scène de loin : « De toute façon, cela ne va pas changer grand-chose. Les promesses rendent les enfants joyeux. »

Un nom revient souvent dans les conversations, celui d'Aramon, village où cinq personnes ont perdu la vie après la rupture d'une digue. « C'est là-bas qu'elle aurait dû aller. Nous, nous sommes sinistrés. A Aramon, il y a eu des morts », souligne une vieille dame. La difficulté, c'est que le maire d'Aramon, Jean Mahieu, et ceux des communes voisines de Théziers, Comps et Montfrin ont déposé mardi une plainte contre X... pour « mise en danger de

la vie d'autrui ». Ils mettent en cause la façon dont le système d'alerte des crues a fonctionné. La rencontre organisée dans l'après-midi en préfecture de Nîmes entre Roselyne Bachelot et une poignée d'élus locaux, représentants de communes beaucoup moins touchées, se fera sans eux. « J'ai senti le maire d'Aramon très traumatisé par les morts dans sa commune, précisera toutefois la ministre après une conversation téléphonique avec Jean Mahieu. Il a déposé plainte, mais cela me paraît être une mesure conservatoire vis-à-vis des plaintes dont il est lui-même l'objet. »

Avant de repartir, Roselyne Bachelot a repris les grandes lignes de son plan de lutte contre les inondations dévoilé la veille à Paris (*Le Monde* du 25 septembre) : « Un plan sur lequel je n'ai cessé de travailler pendant quinze jours », malgré « le procès particulièrement déplacé qui m'a été fait ».

Richard Benguigui

M. Raffarin invite les recteurs à décentraliser

LE PREMIER MINISTRE, Jean-Pierre Raffarin, a invité, mardi 24 septembre, les recteurs de l'éducation nationale et les inspecteurs d'académie réunis à la Sorbonne, à Paris, à « participer » au débat sur la décentralisation qu'il souhaite initier dans le domaine de l'éducation. Entouré du ministre de l'éducation nationale, Luc Ferry, du ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, et de Claudie Haiguer, ministre déléguée à la recherche, il a rappelé qu'« il souhaitait faire appel à l'expérimentation » sans toucher « aux missions régaliennes de l'Etat » (diplômes, recrutement des enseignants, programmes scolaires). Il a précisé les trois étapes nécessaires au lancement du processus : présentation du projet de loi constitutionnelle mi-octobre, grand débat national dans toutes les régions « pour écouter les désirs des uns et des autres » sous la forme d'assises des libertés locales et, enfin, projet de loi organique qui définira une série d'expérimentations. Celles-ci pourront donner lieu à une généralisation, ce qui nécessitera une autre loi, ou pourront être « réversibles ».

Un syndicat réclame une réflexion sur le recrutement des commissaires

« IL FAUT engager une réflexion sur le recrutement et le métier de commissaire de police que le ministère de l'intérieur a laissé déprimer depuis trop longtemps », a estimé le secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), André-Michel Ventre, après la publication, dans *Le Monde* du 25 septembre, d'une note du jury du concours 2002 critiquant le niveau insuffisant des candidats. M. Ventre a jugé « ambigu » le contenu de ce document qui, dit-il, « stigmatise un corps à travers ceux qui ont été recalés ». Il estime cependant que le constat dressé est celui de « la crise de l'enseignement dans notre pays » qui a des effets sur « l'ensemble des concours de la haute fonction publique ».

A la suite de la note du jury du concours, le ministère de l'intérieur a fait une proposition de réforme du contenu des épreuves au concours de commissaire. Elles a été rejetée par le SCHFPN, qui la juge « de nature à abaisser le niveau ».

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : les surveillants et aides éducateurs ont « massivement répondu » à l'appel à la grève** dans le second degré, mardi 24 septembre, a précisé le SNES-FSU. Selon le syndicat, 50 à 70 % des surveillants ont suivi le mouvement lancé pour protester contre les 5 600 suppressions de postes prévues au budget 2003. Pour le ministère de l'éducation nationale, le taux moyen de grévistes, comprenant les aides éducateurs, a atteint 33 %.

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Montpellier a condamné**, mardi 24 septembre, trois hommes, qui avaient tenté d'incendier une synagogue à Montpellier lors d'une virée nocturne en avril, à des peines allant de 2 à 4 ans de prison ferme. Le 3 avril, les deux hommes avaient jeté trois cocktails Molotov dans le local d'une association jouxtant la synagogue, croyant s'attaquer au lieu de culte.

■ **La cour d'appel de Poitiers a condamné**, mardi 24 septembre, les organisateurs du festival Les Arts à la campagne à Saint-Malô-du-Bois (Vendée) pour des nuisances sonores dénoncées par des riverains. La cour a confirmé le jugement rendu le 13 novembre 2001 par le tribunal de grande instance de La Roche-sur-Yon, qui avait rendu l'association Poupet-les Arts à la campagne responsable du « trouble excessif du voisinage » occasionné à un couple de riverains.

■ **INCENDIE : les propriétaires de la chambre de bonne de Neuilly (Hauts-de-Seine) où un incendie s'est déclenché** le 14 septembre, causant la mort de cinq sapeurs-pompiers, ont été entendus comme témoins, mardi 24 septembre, dans les locaux de la police judiciaire de Nanterre. Les enquêteurs souhaitent interroger sur la vétusté du logement et sur la situation administrative des locataires.

■ **HARKIS : Jean-Pierre Raffarin devait présider, mercredi 25 septembre, la cérémonie officielle de la Journée d'hommage national aux harkis** dans la cour d'honneur des Invalides, à Paris. La pérennisation d'un hommage national aux anciens supplétifs de l'armée française tués après la fin de la guerre d'Algérie était réclamée de longue date par la communauté harkie.

■ **SANTÉ : le vaccin contre la grippe est disponible depuis le mercredi 25 septembre** dans l'ensemble des pharmacies d'officine. Commercialisé au prix de 6,28 euros, ce vaccin est gratuit pour les personnes de plus de 65 ans et pour celles atteintes d'affections dites de longue durée.

■ **PARTI SOCIALISTE : le premier secrétaire du PS, François Hollande, qui a été reçu, mardi 24 septembre, par Jean-Pierre Raffarin, a exprimé sa « grave préoccupation »** concernant le chômage. Il a réaffirmé au premier ministre l'hostilité du PS concernant les modifications de mode de scrutin envisagées par le gouvernement pour les élections régionales et législatives.

■ **INFLATION : l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,2 %** au mois d'août, selon des résultats définitifs publiés par l'Insee. Le glissement annuel des prix s'accélère : il est de + 1,8 % au lieu de 1,6 % en juillet 2002.

■ **LOGEMENT : quatorze familles, qui squattaient des logements HLM dans la cité des 4 000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), ont été expulsées, mercredi 25 septembre.** Les familles devraient être logées à l'hôtel « pendant quelques nuitées », a indiqué l'office municipal HLM de la ville.

Deux cantonales partielles

CALVADOS

Isigny-sur-Mer (premier tour).

I., 7 760 ; V., 2 508 ; A., 67,68 % ; E., 2 413.

Ball. : Louis Lelong, div. d., m. de Castilly, 1 436 (59,51 %) ; René Val-lée, PS, adj. m. d'Isigny-sur-Mer, 650 (26,94 %).

Elim. : Francis Avenel, FN, 167 (6,92 %) ; Bernard Yver, PCF, 159 (6,59 %) ; Lionel Fabre, div., 1 (0,04 %).

[Louis Lelong (div. d.), n'ayant pas franchi la barre des 25 % des inscrits, ne peut à l'issue du premier tour reprendre le siège laissé vacant par Jean-Marc Lefranc (UMP-UDF), élu député en juin.

11 mars 2001 : I., 7 779 ; V., 5 642 ; A., 27,47 % ; E., 5 283 ; Jean-Marc Lefranc, UDF, c.r., 3 867 (73,20 %) ; Bernard Yver, PCF, 815 (15,43 %) ; Francis Avenel, FN, 601 (11,38 %).]

Vire (premier tour).

I., 13 637 ; V., 5 955 ; A., 56,33 % ; E., 5 679.

Ball. : Jean Fédi, div. d., adj. m. de Vire, 2 815 (49,57 %) ; Marc Andreu-Sabater, PRG, adj. m. de Saint-Germain-de-Tallevende, 1 865 (32,84 %).

Elim. : Jean Guillemette, PS, c.m. de Vire, 731 (12,87 %) ; Gérard Leverrier, div. g., 268 (4,72 %).

[Le second tour s'annonce serré dans ce canton détenu par la droite que Jean-Yves Cousin (UMP-RPR) a dû laisser après avoir été élu député en juin.

11 mars 2001 : I., 13 608 ; V., 9 993 ; A., 26,57 % ; E., 9 600 ; Jean-Yves Cousin, RPR, m., 4 956 (51,63 %) ; Olivier Stim, div. d., 2 662 (27,73 %) ; Marc Andreu-Sabater, PRG, 1 435 (14,95 %) ; Gilles Arnaud, FN, 268 (2,79 %) ; Didier Maurey, PCF, 189 (1,97 %) ; Philippe Chapon, MNR, 90 (0,94 %).]



DISPARITIONS

Peter Kowald

Une place éminente sur la scène free

LE CONTREBASSISTE et tubiste allemand Peter Kowald, né à Maserberg le 21 avril 1944, est mort samedi 21 septembre à New York des suites d'un malaise cardiaque.

Depuis son installation à Wuppertal en 1960, Peter Kowald occupait une place éminente sur la scène free, à laquelle sa tribu (Mani Neumeier, Sven Ake Johansson, Han Bennink, Peter Brötzmann) a, musicalement, politiquement et humainement contribué ; avec une roborative originalité, aussi drôle que tonique. En compagnie de Brötzmann, outre les festivals d'avant-garde (souvenir impérissable sous la pluie de Comblain-la-Tour en Belgique, le 6 août 1966), il participe à la tournée de Carla Bley (compositrice, pianiste) et Mike Mantler (trompette, arrangements) la même année. Aldo Romano (batterie, textes) fait partie du déménagement. Epoque très vivante : les choses changent et elles changent dans toutes les directions, l'usage des mots, celui des baguettes, des corps et des contrebasses.

De 1973 à 1978, Peter Kowald assure la direction musicale du Globe Unity Orchestra fondé par Alexander von Schlippenbach. Dans la même orbite, on trouve Américains, Européens, Blancs, Noirs, végétariens : ce ne sont pas ces misérables accidents de peau, de nation, de sexe et de mœurs qui dessinent une telle constellation, c'est l'idée. On en a à ce point perdu la notion aujourd'hui que personne ne s'avise qu'aucun des noms que l'on cite n'a participé depuis trente ans au moindre soignant « grand festival » de jazz, et c'est tant mieux : ni Han Bennink, Derek Bailey, Fred Van Hove, Evan

Parker, Irene Schweizer et Pierre Favre (avec qui Kowald joue en 1968), Manfred Schoof, Marion Brown ou Keith Tippett et Barry Guy, sans compter les bassistes, ses semblables, ses sœurs, avec qui il dialogue comme Barre Phillips ou Joëlle Léandre. L'universelle planète des musiques que l'on a cru intelligent de dire libertaires, allées sans doute aussi loin qu'impossible, est à la fois un moment, un art de vivre (communauté, mépris de l'argent et du tapage) et une esthétique assez peu complexée. Une réinvention de la vie et des instruments.

UNE ALLURE DE DOUX BÛCHERON

En 1985, titulaire d'une bourse pour s'installer à New York (jusqu'au dernier jour, il y habitait un studio à Harlem), Peter Kowald monte le Sound Unity Festival (Rashied Ali, Jimmy Lyons, Charles Gayle, Marilyn Crispell, Robin Kenyatta, Julius Hemphill, bis, tous absents des « grands festivals »). Avec son allure de doux bûcheron, il trimalle de par le vaste monde des unités mobiles qui ont nom Global Village, Principle Life, croise la route d'artistes asiatiques, mongols, invente avant l'heure la « world music » à l'envers : ensauvagée au lieu d'être écriée ; jubilaire mais sans l'infâme séduction. Pilier du label essentiel FMP, directeur artistique des Free Jazz Workshops de Berlin, agitateur maximo de Grenzüberschreitungen à Wuppertal, compagnon de cordes de vocalistes très autonomes (la sublime Jeanne Lee), Peter Kowald est jusqu'au bout un découvreur et un organisateur infatigable..

Francis Marmande

Sir Robert Wilson

Pionnier de l'astronomie ultraviolette par satellite

L'ASTROPHYSICIEN Sir Robert Wilson, considéré comme l'un des grands scientifiques britanniques de la seconde moitié du XX^e siècle, et ancien directeur du département de physique et d'astronomie de l'University College of London, est mort lundi 2 septembre à Chelmsford (Essex) des suites d'un cancer.

Né le 16 avril 1927 à South Shields (nord-est de l'Angleterre) dans une famille de mineurs, le physicien britannique effectua d'abord ses études au King's College de Durham, puis à l'université d'Edimbourg où il obtint son doctorat d'astrophysique. Il fut alors admis à l'Observatoire royal, où il étudia les processus physiques mis en œuvre dans les étoiles les plus chaudes et les plus massives. Puis, à l'âge de 32 ans, il accepta la proposition de Sir John Cockroft (Prix Nobel de physique en 1951) de diriger le tout nouveau groupe de spectroscopie des plasmas au centre de recherches de Harwell. Cet établissement travaillait alors sur le projet de fusion nucléaire Zeta. Utilisant l'analyse spectroscopique qu'il avait développée précédemment en astrophysique, Robert Wilson constata alors que la température utilisée dans Zeta était dix fois plus basse que prévu, et qu'il ne pouvait donc y avoir de fusion. Mais il réalisa aussi que de nombreux phénomènes inexpliqués, présents dans le spectre ultraviolet du Soleil, pouvaient

être interprétés en utilisant la même physique que celle mise en œuvre dans Zeta.

Robert Wilson lança alors l'idée d'un satellite astronomique spécialisé dans l'ultraviolet. Ce rayonnement, émis en abondance par des corps célestes très variés, constitue un outil d'observation astronomique remarquable. Le scientifique proposa son projet à l'ESRO, organisme précurseur de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui le refusa faute de crédits. Opiniâtre, l'astrophysicien britannique présenta alors son idée à la NASA, qui l'accepta. Le satellite, dénommé International Ultraviolet Explorer (IUE) et développé conjointement par la NASA, l'ESA et la Science Research Council britannique, fut lancé le 26 janvier 1978. Prévu initialement pour durer trois ans, l'IUE observa le ciel pendant dix-huit ans, apportant une imposante masse d'informations scientifiques.

Christiane Galus

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Roquebrune-Cap-Martin. Annonay.

Elisa,

Une année de vie débordante du bonheur de ton éblouissante présence.

Tes grands-parents,

Marie-Hélène et Marc CARLETTI, Jacqueline et Régis CHAPELLE

et, parmi les anges, ton arrière-grand-père.

Ennio.

Décès

– Quimperlé. Paris. Strasbourg. Bruxelles.

Luce BRICHE,

ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégée de lettres classiques, maître de conférences à l'université de Bretagne-Sud

nous a quittés le 6 septembre 2002.

De la part de Ses parents, Son frère, Et sa famille.

Jacques-Emmanuel CORD

et ses deux enfants, de quatre ans et un an,

Pauline,

Hugo,

sont morts accidentellement le 22 septembre 2002.

Brigitte Cord, sa femme, leur mère, Madeleine et Paul-Philippe Cord, ses parents, leurs grands-parents, Françoise et Louis Maunoury, ses beaux-parents, leurs grands-parents, M^{me} Louis Cord, M. et M^{me} Jacques Goux, ses grands-parents, leurs arrière-grands-parents, Matthieu Cord et Caroline Broué, Aurélien Cord et Sophie Barberousse, Christophe Maunoury, Clotilde et Bruno Pfaff, Blandine et Guy Recourt, ses frères, belles-sœurs et beaux-frères, leurs oncles et tantes, Et toute leur famille, sont dans une immense douleur.

La célébration aura lieu le 27 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Lorette, 18, rue de Châteaudun, Paris-9^e.

4 bis, rue de Châteaudun, 75009 Paris, 10, rue Jules-Janin, 76600 Le Havre.

– Sylvie Coulomb a la douleur d'annoncer le décès de sa mère,

Micheline COULOMB,

survenu le 22 septembre 2002, dans sa maison de la Sainte-Baume.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

– Le docteur et M^{me} Léon Duchier, M^{me} Brigitte de Boissy, née Duchier, M^{lle} Céline de Boissy, ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante,

M^{lle} Janine DUCHIER, professeur honoraire au lycée Ambroise-Brugière, officier des Palmes académiques.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 septembre 2002, à 10 heures, en la basilique Notre-Dame-du-Port, à Clermont-Ferrand, suivies de l'inhumation au cimetière des Carmes.

De la part également de M^{mes} Nicole Duchier, Michèle Labergère, M. et M^{me} François Langlais, Leurs enfants et petits-enfants, ses cousines et cousins.

28, rue Breschet, 63000 Clermont-Ferrand.

– Le président, Le vice-président, Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, ont la tristesse de faire part du décès, le 22 septembre 2002, de leur confrère,

Pierre JACQUINOT, membre de la section physique de l'Académie des sciences, professeur émérite à l'université Paris-Sud - Orsay.

Agrégé et docteur en physique, il fut professeur aux universités de Clermont-Ferrand, de Paris et d'Orsay. Il dirigea le laboratoire Aimé-Cotton (CNRS, Orsay), où il mena de remarquables travaux en optique et en physique atomique. Il fut directeur général du CNRS, où il réalisa d'importantes et très pertinentes réformes. Il présida l'Académie des sciences de 1980 à 1982.

– M^{me} le docteur Danielle Pellegrin et M. Robert Jullian, Anne, Fanny et David, M^{me} Dora Doll, Les familles Jullian et Pellegrin, ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Alexandre JULLIAN,

dans sa dix-septième année.

La cérémonie aura lieu le jeudi 26 septembre 2002, à 10 h 30, en l'église de Saint-Gilles (Gard).

– On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Bernard MELAMEDE, née Lucienne DAVID,

survenu le 19 septembre 2002, à Ennery, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Elise Montel, Reine et Arthur Duell, Leurs enfants et leurs petits-enfants, Les familles Montel, Bergeron, Bost, Mignon, Pfister, ses sœurs, son beau-frère, ses neveux, cousins et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Alice MONTEL, professeur honoraire de l'IUT de Sceaux,

survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Marseille, le lundi 16 septembre 2002.

Les obsèques ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, à Marseille, le jeudi 19 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

E. Montel, 57, avenue Pasteur, 13007 Marseille. R. et A. Duell, 50W Greenwood St., Fayetteville AR 72701, USA.

– Claude Guérin-Pigeret, Françoise et Yves Guérin-Pigeret, ses enfants, Daniel et Catherine Guérin, Jean-Yves Guérin et Christine Richard, Jean-Pierre Guérin, Marianne Guérin, ses petits-enfants, Emmanuelle, Thibault, Clara, Bastien, Léopold, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de

M. Alphonse PIGERET, directeur honoraire de collège, chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, mérite PG, président d'honneur des ACPG de l'Allier.

La levée du corps se déroulera le vendredi 27 septembre 2002, à 9 heures, au funérarium d'Antony (Hauts-de-Seine).

L'inhumation se fera le même jour à 14 heures, au cimetière de Commeny (Allier).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Gascogne 3 ou Esterel 1, 49, rue de Châtenay, 92160 Antony, 6, rue Robespierre, 03600 Commeny.

– M^{me} Régine Pletman, M^{me} Fanny Rattenbach, M^{me} et M. Patrick Rattenbach et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PLETMAN,

survenu le 16 septembre 2002, à Massy, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont été célébrées le 19 septembre, dans l'intimité, au cimetière parisien de Bagneux.

– Lia Lied da Silva Pudles, son épouse, Daniel Pudles et Laure Bertrand Pudles,

Lilian Pudles et Emmanuel Schamelhout, ses enfants, Nathan, Judith, Tobiah, ses petits-enfants, Sa famille et ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Julio PUDLES,

survenu le 23 septembre 2002.

Une cérémonie d'adieu aura lieu au funérarium d'Antony, 110, rue de Châtenay, le samedi 28 septembre, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Dominique Vallot,

Mathieu et Florence Vallot, Thomas et Daphné Vallot, Romain et Virginie Vallot, Céline Vallot, ses enfants, Daphné, Margaux et Inès Vallot, ses petits-enfants

M^{me} Robert Vallot, M. Jean Vignéras,

Ses sœur, frère, belles-sœurs et beaux-frères, Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Éric VALLOT,

le 22 septembre 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu le 26 septembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16^e.

Ni fleurs ni couronnes. Les remplacer par des dons pour la recherche sur les tumeurs cérébrales, ARTC, division Mazarin, hôpital de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, 75851 Paris Cedex 13.

– La direction générale Et l'ensemble des collaborateurs d'IBM France

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Éric VALLOT, directeur général des opérations commerciales,

survenu le dimanche 22 septembre 2002.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

Tour Descartes, 92066 Paris-la Défense.

Anniversaires de décès

– Le 26 septembre 2001,

Jacqueline ANGELOPOULOS

disparaissait.

Tu nous manques tellement.

Yannis, son mari, Loïc, Olivier, Laurent, Marina, ses enfants.

– En mémoire de

François DUCELLIER (11 août 1955 - 26 septembre 1998).

Et lux perpetua luceat ei.

Souvenir

Lettres de Drancy

Les jeunes comédiens du Théâtre national, les comédiens de Bent, avec Anouk Aimée, Maurice Bénichou, Marcel Bozonnet, Cyrielle Claire, Simon Eine, Nelly Kaplan, Judith Magre, Daniel Mesguich, Robert Hossein, se réuniront pour donner des lectures des **Lettres de Drancy**, éditées par Tallandier.

En présence de M^{me} Simone Veil, ancien ministre, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, dimanche 29 septembre 2002, à 11 heures, 15 heures et 17 h 30.

Réservation : 01-40-46-43-93.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Hôtel d'Angoulême-Lamoignon, 24, rue Pavée, 75004 Paris.

Avis de messe

– En ce mois de septembre 2002, souvenez-vous de

Anne CELLIER.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 28 septembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8^e.

Colloques

COLLOQUE UNIVERSITÉ LAVAL (QUÉBEC) à Paris.

Rencontre exceptionnelle sur le thème : « Une université humaniste est-elle encore possible ? »

avec MM. J.-M. Narbonne (10 heures), P. Guenancia (10 h 15), A. Renaut (11 heures), R. Rémond (14 heures), Y. C. Zarka (14 h 45), et une table ronde réunissant MM. Th. De Koninck, L. Lebel, J.-F. Mattéi, A. Touraine (15 heures), suivie de la remise, à 17 h 30, d'un doctorat *honoris causa* à M. P. Hadot, en présence de M. Luc Ferry, ministre de l'éducation nationale, et de M. Raymond Chrétien, ambassadeur du Canada à Paris. 27 septembre 2002, grand amphithéâtre de la Sorbonne, 45-47, rue des Ecoles, Paris. Entrée dans la limite des places disponibles.

Cours

Institut des arts et lettres arabes Cours de langue arabe. Histoire de la pensée et de la civilisation arabes. Initiation à l'égyptien hiéroglyphique. 21 bis, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 01-46-34-13-71.

Journées portes ouvertes

28 - 29 septembre 2002

PORTES OUVERTES

GARDE RÉPUBLICAINE, Quartier des Célestins, 18, boulevard Henri-IV, 75004 Paris. Métro : Sully-Morland ou Bastille. Entrée libre de 9 heures à 18 heures. www.garderepublicaine.com

Communications diverses

– Centre communautaire de Paris : apprendre l'hébreu aujourd'hui ? C'est au Centre communautaire de Paris, cinquante classes, dix niveaux, des débutants au perfectionnement, seize professeurs confirmés, des cours non-stop du dimanche au jeudi, une conseillère pédagogique pour vous aider. Le Centre communautaire : le plus important oulpán d'Europe. Inscriptions : 01-53-20-52-52. 119, rue La Fayette, Paris-10^e.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

NOMINATIONS

François Perret a été nommé directeur du cabinet de Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, en remplacement de Dominique Antoine, nommé directeur de l'administration au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche lors du conseil des ministres du 18 septembre.

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Le Monde (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Chaque jeudi

LE MONDE DES LIVRES

avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

Ile-de-France : riverains et élus protestent contre les nuisances aériennes

Six mois après la mise en place des nouveaux couloirs de circulation, les habitants des communes proches de Roissy se plaignent toujours du bruit et de la fréquence des mouvements d'avions. Ils se préparent à manifester le 4 octobre

LES RIVERAINS de Roissy ont l'intention de manifester, vendredi 4 octobre, pour exprimer leur mécontentement, six mois après la mise en place des couloirs aériens sur l'Ile-de-France.

Le 21 mars 2002, le trafic aérien dans le ciel francilien subissait, en effet, sa plus grande réorganisation depuis 1974, date de l'ouverture de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (*Le Monde* du 21 mars 2001). Le passage, en l'espace de vingt-huit ans, de 226 500 mouvements aériens à 730 637, soit une augmentation de 223 %, nécessitait une refonte complète des accès aux différents aéroports de la région. Car, outre qu'elle rend plus périlleuses les conditions de navigation, cette forte croissance provoque de nombreux retards sur les vols.

Six mois après l'installation de ces nouveaux couloirs aériens, Aéroports de Paris (ADP) dresse un bilan plutôt satisfaisant : la sécurité des vols est mieux assurée, les retards enregistrent une nette diminution et près d'un million de Franciliens échappent aux nuisances des aéronefs. Le rapport reconnaît cependant que 300 000 personnes qui n'étaient pas survolées auparavant voient aujourd'hui les avions passer à moins de 3 000 mètres d'altitude. En conclusion, par rapport aux différentes mesures envisagées pour rendre le trafic aérien plus fluide, le bilan affiche un taux de réussite de 80 %. « Grâce au nouveau système, les retards pour les avions sont passés de plus de quatre minutes à moins d'une minute en moyenne », observe Gerard Le Houx, sous-directeur à la direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Certes, si « le nouveau dispositif est meilleur que le précédent »,

pour reprendre les termes de Didier Hamon, directeur de la communication et de l'environnement d'ADP, l'établissement public concède que des « améliorations sont encore nécessaires ».

Du côté des associations de riverains et des élus des communes survolées, les réactions sont nettement moins enthousiastes. « La situation demeure inchangée pour les populations qui sont dans les axes des pistes et dans un rayon de 20 kilomètres autour de Roissy », affirme Simone Nérome, présidente de l'Association de défense du Val-d'Oise contre les nuisances aériennes de Roissy (Advocnar), forte de quelque 1 700 adhérents. « Nos adhérents signalent des tra-

jectoires de plus en plus basses depuis les nouveaux couloirs », précise-t-elle. Une observation reprise par Sylvie Barrault, responsable de l'Association contre les couloirs en centre-Essonne.

En réalité, ce sont deux logiques différentes qui s'opposent sur cette question des couloirs aériens et leurs répercussions sur l'environnement. Alors qu'ADP se félicite des nouvelles conditions de circulation aérienne, les associations d'élus et de riverains s'inquiètent de ce que cette amélioration ne contribue à l'augmentation du trafic et, par conséquent, des nuisances sonores. Une crainte que souligne Marc Ambroise-Rendu, président d'Ile-de-France Environne-

ment, pour qui « les conditions techniques de l'augmentation du trafic sur Roissy avec la mise en place des quatre pistes à la fin de l'année sont désormais assurées ». Ainsi, à une approche globale de la réorganisation défendue par ADP, répond la dimension locale défendue par les riverains.

De plus, les deux parties n'ont pas la même appréhension des retombées sonores. En effet, si ADP mesure le bruit d'après un indicateur annuel théorique, les riverains parlent de gêne et de fréquences.

« Malgré une hausse rapide des trafics aériens, le niveau de bruit, mesuré au sol selon les standards de l'acoustique, s'est, sur les cinq der-

nières années, globalement stabilisé, voire a diminué, aux alentours de certains aéroports comme Roissy. Les périmètres d'exposition rétrécissent, et ce dans nombre de grands aéroports internationaux. Tout va bien... en théorie », explique Guillaume Faburel, chercheur associé au Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les institutions locales (université Paris-XII) et auteur d'un ouvrage à paraître sur le bruit des avions.

En théorie, seulement. Car, pour les riverains, la gêne occasionnée par le vrombissement des réacteurs ne cesse d'augmenter. Autour de Roissy-Charles-de-Gaulle, « toutes perspectives d'amé-

lioration de la situation s'éloignent », estime Jean-Pierre Blazy (PS), maire de Gonesse (Val-d'Oise) et président de l'association d'élus Ville et aéroport, qui regroupe près d'une soixantaine de communes, dont un tiers sur l'Ile-de-France. Une vision pessimiste de l'avenir que l'élus du Val-d'Oise tire des objectifs pris par Gilles de Robien, ministre des transports, de reporter la décision sur la construction d'un troisième aéroport. Ce dossier a été confié à une mission d'information parle-

« Nos adhérents signalent des trajectoires de plus en plus basses depuis les nouveaux couloirs »

Jusqu'à un avion toutes les 55 secondes au-dessus de Saint-Germain-en-Laye

VERSAILLES

de notre correspondant

Lorsque, au début de l'année, les habitants et les élus de Saint-Germain-en-Laye et d'autres communes – très résidentielles – des Yvelines ont été informés de la création des nouveaux couloirs aériens d'Orly et Roissy, ils ont cru que le combat qu'ils menaient contre les nuisances sonores aériennes avait enfin porté ses fruits. Depuis, ils ne cessent de déchanter. Non seulement un nouveau couloir aérien les survole, mais l'ancienne route, baptisée « Mosud », particulièrement bruyante, a été maintenue. « Il y a un gouffre entre ce qui a été exposé et la réalité, tempête Jacques Myard, député (UMP) de Maisons-Laffitte. Il y a un an, on nous a proposé de réduire le passage et de faire passer le couloir plus haut et plus loin, mais on nous a caché qu'on allait maintenir l'ancienne route. »

Tous font le même constat : le trafic et la gêne ont singulièrement augmenté depuis le 21 mars, date de mise en service de ces nouveaux couloirs. « Par beau temps, j'ai compté un avion toutes les 55 secondes », affirme le maire de Maisons-Laffitte. Estimation confirmée par les membres

des associations de défense de l'environnement : « Ils volent de plus en plus bas et sont de plus en plus bruyants », assure Michel Angerard, président de l'association Qualité de vie de la Borde de Montesson. Le maire de Poissy affirme même « avoir vu le nom et la couleur des compagnies aériennes tellement ils volaient bas ».

VIRAGES ET MANŒUVRES D'APPROCHE

Pourtant, sur le papier, l'ouest des Yvelines devait bien s'en tirer. Les cartes fournies avec diligence par la direction de l'aviation civile aux élus locaux montraient une zone de survol rétrécie au départ de Roissy par vent d'Ouest. De plus, les avions ne devaient pas descendre en dessous des 2 000 mètres. Certes, par vents d'est, le couloir s'étendait et l'altitude des avions en approche avait été fixée entre 1 000 m et 2 000 m, mais ce ne sont pas des vents dominants.

En fait, ce sont surtout les manœuvres d'approche de l'aéroport et le virage effectué par les avions pour se mettre en ligne qui sont sources de nuisance. « Les pilotes ont appris à économiser le carburant, mais ils n'ont pas une culture du bruit ; ils doivent l'acquiescer », explique Alain

Gournac, le sénateur (UMP) maire du Pecq et président de l'Association contre les nuisances aériennes, qui regroupe une vingtaine de maires.

« Nous sommes bien conscients de l'importance économique de Roissy, poursuit M. Myard, par ailleurs fervent partisan de l'ouverture d'un troisième aéroport en région parisienne. Nous ne sommes pas contre les avions. Nous demandons simplement qu'au lieu de tourner sur la zone urbaine ils tournent plus haut et plus loin pour se mettre en ligne et descendre. Nous réclamons aussi le relèvement du point de captage du système de guidage ILS, et exigeons l'instauration d'un couvre-feu pour les vols de nuit à Roissy. »

Si tout le monde paraît d'accord sur le constat, le débat demeure sur les moyens d'action. Faut-il ou non participer à la manifestation escargot de l'Association de défense du Val-d'Oise contre les nuisances aériennes de Roissy (Advocnar) organisée le 4 octobre ? Les associations y sont favorables, les élus plus circonspects : ajouter une pollution à une autre ne leur paraît pas très pédagogique.

Patrick Wassef

Dominique Buffier



HENRY MORTON STANLEY

A quelques jours de la vente aux enchères de la Henry Morton Stanley Collection, l'une des salles d'exposition chez Christie's, non loin de Piccadilly Circus, ressemblait aux combles de sa maison de famille du sud de Londres, où un millier d'objets s'étaient empoussiérés pendant près d'un siècle. Tout juste les murs étaient-ils drapés d'un violet d'évêque capiteux, « la couleur préférée de la reine Victoria », et quelques armes d'hast – des sagaies, épieux et lances – disposées en panoplie. Le reste, en vrac, était éparpillé comme dans un garde-meubles, manié sans excès de précaution par des ouvriers qu'embarrassaient les reliques du plus intrépide explorateur d'Afrique : l'homme qui retrouva Livingstone, qui traversa le Congo en mille jours d'une ordalie fatale pour la plupart de ses compagnons d'expédition, qui se porta au secours d'Emin Pasha, l'administrateur allemand du sud du Soudan, au service de l'Égypte, converti à l'islam. Or, tout est faux chez Stanley, jusqu'au nom de ce « bâtard » inscrit, en 1841, dans les registres paroissiaux d'une bourgade au pays de Galles, né des libres amours d'une servante à la cuisse légère et d'un père putatif. L'aventurier ayant découvert le cœur de l'Afrique était un menteur compulsif. Ce qui rend d'autant plus passionnante la fouille dans ce tas d'objets personnels. Peut-on raconter la vie de Stanley à partir des témoins muets de son existence ? Aussi sûrement qu'on peut reconstituer le code de la route à partir d'une casse automobile !

Il faut croire qu'il était venu au monde pour endosser des costumes trop grands. Sur deux photographies en médaillon, on s'étonne d'un visage poupin, joufflu, dominé par un regard implacable. La première fut prise à l'âge de quinze ans, lorsque John Rowlands – le nom hérité d'un fermier qui voulut bien assumer la paternité du premier de trois enfants de géniteurs différents – venait de fuir d'une maison de correction. Abandonné par ses parents, brièvement recueilli par un oncle trop pauvre pour le garder (« son cœur était trop généreux pour sa condition », se souviendra l'explorateur), Stanley emprunta l'habit du dimanche de ce parent le temps de se faire tirer le portrait. Puis, le costume apporté au mont-de-piété, il sauta à bord du *Windermere*, un schooner cinglant de Liverpool à La Nouvelle-Orléans.

Ce fut l'époque où, selon la rude expression de Churchill, la haute mer était « rhum, sodomie et fouet » pour les mous-ses. John Rowlands s'inventa un père adoptif, Henry Hope Stanley, un négociant de coton rencontré sur le bateau qui, pour se débarrasser du jeune déboussolé, l'envoya chez un épicier juif allemand dans l'Arkansas. L'adolescent n'eut pas même le temps de connaître le deuxième prénom de son pater désiré. Cependant, parvenu à New York, après avoir participé – tour à tour des deux côtés, avant d'être réformé « pour raisons de santé » – à la guerre de Sécession, il prit son nom. La seconde photo montre « Henry Stanley », Gallois de dix-neuf ans, réincarné – born again – Américain.

Reporter pigiste du *Missouri Democrat*, il partit couvrir de peu glorieuses campagnes militaires contre des Indiens. Tantôt pompeux (« votre inimitable Stanley »), tantôt lucide (« extermination est un mot long et une tâche encore plus longue que la civilisation ne saurait sanctifier »), ses comptes rendus lui valurent un début de notoriété. Mais ce n'est que des années plus tard que Henry Stanley parvint à son identité usurpée en y intercalant « Morton ».

Le Rouletabille pseudo-américain, qui professe – métaphore d'une haletante modernité – ne pouvoir « vivre qu'à la vitesse du train », ne manque pas de culot. Envoyé spécial du *New York Herald* en Abyssinie, il réussit un « scoop » mondial en rapportant, avec plusieurs jours d'avance sur ses concurrents, l'issue de la bataille de Magdala en décembre 1867, le succès de l'expédition punitive de l'armée victorienne contre l'ubuesque négus Theodore. Stanley avait stipendié le télégraphiste à Suez. C'est la gloire, et l'embauche dans l'un des plus grands quotidiens de l'époque, prédécesseur de l'actuel *International Herald Tribune*.

Fidèle à sa devise « vis à la dure et voyage léger », Stanley parcourt le monde. Impensable aujourd'hui, il garde par-devers lui une Winchester à répétition, l'arme que lui avait offerte l'ambassadeur américain à Constantinople. Effilée, cloutée de cuivre jaune autour de la gâchette, cette élégante carabine se trouve posée dans un coin chez Christie's. Sa valeur est estimée à 20 000 euros. A ce prix, révélera-t-elle à son futur propriétaire si l'homme qui la maniait en Afrique à la fin du XIX^e siècle était une brute, méprisant ces « têtes laineuses » qu'il visait comme des cibles sur un stand d'entraînement ? La polémique a fait long feu. « Il tire les nègres comme des singes », accusait un autre grand voyageur, Sir Richard



A Kinshasa, la statue de Stanley, mise à terre à l'indépendance, gît sur le canot à vapeur qui lui a servi pour la conquête du Congo, et ci-dessous, son sextant.

Des objets de l'explorateur qui retrouva Livingstone ont été vendus aux enchères. Sur les traces d'un fabulateur qui survécut « à plus de deux cents fièvres »

I PRESUME ?

Francis Burton. « Le sauvage ne respecte que force, puissance, audace et détermination », lui répondait Stanley. Adepte d'une « justice simple, d'homme à homme », celui-ci abhorrait le « sentimentalisme humanitaire », mais n'était pas réfractaire à la dialectique du bien et du mal : « La civilisation ne me paraît jamais aussi désirable qu'au milieu de la barbarie ; et, pourtant, chose étrange à dire, la barbarie ne me semble jamais aussi attrayante que lorsque je suis entouré de civilisation. »

C'est cet homme complexe que le plus humain de tous les explorateurs d'Afrique, le bon Dr Livingstone, prit en affection. Non seulement parce que Stanley, après une marche forcée de 411 jours pour parcourir 3 500 km, l'avait retrouvé et secouru, après trois années pendant lesquelles le monde était resté sans nouvelles de lui. Ce jour, le 10 novembre 1871, une bouteille de champagne fut sabrée sur les rives du lac Tanganyika. Mais, aussi, parce que Stanley, au lieu de repartir précipitamment pour engranger les dividendes de son exploit, resta avec lui pendant cinq mois et insista beaucoup pour qu'ils retournassent ensemble en Angleterre. Vieillard avant l'âge, à 57 ans, David Livingstone refusa. Son destin était scellé. Treize mois après leur séparation, bien plus émouvante que leur vaudevillesque rencontre, il mourut, après avoir griffonné dans son journal : « Je n'en peux plus, et je reste. »

Si le touche-à-tout sans scrupule qu'avait été Stanley est devenu un défricheur de sentiers africains, il le doit à Livingstone qui lui transmit le virus de la découverte d'un continent vierge pour l'homme blanc. La famille du missionnaire-explorateur ne s'y est pas trompée. Le sextant de Livingstone qu'elle a offert à Stanley était pour celui-ci le plus beau cadeau de sa vie : « Il n'y a probablement rien que j'aurais apprécié autant », écrivit-il au sujet du délicat instrument, entreposé sur un meuble chez Christie's. Lorsque, lui-même à bout de force, il envoya un message de détresse « à n'importe quel gentleman parlant anglais », le 9 août 1877, dans l'embouchure du fleuve Congo, il s'identifia comme « l'homme qui a retrouvé Livingstone ». Ce fut l'acte fondateur du grand explorateur.

C'était, aussi, la source d'une renommée désormais universelle. Sollicité par le roi belge Léopold II, avide de donner à son pays des colonies, Stanley entreprit, fin 1874, la traversée de l'Afrique d'est en ouest. Mais avant de monter, depuis Zanzibar, la plus grande expédition jamais organisée, il tomba amoureux d'une riche héritière américaine de 17 ans, Alice Pike. Le fait mérite d'être mentionné chez un homme de 33 ans dont les tendances homosexuelles étaient aussi manifestes que honteusement réprimées : les aventures furtives avec des marginaux, sa « mascotte » Kalulu, un petit Africain qui était peut-être son mignon, un secrétaire particulier, dont il était inséparable, bien plus jeune que lui... Le temps d'un été, Stanley oublie les fantômes de sa vie privée, fait la navette entre New York, Londres et Paris pour être « malheureux avec une fille sans cœur, qui ne con-

dans une vitrine réservée aux objets fragiles et précieux. Pendant les trois années de ses pires épreuves, de 1874 à 1877, l'explorateur dut les sortir chaque jour à l'heure du repos, l'une pour y puiser la force de poursuivre le lendemain, l'autre pour y marquer la progression de la journée qui l'avait éreinté. En effet, sur la carte où ne sont détaillés que les zones côtières et le pourtour du lac Victoria, laissant une immense tache blanche au milieu du continent, Stanley inscrit au crayon, jour après jour, la grande boucle du fleuve Congo qu'il suit, les étapes, les dates, les faits majeurs. Ainsi naquit la géographie du cœur de l'Afrique. Quant à Alice, elle ne l'aura pas attendu. Au terme de son voyage, l'explorateur si ignare de l'âme féminine ne trouvera d'elle pas même une lettre d'adieu. Juste une coupure de journal, qui lui apprend son mariage avec un industriel de Dayton, dans l'Ohio.

« La civilisation ne me paraît jamais aussi désirable qu'au milieu de la barbarie. Et, pourtant, la barbarie ne me semble jamais aussi attrayante que lorsque je suis entouré de civilisation »

HENRY MORTON STANLEY

naît rien à l'Afrique, voire, je le crains, rien à rien ». Se séparant d'elle après avoir effleuré ses lèvres, il lui donne en gage de fidélité un exemplaire dédié – « Ave Alice ! Mori-turi te saluant » – de son livre *Comment j'ai retrouvé Livingstone*. Elle lui remet une photographie, un portrait de trois quarts en grande tenue, le regard perdu, la tête coiffée d'une galette de grappes de fruits. Stanley traversera toute l'Afrique avec cette promesse de bonheur soigneusement pliée dans du papier huilé. Il baptise *Lady Alice* le bateau qu'il ne cessera d'assembler et de démonter pour franchir des cours d'eau accidentés, pour descendre, sur plus de 2 000 km, le majestueux fleuve Congo.

Chez Christie's, le cliché de cette oie blanche et la carte de l'Afrique centrale, utilisée par Stanley pendant sa grande expédition transcontinentale, se côtoient de nouveau,

Il va donc repartir, toujours en quête d'un « travail si absorbant qu'il n'y a pas de temps pour des regrets, de vains désirs, de morbides pensées ». Se perdre en Afrique, fût-ce pour y aménager le vaste Congo, la colonie privée de Léopold II, ou, plus tard, pour y rechercher ce fou d'Emin Pasha, l'homme au poste perdu qui refusera d'être sauvé et qui, quand il l'aura été malgré lui, tombera d'un balcon et entre les mains des services secrets allemands qui sauront le retourner... Chez Christie's, la belle cantine de médicaments de Stanley, avec son opium pour l'insupportable, donne un aperçu des souffrances endurées. Son propriétaire se vantait d'avoir survécu à « plus de 200 fièvres différentes ». Pour combattre la plus meurtrière d'entre elles, le paludisme, il prenait parfois plusieurs grammes de quinine par jour, pendant des

semaines, et ne survivait à cette overdose qu'à force d'ingurgiter du potassium, pour prévenir l'arrêt cardiaque. Le cœur, toujours lui. Un sobre carton d'invitation, au mariage de « Mr H. M. Stanley », le 12 juillet 1890, dans l'abbaye de Westminster à Londres, constitue l'épilogue d'une longue solitude – et des nombreuses escapades africaines. D'un « grand soulagement », Stanley entérine sa reddition à une artiste excentrique de la haute société anglaise qui, comme on disait à l'époque victorienne, n'était pas portée sur « le côté physique de la vie conjugale ».

Dorothy Tennant le presse de renoncer à sa nationalité américaine, acquise seulement cinq ans auparavant, pour se faire anoblir par la reine. C'est la consécration, une formidable revanche sociale. Plusieurs objets chez Christie's, qu'on appellerait aujourd'hui des produits dérivés de marketing, montrent l'homme au casque colonial comme figure de plomb d'une marque de biscuits, comme effigie en relief sur une cruche de commémoration, comme héros d'un jeu de société pour enfants, un labyrinthe d'où il faut sortir en franchissant le Stanley Pool, la jungle du Congo, d'autres obstacles et des pièges mortels.

Jusqu'à la fin, les cailloux semés en route retracent une existence hors du commun. La photo de Stanley en docteur *honoris causa* de l'université d'Edimbourg, coiffé d'un bonnet ridicule, frappe par le regard, dur comme la vie, émanant d'un visage redevenu poupin parce que bouffi. Puis, la chaise roulante, en rotin, du vieillard qui ne tenait plus debout, à cause de ce qu'il appelait « l'Afrique en moi », ses crampes d'estomac et ses genoux flageolants, émeut au souvenir des grandes marches d'antan. Enfin, sa petite montre de gousset, qu'il avait fini par suspendre à son lit de mourant, s'est arrêtée à son dernier souffle, le mardi 10 mai 1904, à six heures du matin. Deux heures auparavant, Stanley avait perdu conscience, après avoir entendu une dernière fois le carillon de Big Ben. « Qu'est-ce donc, Dolly ? », demanda-t-il à sa femme. – « Il est quatre heures. » – « Comme c'est étrange. C'est donc cela le temps. Que c'est étrange. » Ce fut son adieu en partance pour sa dernière exploration.

Stephen Smith

La Côte d'Ivoire, victime d'un complot étranger ?

« Notre Voie », le quotidien du parti au pouvoir à Abidjan, se déchaîne contre le président du Burkina Faso voisin et met dans le même sac le principal rival du président Laurent Gbagbo, Alassane Ouattara

QUEL EST L'INSTIGATEUR, l'âme du coup d'Etat qui a manqué emporter la Côte d'Ivoire la semaine dernière ? *Notre Voie*, le quotidien du Front populaire ivoirien (FPI), le parti du chef de l'Etat, tient le coupable. Dans son édition de mardi 24 septembre, le jeune journal – dont la devise, « *Notre métier : informer* », s'étale en première page – livre le nom du responsable en caractères gras d'un rouge saignant : Blaise Campaoré, le président du Burkina Faso, l'un des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire.

Notre Voie n'a pas eu à mener une enquête très fouillée pour « démasquer » le président Campaoré. La preuve était à portée de main, évidente, presque palpable. « *Dans les poches du général Gueï [tué jeudi] alors qu'il partait lire à la télé sa déclaration de prise du pouvoir, nos forces de sécurité ont retrouvé les cartes de visite du lieutenant-colonel Bouréïma Kéré et du*



lieutenant Coulibaly Celeste J.M. Ces deux officiers burkinabés sont les aides de camp du président du Burkina Faso, Blaise Campaoré. » CQFD : « *Le général Robert Gueï, conclut le journaliste, a dû les recevoir ou était constamment en contact avec eux.* » Aux sceptiques, le quotidien assène une autre « preuve » : ses « *informateurs* », « *infiltrés* » dans les rangs des « *terroristes* » qui, mardi, tenaient encore deux des principales villes ivoiriennes, ont « *clairement identifié des Burkinabés* » – aux côtés, il est vrai, de Maliens, de Sierra-Léonais et de Libériens. Les Ivoiriens, conclut le journal, n'ont d'autre solution que

de « *combattre Campaoré pour l'empêcher d'accomplir sa sale et criminelle besogne en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire, notre pays, est en guerre contre un régime, celui de Blaise Campaoré, cela est bon à savoir.* »

« LA FRANCE DOIT SE RAVISER »

Le chef de l'Etat burkinabé ne s'est pas uniquement appuyé sur le général félon Robert Gueï pour déstabiliser son voisin. Il avait un autre allié dans la place. Et pas n'importe lequel : Alassane Ouattara, l'adversaire le plus sérieux du président ivoirien, Laurent Gbagbo. *Notre Voie* avait évoqué la responsabilité d'Alassane Ouattara – Ado, comme on le surnomme – en publiant le témoignage accablant recueilli par téléphone d'un des « *terroristes* » saisi par les remords. Court et mal mis en valeur, l'article ne pouvait que passer inaperçu.

Dans leur édition de mardi, *Le*

National – « *le quotidien ivoirien aux informations directes* » – et *La Bombe* – qui s'est donné pour profession de foi « *Pour que la vérité éclate* » – ont choisi de faire leur « *une* » sur ce scoop aussi suspect qu'approximatif. Pour le premier, la culpabilité d'Ado dans le coup d'Etat ne fait « *plus de doute* ». Des « *milliers de boîtes de conserve* » destinées aux auteurs du coup d'Etat avaient été stockées à son domicile, affirme le journal. Alassane Ouattara avait par ailleurs « *réquisitionné des véhicules 4x4 pour assurer le ravitaillement* » des militaires putschistes et distribué des « *billets de banque à la pelle aux insurgés* ». Pour faire bonne mesure, *La Bombe* ajoute que, « *selon des informations concordantes* », des jeunes « *proches du RDR* » (le Rassemblement des républicains, la formation de M. Ouattara) « *rejoignent le camp des insurgés* » qui tiennent les deux villes du Nord.

Il faut donc que justice soit faite.

Pour *Le National*, Alassane Ouattara, qui est qualifié de « *génocidaire* » et de « *criminel* », doit être jugé, tout « *comme Maurice Papon, un autre génocidaire qui vient de recouvrer la liberté* ». Pourquoi un tel rapprochement entre un ancien premier ministre ivoirien et celui qui fut un haut fonctionnaire de la France de Vichy ? Sans doute parce que, le jour du putsch, M. Ouattara, menacé de mort par des éléments de la gendarmerie qui détruisaient son domicile, a trouvé refuge à l'ambassade de France, où il se trouve toujours. « *La France doit se raviser, car les Ivoiriens savent lire aussi dans leurs pensées et [peuvent] savoir ce qu'elle mijote* », met en garde *Le National*. Et le quotidien de conclure : « *Alassane Ouattara doit être remis aux autorités ivoiriennes.* »

Jean-Pierre Tuquoil

★ www.notrevoie.ci

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La chasse à courre vue par la presse anglaise

Même le prince Charles s'est engagé dans cette polémique qui divise ses sujets

LE PRINCE CHARLES affirmant, dans une lettre à Tony Blair, que les paysans du royaume sont « *moins bien traités que les homosexuels ou les Noirs* ». Sa compagne, Camilla Parker Bowles, arborant un autocollant pro-chasse sur la vitre arrière de sa voiture. La famille royale britannique – au sens large – semble avoir été elle aussi déboussolée par la manifestation londonienne du 22 septembre. Ce jour-là, en effet, plus de 400 000 personnes se sont rassemblées sous la bannière des défen-

seurs de la chasse : un chiffre historique pour le Royaume-Uni, qui a suscité un flot de commentaires.

A commencer par *The Independent*, qui s'en prend au « *manque de cohérence* » d'une manifestation devenue « *un attrape-tout du mécontentement* ». « *Derrière les défenseurs de la chasse*, s'empare le quotidien de gauche, « *on trouve aussi bien des mécontents des restrictions sur les ventes d'armes, des paysans furieux de la façon dont a été gérée la crise de la fièvre aphteuse ou des aristocrates inquiets pour*

l'avenir de leur chère chasse à courre ». « *Il serait bon, ajoute The Independent, que le gouvernement résiste à sa tentation habituelle de réagir vite et mal aux pressions d'activistes en colère.* »

407 791 MANIFESTANTS

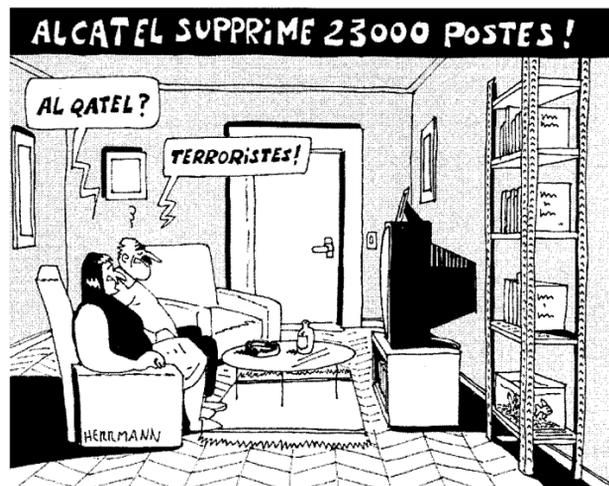
C'est précisément cette diversité des plaintes qui a touché Jeanette Winterson. Dans les pages du *Guardian*, la romancière refuse la caricature qui voudrait faire des marcheurs du 22 septembre « *des rustauds et autres sinistres tuteurs de blaireaux aux yeux chafouins* ». Installée depuis huit ans à la campagne, elle défend « *ces gens simples qui ont le sentiment d'être lentement vidés de leur substance par le désir des villes d'anéantir les campagnes* ». Elle s'en prend aux citadins insensibles à la ruralité, parce qu'ils s'en sont coupés. « *Que l'on m'explique, s'empêche-t-elle, pourquoi il serait acceptable de manger de la viande provenant d'un animal élevé dans la souffrance, transporté avec brutalité et sauvagement abattu et inacceptable de chasser à courre. Pourquoi est-il chic d'avoir un grand chien dans un petit appartement et condamnable d'élever des chiens pour la chasse ?* »

Le *Daily Telegraph*, ouvertement pro-chasse, ne s'embarrasse pas d'analyses subtiles. Il attaque. « *Plus extraordinaire encore que la colossale manifestation du 22 septembre est la réaction du gouvernement : 407 791 Britanniques dans les rues de Londres et Alun Michael, le ministre à la ruralité, ne trouve rien d'autre à dire que « les manifestants ont été les otages du lob-*

by pro-chasse... et n'auraient donc pas compris combien « le gouvernement était des leurs ». Cette ligne de défense est si paternaliste, si outrageusement erronée que l'on a du mal à en croire ses oreilles. Les marcheurs du 22 septembre savaient parfaitement que le gouvernement n'était pas à leurs côtés et que la marche avait été organisée par les associations de chasseurs. Comment M. Michael ose-t-il prétendre que près d'un demi-million de personnes se seraient collectivement trompées ? »

Reste le flegmatique *Times*, qui, tout en soutenant la marche, tente de concilier les points de vue. « *L'angoisse et la haine, explique le quotidien londonien, un rien sentencieux, ne sont pas des arguments gagnants.* » De la mesure, donc. Côté Tony Blair d'abord, car « *une des leçons de la marche est que l'interdiction de la chasse à courre n'est pas un sujet si grave qu'il mérite une telle obstination* » gouvernementale. « *Tout le monde, sauf les militants les plus fanatiques, est à peu près d'accord pour continuer d'autoriser la chasse au renard.* » Un accord sur ce point de détail « *permettrait de se concentrer sur les vrais problèmes de la Grande-Bretagne rurale* ». Ces problèmes, selon le *Times*, « *sont largement dus à une politique agricole biaisée par des années de subventions mal réparties et de régulation mal comprise, un mélange de règlements obsolètes et de politiques européennes grotesques. La Nouvelle-Zélande, dont l'agriculture est florissante et où les subventions ont été abolies, devrait nous servir d'exemple.* »

« LA TRIBUNE DE GENÈVE » (Suisse)



Massacre ? Les suppressions massives d'emplois annoncées chez l'équipementier français de télécommunications ont suscité la colère de salariés qui s'estiment « *sacrifiés à la Bourse* ». DESSIN D'HERRMANN

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Budget

■ L'Assemblée nationale publie le projet de loi de finance initiale pour 2003.

www.assemblee-nationale.fr/budget/plf2003/sommaire.asp

■ Elle décrit la procédure d'adoption du budget prévisionnel de l'Etat telle que le prévoit la Constitution de la V^e République.

▷ www.assemblee-nationale.fr/connaissance/budget.asp

▷ www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/3.asp

■ Le ministère des finances donne accès à l'audit des finances publiques, à la situation du budget au 31 juillet et au programme triennal 2003-2005.

▷ www.minefi.gouv.fr/pole_ecofin/finances_Etat/audit0702.pdf

▷ www.minefi.gouv.fr/indicateurs/budget/2002/020731.htm

▷ www.minefi.gouv.fr/pole_ecofin/finances_Etat/programmepluriannuel/2003_2005/2003_2005.htm

■ La Cour des comptes a mis en ligne son rapport complet sur l'exécution de la loi de finance 2001, augmenté de la réponse des ministères, et une synthèse de ce document.

▷ www.ccomptes.fr/Cour-des-comptes/publications/rapports/budget2001/Rapport2001.pdf

▷ www.ccomptes.fr/Cour-des-comptes/publications/rapports/budget2001/resume_REL180601.pdf

■ Le département des affaires économiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) rassemble ses documents de travail et études sur les politiques budgétaires dans le monde.

www.oecd.org/FR/documents/0...FR-documents-666-8-no-10-no-666,00.html

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Enseigner contre le mépris

J'enseigne le français dans une ZEP depuis huit ans. Mon lycée est classé « *sensible* » et « *violent* ». Cela signifie d'abord que beaucoup de mes élèves ont des parcours personnels douloureux. Je l'apprends souvent après-coup, car mon objectif premier n'est pas de les connaître ou de les soutenir moralement mais de les aider à mieux maîtriser la langue française, à développer une culture personnelle et à obtenir de bons résultats au baccalauréat. (...) Et ce même si nous apprenons parfois que tel ou tel de nos élèves a été victime de violences familiales ou de voisinage. (...)

Ce dont je peux parler, c'est de leur attitude en cours et de leurs capacités. Contrairement à ce que semblent redouter certains de vos lecteurs qui prennent la plume pour témoigner de leurs craintes (« *Le courrier des lecteurs* » du 19 septembre), ces élèves ne sont pas tous idiots ni agressifs. Ils souhaitent réussir leurs examens, sont très demandeurs de méthode et respectent les enseignants qui leur permettent d'acquérir des connaissances.

Je n'ai donc pas le sentiment de les « *garder* » mais bien celui de faire mon métier dans un cadre particulièrement gratifiant. (...)

Je ne sais pas ce qui se passe dans les IUFM, il est bien possible qu'on en sorte peu compétent pour enseigner en ZEP ou ailleurs. Mais cet état de fait, si c'en est un, n'autorise pas à traiter par le mépris nos élèves et ceux qui leur font cours. (...)

Ludovic Le Clec'h
Colombes (Hauts-de-Seine)

Apprendre et respecter

L'intervention de M. Pitard. (« *Le courrier des lecteurs* » du 19 septembre) me semble révélatrice de la mauvaise foi de beaucoup de nostalgiques « *du bon vieux temps* ». (...) Enseignant de français depuis trente ans dans le quartier de Nice-l'Ariane (zone prioritaire, zone sensible et... zone franche bidon en prime), je ne peux que protester contre ce discours insultant du type : « *Dans tous les collèges classés, on n'enseigne plus, on garde...* »

Si on examine les épreuves normalisées passées en début de sixième (travail remarquable de la direction de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'éducation nationale), on constate chaque an-

née que, dans un collège aussi « *difficile* » que le mien, on trouve dans chaque division des élèves obtenant des résultats très performants, d'autres des résultats moyens à médiocres, et enfin des enfants en très grande difficulté. (...) Face à cette réalité, parler de classes « *de niveau faible* » est donc dangereusement réducteur.

Il n'est pas facile de répondre aux besoins de chacun, mais (...) apprendre à chacun que l'erreur est positive si l'on y remédie, que « *c'est en se trompant que l'on apprend* », apprendre à établir et gérer un plan de travail personnel (en commençant par l'orthographe... matière bien éloignée de l'esprit de garde-rie), et faire vivre la coopération entre élèves aux réussites diverses, tout cela permet effectivement de gérer de façon différenciée les lacunes comme de stimuler la très grande majorité des enfants.

Je ne pense certes pas être connu dans mon collège ou dans le quartier de l'Ariane – où j'habite et où mes enfants ont fait leurs études – comme un enseignant ayant « *baissé le niveau d'exigence pour avoir un semblant de paix sociale* ». Je crois au contraire qu'être très exigeant, pour soi

comme pour les élèves, c'est cela le gage de la tranquillité. (...)

Gérard Chevalier
Nice (Alpes-Maritimes)

Un médecin au Congo-Brazzaville

La situation dans la région du Pool au Congo-Brazzaville est désastreuse et poignante : les militaires, censés protéger la population déplacée de cette région qui souffre depuis tant d'années, sont en train de la déplacer à nouveau : ça veut dire meurtres gratuits, viols (...), destructions et pillages. Dans la petite ville de Loutete à la limite ouest du Pool (frontière avec la Bouenza), les tôles en zinc qui servent à couvrir les toits des pauvres maisons détruites pour la plupart se vendent actuellement 700 francs CFA pièce alors que neuves elles valent normalement 6 à 8 fois plus. Les militaires les pillent, les transportent par train et les bradent.

L'attaque du train du 24 août dernier près de Loulobo est à l'origine des opérations de nettoyage en cours, mais, curieusement, une étrange attaque par de soi-disant « *ninjas* » qui ont pu, très rapidement, pillé facilement un train transportant énormément de maté-

riel (composé de quoi ?). A Loulobo, sur 1 536 maisons, huit étaient encore debout le mois dernier. Actuellement, la zone comprise entre Kinkala à l'est, Loutete à l'ouest et Kindemba au nord est zone rouge : interdiction formelle à MSF et au CICR, entre autres, de s'y rendre... la sécurité n'y serait pas assurée... En fait, il faut laisser aux militaires le temps d'y faire leur sale besogne (...). Depuis le 16 septembre, il est même interdit d'aller à Kinkalla, là où le CICR a du reste un dépôt important. Les centres de soins de toute la région ont été pillés et le personnel médical a depuis longtemps déserté les postes de soins... Misère absolue même si jusqu'à ce jour on ne constate pas (mais nos moyens d'observation et d'intervention sont tellement limités...) un accroissement de la malnutrition sévère.

Patrick A. Deschamps
Attignat (Ain)

Les droits de l'homme et l'islam

Les bras me sont tombés lorsque j'ai lu que la Ligue des droits de l'homme s'était jointe à des associations musulmanes pour poursuivre en justice Michel Houellebecq, ac-

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LA CROIX

Bruno Frappat

C'est à se demander si Ben Laden – fût-ce à titre posthume – n'est pas en train de remporter une victoire sur l'Amérique. Et plus généralement sur les démocraties. Il y a un an, la solidarité et la compassion des hommes de bonne volonté et des esprits libres étaient tournées vers les Etats-Unis. Aujourd'hui, l'Amérique suscite, dans un monde déboussolé, la palette des hostilités et des interrogations. Le gouvernement du monde par un seul pays est en train de faire la preuve de ses limites et de ses dangers. Le capitalisme, qui avait le vent en poupe depuis l'effondrement de son antagoniste historique, le communisme, doute de lui-même. L'incertitude entretenue par la puissance américaine sur la suite qu'elle donnera à la pression collective exercée sur l'Irak fait planer sur les prochains mois un brouillard épais. Cette absence de visibilité stratégique tétanise l'économie et perturbe les sociétés. La confiance s'est évaporée. L'Amérique se mêle de tout et ne règle rien. Dirigeante du monde, est-elle dirigée ?

■ RTL

Alain Duhamel

Ce qui se produit aujourd'hui en France, comme d'ailleurs chez nos voisins, ressemble de plus en plus à une crise de confiance dans le capitalisme. La Bourse n'en finit pas de dégringoler, avec une spéculation à la baisse tout aussi disproportionnée que la spéculation à la hausse qui la précédait. La croissance hésite. Le chômage augmente donc de nouveau, les déficits publics se creusent mécaniquement. En fait, on constate aujourd'hui que la combinaison de la dérégulation progressive, de la mondialisation et du capitalisme financier mettent en cause ce qui était la principale supériorité du capitalisme : sa capacité à s'adapter, à évoluer, à s'autoréformer. Jadis, il avait ses stabilisateurs, aujourd'hui ce sont plutôt des amplificateurs de désordre.

■ LE FIGARO

Alexis Brézet

L'objectif du retour à l'équilibre budgétaire en 2004 n'est donc plus « *impératif* ». C'est la victoire d'une certaine conception du pilotage économique qui fait passer l'emploi avant les normes comptables, la croissance avant l'équilibre statique, l'intérêt des Etats avant les normes bruxelloises. Pour qui se souvient de l'autoritarisme d'airain avec lequel la Commission et les banquiers centraux avaient, dans la décennie 1990, imposé aux économies du Vieux Continent le carcan de taux d'intérêt exorbitants sous prétexte de lutte contre les déficits, la surprise est de taille. La machine bruxelloise découvre l'évidence. Quand la croissance bat de l'aile, quand les Bourses s'écroulent, quand l'hypothèque irakienne fait peser sur l'économie une menace permanente, la pire des politiques serait de donner un tour de vis supplémentaire : autant achever le malade que l'on prétend guérir. L'Europe n'est donc plus seulement cette machine à broyer les hommes sur l'autel des grands agrégats.

René Pommier
Bourg-en-Bresse (Ain)

Donner une chance à la paix

par Scott Ritter

L est impératif que l'administration Bush mène une mise en accusation juste de l'Irak, parfaitement conforme à la lettre et à l'esprit de la loi. Si l'Irak et, en particulier, Saddam Hussein s'écartent vraiment de la loi de façon criminelle, comme le prétend George W. Bush, c'est au plaignant (dans ce cas, les Etats-Unis) de garantir que l'instruction est menée de manière à protéger l'intégrité du processus de la justice prévu par la Charte des Nations unies. Si l'accusation expose avec succès son cas devant la « cour » (dans ce cas, le Conseil de sécurité), elle doit s'assurer que les « enquêteurs de la police » (les inspecteurs du désarmement des Nations unies) ne dévient pas d'un iota de la tâche de désarmement que leur a confiée le Conseil de sécurité.

La vigilance de la justice ne suffira pas, pas plus que le fait de court-circuiter son processus. Préjuger l'issue de cette enquête – comme l'ont fait de manière répétée le président américain et son administration – trouble ce processus. Il faut contenir les partisans belliqueux de la guerre contre l'Irak. Il existe sans doute de bonnes raisons de faire la guerre à l'Irak, raisons qui impliquent l'élimination de son président tyrannique et de son régime brutal. Mais ces raisons doivent être exposées sans interférences.

La Charte des Nations unies établit les conditions que doivent respecter les nations pour déclarer la guerre sans violer les lois internationales. L'une d'elles est l'invocation de l'article 51, qui permet à une nation d'agir pour se défendre lorsqu'elle est attaquée. C'est ainsi qu'ont procédé les Etats-Unis dans leur guerre contre le terrorisme, en toute légitimité par rapport aux lois internationales.

Autre condition : l'approbation par le Conseil de sécurité d'une résolution se référant au chapitre VII de la Charte des Nations unies, qui autorise l'usage des forces armées pour répondre à une menace claire et imminente contre la paix et la sécurité internationales. C'est ce qui s'est passé en 1990, quand le

Conseil a approuvé la résolution 678, ouvrant la voie à l'opération « Tempête du désert » et à la libération du Koweït en 1991. M. Bush a judicieusement choisi de porter son cas devant les Nations unies. En reconnaissant la légitimité de la procédure de cette organisation, il a aussi eu raison de montrer que le processus de la justice internationale ne fonctionne que s'il est appliqué correctement. Le cadre de la légalité n'a pas de sens tant qu'il reste théorique. Ce n'est pas le moment de parler de guerre, mais plutôt de mise en pratique de la loi et de promesses de paix, de stabilité et de sécurité. Sur la question du désarmement, l'Irak ne peut pas être jugé d'avance. Il faut lui donner l'occasion de s'expliquer. Si l'Irak possède de telles armes, il doit le déclarer ouvertement, sans tromperie ni dissimulation comme par le passé. Si l'Irak ne possède pas ces armes, il doit coopérer pleinement avec les inspecteurs du désarmement de sorte que ses affirmations puissent être vérifiées. Si l'Irak retombe dans les pratiques du passé, s'il ment, dissimule et empêche le travail des inspecteurs, sa responsabilité redevient d'actualité. Après avoir arrêté l'Irak au bord du gouffre, nous comprenons tous qu'il ne peut y avoir de seconde chance. Si l'Irak transgresse ses obligations, la règle des trois coups s'applique : culpabilité, condamnation, pas de liberté conditionnelle. A ce moment-là, M. Bush pourra mettre en avant les belliqueux, se présenter devant le Conseil de Sécurité et réclamer l'application catégorique de la loi. Et, cette fois, le monde sera avec lui. Mais il ne peut y avoir

de présomption de culpabilité. En adoptant le principe de la loi et en cherchant à rendre le régime de Saddam Hussein responsable face à cette loi, les Etats-Unis doivent comprendre que le processus d'investigation ne mène pas automatiquement à la condamnation. La porte doit rester ouverte à l'éventualité que l'Irak soit en fait dépourvu d'armes de destruction massive et ne constitue pas un danger pour la sécurité internationale. Face à cette possibilité, les Etats-Unis et la communauté internationale ont la responsabilité de remplir leurs obligations et de traiter l'Irak avec impartialité. Cela signifie que les sanctions économiques actuelles contre l'Irak, en rapport avec sa soumission, doivent être levées et que le contrôle de l'économie irakienne doit être rendu au gouvernement de ce pays.

En allant aux Nations unies, M. Bush a fait mine de faire appel à la loi internationale, mais la politique mise en œuvre par son administration demeure en violation flagrante de cette loi. L'administration Bush n'a pas caché que son objectif politique principal était l'élimination du régime. Malheureusement, l'élimination d'un régime est incompatible avec la Charte des Nations unies, qui interdit formellement à toute nation d'intervenir dans la politique intérieure d'un Etat souverain. M. Bush et ses conseillers belliqueux sont parvenus à faire admettre l'élimination du régime irakien en exploitant la politique de la peur, tactique particulièrement efficace dans le climat de l'après-11 septembre 2001. Tant que l'Irak refusait d'autoriser le retour des inspecteurs du désarmement, l'administration Bush pouvait exploiter la perception d'une menace irakienne imminente. Toutefois, avec la perspective du retour des inspecteurs du désarmement, l'administration est contrainte de s'appuyer sur des faits quand elle évalue cette menace. Maintenant que les inspecteurs sont sur le point de reprendre leur travail, la théorie n'est plus admissible. Les faits remplacent la fiction, la vérité l'emporte sur l'ignorance. Si l'Irak constitue une menace appe-

lant la guerre, le monde le saura rapidement. Mais s'il est établi que l'Irak n'est pas une menace, la loi doit s'appliquer. Si les inspecteurs trouvent que l'Irak se soumet à ses obligations de désarmement, la communauté internationale doit tenir ses engagements, lever l'embargo sur le pétrole, rendre le contrôle de l'économie irakienne au gouvernement irakien et accueillir à nouveau l'Irak dans la communauté internationale, même si cela signifie que Saddam Hussein reste aux commandes. C'est bien la dernière chose que souhaite l'administration Bush. Tel est le défaut inhérent au processus dans son ensemble : tant que les Etats-Unis placent l'élimination du régime avant le désarmement, le processus du désarmement demeure vicié. Même si Hans Blix et son équipe parviennent à maintenir l'intégrité du processus d'inspection en écartant les agents de renseignement étrangers, cette action restera inutile tant que les Etats-Unis conserveront leur politique d'élimination du régime. Pour surmonter cet obstacle, l'investigation doit être rigoureuse et contrôlée. Il faut que les Nations unies reconnaissent que, si l'Irak a l'obligation d'autoriser les inspections sans conditions, la communauté internationale a l'obligation de conduire une investigation loyale. Il suffit de se souvenir de la dernière fois que l'Irak a été soumis à des inspections de désarmement sans conditions pour comprendre que la question n'est pas simple.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'inspections en Irak ces quatre dernières années ? Le gouvernemen-

tien n'a pas expulsé les inspecteurs. Ce sont les Etats-Unis qui leur ont donné l'ordre de quitter l'Irak après avoir manipulé le programme d'inspection pour provoquer une crise entre les inspecteurs et l'Irak, puis avoir utilisé la crise pour déclencher une réponse militaire contre l'Irak, tout cela sans passer devant le Conseil de sécurité pour demander son approbation ou le consulter.

En outre, la campagne de bombardements menée à la suite de cette manipulation a concentré ses efforts, non pas sur la capacité de l'Irak à produire des armes de destruction massive, mais sur Saddam Hussein et le dispositif de sécurité qui l'entoure. Les bombes américaines étaient guidées vers leurs objectifs par les renseignements rassemblés par des inspecteurs qui ne s'occupaient pas de l'obligation de désarmement de l'Irak. Les Etats-Unis ont perverti l'intégrité des inspections. Le Conseil de sécurité a répondu par la dissolution du précédent programme d'inspection et par la création d'un nouveau, dirigé par Hans Blix. Mais l'Irak n'était pas disposé à permettre la reprise des inspections, compte tenu de ce précédent. L'Irak réclamait des condi-

tions avant la reprise du processus de désarmement. Ces conditions n'étaient pas déraisonnables, après ce qui s'était produit. Les nouvelles inspections devront être contrôlées de près de sorte que le public retrouve foi et confiance en l'aptitude des inspecteurs à mener leur tâche avec impartialité et objectivité. Ce contrôle pourrait prendre la forme d'un « *courtier honnête* » indépendant, une nation ou un groupe de nations prêtes à mettre en jeu leur réputation pour garantir l'impartialité de leur travail. Ce n'est pas une théorie, mais une réalité. Déjà, le Canada a fait part de son désir d'être partie prenante. L'Afrique du Sud et la Belgique pourraient bientôt suivre. Ce mécanisme donne une chance à la paix.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Florence Lévy-Paoloni.

© 2002

Scott Ritter/Los Angeles Times

Nous n'avons

par Jean-Hervé Bradol

DANS son récit de la Guerre des Gaules, César justifie le massacre de 40 000 personnes à Avaricum (Bourges) par les nécessités de la pacification, de l'extension du domaine du droit..., et de la lutte contre les sacrifices humains.

Depuis, les sociétés occidentales n'ont cessé de présenter leurs expéditions militaires les plus brutales comme une entreprise de civilisation ; aux guerres des autres, le privilège de la barbarie. Rien de bien nouveau, donc, dans les discours qui enrobent, depuis un an, les nouvelles batailles. Mais, à l'heure où gouvernements américain et européens envisagent une offensive contre l'Irak, ces sinistres précédents invitent à s'interroger sur la manière dont la « *défense de la paix et de la civilisation* » est aujourd'hui menée en Afghanistan.

La symétrie des rhétoriques guerrières « terroristes » et « anti-terroristes » est frappante : dans un camp, l'Amérique tient le rôle du « *grand Satan* », dans l'autre « *l'axe du Mal* » menace d'engloutir la liberté.

La nature maléfique de l'ennemi fonde le caractère exceptionnel de la menace et justifie l'emploi massif et préventif de la force. Au moindre doute, on bombarde un mariage ou on réduit une mutinerie de prisonniers à coups de frappes aériennes.

En cas de malaise face à cet emploi disproportionné et indiscriminé de la force, la simple évocation du massacre de 2 823 personnes sur la côte est des Etats-Unis en septembre 2001 sert aujourd'hui d'argument capital. Tout scepticisme expose à la question : « *Souhaitez-vous un nouveau 11 septembre 2001, voire pire ?* »

Prophétie menaçante, diabolisation de l'adversaire et asymétrie des forces en présence... l'inquiétante combinaison de ces trois éléments évoque d'autres guerres : Tchétchénie et Palestine, bien sûr, mais aussi des conflits plus lointains, plus facilement qualifiés de « *peu civilisés* ».

Depuis 1994, année du génocide des Rwandais tutsis, une même structure argumentaire a servi de justification aux massacres de centaines de milliers de personnes au Rwanda, au Burundi et en République démocratique du Congo.

Les Etats-Unis ont perverti l'intégrité des inspections en Irak.

Les nouvelles inspections devront être contrôlées de près

Conseil a approuvé la résolution 678, ouvrant la voie à l'opération « Tempête du désert » et à la libération du Koweït en 1991. M. Bush a judicieusement choisi de porter son cas devant les Nations unies. En reconnaissant la légitimité de la procédure de cette organisation, il a aussi eu raison de montrer que le processus de la justice internationale ne fonctionne que s'il est appliqué correctement. Le cadre de la légalité n'a pas de sens tant qu'il reste théorique. Ce n'est pas le moment de parler de guerre, mais plutôt de mise en pratique de la loi et de promesses de paix, de stabilité et de sécurité. Sur la question du désarmement, l'Irak ne peut pas être jugé d'avance. Il faut lui donner l'occasion de s'expliquer. Si l'Irak possède de telles armes, il doit le déclarer ouvertement, sans tromperie ni dissimulation comme par le passé. Si l'Irak ne possède pas ces armes, il doit coopérer pleinement avec les inspecteurs du désarmement de sorte que ses affirmations puissent être vérifiées. Si l'Irak retombe dans les pratiques du passé, s'il ment, dissimule et empêche le travail des inspecteurs, sa responsabilité redevient d'actualité. Après avoir arrêté l'Irak au bord du gouffre, nous comprenons tous qu'il ne peut y avoir de seconde chance. Si l'Irak transgresse ses obligations, la règle des trois coups s'applique : culpabilité, condamnation, pas de liberté conditionnelle. A ce moment-là, M. Bush pourra mettre en avant les belliqueux, se présenter devant le Conseil de Sécurité et réclamer l'application catégorique de la loi. Et, cette fois, le monde sera avec lui. Mais il ne peut y avoir

de présomption de culpabilité. En adoptant le principe de la loi et en cherchant à rendre le régime de Saddam Hussein responsable face à cette loi, les Etats-Unis doivent comprendre que le processus d'investigation ne mène pas automatiquement à la condamnation. La porte doit rester ouverte à l'éventualité que l'Irak soit en fait dépourvu d'armes de destruction massive et ne constitue pas un danger pour la sécurité internationale. Face à cette possibilité, les Etats-Unis et la communauté internationale ont la responsabilité de remplir leurs obligations et de traiter l'Irak avec impartialité. Cela signifie que les sanctions économiques actuelles contre l'Irak, en rapport avec sa soumission, doivent être levées et que le contrôle de l'économie irakienne doit être rendu au gouvernement de ce pays.

En allant aux Nations unies, M. Bush a fait mine de faire appel à la loi internationale, mais la politique mise en œuvre par son administration demeure en violation flagrante de cette loi. L'administration Bush n'a pas caché que son objectif politique principal était l'élimination du régime. Malheureusement, l'élimination d'un régime est incompatible avec la Charte des Nations unies, qui interdit formellement à toute nation d'intervenir dans la politique intérieure d'un Etat souverain. M. Bush et ses conseillers belliqueux sont parvenus à faire admettre l'élimination du régime irakien en exploitant la politique de la peur, tactique particulièrement efficace dans le climat de l'après-11 septembre 2001. Tant que l'Irak refusait d'autoriser le retour des inspecteurs du désarmement, l'administration Bush pouvait exploiter la perception d'une menace irakienne imminente. Toutefois, avec la perspective du retour des inspecteurs du désarmement, l'administration est contrainte de s'appuyer sur des faits quand elle évalue cette menace. Maintenant que les inspecteurs sont sur le point de reprendre leur travail, la théorie n'est plus admissible. Les faits remplacent la fiction, la vérité l'emporte sur l'ignorance. Si l'Irak constitue une menace appe-

lant la guerre, le monde le saura rapidement. Mais s'il est établi que l'Irak n'est pas une menace, la loi doit s'appliquer. Si les inspecteurs trouvent que l'Irak se soumet à ses obligations de désarmement, la communauté internationale doit tenir ses engagements, lever l'embargo sur le pétrole, rendre le contrôle de l'économie irakienne au gouvernement irakien et accueillir à nouveau l'Irak dans la communauté internationale, même si cela signifie que Saddam Hussein reste aux commandes. C'est bien la dernière chose que souhaite l'administration Bush. Tel est le défaut inhérent au processus dans son ensemble : tant que les Etats-Unis placent l'élimination du régime avant le désarmement, le processus du désarmement demeure vicié. Même si Hans Blix et son équipe parviennent à maintenir l'intégrité du processus d'inspection en écartant les agents de renseignement étrangers, cette action restera inutile tant que les Etats-Unis conserveront leur politique d'élimination du régime. Pour surmonter cet obstacle, l'investigation doit être rigoureuse et contrôlée. Il faut que les Nations unies reconnaissent que, si l'Irak a l'obligation d'autoriser les inspections sans conditions, la communauté internationale a l'obligation de conduire une investigation loyale. Il suffit de se souvenir de la dernière fois que l'Irak a été soumis à des inspections de désarmement sans conditions pour comprendre que la question n'est pas simple.

jamais été civilisés !

Cette structure argumentaire agite la menace d'un potentiel « terrorisme génocidaire ».

Nous pensions pourtant que l'Afrique des Grands Lacs nous avait au moins enseigné cette leçon : laissons agir ces prophètes de malheur et la prophétie a toute chance de se réaliser.

L'appel à la tuerie à titre préventif suscite chez l'adversaire le

d'un revers de main les dangers, bien réels, du monde actuel. Mais, plus qu'à la surenchère, ceux-ci invitent à un usage rigoureux de la raison, d'autant que cette dernière suggère parfois l'emploi de la force.

A la différence du pacifisme, l'humanitaire ne frappe pas d'illégitimité tout recours à la violence mais dirige son attention sur les

niers de guerre. Comment ne pas s'arrêter sur ces informations diffusées par plusieurs sources crédibles (presse britannique et américaine, Physicians for Human Rights et Human Rights Watch) qui indiquent que plusieurs centaines, peut-être plusieurs milliers, de combattants de Kunduz ont été massacrés l'automne dernier peu après leur reddition ?

S'il est absurde de ne pas se féliciter au nom de l'humanisme de la défaite des talibans, il serait tout aussi déplorable de fermer les yeux quand ils meurent en grand nombre, prisonniers aux mains des soldats de la coalition dirigée par la première puissance mondiale.

Du point de vue de l'action humanitaire, l'accumulation d'informations sérieuses au sujet d'actes de violence commis à l'encontre des civils et des prisonniers de guerre est suffisante pour justifier une enquête internationale indépendante. Encore faut-il souligner que demander une enquête n'est pas préjuger ses résultats, – ce qui exclut les attaques contre les non-combattants : populations civiles, blessés ou prison-

conditions de son utilisation. Il s'appuie notamment sur les principes élémentaires du droit international humanitaire qui soumettent l'usage de la violence aux conditions qu'elle soit proportionnelle à la menace visée et justifiée par une réelle nécessité militaire – ce qui exclut les attaques contre les non-combattants : populations civiles, blessés ou prison-

Le retour de la prophétie apocalyptique au centre de l'argumentaire politique occidental manifeste une dangereuse régression du débat public

même réflexe d'anticipation : on massacre aujourd'hui pour éviter d'être massacré demain.

Le retour de la prophétie apocalyptique au centre de l'argumentaire politique occidental manifeste une dangereuse régression du débat public, assez proche de celle observée aux temps les plus obscurs de l'histoire européenne.

Il n'est pas question de balayer

tant une telle investigation. Ces institutions ont pour l'instant fait preuve d'un relatif silence. Leur apathie renforce le sentiment d'une certaine complaisance à l'égard des puissances qui s'affranchissent du droit de la guerre. Dangereuse démission, pour qui prend la peine de se sou-

JEAN-HERVÉ BRADOL est président de Médecins sans frontières.

venir que l'histoire occidentale a peu de leçons à donner au reste du monde en la matière : croisades, colonisation, génocides, totalitarismes...

L'utilisation, aussi abusive que systématique, du label humanitaire par les gouvernements occidentaux au cours des dix dernières années ne saurait faire oublier ces événements.

Il est plus que jamais de la responsabilité d'un mouvement humanitaire indépendant d'assumer son rôle et de poser publiquement ces questions, dans l'espoir de voir politiques et militaires traiter enfin les non-combattants avec humanité, dans le respect du droit.

Gauche d'en bas, droite d'en haut

par Olivier Besancenot



A INSI, un ministre percevra chaque mois le salaire annuel d'un smicard. Après le refus de tout coup de pousse au smic, c'est une sacrée leçon de choses sur la version Raffarin de la défense de « la France d'en bas » !

Nos ministres sont sous-payés par rapport aux PDG ? Exact, mais ces derniers n'ont jamais eu la prétention de représenter la France d'en bas. La politique devient un peu plus encore un métier de riches, pour les riches. Injustice sociale. Injustice démocratique aussi. Alors qu'il faudrait interdire le cumul des mandats, limiter à deux le nombre de mandats successifs et plafonner le salaire des élus au revenu moyen d'un salarié. Pourquoi les élus gagneraient-ils plus que ceux qu'ils sont censés représenter ?

Ce dérapage symbolique prouve à quel point ce gouvernement est 100 % sponsorisé par la France d'en haut, celle de 150 000 privilégiés qui, avec indécence, se lamentent de payer l'impôt sur la fortune (ISF), impôt dérisoire rapportant moins que la redevance télé payée par des millions de téléspectateurs.

La « fracture sociale » a un visage : les 80 % de la population qui gagnent moins de 1 830 euros par mois et qui, depuis vingt ans, sont submergés par la déferlante libérale. Le partage entre les revenus du travail et ceux du capital ne cesse d'évoluer en faveur des actionnaires. La baisse de l'impôt sur le revenu bénéficiera incomparablement plus aux hauts revenus qu'aux petits. Et pas du tout à la moitié de la population, non imposable.

Le gouvernement veut accentuer encore les baisses de charges. Vieille politique de cadeaux au patronat, parfaitement inefficace pour développer l'emploi. Il engage une nouvelle vague de privatisation des services publics, à commencer par l'énergie et le transport aérien. Il annonce un gel de l'emploi public, voire des suppressions de postes.

Côté retraites, la mise en cause de la solidarité entre générations est prévue pour les prochains mois : grâ-

l'existence des « petits partis ». Pour paraphraser Brecht : le peuple ne suit pas la ligne ? Dissolvons le peuple !

L'ampleur de ces attaques exige une réponse : un front uni des partis, syndicats et associations de gauche, un vaste mouvement social des travailleurs et de la jeunesse, comme en 1995, mais avec, cette fois-ci, le sec-

[REF]OLIVIER BESANCENOT EST PORTE-PAROLE DE LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE (LCR).

teur privé. C'est le seul moyen de renvoyer les projets de la droite dans les cartons. Voilà un terrain de choix pour la « contestation récurrente du capitalisme » souhaitée par François Hollande ! Au prix certes de quelques mises à jour douloureuses. Baisse des impôts, blocage du smic, privatisations, augmentation des inégalités, mise en cause des retraites, répression syndicale : les projets du gouvernement Raffarin poursuivent, en les durcissant, ceux du gouvernement Jospin. Qui peut oublier l'attitude vis-à-vis des sans-papiers, la dérive sécuritaire, les vœux de réussite de Julien Dray à Nicolas Sarkozy ?

Mais les temps changent, paraît-il. A gauche, que n'a-t-on entendu sur la campagne présidentielle de la LCR : irréaliste, démagogique, populiste, extrémiste. Protestataire, pour tout dire ! Mais ce qui hier était plomb devient or, à en croire certains dirigeants de l'ex-gauche plurielle qui rivalisent maintenant dans la dénonciation de la mondialisation libérale. Attendons quand même de voir les actes.

Le bilan du gouvernement Jospin l'illustre : céder un peu au social-libéralisme, c'est capituler beaucoup. Aucune combinaison gouvernementale n'est possible avec les sociaux-libéraux, sauf à limiter nos ambitions à engranger des postes, coûte que coûte. Car, visiblement, au-delà des paroles qui n'engagent à rien, les sociaux-libéraux tiennent la corde. Faut-il alors en rester à la protestation ? Participer ou non au gouvernement ? Débat abstrait ! Le problème est de savoir quelle politique on y mène.

Le bilan du gouvernement Jospin l'illustre : céder un peu au social-libéralisme, c'est capituler beaucoup

ce aux fonds de pension, quelques assureurs joueront nos cotisations au casino de la Bourse. Le Medef, qui s'imagine en terrain conquis, se plaint des lenteurs de la manœuvre. En réalité, le gouvernement décline son programme de « refondation sociale ». Et s'il reste prudent, c'est qu'il sait combien son assise politique est fragile. Chirac a réalisé un fameux hold-up électoral, sans effacer pour autant le désastre du premier tour. Y mettre les formes, voilà ce qui excède le patronat. Pourtant, c'est bien lui qui mène la danse. Ajoutez une bonne dose de démagogie sécuritaire et le tour est joué !

Sans-papiers : le spectre de l'église Saint-Bernard a hanté la basilique de Saint-Denis. Jeunes : priés de dormir ou de travailler. Selon l'UMP, un bon jeune ne danse pas la techno et ne traîne pas tard le soir. C'est, au choix, contrat-jeune ou prison-jeune, à la chaîne ou derrière les barreaux !

Les naïfs croient que le libéralisme signifie moins d'Etat. En fait, la criminalisation des mouvements sociaux annonce une marche accélérée vers l'Etat autoritaire. José Bové, Alain Hébert, de l'arsenal de Cherbourg, ou Ahmed Meguini, à Strasbourg, en savent quelque chose ! Sans compter l'indignité que représente l'extradition de militants italiens livrés à Berlusconi, au mépris de la parole de la France.

Réforme des modes de scrutin : quelle ironie de voir ceux qui se lamentaient sur le déficit démocratique accepter tranquillement de privatiser la République au profit d'un tiers des citoyens, alors même que les sondages attestent qu'une majorité des électeurs est attachée à

Nous refusons de soutenir un gouvernement, même de gauche, lorsqu'il fait une politique de droite. Mais nous sommes nombreux à souhaiter un gouvernement de rupture avec le capitalisme, enfin aussi fidèle à la défense de nos vies que la droite à la défense des profits, mettant en œuvre les exigences portées par les mobilisations populaires !

Construire un nouveau parti défendant jusqu'au bout les intérêts du monde du travail et des opprimés : le projet continue son petit bonhomme de chemin. Il exclut le bricolage : ni « rééquilibrage » ni replâtrage interne à la gauche plurielle. Car il y a bien deux gauches : l'une, convertie au libéralisme, satellisée par le PS et l'autre, la gauche d'en bas, anticapitaliste, sociale, écologiste et féministe. Il faut choisir !

La vague néolibérale a provoqué des crises terribles, comme la banqueroute argentine. Mais elle est confrontée à une contestation massive et grandissante, comme on le verra en France lors du sommet du G 8 en juin 2003. La guerre froide a laissé place aux guerres chaudes. Bush junior cherche à soumettre la planète à une guerre sans fin. Une deuxième guerre du Golfe devrait même couronner cette ère barbare et meurtrière. Du pain béni pour les replis identitaires et les fièvres néofascistes.

En France, une course de vitesse est engagée avec le Front national pour que les catégories populaires ne se laissent pas abuser par leur pire ennemi. Une course qui sera d'abord gagnée ou perdue sur le terrain social, par la jonction d'une gauche anticapitaliste et de la renaissance d'un puissant mouvement social. Notre rêve. Et leur pire cauchemar...

Le Monde
ÉDITORIAL

Le nouveau pacte

LA COMMISSION européenne a créé la surprise en annonçant, mardi 24 septembre, qu'elle renonçait à exiger un retour à l'équilibre des finances publiques des Etats membres en 2004, repoussant cette échéance à 2006. Au lendemain, des élections allemandes et à la veille de la présentation du budget 2003 par le premier ministre français, cette proposition de Pedro Solbes, le commissaire aux affaires économiques et monétaires, soutenue par le président Romano Prodi, a un double mérite : elle assouplit le pacte de stabilité et de croissance en tenant compte du mauvais état de la conjoncture des quinze, mais elle maintient l'objectif de fond d'imposer aux Etats une gestion « en équilibre structurel ».

Le pacte fixe la discipline collective établie après la création de l'euro nécessaire pour éviter que les Etats ne tirent avantage de la monnaie commune (des taux d'intérêt bas) sans en payer le prix (des budgets bien tenus). Elle contraint les Etats à ne pas laisser dériver leur déficit budgétaire au-delà de 3 % du PIB. S'ajoutait un objectif : équilibrer leurs comptes en 2004. Des critiques, venues notamment des gouvernements français et italien, s'étaient élevées ces derniers mois contre ce pacte jugé « trop rigide » parce qu'il ne tenait pas compte de la conjoncture : un déficit est utile à un gouvernement pour relancer une économie en perte de vitesse. Si huit pays membres de la zone euro sont parvenus à un excédent budgétaire malgré le ralentissement économique depuis deux ans, quatre autres

ont creusé leur déficit : Allemagne, France, Italie et Portugal.

Pedro Solbes a pris acte de la mauvaise conjoncture. La croissance ne sera que de 1 % en moyenne en Europe cette année et de 2 % en 2003. Impossible d'exiger des budgets en vert dans deux ans. Il accorde donc deux ans de grâce. Un délai bien venu qui soulage les gouvernements, notamment celui de Berlin dont l'économie est malade.

Mais le commissaire Solbes, un socialiste espagnol, a habilement ajouté deux codicilles à sa proposition. Le premier est de maintenir coûte que coûte la barre d'un déficit interdit au-delà des 3 % de PIB. Le Portugal, qui a atteint 4,1 %, sera donc sommé de prendre des mesures d'économies (ce que le nouveau gouvernement de Lisbonne a fait) et il sera éventuellement sanctionné. Le second est de réformer le pacte en avançant une obligation de réduire de 0,5 % par an le déficit « structurel » des Etats, celui qui est indépendant de la conjoncture afin de parvenir à des excédents dans les années grasses qui puissent laisser aux Etats des marges de manœuvres de relance keynésienne dans les années maigres.

Cette évolution assouplit intelligemment le pacte tout en contraignant les Etats à faire des réformes structurelles. Elle va prendre de court l'Italie de Silvio Berlusconi, qui réclamait une réforme radicale, et la France, dont la politique inquiète Bruxelles. En revanche, elle vient encourager Gerhard Schröder, qui, réélu, a annoncé de nouvelles économies pour revenir vers l'équilibre.

Les bonnes questions de l'Allemagne sur l'Irak

« COMMENT feront-ils après les élections, s'ils les remportent ? », se demandaient, avant le scrutin allemand, diplomates et experts en relations internationales à propos des positions prises par Gerhard Schröder et Joschka Fischer sur l'Irak. On n'en revenait pas : le « non » catégorique opposé ces dernières semaines par Berlin à l'administration américaine est en effet sans précédent dans l'histoire de la République fédérale, et l'on n'a pas souvenir d'avoir jamais entendu dans la bouche d'un chancelier langage aussi net que celui tenu récemment au magazine *Stern* par Gerhard Schröder déclarant qu'il ne faut pas confondre amitié envers les Etats-Unis et « vassalisation ». Les stupides propos de la ministre de la justice, comparant en fin de campagne les méthodes de George W. Bush à celles de Hitler, ont malencontreusement dénaturé le sujet : pain béni pour Washington, d'où est immédiatement partie une salve de réactions offensées. Mais les dérapages incontrôlés de M^{me} Daubler-Gmelin ne discréditent pas l'argumentaire développé ces dernières semaines par MM. Schröder et Fischer, aussi peu suspects l'un que l'autre de donner dans ce genre d'amalgame. L'incident sera clos avec l'éviction de la ministre de l'équipe gouvernementale. Reste le vrai sujet, à savoir le radicalisme de la position prise par les dirigeants allemands à propos de l'Irak, et le fait qu'ils lui doivent, en partie au moins, leur réélection.

« Je me demande comment fera M. Schröder pour redescendre de cet arbre, s'il est élu », disait récemment François Heisbourg, président de la Fondation pour la recherche stratégique. Pour avoir exclu toute participation à une intervention militaire en Irak, qu'elle soit ou non mandatée par l'ONU, les dirigeants allemands auraient fait preuve d'un « unilatéralisme » comparable

et symétrique à celui du vice-président américain, Dick Cheney. « Cela revient à dire que la décision du Conseil de sécurité n'a pas d'importance », estimait M. Heisbourg et d'autres analystes avec lui.

MM. Schröder et Fischer ont enfourché sans réserve le sentiment populaire, massivement hostile en Allemagne à une guerre contre l'Irak. Mais se sont-ils pour autant, par pure démagogie, « isolés » de leurs alliés occidentaux, comme le leur a reproché Edmund Stoiber pendant la campagne ? Faut-il déplorer, pour l'avenir de l'Europe, ce « désengagement » de l'Allemagne de la scène internationale, voire reprocher à ses dirigeants de céder au retour des sirènes pacifistes d'antan ?

BLAIR MÉNAGE SCHRÖDER

Le chancelier et son ministre n'ont pas été reniés par leurs homologues européens. Bien que situé à l'autre extrême et « collant » jusqu'ici de près à la Maison Blanche, Tony Blair a soigneusement ménagé le chancelier allemand. Trois jours avant les élections, le chef du gouvernement britannique reconnaissait que M. Schröder posait à propos de l'Irak « des questions légitimes » et ne doutait pas que l'unité puisse à terme se redessiner en Europe, passé le temps d'un débat qui, soulignait-il, a cours également aux Etats-Unis. Quant à Jacques Chirac, il a formulé, notamment dans son interview du 9 septembre au *New York Times*, des réserves, des critiques envers les dirigeants américains qui recourent largement le vibrant plaidoyer développé ces dernières semaines par Joschka Fischer contre une guerre en Irak. Le fait d'être un membre permanent du Conseil de sécurité impose à la France des responsabilités particulières, a ajouté le président, pour expliquer que cette

large identité de vues débouche sur un comportement différent. Paris a choisi un positionnement plus difficile et plus ambitieux en n'excluant pas d'emblée d'avoir à s'associer à une intervention contre l'Irak si elle venait à être décidée par l'ONU : il s'agissait de contenir les excès va-t-en-guerre en essayant de ramener les Etats-Unis sur les rails de la légalité internationale.

De ce point de vue, Berlin a sans doute servi jusqu'ici de puissant renfort à la France. Le désaveu radical infligé aux Etats-Unis par un de leurs alliés majeurs et l'un des plus dociles – beaucoup moins suspect que Paris d'antiaméricanisme – n'était pas malvenu pour tempérer les ardeurs guerrières américaines et inciter George W. Bush, au moins dans un premier temps, à passer par la tribune des Nations unies. En ne faisant aucune concession sur l'opportunité d'une intervention en Irak, Joschka Fischer et Gerhard Schröder ont exprimé ces dernières semaines des préoccupations qui sont celles de très nombreux citoyens européens : plus sensibles que l'opinion américaine aux souffrances supplémentaires que risque d'infliger aux civils une intervention en Irak ; plus à l'écoute des incompréhensions et des frustrations qui s'expriment dans le monde arabe et dans le monde musulman, en particulier à propos du Proche-Orient ; plus exigeants enfin dans leurs interrogations sur le pourquoi, le comment et l'après d'une guerre en Irak. Il n'est pas malséant pour l'Europe que ce son de cloche ait été porté par des voix officielles représentant, en l'occurrence, des milieux bien vastes que celui des pacifistes allemands.

QUELS MOYENS MILITAIRES ?

Le pacifisme, qui dans les années 1980 avait sévèrement mis à l'épreuve les relations germano-américaines, le pacifisme dans lequel a grandi le parti de Joschka Fischer, s'il imprègne encore bien des esprits allemands, n'est plus dans ce pays la force organisée qu'il était à l'époque. M. Fischer a rappelé récemment qu'il avait lui-même viré sa cuti au moment du massacre de Srebrenica, en Bosnie, et que ses amis Verts avaient sous sa direction accompli de ce point de vue une révolution culturelle lors de l'intervention de l'OTAN au Kosovo.

Reste un problème réel, et essentiel pour les projets européens : celui des moyens que l'Allemagne est prête à consacrer à la chose militaire. Tant que Berlin continuera, comme c'est le cas depuis plusieurs années, à sacrifier ses dépenses militaires, les ambitions de l'Europe en matière de sécurité et de défense resteront des rêves creux. Le fait que les dirigeants allemands aient exclu d'emblée de participer à une intervention en Irak, quelles qu'en soient les circonstances, a pu paraître ambigu et être interprété par les partisans d'une affirmation de l'Europe sur la scène internationale comme un nouvel et regrettable indice du « repli » allemand.

Mais l'Europe de la défense n'est pas uniquement une question de moyens ; elle suppose aussi que l'on s'entende sur la politique que l'on veut mener, et de ce point de vue on ne saurait déplorer que l'Allemagne ose enfreindre sa tradition d'alignement systématique sur les Etats-Unis. « C'est formidable les libertés que les Allemands prennent avec Washington, quand ils sont en campagne électorale ! », confie ainsi, en privé, un diplomate français.

Claire Tréan

Pouvoir PAR NICOLAS VIAL



Le retour de la dénonciation anonyme

Suite de la première page

OR c'est pourtant la voie dans laquelle semble s'engager notre législation. Par la loi du 15 novembre 2001, le précédent gouvernement avait créé un personnage étrange dans la procédure pénale française : le témoin anonyme. Et la loi du 4 août 2002, votée cette fois-ci par la droite, a donné à ce témoin anonyme un rôle plus considérable encore. Il pourra être entendu par les autorités publiques (procureur, juge des libertés et juge d'instruction), dans toutes les procédures portant sur des crimes et des délits punis d'au moins trois ans d'emprisonnement. La gauche avait dit, en 2001, cinq ans. La droite a remplacé cinq ans par trois ans, ce qui élargit considérablement le champ d'application, car les délits qui peuvent entraîner des condamnations de trois ans de prison ou plus sont nombreux.

La droite n'avait pas saisi le Conseil constitutionnel à propos de la loi votée par la gauche. La gauche, de son côté, n'a pas soulevé ce moyen contre la loi de droite, en la déferant devant le Conseil. Le Conseil constitutionnel lui-même, considérant sans doute que rien dans la lettre de la Constitution ne l'y obligerait et qu'il n'avait pas à définir avec précision ce qu'était un procès équitable, ne s'est pas saisi de cette question pour annuler d'un seul coup les dispositions des

deux lois. Le témoin anonyme (appelé « protégé ») ne hante pas encore les prétoires, mais il est présent dans le droit positif.

Ce témoin sera bien sûr connu de la police et des juges. Il sera dûment enregistré et entendu comme tel. Mais son identité ne figurera pas dans le dossier, et sa déposition ne sera pas signée (comme ne sont pas signées les lettres anonymes). Ainsi, son identité, connue des magistrats, ne le sera pas de l'accusé et de son avocat, puisque, pour eux, il est protégé par son anonymat. Il est vrai que, comme cette loi transpire la mauvaise conscience, ses rédacteurs ont écrit que, si l'exercice des droits de la défense l'exigeait, la personne mise en examen pourrait contester ce témoignage et en demander le retrait. Mais c'est le juge seul qui décidera, sans recours possible, de conserver ou non ce témoignage. Au surplus, le témoin anonyme ne pourra être condamné sur le fondement de sa déclaration. Autrement dit, il ne pourra être poursuivi ni comme un dénonciateur calomnieux (puisque sa déclaration n'est pas spontanée), ni comme faux témoin susceptible d'être poursuivi comme tel. Il pourra donc mentir et calomnier sans risque. Il sera à l'abri de celui contre lequel il témoignera, mais il ne sera pas à l'abri de la tentation de lui nuire. La confrontation sera possible, mais à distance téléphonique et avec brouillage des voix, comme si la technique servait de substitut au courage.

Si le droit a fait progressivement prévaloir la publicité sur le secret, c'est pour tenir la balance égale entre l'accusé et l'accusation. Cette balance est égale quand l'accusa-

tion ne sait pas plus de choses que la défense et quand la défense peut critiquer et contrebattre tous les procédés et moyens de l'accusation sans exception et en les connaissant aussi parfaitement qu'elle. Si on veut revenir à la justice inquisitoire, c'est-à-dire à une balance faussée, qu'on le dise clairement. Dans le droit de l'Ancien Régime, les dénonciateurs et les témoins restaient inconnus tant que l'instruction durait et jusqu'au jugement. Mais au moins faisait-on obligation au procureur du roi de nommer son dénonciateur à l'accusé s'il était absous. Certes, Jean-Jacques Rousseau, apôtre du civisme, veut « transformer le vil métier d'accusateur en une fonction de zèle, d'intégrité et de courage, aussi noble, ou du moins aussi louable qu'elle l'était chez les Romains ». Mais il ajoute qu'on ne doit souffrir « aucune accusation qui puisse être suspecte d'injustice et de calomnie, c'est-à-dire qu'on n'en reçoive aucune en l'absence de l'accusé ». De son côté, le droit canon, qui obéit au même principe de moralité et de justice, veut que le dénonciateur fasse précéder sa dénonciation d'un avertissement charitable à l'accusé, pour l'inviter à s'amender et à se dénoncer lui-même.

CIVISME ET COURAGE

Il n'y a aucune raison de penser que les législateurs d'aujourd'hui sont plus intelligents et mieux informés que les législateurs d'autrefois. On sait depuis toujours que les témoins peuvent craindre pour leur vie, pour leurs biens et pour leurs proches. Le cinéma américain a appris à tout le monde les ruses de la pègre pour intimider les té-

moins, les jurys et les juges. Mais la nouvelle législation française pose plusieurs questions.

L'insécurité et la peur qu'elle suscite ont-elles atteint un tel degré qu'il faille renoncer au principe établi du procès équitable et légitimer l'accusation et le témoignage anonymes ? Est-il acceptable d'ébranler un principe reconnu de droit pénal dans deux lois successives de circonstance : l'une, qui précèdeait une élection et qui visait à rassurer l'électeur, l'autre, qui suivait cette élection et remerciait le même électeur ? D'ailleurs, est-on sûr de l'efficacité du procédé ? Le témoin devra donner son nom et son adresse à des policiers ou à des gendarmes, au parquet, au juge d'instruction, au juge des libertés. D'autres magistrats le connaîtront, sans compter les greffiers, les secrétaires et les archives. Il est bien probable que l'anonyme craintif restera méfiant.

Enfin, croit-on que l'on gagne le respect des jeunes gens des banlieues, puisque les législateurs dans l'un et l'autre cas n'ont pas caché leurs préoccupations et leurs intentions, en construisant une société dans laquelle, d'un côté, les professeurs d'éducation civique enseigneront que les citoyens ne doivent pas dissimuler leurs actes publics, tandis que, de l'autre côté, des policiers et des magistrats inviteront à témoigner en assurant que nul, sauf eux-mêmes, ne connaîtra l'auteur du témoignage ?

Peut-on enseigner le civisme sans le courage ? Restera-t-il du civisme si le courage décline et disparaît ?

Jean-Claude Casanova
pour Le Monde

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicheon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

PAPE. Dans l'article « Au Mexique, par la Via maximiliana », il est indiqué (*Le Monde* du 19 septembre) : « Jean Paul II (...), en rendant sa cinquantième visite au Mexique, pays où, en dehors de sa Pologne natale, il est allé le plus souvent durant son pontificat et celui dans lequel, en 1979, il accompli sa première tournée extérieure. » Si ce dernier point est exact, il n'en va pas de même pour le premier : le pape s'est rendu en France à sept reprises, six fois sur le territoire métropolitain (1980, 1983, 1986, 1988, 1996 et 1997 pour les Journées mondiales de la jeunesse), une fois à la Réunion (1989).

LEVALLOIS-PERRET. Dans le commentaire des résultats de l'élection municipale partielle de Levallois-Perret (*Le Monde* du 24 septembre), il était erroné d'écrire que « le nombre de votants a été inférieur de 20 points à celui du 19 mars 2001 ». En effet, cette baisse, qui est de 16 points et non de 20, porte sur une comparaison entre le premier tour de scrutin partiel et le second tour de l'élection municipale de 2001, qui par ailleurs a eu lieu le 18 mars et non le 19. Patrick Balkany tient également à préciser que, malgré la diminution du nombre de votants, sa liste a recueilli 2 870 voix de plus qu'au premier tour de l'élection de mars 2001.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

MARCHÉS FINANCIERS

La Commission européenne vient de mettre au point une **NOUVELLE PROPOSITION** de directive sur les OPA. Un premier texte avait été rejeté en juillet 2001 par le Parlement européen. Bruxelles a donc décidé

de repartir à la charge et souhaite toujours limiter les **MÉCANISMES DE DÉFENSE** utilisables par les entreprises faisant l'objet d'un raid hostile. Sous la pression de l'Allemagne, la Commission a toutefois

amendé son projet, en prévoyant une meilleure information et consultation des personnels concernés. Ce projet intervient sur fond de **CRISE FINANCIÈRE PERSISTANTE**. Tous les marchés boursiers, mardi 24 sep-

tembre, ont battu de nouveaux records de baisse. Le même jour, la commission des finances de l'Assemblée nationale a reçu de nombreuses associations de **PETITS PORTEURS** pour entendre leurs doléances.

La Commission européenne persiste à vouloir faciliter les OPA

Malgré le rejet, en juillet 2001, par le Parlement européen d'une proposition de directive restreignant les mécanismes de défense utilisables par les sociétés faisant l'objet d'un raid hostile, Bruxelles vient de mettre au point un nouveau texte, peu remanié, sauf sur la consultation des personnels

LA TRÈVE a été de courte durée. A peine les élections allemandes passées, le commissaire européen chargé du marché intérieur, le néerlandais Frits Bolkestein, a transmis aux cabinets de ses collègues son nouveau projet de directive sur les OPA, bête noire du chancelier Gerhard Schröder. La proposition doit être adoptée par la Commission le 2 octobre. M. Bolkestein espère relancer un processus engagé il y a plus de dix ans et qui avait été torpillé en juillet 2001 par le Parlement européen.

Le rejet des députés de Strasbourg était dû notamment à l'opposition des représentants allemands, activés par le chancelier Gerhard Schröder, sur deux sujets décisifs : traumatisés par l'OPA hostile lancée avec succès par le groupe britannique Vodafone sur Mannesmann - une première en Allemagne -, les Allemands avaient peur que les dirigeants d'entreprises, obligés de consulter leurs actionnaires, ne puissent pas se défendre suffisamment contre les raids hostiles ; deuxièmement, ils contestaient une disposition du projet interdisant les limitations de droit de vote, dès lors qu'un actionnaire

détiendrait à lui seul un certain nombre d'actions. Cette disposition visait très clairement Volkswagen, dont le chancelier Gerhard Schröder a été administrateur lorsqu'il était ministre président de Basse-Saxe : la loi allemande interdit à tout actionnaire d'avoir plus de 20 % des droits de vote, ce qui lui assure de rester contrôlée par son premier actionnaire, l'Etat de Basse-Saxe.

Les Allemands avaient trouvé des soutiens au sein de la classe politique française, comme François Bayrou. Ce dernier estimait que la directive ne permettait pas aux entreprises cibles d'une OPA hostile de se défendre, les Etats-Unis étant au contraire mieux armés.

En un an, M. Bolkestein, qui a été l'objet d'attaques personnelles de la part de M. Schröder, n'a pas renoncé à ses convictions. Le commissaire a été renforcé en juin par la décision de la Cour de justice de Luxembourg qui a restreint l'utilisation des actions spécifiques, ou « golden shares », lorsqu'elles permettent un maintien de contrôle arbitraire des Etats. Celle qui protégeait Elf a notamment été déclarée illégale. Le nouveau projet de

M. Bolkestein, dont *Le Monde* s'est procuré une copie, fait suite aux recommandations du « rapport Winter », remis en janvier 2002 à la Commission et qui allait dans le sens d'une levée des restrictions contre les OPA. Toutes ses préconisations ne sont pas reprises : M. Winter proposait que toutes les défenses anti-OPA tombent lorsque le raid a franchi un certain seuil du capital, mais cette disposition a rencontré une opposition des Etats membres. Cependant l'esprit de la directive reste inchangé.

L'idée de M. Bolkestein reste de restreindre l'utilisation des mécanismes de défense contre les OPA, dits « pilules empoisonnées », que les sociétés cibles de raids peuvent faire jouer en cas d'attaque jugée hostile. Ou, au moins, de rendre obligatoire la consultation des actionnaires de l'entreprise attaquée avant de faire jouer ces mesures de défense. L'idée est d'éviter

que les dirigeants d'une entreprise visée par une OPA utilisent ces mécanismes de défense pour protéger leurs postes plutôt que l'intérêt de l'entreprise. La nouvelle directive veille en effet « à rendre inoppo-

L'article 9 prévoit que l'avis des salariés soit transmis aux actionnaires

sables toutes les mesures qui peuvent aboutir à une protection injustifiée des dirigeants ».

Le texte insiste ainsi sur le fait qu'« il appartient aux actionnaires de se prononcer sur les mesures de défense une fois que l'offre a été rendue publique », principe déjà entériné dans les versions antérieures du

texte. Au terme de l'article 9 de la directive, l'entreprise visée est donc tenue de convoquer une assemblée générale après le lancement de l'offre et doit obtenir son autorisation avant de faire jouer des « mesures défensives de nature à compromettre la réussite de l'offre ».

Ces mesures englobent « les restrictions au transfert de titres et à l'exercice du droit de vote ». Lorsque des mesures ont été adoptées avant l'OPA, « l'assemblée générale des actionnaires doit approuver ou confirmer toute décision qui ne s'inscrit pas dans le cours normal de la société et dont la mise en œuvre est susceptible de faire échouer l'offre ».

Le texte a cependant tenu compte de l'une des requêtes des Allemands. Ceux-ci demandaient que les personnels des sociétés cibles d'une OPA hostile soient informés et consultés, estimant que ceux-ci n'étaient pas suffisamment protégés.

L'article 9 a intégré cet élément : il prévoit que les travailleurs concernés soient associés à la procédure et que leur avis soit transmis aux actionnaires, auxquels revient la décision sur l'offre.

Deuxième sujet majeur, dans son article 11, le texte fait tomber les limitations de droit de vote, lorsque l'assemblée générale des actionnaires est appelée à approuver des mesures anti-OPA dans le cadre de l'article 9. C'est aussi le cas lorsqu'à la suite de l'OPA, un actionnaire détient un nombre de titres « qui, en application de la législation nationale, lui permettrait de modifier les statuts de la société » [les deux tiers en France]. Dans ces conditions, M. Schröder aurait à faire abroger la loi de 1960 qui protège Volkswagen.

Elsa Conesa
et Arnaud Leparmentier
(à Bruxelles)

Les députés français inquiets pour l'« actionnariat populaire »

LES INDICES BOURSIERS ont battu de nouveaux records de baisse, mardi 24 septembre. A son tour, l'indice Dow Jones a crevé son plancher de l'année pour revenir à son plus bas niveau depuis le mois d'octobre 1998. Depuis le début de l'année 2002, le recul atteint 23,3 % à New York, 39,4 % sur le Nasdaq, 40,7 % à Paris et même 44,3 % à Francfort. Les quelque 7,1 millions d'actionnaires individuels de la place de Paris sont très concernés par cette dégringola-

La Fed reporte la baisse des taux

A l'issue de la réunion à Washington de son comité de politique monétaire (FOMC), la banque centrale américaine (Fed) a annoncé, mardi 24, sa décision de ne pas réduire les taux d'intérêt, mais s'est montrée prête à assouplir sa politique de crédit dans les prochains mois du fait des « incertitudes considérables » pesant sur l'avenir de la reprise aux Etats-Unis. La Fed a justifié sa position par le fait que la reprise économique se poursuit à « un rythme modéré » et que sa politique monétaire, associée à une croissance sous-jacente, « devrait être suffisante pour encourager une amélioration du climat des affaires ». La Fed pourrait assouplir sa politique lors de sa prochaine réunion, le 6 novembre.

de, puisque la majorité détiennent des titres des sociétés privatisées comme France Télécom (- 83,35 % depuis le début de l'année) et Alcatel (- 80,54 %) et qu'ils sont nombreux à avoir souscrit aux augmentations de capital de Vivendi Universal (- 80,54 %). Avec leurs filiales Vivendi Environnement, Orange et Wanadoo, ces trois sociétés comptent, de plus, environ 350 000 actionnaires salariés.

Afin de prendre le pouls des actionnaires individuels, les bureaux de la commission des finances et la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale (rebaptisée récemment commission des affaires économiques de l'environnement et du territoire) ont reçu, mardi 24 septembre, un groupe hétéroclite d'une douzaine d'associations de défense des petits porteurs d'actions. Un geste inédit au moment où les parlementaires de la majorité ne cachent pas leur inquiétude vis-à-vis de la poursuite des privatisations dans le climat de défiance actuel. A côté de la Fédération des

actionnaires salariés (FAS) et des associations d'actionnaires salariés de France Télécom, Air France et Arcelor, les députés ont notamment entendu les représentants de l'Association des petits porteurs actifs (Appac), engagée dans une plainte contre Vivendi, de l'Association de défense des actionnaires d'Eurotunnel (Adacte), de l'Association des actionnaires minoritaires (Adam) ou de l'Association nationale des actionnaires de France (Anaf). La consultation des associations a duré une heure environ, sans débat, mais devrait se poursuivre. De plus, elles doivent présenter leurs doléances par écrit.

POUR DES RÈGLES CONTRAIGNANTES

Se disant « inquiet pour le capitalisme populaire », Patrick Ollier, président de la commission de la production et des échanges, a annoncé, à l'issue des auditions, la création d'un groupe de travail « afin de formaliser des propositions concrètes qui pourraient s'intégrer dans la loi de sécurité financière » en préparation à Bercy. Petits porteurs et députés se sont entendus pour juger que le rapport Bouton sur le gouvernement d'entreprise, rédigé à la demande du Medef et de l'Afep, deux organisations patronales, et rendu public lundi 23 septembre, ne suffisait pas à garantir un bon équilibre des pouvoirs dans l'entreprise. Pour eux, la loi devrait imposer des règles contraignantes.

Les petits porteurs ont notamment réclamé le droit de pouvoir lancer des plaintes collectives d'actionnaires, à l'américaine. Ils demandent aussi l'ouverture des conseils d'administration à des représentants des petits porteurs, la reconnaissance des associations d'actionnaires salariés dans les entreprises ou la publication de la liste des actionnaires.

Le dossier France Télécom a été au centre des débats. Monique Desheraud, présidente de l'Association France Télécom de l'actionnariat salarié (Aftas), a fait part de « l'écœurement de la Bourse » de la part des agents. Elle a plaidé contre une augmentation de capital (qui diluerait les actionnaires actuels) et contre des cessions d'actifs, demandant plutôt le soutien de l'Etat. Les députés envisagent d'ouvrir une enquête, mais elle pourrait être menée par un simple groupe de travail dans les commissions, et non par une mission d'information ou une commission d'enquête.

Adrien de Tricornot

www.intel.fr

De microscopiques innovations peuvent-elles avoir des répercussions sur une entreprise entière ?

Intel dépose en moyenne trois brevets technologiques chaque jour.

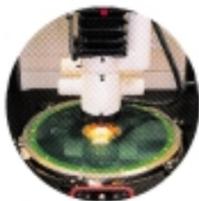


Les ingénieurs d'Intel travaillent à une échelle submicronique. En innovant à un tel niveau, nous continuons à améliorer les performances des ordinateurs et à réduire leurs coûts.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les sociétés du monde entier constatent quotidiennement des progrès notables sur leur activité. Des PC aux centres serveurs, les processeurs d'Intel améliorent sans cesse les performances et réduisent les coûts.

Juste parce qu'Intel fait de

l'innovation une science.



La qualité d'Intel est assurée en examinant les processeurs sous des microscopes parmi les plus puissants du monde.



Quelques 221 millions de transistors sur un seul processeur Intel® Itanium® 2.



intel.

Thales renforce son indépendance à l'occasion du désengagement d'Alcatel

Dassault n'a pas pu profiter du nouveau retrait de son partenaire pour monter en puissance dans le groupe d'électronique de défense

ALCATEL poursuit son désengagement du groupe d'électronique de défense Thales. Le groupe de Serge Tchuruk a annoncé, mercredi 25 septembre, la vente de 6,1 % du capital de la société dirigée par Denis Ranque, pour ramener sa participation à un peu moins de 10 %. Cette opération, réalisée sous la forme d'un placement privé, dirigé par la Société générale, devrait rapporter plus de 300 millions d'euros à Alcatel. Elle permettrait de desserrer quelque peu la contrainte financière qui pèse sur le groupe, dont l'action est en chute libre depuis le début de l'année (près de 90 %). Déjà en mai et novembre 2001, Alcatel avait réduit à deux reprises sa participation, abandonnant ses velléités de prise de contrôle de Thales, qui avait pourtant fait l'objet d'une lutte acharnée en 1997 avec le groupe Lagardère.

COUP D'ARRÊT GOUVERNEMENTAL

Le nouveau repli a fait l'objet de discussions mouvementées entre Alcatel, Dassault - l'autre actionnaire de référence de Thales - et l'Etat, qui contrôle encore 32,6 % du capital via les holdings publiques Thomson SA et Sofivision. Dassault et Alcatel sont en effet liés par un « partenariat industriel » qui donne aux deux parties un droit de préemption sur les titres et qui interdisait à Alcatel de descendre sous les 15 %. Le groupe de M. Tchuruk a donc dû renégocier cet accord avec Dassault, alors que le gouvernement souhaitait maintenir les grands équilibres de l'actionariat pour ne pas déstabiliser Thales.

Alcatel avait proposé au groupe Dassault de lui vendre une partie des parts cédées pour que les deux groupes soient désormais à parité (7,5 % chacun). Selon nos informations, Dassault aurait finalement refusé de déboursier 200 millions d'euros, pour n'obtenir concrètement aucun nouveau pouvoir dans le groupe d'électronique de défense, si ce n'est un nouvel administrateur au conseil d'administration. « Tout est une question d'opportunité. Nous ne participerons à aucun mouvement de concentration pour faire plaisir au gouvernement », avait expliqué Charles Edelstenne, PDG de Dassault Aviation, au Monde il y a quelques semaines. Le groupe Dassault n'ex-

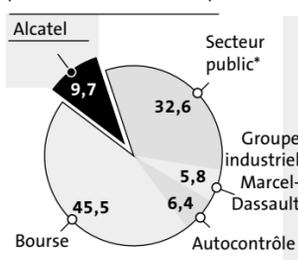
CHUTE BOURSIÈRE ET VENTE D'ACTIFS

L'action Alcatel en euros à Paris



Source : Bloomberg, Thales

Actionariat de Thales après la cession par Alcatel du tiers de ses parts



*Plus une action à droit spécifique

clut pas de monter un jour en puissance dans Thales mais « gagner quelques miettes ne nous intéresse pas », martèle M. Edelstenne.

Le gouvernement a, semble-t-il, assez peu apprécié les exigences de Serge Dassault. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a d'ailleurs sifflé le coup d'arrêt aux négociations avec le milliardaire, vendredi 20 septembre, en public, lors de la visite de l'une des usines du groupe à Poitiers (Vienne), en déclarant que la montée en puissance de Dassault n'était pas d'actualité. Furieux, M. Dassault a refusé de reprendre une partie des actions d'Alcatel. Il a néanmoins laissé ce dernier vendre ses actions en Bourse et a accepté de renégocier le pacte d'actionnaires.

« PACTE SOUPLE »

Les deux « partenaires » ont donc renouvelé leur accord, qui venait à échéance en juillet 2003, et se sont engagés à conserver, à eux deux, plus de 15 % du capital. Alcatel conservera trois administrateurs chez Thales, contre un pour Dassault. Ce qui n'interdit pas les évolutions futures. « C'est un pacte souple, qui laisse ouvertes toutes les options à partir de l'été 2003 », explique-t-on à Alcatel. Tout dépendra en fait de la décision future de l'Etat sur le sort de sa propre part (32,6 %). Sur les secteurs stratégiques comme la défense, le gouvernement semble exclure la vente de sa participation sur le marché sans une justification industrielle.

Le groupe Thales ne peut que se réjouir des chamailleries entre ses actionnaires et du maintien d'un

quasi statu quo. Menacé par les appétits de Dassault et du groupe européen EADS, contrôlé en partie par Lagardère, il est parvenu jusqu'à présent à sauvegarder son indépendance. Le nouveau désengagement d'Alcatel va encore accroître son capital flottant. Si on ajoute la part d'auto-contrôle et l'augmentation de capital d'environ 2 % qui va être réalisée au profit de ses salariés d'ici à la fin de l'année, c'est environ 54 % du capital de Thales qui seront bientôt dans le public. « On s'appuie sur le marché pour mener notre stratégie », affirmait la direction de l'entreprise mercredi matin. Denis Ranque, qui avait envisagé il y a quelques mois de marier son groupe avec le motoriste Snecma pour sauvegarder son indépendance, n'envisage plus ce scénario.

Restera pour Alcatel un regret amer. Son combat pour la prise de contrôle de Thales aura finalement été vain. Faute d'une participation suffisante, les synergies en matière de recherche et de développement entre les deux groupes n'ont pas donné les résultats escomptés. Et le mariage des technologies civiles et militaires n'a pas été consommé. Même si, dans la forme, le partenariat technologique est maintenu entre les deux groupes à l'issue de ce nouveau désengagement, seule la coopération dans le spatial a été vraiment mise en œuvre : elle a permis à Alcatel de prendre le contrôle total de leur ancienne filiale commune Alcatel Space.

Christophe Jakubyszyn

Intermarché veut encore croire à son développement international

Le groupement a changé de patron mais pas de stratégie

ALORS que les Mousquetaires traversent une période agitée, après la démission de leur patron le 10 septembre, le deuxième distributeur français (Intermarché, Ecomarché, Bricomarché, Netto...) a décidé de renforcer son internationalisation. Le groupement indépendant devait signer, mercredi 25 septembre, un accord avec le deuxième distributeur espagnol, Eroski, pour créer une centrale d'achat commune. L'alliance porte sur un chiffre d'affaires cumulé de 41,75 milliards d'euros, faisant des deux groupes le deuxième distributeur alimentaire en Europe derrière Carrefour en termes de puissance d'achat. « Cette alliance est une première étape qui devrait permettre de consolider notre internationalisation », explique Jérôme Descaeteaux, administrateur du groupement. Nous sommes actuellement en contact avec d'autres distributeurs européens susceptibles de rejoindre cette alliance. »

Les Mousquetaires tentent ainsi de relancer une stratégie qui peine toujours à tenir ses promesses en termes de rentabilité. Sur les huit pays où le groupement est implanté (Allemagne, Espagne, Belgique, Portugal, Roumanie, Pologne, Italie, Bosnie), un seul gagne de l'argent : le Portugal. En Espagne, où Intermarché est présent depuis 1988, l'enseigne n'occupe que moins de 1 % du marché national. Certes, l'accord signé mercredi avec Eroski devrait accélérer le redressement de cette filiale, dont le retour aux bénéfices est annoncé pour le début 2004. Mais c'est l'Allemagne qui préoccupe le plus les associés du groupement. L'enseigne Spar, achetée à prix d'or en 1997 (1,3 milliard d'euros), perd toujours de l'argent. Un vigoureux plan de restructuration est en

cours. Mais Intermarché n'est peut-être pas au bout de ses surprises. « Il n'est pas exclu qu'on nous ait caché des choses en Allemagne », craint un associé.

Une remise en ordre du groupement a déjà commencé. Le président de la Société civile des Mousquetaires, Pierre Gourgeon, vient d'être remplacé par Michel Pattou. Depuis des mois, la révolte grondait dans les rangs des Mousquetaires. Au centre des récriminations, la gestion de M. Gourgeon, jugée « opaque et autocratique », selon les termes des insurgés. Ceux-ci se plaignaient d'être de moins en moins associés aux décisions stratégiques, prises en petit comité sous l'œil bienveillant du fondateur d'Intermarché, Jean-Pierre Le Roch. Un fonctionnement qui, depuis 1969, n'avait pas posé de problème, mais qui commençait à trouver ses limites avec le changement de dimension de l'enseigne.

ESOUFFLEMENT

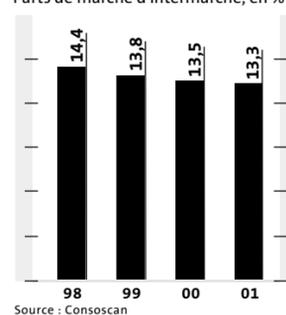
D'autant que, ces dernières années, les problèmes se sont accumulés. En France, Intermarché ne cesse de perdre du terrain face à ses principaux concurrents. Cette réalité est d'autant plus difficile à avaler, pour les adhérents, que les autres distributeurs indépendants, comme Leclerc ou Système U, ont le vent en poupe. Signe de cet essoufflement, le départ d'une cinquantaine d'adhérents à la concurrence en 2001. Plusieurs dizaines d'autres s'apprêteraient à leur emboîter le pas cette année.

La stratégie historique des Mousquetaires est au cœur du malaise. Certains associés n'hésitent pas à remettre en cause la politique d'intégration industrielle et l'internationalisation menée à la hussarde par le groupement depuis des

années. Contrairement à ses concurrents, qui n'ont cessé de se désengager de l'industrie, Intermarché a investi massivement dans des dizaines d'usines qui fournissent les adhérents en charcuterie, boulangerie et surtout produits de la mer. Après le rachat de Capitaine Cook en 1988, Intermarché s'est lancé dans une course à l'armement qui l'a conduit à être à la tête aujourd'hui d'une armada d'une quarantaine de chalutiers, qui approvisionne six usines de

EN BAISSÉ CONSTANTÉ

Parts de marché d'Intermarché, en %



Source : Consoscan

retraitement du poisson. Autant d'argent qui n'a pas été consacré à la rénovation de magasins vieillissants. « Les faiblesses du groupement sont bien identifiées. Si nous perdons du terrain, c'est parce qu'on a trop négligé nos magasins, il faut refaire du marketing la priorité », affirme un associé mécontent. La question est de savoir si les Mousquetaires pourront mener de front cette reconquête du client français et leurs ambitions internationales.

Stéphane Lauer

Le groupe de Serge Tchuruk lutte pour sa survie

En septembre 2003, il devra faire face à une importante échéance

JUSQU'À quel niveau le carnet de commandes des équipementiers de télécommunications peut-il chuter ? Cette question se pose de façon lancinante aux grands noms de ce secteur, comme l'américain Lucent, le canadien Nortel et le français Alcatel. Les trois groupes luttent pour leur survie.

En annonçant, mercredi 25 septembre, la cession de 6,1 % de Thales, Alcatel prouve une fois de plus que sa marge de manœuvre financière ne cesse de se réduire. Le groupe dirigé par Serge Tchuruk n'avait guère le choix. Il lui fallait trouver le moyen de financer le nouveau plan de restructuration présenté vendredi 20 septembre.

Le groupe s'est en effet engagé à réduire ses effectifs de 9 000 personnes supplémentaires, avec l'objectif de n'employer plus que 60 000 personnes à la fin 2003. Cette nouvelle vague de restructuration devrait lui coûter 500 millions d'euros. Une opération financée en partie par la cession de parts dans Thales, censée lui rap-

porter environ 340 millions d'euros.

Suite à cette opération, Alcatel a tenu à préciser qu'il « financera normalement ses opérations en 2003 et au-delà ». Une mise au point qui fait écho aux multiples interrogations sur sa santé financière. Ces doutes conduisent les investisseurs à sacrifier le titre Alcatel, en recul de 87 % depuis le début de l'année.

Les doutes conduisent les investisseurs à sacrifier le titre, en recul de 87 % depuis le début de l'année

Mercredi matin, l'annonce de l'opération sur Thales faisait regagner 4 % au titre. Les agences de notation Moody's et Standard & Poor's ont annoncé en début de semaine qu'elles mettaient sous « surveillance négative » la notation d'Alcatel. Le groupe est déjà dans la catégorie des obligations pourries (junk bonds), qui lui ferme l'accès au marché et l'oblige à concéder une prime de plus de 4 % à ses banquiers.

Les deux agences s'inquiètent de la dégradation du marché des télécommunications. Alcatel s'attend à une baisse de 10 % du chiffre d'affaires au second semestre, par rapport au premier, alors qu'il tablait sur une stabilité en début d'année. Mais elles soulignent que le groupe français dispose d'une réserve de liquidités évaluée par Moody's à

4,8 milliards d'euros. « Un risque de cessation de paiements nous semble exclu dans les six à neuf prochains mois. Alcatel devrait finir l'année avec une dette nette de 2,5 milliards d'euros et n'a pas de refinancement notable dans les six mois », souligne Antoine de Montille, analyste de Dexia Securities. Mais, ajoute-t-il, « la situation devient plus tendue à partir de la mi-2003 ».

En septembre 2003, Alcatel devra faire face à une échéance de remboursement de sa dette de 1 milliard d'euros. En outre, Standard & Poor's a souligné que l'accès à la ligne de crédit de 2 milliards d'euros dont dispose le groupe était soumise au respect de certains ratios financiers. M. Tchuruk a rappelé dans l'entretien accordé au Monde (daté 22 et 23 septembre) que la dette ne représentait que 16 % des fonds propres fin juin. Mais ce ratio risque de se dégrader, car les pertes qui se chiffraient à 2,274 milliards d'euros au premier semestre auront un impact sur les fonds propres qui s'élèvent à 8,125 milliards d'euros en juin.

L'avenir d'Alcatel, comme celui de ses concurrents, dépend de l'évolution du marché des équipements de télécommunications. Pour l'instant, Alcatel espère passer la crise en soldant le reste de sa participation dans Thales et les 22 % qu'il détient dans Nexans, sans avoir à céder son activité de satellites considérée comme stratégique et sans sacrifier des branches d'activité, des amputations qui rendraient son redécoupage aléatoire lors de la reprise.

Laurence Girard

Le Monde

www.lemonde.fr

S T Y L E S
Le Monde
la mode
en capitales



haute défense

SUPPLÉMENT GRATUIT DE 32 PAGES

Demain dans Le Monde

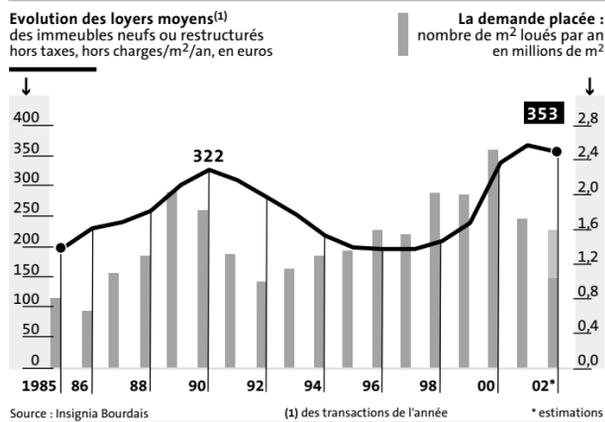


L'immobilier de bureaux en Ile-de-France commence à souffrir de l'incertitude économique

La demande de locaux par le secteur public compense le moindre appétit des banques et des opérateurs téléphoniques. Les nouveaux quartiers du nord et de l'est de Paris résistent bien

POUR la première fois depuis 1998, les loyers des bureaux fléchissent en Ile-de-France. La correction atteint entre 3 % sur les huit premiers mois de 2002, selon le cabinet Insignia Bourdais, et 6 % en un an, selon les prévisions de son concurrent Atis Real Auguste Thouard. Cette baisse épargne curieusement les secteurs dits émergents que sont la ZAC Rive gauche, la proche périphérie nord, Clichy, Saint-Ouen, Saint-Denis, ou est, comme Montreuil. « L'atout de ces communes est d'être meilleur marché. La plupart des déménagements d'entreprises sont motivés par la recherche d'économies », explique Benoît du Passage, directeur général de Jones Lang LaSalle. C'est ainsi que l'immeuble Euro Atrium, à Saint-Ouen, qui appartient à Generali et que la Société générale a loué puis boudé, devant le refus de ses salariés de s'y installer, a été reloué en quelques semaines à Cetelem, pour un loyer de 10 % plus élevé, autour de 335 euros le mètre carré annuel. Le secteur de la Défense suscite, lui, des inquiétudes : « Les négociations avec des candidats locataires s'éternisent et nous manquons de références sur le vrai prix du mètre carré à la Défense, faute de transactions significatives récentes », reconnaît Jean Guillaume, d'Insignia Bourdais. « Nous nous apprêtons à livrer 60 000 mètres carrés d'ici à janvier 2003, mais aucun locataire n'a encore signé », confie Stéphane Richard,

UN LÉGER TASSEMENT



de Nexity, promoteur de la tour Adria pour le compte de la Caisse des dépôts du Québec.

DEMANDE SOUTENUE

Autre signe de morosité en Ile-de-France : le taux de vacance des bureaux remonte, en 2002, à 4,7 %, contre 3,7 % en 2001, et l'offre disponible à moins d'un an s'est accrue de 61 %, avec l'arrivée de plusieurs immeubles neufs en périphérie nord, à la Défense et dans la ZAC Rive gauche.

Le moral des acteurs de l'immobilier reste pourtant entier. Ils espèrent dans une demande de locaux qui, malgré les incertitudes écono-

miques, reste soutenue. Avec 1,6 à 1,7 million de mètres carrés loués en 2002, selon leurs prévisions, le marché recule tout de même de 8,5 % par rapport à 2001, loin du record de 2000 (2,8 millions de mètres carrés). Mais le secteur public et parapublic a en partie compensé la défection des banques et des opérateurs téléphoniques dans la demande de locaux : la direction générale des impôts a loué 13 500 mètres carrés à Saint-Denis ; Réseaux ferrés de France, 18 600 mètres carrés à Paris Rive gauche ; la Caisse nationale d'assurance-maladie, 32 000 mètres carrés à Bagnolet... « L'une des forces du marché parisien est la diversité de ses locataires et de ses sites », se félicite M. du Passage, alors que Londres ou Francfort sont beaucoup plus exposés au secteur financier.

Les capitaux investis dans l'immobilier d'entreprise sont toujours abondants et devraient atteindre entre 8 et 10 milliards d'euros en 2002, contre 12 milliards d'euros en 2001, une année dopée par la cession des immeubles de France Télécom pour un montant record de

3 milliards d'euros. Les rendements locatifs de l'immobilier parisien (entre 6 % et 8 %) sont encore supérieurs à ceux de Francfort (4,8 à 5,4 %), Madrid (5,8 à 6,4 %), ou Londres (6 à 6,25 %). Seul Milan offre des rentabilités plus élevées.

FONDS ALLEMANDS

La première source de financement vient des fonds allemands, investisseurs à long terme, qui n'achètent que des immeubles de qualité, déjà loués. Le gestionnaire d'actifs Constructa a acquis, pour le compte de deux fonds créés par HypoVereinsbank, quarante-huit immeubles à Paris et Lyon pour près de 500 millions d'euros. Les investisseurs américains recherchent, eux, la rentabilité maximale et choisissent des sites plus risqués mais moins chers, s'endettent et revendent dès que possible. Morgan Stanley, qui avait acquis l'immeuble Bercy Expo en 1999, a cédé ces 40 000 mètres carrés dès 2002, réalisant une plus-value que la rumeur évalue à près de 1 milliard d'euros. Ils réinvestissent ensuite en France, dans de nouvelles opérations.

Le marché est aussi animé par les entreprises qui, soucieuses de se désendetter, vendent leurs immeubles en en restant éventuellement locataires. Ce mouvement dit d'externalisation n'en est qu'à ses débuts : 70 % des entreprises européennes sont propriétaires de leurs locaux, contre 20 % aux Etats-Unis. Alstom a annoncé vouloir céder pour 750 millions d'euros d'immeubles ; La Poste, pour 50 à 60 millions d'euros dans un premier temps. De son côté, GMAC, filiale immobilière de General Motors, se dit prête à investir plusieurs centaines de millions d'euros en 2003.

Isabelle Rey-Lefebvre

General Motors et ses rivaux plongent en Bourse

LES ACTIONS des trois grands groupes automobiles américains ont toutes plongé, mardi 24 septembre, après qu'un rapport de l'agence Standard & Poors eut révélé la sous-capitalisation de leurs fonds de pension à cause... de leur faible valorisation boursière. L'action General Motors a plongé de 8,23 % à 38,16 dollars (38,82 euros) tandis que ses deux rivaux, DaimlerChrysler et Ford, ont reculé respectivement de 5,2 % et 3,3 %. Cette sous-capitalisation va nécessiter de la part de ces entreprises un nouvel apport de fonds. Selon l'agence de notation, les groupes GM et Ford appartiennent à la liste des dix entreprises dont les fonds de pension sont les plus sous-capitalisés. 35 à 40 % des fonds de pension de GM sont investis dans des actions américaines, particulièrement malmenées actuellement.

EN CHUTE

Action General Motors en dollars à New York



DÉPÊCHES

■ **MICROSOFT** : la société informatique américaine a annoncé le 24 septembre l'acquisition du concepteur britannique de jeux vidéo Rare pour 375 millions de dollars. Rare, dont le japonais Nintendo détenait jusqu'alors 49 %, développera désormais des jeux exclusivement pour la X-Box, la console de Microsoft.

■ **MOBILCOM** : l'opérateur allemand de téléphonie compte annoncer le 27 septembre la suppression de près de 1 200 emplois, selon le quotidien *Die Welt*, publié mercredi 25 septembre. Par ailleurs, MobilCom n'a pas l'intention de se désengager du marché de l'UMTS, dont il détient un réseau, car un tel retrait diminuerait considérablement la valeur de l'entreprise, affirme la *Welt*, citant des sources proches du conseil de surveillance.

■ **VIVENDI ENVIRONNEMENT** : Henri Proglio, président du directoire, s'est déclaré favorable, lors de la présentation de ses résultats semestriels le 24 septembre, à un schéma de scission (*spin-off*) pour se séparer de Vivendi Universal.

■ **VIVENDI UNIVERSAL** : trois administrateurs devaient démissionner du conseil du groupe le 25 septembre. Eric Licoys, ancien directeur général du groupe, Richard Brown, président d'EDS, et Simon Murray, président de son fonds d'investissement, ne devraient pas être remplacés pour l'instant.

■ **SNCF** : La SNCF (maison mère), victime d'une conjoncture malsaine, a enregistré une perte courante de 156 millions d'euros au premier semestre, comparé à un déficit de 80 millions pour la même période de 2001, selon les comptes sociaux présentés mercredi 25 au conseil d'administration.

■ **TRANSPORT AÉRIEN** : la Commission européenne a suggéré mardi 24 septembre que les Etats membres de l'UE mettent fin au 31 octobre 2002 au dispositif de garantie des risques terroristes pour les compagnies aériennes, en vigueur depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Le patrimoine de l'Etat vendu au privé ?

Le ministère de l'économie et des finances étudie la possibilité de vendre les locaux de certaines administrations, dans le but d'alimenter le Fonds de réserve des retraites. Mais l'Etat connaît mal son parc immobilier et n'a pas toujours le droit de le vendre : ce qui appartient au domaine public est inaliénable. Les locaux administratifs ne peuvent, légalement, être occupés que par des administrations et, s'ils sont déclassés, doivent être recyclés en logements. Malgré ces obstacles juridiques, l'Etat – comme la Ville de Paris, en train d'adopter son nouveau plan local d'urbanisme – souhaite retenir les entreprises et les emplois en leur offrant des locaux bien situés. Le départ massif des fonctionnaires à la retraite facilitera la libération des immeubles.

TROIS QUESTIONS À... ALAIN BÉCHADE

1 Vous êtes PDG d'Atis Real Auguste-Thouard. La baisse des loyers parisiens est-elle inquiétante ?

Nous avons été les premiers à prévoir ce recul. Il s'agit d'une correction limitée d'environ 6,5 %, entre le 30 juin 2001 et le 30 juin 2002. Il n'y a pas de véritable pression à la baisse, mais Paris ne connaît pas les loyers de près de 1 000 euros le mètre carré (annuel), ni Saint-Denis les 305 euros que certains anticipaient, et ce, bien que la demande reste soutenue. Nous prévoyons, pour 2002, entre 1,6 et 1,7 million de mètres carrés commercialisés en Ile-de-France, contre 1,8 million en 2001 – un niveau que l'on retrouvera sans doute en 2003. Avec une croissance du produit intérieur brut même faible, l'activité économique crée encore des emplois de bureau. On peut

aussi noter un sérieux ralentissement des loyers des magasins devant le moindre appétit de certaines enseignes de prêt-à-porter, loisirs ou parfumerie.

2 L'afflux d'investissements en France ne risque-t-il pas de former une bulle spéculative ?

La France attire des capitaux importants, notamment des fonds allemands qui ont collecté 8 milliards d'euros sur les cinq premiers mois de l'année, soit 2 milliards d'euros de plus que sur l'ensemble de 2001. Les Allemands sont devenus les premiers investisseurs parisiens. L'Ile-de-France, avec son marché diversifié, attire 75 % des capitaux mais les investisseurs s'intéressent désormais à des villes comme Lyon, Lille et Marseille. Les capitaux investis en régions ont atteint 933 millions

d'euros au premier semestre 2002, soit 22 % des montants placés contre 10 % en 2001.

3 Alors qu'en 2001 on avait enregistré de grandes opérations d'externalisation, chez France Télécom ou EDF, le mouvement a ralenti en 2002, pourquoi ?

Le mouvement des entreprises qui vendent leurs immeubles quitte à en rester locataires est loin d'être achevé. Tous les grands groupes du CAC 40 étudient de telles solutions. Les cessions ont, cette année, été un peu freinées par un problème fiscal mal anticipé, puisque les propriétaires hésitent devant l'impôt sur la plus-value qu'il leur faut acquitter, mais elles vont reprendre.

Propos recueillis par I. R.-L.

Une nouvelle règle en préparation pour le Livret A

Le taux de rémunération de 3 % serait trop élevé par rapport au marché

LE MINISTÈRE de l'économie serait favorable à une règle automatique pour ajuster le taux du livret A, indiquent les *Echos* du mercredi 25 septembre. Selon le quotidien, Bercy s'apprête à nommer « une mission générale » pour réfléchir à « l'équilibre structurel des fonds d'épargne ». Il s'agit de trouver une solution pour enrayer la dégradation des marges de l'épargne administrée (livret A, Codevi, LEP, PEL...) destinée au financement du logement social. Cette épargne est gérée par la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Le débat sur la fixation des taux du Livret A revient de manière récurrente depuis plusieurs années et tout particulièrement en période de crise. Autant un gouvernement tire profit de l'annonce d'un relèvement de la rémunération, autant la mesure est impopulaire lorsqu'il doit réduire le taux. Depuis la dernière réforme mise en place par Dominique Strauss-Kahn en 1998, la décision revient au ministre de l'économie après avis du comité

consultatif des taux réglementés. Pour établir cette rémunération, le comité prend en compte une fourchette établie à partir du taux d'inflation et du taux court de la Banque centrale européenne. Selon cette norme, le Livret A devrait aujourd'hui être rémunéré à 2,75 % tout au plus, alors qu'il rapporte 3 % depuis son relèvement en juillet 2000 annoncé par Laurent Fabius. A l'époque le ministre avait relevé le taux en passant outre l'avis du comité, aujourd'hui en désérence.

« GÉNÉROSITÉ »

Voici une semaine, la commission de surveillance de la CDC a fait part de ses inquiétudes au directeur du Trésor, Jean-Pierre Jouyet, venu annoncer que la caisse, serait mise à contribution dans le budget 2003, à hauteur de 2,35 milliards d'euros. La commission a manifesté ses inquiétudes soulignant que la rémunération des livrets, tout comme le taux des prêts, « ne suivent pas la réalité économique » et vont

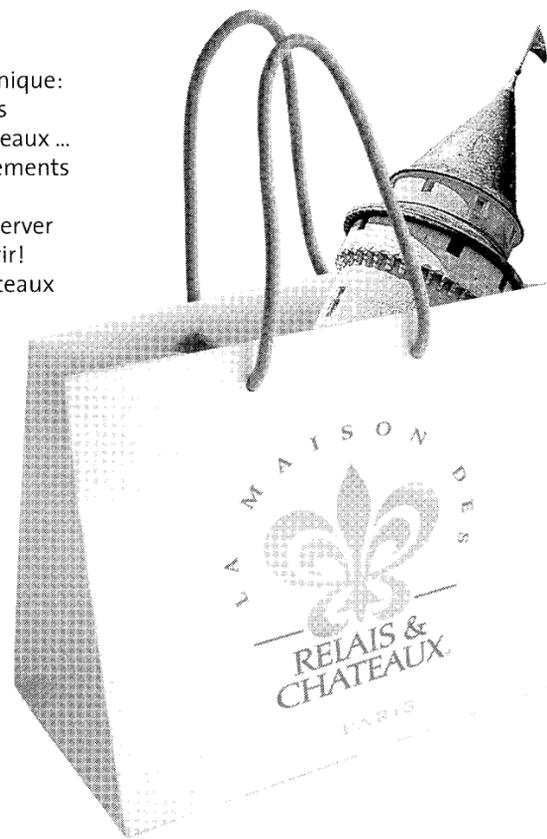
souvent dans le sens de la générosité. La Commission de surveillance a suspendu son avis à l'engagement pris par le ministre de l'économie Francis Mer de réévaluer les éléments d'équilibre des comptes d'exploitation de ces fonds.

Le sénateur (UMP) Philippe Marini, membre de la commission de surveillance de la CDC, et par ailleurs rapporteur général du budget au Sénat, a rappelé l'existence d'une proposition de loi déposée voici quelques années, « en liaison étroite » avec l'actuel ministre délégué au budget Alain Lambert, à l'époque sénateur. Cette proposition suggère de confier au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, le soin de définir, tous les six mois au maximum, le taux de rémunération des livrets et les taux de prêts pratiqués par la CDC. Le ministre de l'économie serait astreint à suivre cet avis. « Cela aboutirait à dépolitiser les décisions », précisait M. Marini.

Dominique Gallois

Tous les Relais & Châteaux du monde maintenant à Paris!

Un endroit unique : la Maison des Relais & Châteaux... 460 établissements de légende à découvrir, réserver et même offrir! Relais & Châteaux invente le prêt-à-rêver!



MAISON DES RELAIS & CHÂTEAUX

33, boulevard Malesherbes 75008 Paris.
Tél: 0 825 825 180*

Le format compact s'installe dans le paysage de la presse féminine

Les magazines veulent adopter le format de poche. Certains se contentent de rétrécir leur formule, d'autres préfèrent adapter leur concept à leur nouvelle taille. Cette tendance pourrait donner un second souffle à un secteur qui subit une érosion des ventes

« **DANS CINQ ANS**, la presse féminine sera renouvelée d'un tiers », prédit Rémy Dessarts, le créateur et directeur de rédaction du mensuel *Bien dans ma vie*, lancé en juin 2002 par Prisma. Il est pourtant difficile d'imaginer une modification profonde de la presse féminine généraliste, la plus stable des familles de magazines. Divisés en deux pôles – la « presse pratique » et la « presse sélective » –, les « féminins » sont dominés par quelques titres phares comme *Femme actuelle* (1,5 million d'exemplaires) pour la presse grand public et *Avantages* (500 000 exemplaires) pour la presse de luxe. Malgré une multiplication des titres, elle se renouvelle peu et la concurrence accrue entre des magazines au contenu rédactionnel proche explique en grande partie l'essoufflement des ventes de titres bien implantés : - 6 % pour *Femme actuelle*, - 5 % pour *Avantages* en 2001 par rapport à 2000.

« Les féminins ont tenté quelques repositionnements éditoriaux ou des changements de formules », explique Virginie Jambry chez Média-planning Presse. *Femme*

actuelle a ajouté plus de couleurs et de visages à sa maquette afin d'en renforcer le caractère de proximité. Le magazine grand public *Maxi* a pour sa part opté pour une mise en page plus visuelle et aérée et pour une information plus structurée.

Aujourd'hui, la tendance est au petit format : « Plus que le contenu, il est un vrai produit d'appel », estime Sophie Renaud, directrice d'études chez Carat Presse, centrés par quelques titres phares comme *Jalouse* ou *Cosmopolitan* ont par exemple lancé une version de leur journal en format réduit.

DANS UN SAC

Le concept est simple : les femmes sont plus actives. Leur temps de lecture s'est déplacé de leur foyer aux transports en commun. Ainsi, un petit magazine qui tient dans leur sac est plus adapté à leurs nouveaux besoins.

L'objectif consiste aussi à conquérir un public plus jeune. « Nous tentons de fidéliser nos lecteurs en leur laissant le choix entre les deux formats, le réduit étant par



ailleurs deux fois moins cher », précise Emmanuelle Klein, porte-parole du magazine *Jalouse*. Le format réduit (18,6 cm x 14,3 cm, contre 29,6 cm x 22,7 cm pour l'original) est apprécié par différents genres de lectrices. Mais,

comme le rappelle Olivier Pertier, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Elle*, « certains magazines, comme le nôtre, cinquantenaire, diffusé dans trente-cinq pays, perdraient leur image de marque avec une telle transformation ». *Jalouse*

« peut se permettre ce genre d'opération car sa diffusion est limitée, environ 70 000 exemplaires », poursuit Emmanuelle Klein. Le format réduit, qui n'est vendu qu'un mois sur deux depuis fin 1999, est diffusé à 10 000 exemplaires, qui, selon la direction, ne cannibalisent pas le grand format. Si les journaux à fort tirage comme *Marie-Claire* (environ 400 000 exemplaires) n'ont pas franchi le pas, en revanche, *Cosmopolitan* (200 000 exemplaires) n'a pas hésité à lancer son petit format. Testée avec succès pendant l'été, l'opération devrait être poursuivie cet automne.

« UNE ÈRE MINIMALISTE »

« Seul inconvénient, précise Evelyne Dupuy, du groupe Excelsior, la typographie très réduite est parfois illisible et les photos sont moins impressionnantes. » Il faut aussi compter avec la méfiance des annonceurs. A sa création, le magazine *Télépoche*, aujourd'hui l'un des seuls « compacts » de la presse française, publiait deux pages de publicité en en facturant une seule.

Aujourd'hui, la presse féminine française se familiarise également avec le « compact ». Celui-ci (22,3 cm x 18 cm) offre une taille intermédiaire entre le magazine classique et le « réduit ». La grosseur des caractères leur permet de rester lisibles et la maquette et les photos sont adaptées à la taille.

L'idée du compact est venue d'Italie avec le magazine *Glamour* qui, après avoir été commercialisé sous les deux formats, a fini par

opter pour le petit et se lancer directement sous sa petite taille en Grande-Bretagne. « *Glamour* Italie est passé de 180 000 à 215 000 exemplaires depuis l'arrivée du petit », souligne Françoise Guittard, porte-parole du magazine pour l'Italie.

« C'est un phénomène inouï », renchérit Vanessa Creedy Smith, responsable de la communication pour l'édition anglaise de *Glamour*. « Grâce au petit format, nous avons détrôné *Cosmopolitan* en Grande-Bretagne, avec 520 000 exemplaires contre 470 000 ». « Le compact permet de combiner l'aspect esthétique et pratique dans une ère minimaliste », selon Stéphanie Bastide, responsable de la communication de *Bien dans ma vie* qui a été lancé en France dans un format compact.

Bien dans ma vie est la déclinaison française d'*Allegra*, magazine féminin compact d'outre-Rhin lancé par Prisma. Au terme de quatre numéros zéro, l'aspect pratique, aussi bien pour le contenu (plus de sexe et de conseils beauté) que pour la forme, devenait la priorité des femmes. Les ventes, bien que prometteuses, restent incertaines ; le premier numéro a culminé à 215 000 exemplaires, les trois suivants n'ont pas déçu avec environ 200 000 exemplaires diffusés. Mais ce format compact pose un problème d'ordre plus matériel : les kiosquiers ne parviennent pas encore à le positionner dans leur espace.

Olivia Delaittre

Adibou
Rien ne vaut la tendresse et la magie pour s'épanouir

Adibou, 10 ans de complicité !

Avec Adibou, votre enfant plonge au cœur de nouvelles missions variées et amusantes dans un univers magique et plein de tendresse. Il progresse à son rythme grâce à une toute nouvelle méthode d'apprentissage basée sur la découverte, l'observation et l'action.

Pour participer au Jeu-concours, connectez-vous à www.education.com ou www.vugames.fr

DES AVENTURES DRÔLEMENT INTELLIGENTES !

© 2002 Vivendi Universal Interactive Publishing International S.A. Adibou® est une marque de Vivendi Universal Interactive Publishing International S.A. Logo Culture et Éducation sont des marques de Vivendi Universal Interactive Publishing International S.A.

Les ventes ont diminué de 10 millions d'exemplaires en un an

AVEC environ 600 millions d'exemplaires diffusés par an en France, soit 30 % de la diffusion globale des magazines, pour une centaine de titres, la presse féminine attire les plus importants investissements publicitaires avec 804 millions d'euros, soit également un tiers du total investi dans la presse magazine.

Et pourtant, les ventes ont diminué de 10 millions d'exemplaires entre 2000 et 2001. La concurrence acharnée entre des magazines qui se multiplient et qui tendent à adopter des contenus rédactionnels proches (cuisine, beauté, mode, santé) explique en grande partie cette érosion. Le reflux touche plus particulièrement la presse féminine dite « pratique ». Les ventes des mensuels grand public comme *Femme actuelle* et *Prima*, du groupe d'Axel Ganz, sont en recul de, respectivement, 5,7 % et 15,2 %.

ARRIVÉE DES GRATUITS

Cette presse pratique est concurrencée par l'arrivée récente des suppléments féminins *Femina Hebdo*, lancé en 1997 par Interdeco, la régie d'Hachette Filipacchi, et *Version Femme*, créée en 1998 par Publi-print (Socpresse). Insérés dans la presse quotidienne régionale, ils n'ont d'abord rencontré un succès mitigé. « Le lecteur de la PQR, le plus souvent masculin, se montrait réticent à l'idée de payer un supplément pour un magazine souvent considéré comme trop "people" et

« parisien », explique Sophie Renaud, directrice d'études chez Carat Espace. Que le supplément paraisse presque gratuit était pour certains synonyme de mauvaise qualité. »

L'arrivée des gratuits, tels *Metro* ou *20 minutes*, a changé les mentalités. Les suppléments sont davantage perçus comme des magazines à part entière. « Comme ce fut le cas pour *Madame Figaro*, vendu à 480 000 exemplaires », rappelle Caroline Elbaz, directrice commerciale de *Version Femina*. Depuis avril 2002, les deux suppléments ont fusionné pour donner naissance à *Version Femina*, diffusé à 3,7 millions d'exemplaires, soit plus de 40 % de la diffusion totale des généralistes féminins, et lu par 9 millions d'hommes et de femmes.

Après avoir atteint son premier objectif de conquête de nouveau marché (2,3 millions de nouvelles lectrices), ce supplément empiète sur l'audience de titres féminins grand public comme *Femme actuelle* ou *Prima*. De plus, il grignote des parts de marché de la presse féminine dite « sélective ». Il a ainsi sans doute contribué à l'érosion des ventes des titres du groupe Excelsior, détenteur de magazines haut de gamme comme *Biba* (- 2 % de ventes en 2001) ou *Vogue Paris* (- 6 % en 2001) qui ont eux aussi été victimes d'une concurrence plus forte, avec l'arrivée de publications comme *DS Magazine*.

O. D.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : Disney et AOL-Time Warner ont engagé des discussions pour fusionner leurs deux chaînes d'information ABC News et CNN, ont rapporté, mercredi 25 septembre, les quotidiens *Los Angeles Times* et *Wall Street Journal Europe*. « Nous avons des discussions depuis dix-huit mois et nous ne sommes parvenus à aucun accord », a déclaré un porte-parole de Disney. Dans cette fusion, AOL-Time Warner détiendrait les deux tiers ou les trois quarts de la nouvelle entité.

■ **SATELLITE** : la fusion des deux plates-formes satellitaires américaines Echostar et DirecTV pourrait être remise en question par le ministère américain de la justice et la commission fédérale des communications, a indiqué le *New York Times*, mercredi. L'administration américaine, qui n'a pas rendu son avis, estimerait qu'avec 16,7 millions d'abonnés la nouvelle entité serait en situation de monopole.

■ **Canal+ Technologies** : Vivendi Universal a annoncé mercredi 25 septembre la vente de Canal+ Technologies, filiale de Canal+, à Thomson Multimédia, pour 190 millions d'euros. La veille, les représentants du personnel s'étaient opposés à cette vente, dans un avis consultatif.

■ **RADIO** : RFO ne disposera pas d'une fréquence en Ile-de-France, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, ayant mis un terme à ce projet.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Nouveaux records de baisse aux Etats-Unis et en Europe

LES INDICES boursiers ont plongé de part et d'autre de l'Atlantique, mardi 24 septembre. A Wall Street, l'indice Dow Jones a reculé de 2,40 %, s'établissant à 7 683,13 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a cédé 0,23 %, à 1 182,17 points. Les résultats jugés décevants de la banque Lehman Brothers et du fabricant d'assistants personnels Palm ont inquiété les investisseurs. Le statu quo décidé par le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) sur les taux d'intérêt a aussi alimenté le pessimisme, même si cette décision était largement anticipée. L'annonce d'une baisse, moins forte qu'attendu, de l'indice de confiance des consommateurs américains en septembre a cependant permis de limiter les pertes en fermeture. L'indice de

INDICE CAC 40



confiance du Conference Board est ressorti à 93,3 contre 94,5 en août. Les places européennes se sont aussi inscrites en forte baisse. L'indice CAC 40 a affiché un recul de 1,84 %, à 2 742,81 points. En séance, l'indice des valeurs vedettes a même crevé la barre des 2 700 points, à 2 666,04 points. Les opérateurs ne cachent pas leur perplexité devant cette nouvelle vague de baisses. Sur la base des derniers résultats semestriels, Jean-Noël Vieille, le responsable de la stratégie boursière d'Aurel Leven, a ramené ses prévisions de croissance des bénéfices par action de 5 % à 3 % pour les valeurs du CAC 40 cette année. « J'arrive à un nouvel encadrement du CAC pour la fin 2002 entre un plus bas à 2 714 points et un plus haut à 3 231 contre 3 400-4 000 auparavant », a-t-il déclaré à l'agence Reuters. De son côté, Jean Borjeix, responsable de la stratégie chez Oddo Pinatton, estime que les indices devraient encore perdre 10 % à 15 % dans les mois à venir afin de revenir à des valorisations d'avant la bulle spéculative de 1999-2000, rapporte Reuters. Une hypothèse que M. Borjeix juge lui-même « optimiste » car elle écarte la possibilité d'une entrée en récession de l'économie mondiale.

A Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 1,68 %, mercredi 25 septembre, à 9 165,41 points.

Adrien de Tricornot

TOUS les indicateurs des secteurs de la haute technologie s'enfoncent dans le rouge. Il ne s'agit plus, comme il y a un an, d'expansion mal maîtrisée ou de déséquilibre du bilan mais, ce qui est plus grave, d'une désertion des clients.

L'EFFONDREMENT D'EDS

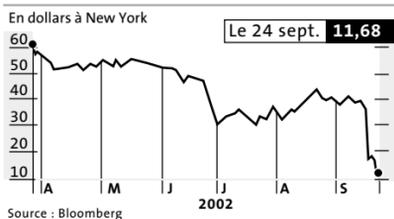
Ainsi, après celles de Lucent, Intel et Sun dernièrement, c'était au tour d'EDS, deuxième société de services informatiques (SSII) mondiale, de lancer, le 18 septembre, une sévère mise en garde sur ses résultats à venir. EDS table désormais sur un bénéfice net par action compris entre 12 et 15 cents pour le troisième trimestre, alors qu'il estimait auparavant ce bénéfice à 74 cents. Pour le quatrième trimestre, la SSII prévoit un bénéfice par action de 57 à 59 cents alors que les analystes tablaient sur 88 cents. « Nous n'avions pas prévu que le ralentissement général des dépenses des entreprises, en cours depuis bientôt un an, allait empirer si brusquement. Depuis deux mois, les entreprises ne signent quasiment plus de nouveaux contrats et leur budget de fonctionnement informatique ne cesse de se contracter », a déclaré le PDG d'EDS, Dick Brown. Cette alerte a sonné l'hallali pour les investisseurs : l'action d'EDS a dévissé de 53 % dans la seule séance du 19 septembre, et la descente aux enfers s'est poursuivie. Mardi, le titre a de nouveau plongé de 29,3 %, affichant 11,90 dollars en fin de séance, en raison des incertitudes sur la situation financière de l'entreprise et sur la possible ouverture d'une enquête de la SEC américaine.

DES INVESTISSEMENTS EN BERNE

La spirale baissière a affecté tout le secteur. Son concurrent IBM, malgré ses affirmations selon lesquelles « les problèmes d'EDS ne concer-

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION EDS



nant que cette entreprise », a perdu 16,72 % depuis le 18 septembre. En France, les titres Cap Gemini et Atos ont aussi reculé, respectivement de 29,3 % et 24,88 %, sur la même période. Et ce n'est peut-être pas fini.

Afin d'obtenir un aperçu précis des intentions d'investissement des grandes entreprises en matière de technologie, l'équipe d'analystes financiers de la banque d'affaires UBS Warburg a décidé de sonder 6 à 8 fois par an un panel de 35 responsables informatiques européens et 50 américains. La première étude, lancée au mois d'août, est éclairante : « Les investissements sont au point mort. Le second semestre 2002 ne devrait pas être meilleur que le premier, et la possibilité d'une hausse des dépenses informatiques en fin d'année s'éloigne définitivement », souligne l'étude. Après des investissements stagnants en 2002, les premières estimations budgétaires pour 2003 ne laissent présager qu'une faible amélioration de la croissance des dépenses informatiques. Près de 40 % des directeurs informatiques interrogés ont déclaré qu'un retour à la normale ne devrait pas intervenir avant 2004, voire plus

tard. » Selon l'étude, les dépenses prioritaires sont réparties de manière relativement équitable entre le matériel, les logiciels et les services. Dans les logiciels et les services, la priorité est accordée au développement d'applications. Tandis que, pour le matériel, les investissements sont tout d'abord consacrés aux PC, aux infrastructures de communication et aux gros serveurs (dits Unix). Dans tous ces domaines, les équipements privilégiés sont ceux dont le retour sur investissement est le plus immédiat.

VALORISATIONS ENCORE TROP ÉLEVÉES

Partant de ce même constat sur l'atonie des investissements dans les nouvelles technologies, alors que l'endettement des entreprises est élevé et leurs capacités de production sous-utilisées, les analystes de la Société générale décortiquent tout retour sur les valeurs high-tech.

L'espoir d'un début de reprise cette année, encore vivace au printemps, s'est totalement évanoui. Et les débandades boursières des grandes valeurs de technologie et télécommunications ne seraient finalement qu'une juste réappréciation de leurs perspectives moroses de croissance et de profits. « Aucune amélioration des résultats ne doit être attendue, quels que soient les objectifs fixés par les entreprises du secteur : ils ont été systématiquement révisés à la baisse depuis début 2001, relève l'étude. De plus, la visibilité est nulle, les patrons refusant de plus en plus fréquemment de donner des prévisions chiffrées. » Les analystes de la banque française prévoient que plus de 90 % des sociétés high-tech cotées aux Etats-Unis et en Europe afficheront des pertes et un chiffre d'affaires au mieux en stagnation en 2002.

Gaëlle Macke et Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 25/9, 9h44

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	2838,19	25/9	-1,22	5467,31	19/3	2774,36	24/9	15,10
	Euro Neu Markt Price IX	378,22	25/9	-2,40	1212,43	4/1	405,08	23/9	
AUTRICHE	Austria traded	1056,07	25/9	0,66	1368,18	2/5	1062,18	23/9	12,90
BELGIQUE	Bel 20	1878,02	25/9	-4,09	2906,75	24/4	1802,83	24/9	10,30
DANEMARK	Horsens Bnex	193,49	25/9	-0,56	280,92	26/3	191,52	24/9	12,20
ESPAGNE	Ibex 35	5383,40	25/9	-0,14	8608,50	4/1	5358,60	24/9	14,30
FINLANDE	Hex General	5049,61	25/9	0,82	9224,38	4/1	4711,08	24/7	13,60
FRANCE	CAC 40	2739,62	25/9	-0,12	4720,04	4/1	2666,04	24/9	14,50
	Mid CAC	1318,33	24/9	-3,32	2176,89	2/4	1318,32	24/9	14,50
	SBF 120	1939,76	25/9	-0,29	3263,90	28/3	1894,39	24/9	14,70
	SBF 250	1867,00	24/9	-1,97	3081,89	28/3	1867,00	24/9	14,70
	Indice second marché	1794,66	24/9	-3,63	2567,01	15/5	1794,66	24/9	11,70
	Indice nouveau marché	437,64	25/9	-2,38	1175,41	7/1	440,04	24/9	
GRÈCE	ASE General	1818,58	25/9	0,00	2655,07	3/1	1807,11	24/9	13,00
IRLANDE	Irish Overall	3899,68	25/9	-0,62	6085,02	18/1	3894,77	24/9	9,50
ITALIE	Milan Mib 30	21572,00	25/9	-0,42	33548,00	17/4	21045,00	24/9	15,80
LUXEMBOURG	Lux Index	728,44	24/9	-4,28	1169,47	14/1	728,20	24/9	13,30
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	294,69	25/9	0,32	531,45	18/4	282,79	24/9	11,90
PORTUGAL	PSI 20	5214,57	25/9	-0,82	7998,50	4/1	5390,50	23/9	12,40

EUROPE Mercredi 25 septembre 9h44

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
EURO STOXX 50	2182,03	-0,24
AUTOMOBILE	160,18	-1,06
BANQUES	178,25	-0,68
PRODUIT DE BASE	135,33	-0,81
CHIMIE	241,97	-1,47
TÉLÉCOMMUNICATIONS	257,98	-0,40
CONSTRUCTION	168,29	-0,40
CONSUMMATION CYCLIQUE	72,29	-0,26
PHARMACIE	311,06	0,43
ÉNERGIE	254,46	-0,61
SERVICES FINANCIERS	145,21	-0,67
ALIMENTATION ET BOISSON	202,14	-0,33
BIENS D'ÉQUIPEMENT	231,43	-1,38
ASSURANCES	140,53	-0,04
MÉDIAS	138,83	-0,15
BIENS DE CONSOMMATION	263,12	-0,11
COMMERCE ET DISTRIBUTION	207,87	-0,09
HAUTE TECHNOLOGIE	202,38	0,08
SERVICES COLLECTIFS	199,43	0,49

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	11,47	-1,33
AEGON NV	NL	9,43	0,32
AIR LIQUIDE	FR	115,80	0,09
ALCATEL A	FR	2,46	4,24
ALLIANZ N	AL	94,50	-2,17
AVENTIS	FR	50,50	0,00
AXA	FR	9,50	0,53
BASF AG	AL	35,43	-1,61
BAYER	AL	17,92	-2,34
BNP PARIBAS	FR	34,13	0,86
BSCCH	ES	5,07	-0,78
CARREFOUR	FR	39,99	0,03
DAIMLERCHRYSLER N	AL	34,49	-0,63

DANONE	FR	119,30	0,00
DEUTSCHE BANK AG	AL	48,94	-1,47
DEUTSCHE TELEKOM	AL	9,05	-1,09
E.ON	AL	43,54	-0,02
ENDESA	ES	9,22	3,02
ENEL	IT	4,85	-0,21
ENI SPA	IT	13,43	-0,52
FORTIS	BE	14,08	3,15
FRANCE TELECOM	FR	7,71	-6,34
GENERALI ASS	IT	14,83	-1,23
ING GROEP CVA	NL	14,25	-0,14
KONINKLIJKE AHOLD	NL	11,92	-0,17
L'OREAL	FR	70,90	-0,14
LVHM	FR	35,99	-1,59
MUENCHENER RUECKV	AL	111,25	-0,04
NOKIA OYJ	FI	12,70	-1,76
PINAFULT PRINTEMPS	FR	66,50	-1,14
REPSOL YPF	ES	11,48	-0,43
ROY. PHILIPS ELECTR	NL	14,30	-2,14
ROYAL DUTCH PETROL	NL	39,93	-0,27
RWE	AL	29,30	-0,03
SAINT GOBAIN	FR	22,18	-0,81
SANOPI-SYNTHELABO	FR	53,60	-1,32
SANPAOLO IMI	IT	5,87	-1,51
SIEMENS	AL	36,53	-2,59
SIEMENS GENERALE A	FR	41,00	-1,56
SUEZ	FR	15,90	-1,47
TELECOM ITALIA	IT	7,37	-0,67
TELEFONICA	ES	7,68	-0,52
TIF	IT	3,95	0,00
TOTAL FINA ELF	FR	128,50	-0,77
UNIFREDITO ITALIAN	IT	3,49	-0,07
UNILEVER CVA	NL	60,05	-0,08
VIVENDI UNIVERSAL	FR	12,11	-1,17
WOLFSWAGEN	AL	35,33	-2,19

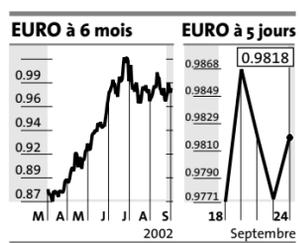
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce), HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

MARCHÉ DES CHANGES 25/9, 9h44

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,81736	0,98300	1,55450	0,67204
TOKYO (¥)	122,34500		120,25500	191,14000	82,20642
PARIS (€)	1,01735	0,83150		1,58960	0,68370
LONDRES (£)	0,64329	0,52318	0,62910		0,42988
ZURICH (FR. S.)	1,48800	1,21645	1,46255	2,32625	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4270	7,4277
COURONNE NORVÈGE	7,3221	7,3251
COURONNE SUÉDOISE	9,1352	9,1382
COURONNE TCHÈQUE	30,1127	30,2873
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7990	1,8021
DOLLAR CANADIEN	1,5590	1,5608
DOLLAR HONGKONG	7,6640	7,6705
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0863	2,0902
FORINT HONGROIS	242,8290	243,4191
LEU ROUMAIN	32524,0000	32590,0000
ROUBLE	31,1100	31,1310



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3664,00	25/9	-0,19	5362,29	4/1	3609,89	24/9	13,10
	FTSE techMark 100 index	633,26	25/9	-0,38	1569,61	4/1	646,83	23/9	
SUÈDE	OMX	456,25	25/9	0,98	878,88	4/1	423,98	23/9	18,40
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7263,57	24/9	-0,78	9019,42	7/5	6546,35	26/7	9,90
ISLANDE	ICEX 15	1291,83	24/9	-0,63	1413,85	21/3	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1053,43	24/9	-2,26	1486,22	28/1	1026,65	26/7	
TCHÈQUE	Exchange PX 50	439,20	25/9	-0,14	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	331,61	23/9	-0,58	425,42	20/5	256,75	28/12	
SUISSE	Swiss market	4521,60	25/9	-0,98	6740,60	17/5	5490,50	26/6	15,70
TURQUIE	National 100	8908,19	25/9	-1,81	15071,83	8/1	8514,03	3/7	13,70
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	377,16	24/9	0,47	471,33	6/2	267,73	14/6	23,50
BRÉSIL	Bovespa	9148,43	24/9	-1,25	14495,28	18/3	9016,73	14/8	7,20
CANADA	TSE 300	6068,89	24/9	-0,18	7992,70	7/3	5992,14	24/7	17,00
CHILI	Ipsa	78,86	25/9	-1,65	102,37	4/1	79,19	24/7	13,80
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	7683,13	24/9	-2,40	10673,09	19/3	7532,66	24/7	16,80
	Nasdaq composite	1182,17	24/9	-0,23	2098,87	9/1	1169,04	24/9	34,20
	Nasdaq 100	843,61	24/9	0,06	1710,22	9/1	837,63	23/9	33,40
	Wilshire 5000	7786,14	24/9	-1,54	10983,40	19/3	7396,62	24/7	
	Standards & Poors 500	819,29	24/9	-1,73	1176,96	7/1	775,67	24/7	16,50
MEXIQUE	IPC	5705,67	24/9	-0,63	7611,12	11/4	5500,75	5/8	10,90

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 25 septembre 9h30

Table of French stock market data including ACCOR, AIR LIQUIDE, ALCATEL A, etc. with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market data including F.F.P. (NY), FIMALAC, FINAXA, etc. with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market data including SELECTIBAIL(EXSEL), SIDEL, SILIC, etc. with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

24/9 : 12,90 millions d'euros échangés

Table of New Market data including PROSODIE, STACI, V CON TELECOM, etc. with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table of New Market data including MILLIMAGES, DURAN DUBOI, etc. with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Advertisement for 'Prix Le Monde de la recherche universitaire' featuring a stack of books and text about a competition for young researchers.

SECOND MARCHÉ

24/9 : 28,39 millions d'euros échangés

Table of Second Market data including BIJOUX ALTESSES LY, DANE-ELEC MEMORY, etc. with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Table of Second Market data including SODIFRANCE, SOLVING, PARSYS, etc. with columns for Valeur, Cours de clôture (€), % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 25/9 à 9h

Table of SICAV and FCP data including AGIPI, BNP PARIBAS, BNP ASSOC.PREMIERE, etc. with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var., % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including ECUR.INVEST.D/PEA, ECUR.MONETAIRE C, ECUR.MONETAIRE D, etc. with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var., % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including CA AM MASTER ACT, CA AM MASTER DUO, CA AM MASTER OBL, etc. with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var., % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including CIC OBLI C T.D, CIC OBLI LONG T.C, CIC OBLI LONG T.D, etc. with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var., % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including ADDILYS C, ADDILYS D, AMPLITUDE AMERIQ.C, etc. with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var., % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including DEDIALYS TELECOM, OBLITYS INSTIT.C, POSTE EURO CREDIT, etc. with columns for Valeur, Cours en euro, date, % var., % var. 31/12.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Le coléoptère *Diabrotica virgifera*, **RAVAGEUR DU MAÏS** d'origine américaine, vient d'être repéré près des aéroports parisiens. Cet insecte avait pour la première fois été **IDENTIFIÉ EN EUROPE EN 1992**, aux

abords de l'aéroport de Belgrade. Il n'a depuis cessé de **PROGRESSER EN EUROPE CENTRALE**, où ses ravages commencent à inquiéter. Aux Etats-Unis, où les agriculteurs ont alterné lutte chimique et rotation

des cultures, les pertes causées par ce coléoptère s'élèvent à 1 milliard de dollars par an. Des firmes comme **MONSANTO ET PIONEER** préparent aux Etats-Unis la mise sur le marché de variétés de **MAÏS TRANSGÉ-**

NIQUE RÉSISTANT à la diabrotica. Pioneer a procédé à des essais en champ sur le territoire français avant que n'y soit formellement détecté le ravageur. Une démarche dont certains anti-OGM s'étonnent.

Un insecte américain menace gravement le maïs européen

Débarquée en 1990 à l'aéroport de Belgrade en provenance des Etats-Unis, « *Diabrotica virgifera* » n'a cessé de progresser sur l'Ancien Continent. Certains craignent que ce coléoptère ne serve de prétexte à l'introduction de nouvelles variétés de maïs transgénique qui lui résistent

« *NOUS en sommes malheureuse-ment déjà au stade où l'on ne pourra pas l'éradiquer.* » Sylvie Derridj, spécialiste de *Diabrotica virgifera*, redoute que ce coléoptère originaire du Mexique ne s'installe durablement en Europe après avoir ravagé le maïs américain.

Chercheuse au laboratoire phytopharmacie et médiation chimique de l'INRA à Versailles, elle est l'une des rares en France à travailler sur la lutte contre cet insecte, une chryso-mèle, qui après s'être attaqué aux cucurbitacées s'est peu à peu transformé en ravageur du maïs dans la Corn Belt nord-américaine. La lutte contre ce nuisible et les pertes de rendement qu'il occasionne (jusqu'à 80 % dans certaines parcelles) coûtent entre 650 millions et 1 milliard de dollars par an.

MOBILISATION TARDIVE

La diabrotica est un voyageur forcené. En Europe, elle a été repérée pour la première fois aux abords de l'aéroport de Belgrade en 1992, près d'un hangar où étaient nettoyés des avions de chasse américains. Elle s'y était installée, semble-t-il, deux ans plus tôt. Sa progression a depuis été inexorable : Hongrie et Croatie en 1995, Roumanie en 1996, Bosnie en 1997, Bulgarie, Monténégro et Italie en 1998, Slovaquie et Suisse en 2000, Ukraine en 2001, Autriche en

UNE PROGRESSION CONTINUE ET INQUIÉTANTE



Détectée en 1992 à proximité de l'aéroport de Belgrade, la diabrotica a rapidement colonisé les pays voisins de la Serbie. Cet insecte vient d'être repéré en France à Roissy, à Orly et au Bourget.

Source et Photos : Organisation européenne de protection des plantes

août 2002. C'est à cette même date que les premières chryso-mèles ont été repérées en France, autour des aéroports de Roissy, d'Orly et du Bourget, où des pièges à phéromones (molécules chimiques de reconnaissance sexuelle) avaient été installés pour attirer les mâles. Depuis lors, des mesures d'éradication ont été décidées.

Mais la mobilisation arrive bien

tard. Le piégeage d'adultes en grand nombre – jusqu'à 135 adultes sur un seul piège à Roissy, alors que leur zone d'attraction ne dépasse pas 10 mètres de diamètre – laisse supposer que l'infestation est déjà bien avancée. Et les traitements chimiques déployés en urgence ne touchent pas dans le sol les œufs et les larves qui doivent éclore au printemps.

Pour Sylvie Derridj, les quelque



Un ravageur très résistant



1 milliard de dollars de dégâts par an, aux Etats-Unis

300 pièges déployés depuis cette année (contre une quinzaine auparavant) ne permettent pas de saisir l'ampleur véritable de l'invasion. « *Il faut en mettre dans toutes les régions productrices de maïs, recommander-t-elle, mais aussi dans les autres cultures.* » On suppose que la diabrotica peut emprunter les moyens de transport – elle a aussi été repérée aux abords d'aéroports en Italie et

en Suisse –, ce qui lui permet de faire des sauts géographiques importants, ce dont certains s'étonnent. De toutes façons, elle progresse naturellement sur des fronts de 20 à 40 km par an. Elle est peut-être, sans qu'on le sache, déjà en Beauce. Faute de pièges sur place, difficile de le savoir. Si l'on se réfère à l'exemple américain, la lutte s'annonce difficile. La diabrotica n'a vraiment pris son essor que depuis cinquante ans, avec le développement de la monoculture du maïs. Les agriculteurs américains l'ont d'abord combattue avec des insecticides, mais des résistances sont apparues, nécessitant des produits toujours plus puissants, persistant dans le sol où ils sont censés détruire les larves. Une parade plus « écologique » a conduit à procéder à des rotations de cultures, notamment de la soya, afin que les larves ne retrouvent pas leur moyen de subsistance – les racines du maïs – et meurent de faim à peine écloses.

Mais le comportement de la diabrotica complique les opérations de lutte. Certaines femelles pondent en effet leurs œufs dans le champ de soya à l'automne, afin que leur descendance naisse dans un champ de maïs l'année suivante. D'autres pondent des œufs dont la diapause, c'est-à-dire le temps de sommeil, peut durer deux ou plusieurs hivers, ce qui permet aux larves d'éclore sur

un champ à nouveau ensemencé en maïs. Les agriculteurs ont donc dû en revenir à la lutte chimique.

Un programme de recherche européen centré sur les méthodes « douces » de lutte contre la diabrotica n'est guère plus encourageant. Des essais de rotation conduits en Hongrie ont montré que l'insecte était capable de pondre ailleurs que dans le maïs. Des analyses génétiques devraient déterminer d'ici à la fin octobre si cette variété est la même que celle qui, apparue dans l'Illinois en 1987, se joue des rotations. On ne sait pas encore si les insectes piégés en France sont du même type, avertit Sylvie Derridj.

LA SUSPICION DES ANTI-OGM

La recherche de prédateurs naturels en Europe n'a rien donné. Une équipe suisse a découvert au Mexique un parasite des larves. Mais avant d'introduire ce moyen de lutte biologique, il faudra s'assurer qu'il ne risque pas de s'attaquer à d'autres coléoptères, ce qui peut prendre plusieurs années. Des tests de « désorientation » des femelles ont été menés en Hongrie, où des phéromones et des chéromones (substances tirées des plantes) ont été pulvérisées sur les champs de maïs afin de diminuer les accouplements. Il est cependant trop tôt pour savoir si c'est efficace.

Pour Sylvie Derridj, qui ne pense pas que le génie génétique soit la panacée, la lutte devra combiner plusieurs méthodes. Mais, déjà, les firmes Monsanto et Pioneer développent des maïs transgéniques sur lesquels a été greffé un insecticide tiré de *Bacillus thuringiensis* qui les rend résistants à la diabrotica. Aux Etats-Unis, un dossier d'autorisation de commercialisation du maïs MON 863 est en cours. En France, Monsanto avait cité la diabrotica lors d'une demande d'essai adressée à la commission du génie biomoléculaire en 1999, de même que Pioneer, qui a procédé à des essais dans plusieurs communes de Charente et de Haute-Garonne en 2000 et 2001.

Pour le Criegen, une association de lutte contre les OGM présidée par Corinne Lepage, cette rapidité de réaction des grandes firmes internationales est suspecte. Le président de son conseil scientifique, Gilles-Eric Séralini, s'était déjà interrogé dans son livre *OGM, le vrai débat* (Flammarion, 2000) sur la coïncidence entre l'arrivée de la diabrotica dans les bagages d'une armée en campagne et la proposition de solutions OGM pour contrer le ravageur. Et de dénoncer « une politique qui consisterait à introduire les OGM par une sorte de chantage écologique dont il faudrait enquêter sur les origines ». Il évoque, mais sans les produire, des éléments susceptibles de fonder ses soupçons.

Du côté des industriels, on récuse ces hypothèses. La diabrotica est un fléau aux Etats-Unis depuis des décennies et l'adaptation des variétés transgéniques susceptibles de lui résister peut être relativement rapide, avance-t-on chez Monsanto, où aucun projet d'adaptation de ce type n'est cependant à l'étude, en raison du moratoire européen sur les OGM. Mais la diabrotica, prévient le Criegen, ne doit pas servir de cheval de Troie pour faire lever ce moratoire.

Michel Alberganti

Hervé Morin

Un indésirable très voyageur

Les réseaux de surveillance européens ont dès l'origine concentré leurs efforts de vigilance sur les aéroports. Après celui de Belgrade, où il a fait sa première apparition, c'est autour des aéroports que l'insecte a été détecté, aussi bien en Suisse qu'en Italie, et désormais en France. Aux Etats-Unis, en revanche, sa progression (jusqu'à 140 km par an) s'est faite de proche en proche sans qu'un exemple de transport par avion ait pu être observé. Pourquoi cette différence de dispersion? Difficile de l'établir, en raison du trop faible nombre de pièges installés pour capturer l'insecte qui ont pu induire des effets de loupe. L'étude génétique des populations de diabroticas permettra peut-être de reconstituer l'histoire de cette invasion et de dire si elle a été fortuite ou non.

En Ile-de-France, la lutte est engagée près des aéroports

EVRY (Essonne)
de notre correspondante

La diabrotica est tombée du ciel sans prévenir, se posant pour la première fois sur le sol français au cours de l'été. L'alerte a été lancée pour venir à bout du fléau, mais l'inquiétude est grande dans le milieu agricole francilien. Le coléoptère dévoreur de maïs a en effet été repéré à la mi-août aux abords des aéroports parisiens de Roissy, du Bourget et d'Orly. Le ministère de l'agriculture a aussitôt publié un arrêté national de lutte obligatoire et l'Etat a décidé de prendre en charge cette année le coût du traitement, évalué à 100 € pour 100 hectares.

« *Il faut faire vite* », prévient Guy Fradin, directeur de la DRA (direction régionale de l'agriculture) de l'Ile-de-France. C'est donc le branle-bas de combat en Seine-et-Marne, dans l'Essonne, en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et le Val-d'Oise. Les directions départementales de l'agriculture (DDA) ont alerté 110 agriculteurs, exploitants de 1 700 ha, autour du foyer détecté dans

les environs de Roissy et du Bourget. Autour d'Orly, 1 000 ha de maïs doivent être traités. Plus d'une quarantaine de cultivateurs sont concernés.

Des plans d'éradication sont mis en place, et les agriculteurs doivent se soumettre à des signes extrêmement strictes : interdiction de récolter le maïs avant les deux phases du traitement espacées de quinze jours, interdiction de semer du maïs pendant deux ou trois ans selon la proximité du champ avec le foyer découvert, interdiction de transporter de la terre hors de la zone, obligation de nettoyer le matériel agricole...

L'INQUIÉTUDE DES AGRICULTEURS

La zone comprise autour de Roissy a déjà fait l'objet d'un premier traitement aérien. La seconde phase a débuté le 23 septembre. 50 ha ont été traités. A Orly, le début de l'opération s'annonce plus délicate. « *Regardez nos terres*, dit Patrick Marais, exploitant à Wissous. *Elles sont très morcelées. Comment voulez-vous que l'hélicoptère puisse viser juste ?* » Seul le quart des 1 000 ha pourra

donc être traité par voie aérienne. Le reste nécessitera l'utilisation d'un tracteur enjambeur, assez haut pour traverser un champ sans abîmer les pousses.

« *Nous ne disposons cependant que d'un seul enjambeur* », regrette Jean-Yves Sommier, directeur de la DDA de l'Essonne qui lance un appel pour en récupérer d'autres. « *Je suis inquiet* », ajoute-t-il. M. Marais aussi, qui doute que ce traitement puisse se faire dans les temps. « *Or, fait-il remarquer, on nous interdit de planter du maïs. On va donc semer du blé. Mais, il faut s'y prendre avant la mi-octobre, sinon, on travaillera dans la gadoue et on risque des pertes de rendement. Qui nous dédommagera ?* »

Les risques vont bien au-delà. L'enjeu est national. Mais si la lutte est engagée, la chryso-mèle pourrait bien avoir gagné la première manche car, à cette époque de l'année, la majorité des adultes a déjà pondu.

Anne Rohou

Iomega pousse la capacité de ses disquettes magnétiques à 750 Mo

Ce système apporte une meilleure protection des données enregistrées, mais se heurte à la concurrence des CD-R et DVD-R

LES SUPPORTS d'enregistrement des données numériques se multiplient, sans, pour autant, évincer leur ancêtre, la disquette magnétique. Iomega vient ainsi de commercialiser la dernière version de son système Zip avec un lecteur et un support magnétique réenregistrable de 750 mégaoctets (Mo), ce qui triple la capacité du précédent produit de la marque (250 Mo) tout en doublant la vitesse de transfert des données (jusqu'à 7,5 Mo par seconde).

L'entreprise américaine s'attaque ainsi au monopole que le disque compact enregistrable (CD-R) ainsi que sa version réenregistrable (CD-RW) se sont arrogés sur le marché de la sauvegarde. Le choix d'une capacité de 750 Mo place le nou-

veau Zip légèrement au-dessus de ses concurrents optiques (650 et 700 Mo). En revanche, les prix de vente n'ont rien de commun. Le nouveau lecteur Zip 750 Mo est mis en vente à 240 euros avec des disquettes à 17 euros pièce. L'entrée de gamme des graveurs de CD-R revient aujourd'hui entre 70 et 100 euros tandis que les disques vierges coûtent de 1 à 1,5 euro l'unité.

Toutefois, rappelle Tim Dammon, directeur général des produits Zip chez Iomega, « *nous offrons, au-delà de la capacité, la fiabilité, la sécurité et la facilité d'emploi. Nos clients utilisent les Zip pour la sauvegarde de leurs données confidentielles ou critiques* ». Comparé à ses concurrents, le Zip reste en effet le seul

support d'enregistrement des données informatiques protégé par un boîtier rigide. A l'intérieur, le disque souple et sa couche magnétique sont à l'abri des éraflures et autres dégradations que peuvent causer une chute ou une manipulation sans précaution. La mécanique des disquettes classiques de 3,5 pouces (1,44 Mo), ancêtres de tous les Zip, et la surface des CD-R sont nettement plus exposées.

UNE LONGÉVITÉ SURPRENANTE

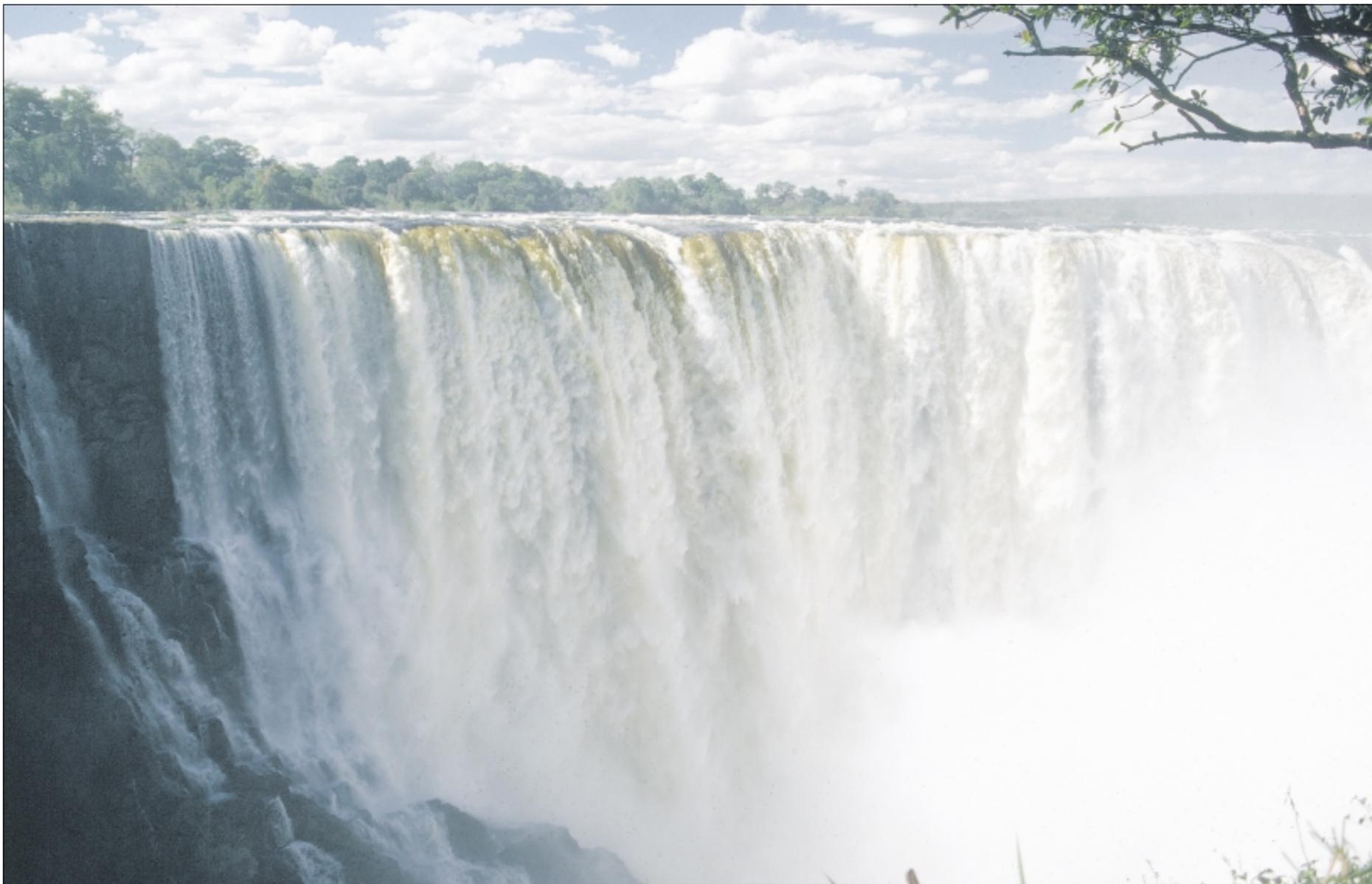
Cet avantage suffira-t-il pour que le Zip se maintienne ? Les dirigeants de Iomega semblent déjà surpris par la longévité de la version à 100 Mo lancée en 1995. « *Sept ans plus tard, le produit existe toujours, ce qui est assez rare en informati-*

que », souligne Tim Dammon. L'entreprise a déjà vendu 48 millions de lecteurs Zip et 300 millions de disques dans le monde, y compris les versions à 250 Mo lancées en 1998.

Si les chiffres confirment qu'il existe bien une niche pour ces super-disquettes, ils rappellent que Iomega n'a pas réussi à imposer son Zip comme remplaçant naturel de l'antique disquette 3,5 pouces. « *Il est très difficile de se substituer à un standard existant* », reconnaît Tim Dammon. De fait, les PC sont toujours commercialisés, modèles portables compris, avec un lecteur de disquettes 3,5 pouces. Apple a pris le risque de le supprimer depuis le lancement de son iMac en septembre 1998 : le Zip faisait alors figure de complément externe par-

faitement adapté à la fonction de sauvegarde.

Le succès du CD enregistrable a modifié la donne. En 2001, pas moins de 217 millions d'exemplaires en ont été vendus en France, un résultat gonflé par les achats préalables à l'institution de la redevance. Le premier semestre 2002 accuse ainsi un tassement de 67 % à 88 millions de CD-R vendus. Mais le DVD enregistrable (10 euros pièce pour une capacité de 4,7 gigaoctets) décolle. Avec des graveurs de DVD-R dont le prix est tombé à 350 euros, soit seulement 110 euros de plus que le lecteur Zip 750, la tâche de ce dernier s'annonce délicate.



Tonnerre sur le Zambèze

Sur 1 708 m de large, les chutes Victoria, ainsi baptisées en 1855 par le docteur Livingstone en hommage à Sa Très Gracieuse Majesté, barrent le fleuve qui sépare la Zambie du Zimbabwe. La région est devenue un relatif eldorado. Bien que ce site spectaculaire reçoive peu d'admirateurs, le tourisme fait vivre des villages entiers

LIVINGSTONE

de notre envoyé spécial

C'est d'abord un bruit. Une rumeur qui enfle avec l'approche et se mue en un grondement terrifiant. Puis il y a la fraîcheur qui happe le promeneur au milieu de la touffeur tropicale et aussi cette brume mystérieuse, sous le ciel bleu. Le sentier devient glissant, la végétation s'épaissit et dégouline d'humidité. Enfin, le couvert feuillu se troue sur l'aplomb d'un canyon. Les chutes Victoria surgissent devant le spectateur, aussitôt fouaillé par un déluge qui sort des entrailles de la terre. A cinquante mètres, de l'autre côté de l'abîme, légèrement en surplomb, le Zambèze n'est plus qu'écume et rage.

LA FUMÉE QUI TONNE

Tenant de dominer le vacarme, Amon Mangani Ngoma hurle son commentaire, avec une précision statistique héritée de l'ancien colonisateur britannique. Le guide explique que les chutes Victoria datent du jurassique, mesurent 1 708 mètres de large, situées aux deux tiers en Zambie, le tiers restant appartenant au voisin zimbabwéen. Au rythme de 550 millions de litres à la minute, les flots se précipitent de 108 mètres de haut. La force du fleuve est telle, dans cet évier du diable, que l'eau rebondit et remonte jusqu'à 2 000 mètres de hauteur, formant

par vaporisation un brouillard permanent au-dessus du site.

En 1855, découvrant cette merveille de la nature, le docteur David Livingstone a baptisé l'endroit en hommage à Sa Très Gracieuse et inoxydable Majesté. Mais les Africains avaient déjà donné un nom à cette cataracte : Mosi-oa-Tunya, la fumée qui tonne. L'Occidental ne peut que s'incliner devant la perfection de l'image. Amon Ngoma explique le respect qu'inspirait à ses ancêtres ce déchaînement de forces occultes. « C'était pour eux un lieu magique », explique le jeune homme. Des études archéologiques ont démontré une présence

humaine permanente depuis plusieurs centaines de milliers d'années aux environs de cette furie à décibels, la cape ruisseillante, le touriste ne peut que partager ce mélange de terreur et de fascination.

Le fleuve mesure près de deux kilomètres de large à l'endroit des chutes mais s'évacue par un chenal de quelques dizaines de mètres, par les gorges Batoka. Une passerelle surplombe cette passe étroite. L'arche est en béton armé mais semble secouée par la violence des flots. Pris de vertige, le visiteur devine sous ses pieds la rage des eaux au fond du ravin.

Un cataclysme du jurassique

Les chutes Victoria sont la conséquence géologique d'un cataclysme du jurassique qui a réuni le cours de deux rivières distinctes pour donner naissance au Zambèze. Une érosion volcanique a, à la même époque, déposé une couche de 300 mètres de basalte. Le fleuve a grignoté cette roche tendre, créant un effondrement spectaculaire, il y a 150 000 ans environ. L'actuelle cataracte est en fait la huitième successive, répertoriée depuis cette époque. Le travail de sappe de l'eau ne cesse en effet de creuser le sol en amont. D'hélicoptère, se distinguent parfaitement les sept affaissements qui ont précédé, créant des gorges spectaculaires en zigzag très serré. Observant cette action d'érosion, les géologues constatent la formation d'une nouvelle chute, encore plus en amont, qui se creuse à partir du Zimbabwe. Son dessin devrait prendre encore plusieurs dizaines de milliers d'années... Dans ce relief peu tourmenté, les hydrologues ont observé un autre phénomène exceptionnel. Le Chobe, une rivière qui coule au Botswana voisin, change de direction selon la saison. Il devient tantôt affluent du Zambèze, tantôt de l'Okavango. Ce caprice contribue à modifier le régime des eaux du Zambèze, au plus haut en mai, au plus bas en septembre.



Dans le parc national Mosi-oa-Tunya, qui jouxte les chutes, girafes, éléphants et rhinocéros blancs se promènent en liberté (ci-dessus).

Rien dans le cours docile du fleuve n'annonce la fracture géologique, cette marche qui le fait soudain s'écrouler avec fracas, grondant d'être ainsi piégé. Cent mètres en amont, il se baguenaude encore, débonnaire, ignorant du danger. Ses eaux bleu roi dessinent de paresseux méandres, contournent mollement des îles. Mille kilomètres que le géant musarde ainsi depuis les monts Mafinga, au nord de la Zambie. Il lui reste 1 700 kilomètres à tirer avant l'océan Indien.

« ÉBAUCHÉ PAR LES ANGES »

Si près du précipice, le géant est encore paisible. Les seuls remous sont provoqués par les lourds mouvements des hippopotames, se serrant panse contre panse. A la saison sèche, lorsque le Zambèze est à son étiage, les habitants expliquent qu'il est possible de s'aventurer dans l'eau à pied jusqu'au rebord de la falaise. Une piscine naturelle est visible sur la lèvre du précipice où venaient s'ébattre naguère les amateurs de sensations fortes. La mémoire collective rapporte l'histoire d'un pré-

tre téméraire qui se baignait ainsi quand une lame l'emporta en contrebas.

David Livingstone découvrit de cette façon acrobatique la cataracte, dont la présence lui fut révélée par les autochtones. « Je me penchai au-dessus du vide et vis la rivière sauter de cent pieds puis se comprimer dans un espace de quelques yards », raconte l'explorateur. L'Écossais reviendra une seconde fois aux chutes Victoria en 1860, à son tour happé par le magnétisme de ce site « ébauché par les anges ».

Un siècle et demi plus tard, à quelques encablures de la faille, quelques bateaux confortables chargés de touristes glissent insouciant sur ce qui n'est encore qu'un miroir. A bord de l'un d'eux, l'*Africa Queen*, of course, tout cuivre et bois verni, les voyageurs admirent, un verre à la main, ce décor idyllique qu'enflamment les derniers rayons de la journée. Des serveurs attifés d'un costume blanc de marin veillent avec diligence et componction à ce que le niveau du breuvage reste stable. Dans cette ambiance vieille Angle-



BODI PHILIPPE/HOK-QUI

terre, l'embarcation louvoie le long du parc national Mosi-oa-Tunya, créé en 1963 autour des chutes.

A l'heure crépusculaire, les animaux convergent de tous les points pour s'abreuver au Zambèze. Du fleuve ou des pistes qui traversent le parc, le spectacle est le même. Impalas, springboks et zèbres approchent, craintifs, du point d'eau.

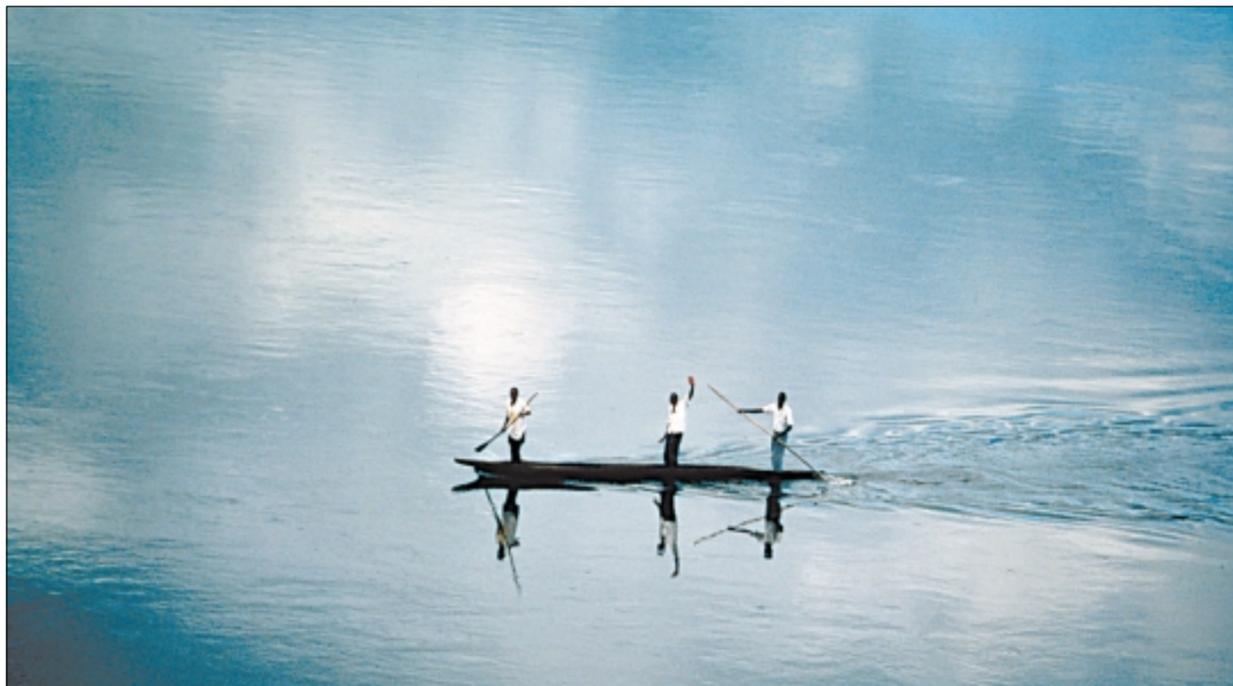
Un troupeau de phacochères déboule de nulle part. Des girafes étètent un acacia. Les éléphants lui préfèrent le mopani et, à raison d'une ration quotidienne de 300 kg de feuilles par adulte, laissent après leur passage un spectacle de désolation. Un troupeau menace des cultures. Il est aussitôt pris en chasse par des enfants qui tapent sur des casseroles et le reconduisent dans le périmètre protégé. La scène est cocasse de ces pachydermes fuyant le raffut de bouts d'hommes hilares.

Ailleurs, un rhinocéros blanc broute dans une clairière, inconscient de son statut de rescapé. Cinq spécimens ont été réintroduits d'Afrique du Sud.

J'irais bien tirer des bords ce week-end !

Le site officiel du tourisme www.EnPaysdeLaLoire.com

Vous êtes déjà partis



Au rythme de 550 millions de litres à la minute, les flots se précipitent de 108 mètres de haut. Un spectacle qui a toujours fasciné les hommes dont la présence est attestée depuis la préhistoire (en haut, à gauche). Quelques centaines de mètres avant la fracture, le fleuve est encore un miroir propice à la navigation (en haut à droite). Aux basses eaux, il est possible de traverser à gué, dans les remous, au bord du précipice, (ci-dessus).

Jusqu'aux années 1980, en Zambie, l'espèce a été massacrée jusqu'au dernier pour alimenter les marchands chinois de poudre aphrodisiaque. Plus loin, des babouins s'épouillent. Un opiani, une sorte de varan, repose sur un tronc d'arbre, au-dessus de l'onde, bercé par la plainte incessante des ibis.

Dans un coude du fleuve, surgit une vingtaine de tombes à l'abandon. Représentent ici les premiers colons anglais. L'établissement fut créé en 1898 par Frederik Clark. Ces Blancs ont naturellement posé leur

barda près des chutes mais ont été rapidement décimés par la malaria. Après cet échec, la ville a été déplacée dans une zone moins insalubre. Aujourd'hui forte de 10 000 habitants, Livingstone garde des allures de cité pionnière. Son musée désuet recèle des trésors botaniques et ethnologiques, mais la ville s'enorgueillit surtout de posséder la trousse médicale que lui a laissée, en plus de son nom, le bon docteur.

« UN DON DE DIEU »

Dans un pays en pleine crise alimentaire, la région est devenue un relatif éldorado. Les admirateurs des chutes Victoria restent faibles, au regard de la splendeur de ce site classé en 1989 au Patrimoine de l'humanité. Mais l'argent laissé par les touristes aux marchands de souvenirs et aux hôteliers fait vivre des villages entiers, comme celui de Mukuni, où la population vend au chaland ses légendes et ses jolies sculptures d'ébène. Amon Ngoma, dont le métier de guide assure la pitance d'une nombreuse famille, le dit bien : « Les chutes sont un don de Dieu. »

Benoît Hopquin

VADE-MECUM

► **FORMALITÉS.** Que ce soit par le Zimbabwe ou directement par la Zambie, prévoir environ 50 €, par personne, pour les diverses taxes d'aéroport et les visas d'entrée et de sortie, payables sur place dans cette devise.

► **MONNAIE.** La monnaie est le zambian kwacha, mais le dollar et, de plus en plus, l'euro sont acceptés. Les cartes de crédit sont également utilisées dans certaines boutiques.

► **SANTÉ.** Le traitement anti-paludéen et un vaccin contre la fièvre jaune sont recommandés.

► **ACCÈS.** Les chutes Victoria sont situées à 15 kilomètres du Livingstone International Airport, en Zambie, et à 24 kilomètres de la Victoria Falls International Airport, au Zimbabwe. Ces deux aéroports sont connectés avec Johannesburg, à raison de quatre vols hebdomadaires pour le premier et de vingt vols hebdomadaires pour le second. La ligne Paris-Johannesburg est assurée par South African Airways et Air France (à partir de 990 €, l'aller-retour, avec SAA, tél. : 01-55-61-94-55 et AF, tél. : 0820-820-820). Le voyage jusqu'à Johannesburg dure douze heures, le transfert de Johannesburg aux chutes un peu plus d'une heure.

► **ÉTAPES.** Se loger sur place. Il existe plusieurs hôtels à Livingstone, plutôt spartiates, à partir de 30 \$ la nuit. Il existe également des lodges plus confortables le long du fleuve, en amont et en aval, à partir de 150 \$ la nuit. Deux hôtels, les plus proches des chutes, viennent d'être ouverts par Sun International : le Royal Livingstone et le Zambezi Sun. Ils ont l'avantage d'ouvrir droit à des visites illimitées au site, sans avoir à acquitter le droit d'entrée (7,5 \$ côté zambien).

FORAITS.

Le Royal Livingstone et le Zambezi Sun sont programmés par des tour-opérateurs français : STI (01-55-37-23-45), Voyageurs du monde (01-42-86-16-00), Beachcomber Tours (01-44-94-72-70), Exclusif Voyages (01-42-96-00-76), Jet Tours (01-47-01-91-95), Grandeur Nature (01-40-18-40-14), Nosylis (01-53-30-73-00), Kuoni (www.kuoni.fr). Le forfait « Séjour au Royal Livingstone » 8 jours/5 nuits, incluant le voyage et une journée d'excursion dans le parc Chobe, au Botswana, avoisine 2 055 € par personne en chambre double.

► **SURVOL.** En hélicoptère au-dessus des chutes : assez cher (75 \$ le quart d'heure), ces balades laisseront cependant un souvenir rare et permettront d'appréhender l'extraordinaire configuration des lieux. Les croisières en bateau avoisinent 40 \$ par personne.

► **LECTURES.** Guide *Zambia* (Lonely Planet, en anglais). Sur la vie de David Livingstone : *Livingstone, le découvreur de l'Afrique*, de Richard Humble et Richard Hook (Hachette). *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, de Henry Morton Stanley (Actes Sud ou Fayard).

► **INFORMATION.** Le site officiel de l'Office du tourisme de Zambie est www.zambiatourism.com. Pendant très longtemps, la promotion des chutes Victoria s'est surtout faite côté zimbabwéen. La Zambie essaye aujourd'hui à son tour d'attirer les touristes sur sa rive.

Week-end Sévigné à Vitré

Autour de la maison familiale de la marquise épistolière, ont été créées les Sévignales, concours international de missives francophones

SI ON DIT « M^{me} de Sévigné », vous pensez sans doute au Musée Carnavalet à Paris et à Grignan (Drôme). Cependant, c'est aux Rochers, près de Vitré, que l'épistolière passa la plus grande partie de sa vie d'adulte à la campagne et c'est de ce château de la Bretagne gallo (linguistiquement non bretonnante) que plus du quart de ses missives connues sont datées. C'est grâce à son jeune mari, le baron de Sévigné (le marquisat n'était que de courtoisie mais il devint « de droit » après le lustre donné par son épouse aux Lettres françaises), que Marie (1626-1696), bientôt veuve avec deux enfants, vint aux Rochers ; elle s'y attacha au point d'y construire une originale chapelle-ronde, toujours là, et d'y planter

de nombreux arbres, dont peut-être un hêtre pourpre toujours debout. Le site, à 10 km de Vitré, a peu changé, étant depuis trente générations une demeure familiale qu'épargna la Révolution. On en visite une partie (20 000 entrées par an) où se trouve un portrait en pied de la marquise dans l'éclat de sa jeunesse, et également son « *bourdaloie* », qui n'est pas une pâtisserie mais un urinoir portatif en porcelaine fleurie qu'elle fourrait sous ses jupes lors des prêches interminables façon Mgr Bourdaloue...

Emoustillés par le succès du Festival de Grignan (*Le Monde* du 13 juin), les élus de Vitré (Ile-et-Vilaine), dont le maire est l'ancien ministre centriste Pierre Méhaignerie, ont créé les Sévignales, dont la deuxième édition est prévue ce début d'automne. Les Sévignales sont centrées sur un triple concours de correspondance (avec trois prix de 750 € chacun), ouvert à tout francophone et animé cette année par une sévignante distinguée, Françoise Hamel. Elle a reconstitué avec vraisemblance les réponses de M^{me} de Grignan aux lettres de sa mère, réponses détruites par la petite-fille de cette dernière, M^{me} de Simiane, bégueule et bigote (le texte cru de M^{me} de Sévigné sur sa propre nuit de noces lui échappa, mais d'aucuns disent que c'est un faux...). Le concours est axé autour de trois thèmes : vraies vieilles missives inédites retrouvées ; lettres imaginaires ; courriels *idem*. La dame des Rochers en correspondance électronique

De notre envoyé spécial Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

« Vitré est à trois heures de Paris par l'autoroute et deux heures par le TGV. Au jardin public de Vitré, voir cette curiosité qu'est la statue de la marquise sur fond de bananiers. Les Sévignales 2002, se déroulent du 28 septembre au 5 octobre. Art postal à la médiathèque de Vitré ; soirées lectures « Lettres d'Algérie » ; animations par le théâtre de l'Arpenteur (tél. : 02-23-40-01-58). Château des Rochers-Sévigné (tél. : 02-99-96-76-51). Hôtel-restaurant Pen-Roc, à Saint-Didier (tél. : 02-99-00-33-02, chambre double à partir de 69 €). Auberge du Château, à Vitré (tél. : 02-99-75-01-83. Menus à 10 et à 20 €). Circuit Sévigné de 35 km à travers le bocage vitréen (voir notre carte). Office de tourisme du pays de Vitré (tél. : 02-99-75-04-46). Lire, outre les *Lettres de M^{me} de Sévigné*, *Ma chère mère...*, de Françoise Hamel (Plon).

A TOUS PRIX

► **135 € : week-end en famille au Pays basque.** Le pottock, petit cheval local, porte les bagages de ferme en ferme, où gîte et couvert attendent les marcheurs. Treize circuits à parcourir avec les enfants, dont le prix est ramené à 75 € pour les moins de 10 ans. En pension complète. Destination Béarn des Gaves, tél. : 05-59-65-03-06.

► **823 € : 8 jours au Nord Mali,** pour approcher la réalité de la vie des nomades. Chaque jour, 4 à 5 heures de randonnée à pied

ou à dos de dromadaire, avec les Touaregs. Une initiative Croq'Nature Voyages (tél. : 05-62-97-01-00) dans le cadre du tourisme équitable. Les bénéficiaires financent le développement local géré par la population.

► **2 580 € : itinéraire persan.** Quinze jours, avec un conférencier, sur les plus beaux sites d'Iran, de Mashad, à la citadelle de Bam, de Shiraz à Isfahan et Persépolis. En pension complète, dans les meilleurs hôtels, et l'avion de Paris. Chez Orients, tél. : 01-40-51-10-40.

ÉVASION

Publicités

PERIGORD

Hôtellerie de charme et gastronomie
LE MOULIN DU ROC***

FORAITS 2 NUITS PENSION COMPLETE (vins compris)
240 € : 2 nuits + 2 petit-déj. + 2 dîners + 1 déjeuner + vins.
Prix par personne sur la base d'une chambre double. Chambre de catégorie supérieure : + 30 € par personne.
Jour sup. : 1 nuit + 1 petit-déj. + 1 dîner + 1 déjeuner + vins : + 120 € par pers.
Offre valable du 1^{er} octobre au 20 décembre.
Renseignements, réservations : 05.53.02.86.00
WWW.MOULINDUROC.COM
24530 Champagnac de Belair

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.

INDE/Rajasthan
circuit individuel 11j/9nuits.
vol régulier+hôtels 5* (dont Palais historiques)
+demi pension +voiture privée avec chauffeur.

Prix exceptionnel **1160 € TTC**
valable jusqu'au 31/10

www.directours.com
3615 Directours (0.34 €/min) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

HAUTES-ALPES

Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France
Plus haute commune 2040 m.
Site classé, chalets du XVIIIe
Piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant

300 jours de soleil par AN
ST-VERAN
Hôtel BEAUREGARD**
☎ 04.92.45.86.86
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 39 €

ARVIEUX
en Queyras
Hôtel*** et Résidence dans ferme Traditionnelle et mobiliers anciens
Pied des pistes, Piscine, Hammam
La FERME de l'IZOARD***
A partir de 45 € en 1/2 Pens., 392 € en Résidence
☎ 04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS

Offre spéciale week-end
Le Clos Deauville Saint-Gatien***

- 30%

Idéalement situé entre Deauville, Trouville et Honfleur, "Le Clos-Deauville-Saint-Gatien" vous offre un lieu privilégié de tranquillité et de détente.
Cet hôtel avec piscine est situé à la campagne et à deux pas de la mer.

SUR LA NUIT DU VENDREDI OU DU DIMANCHE,
sur la base d'une réservation de 2 nuits minimum

RÉSERVATION
4 rue des Brioleurs - 14180 Saint-Gatien des Bois - Tél. : 02 31 65 16 08
Fax : 02 31 65 10 27 - E-mail : hotel@clos-st-gatien.fr Réf. GW04

GRATUIT, sur simple demande
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com

Calvados LA NORMANDIE PAR EXCELLENCE

NOMADE
Du Sahara à la Mer de Chine
230 voyages d'aventure à prix malins
Randonnées en famille, accompagnées, en liberté...

Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com

LONDRES - 103€*
MADRID - 185€*
NEW YORK - 310€*

Réservez vite nos vols à PRIX CANON
0 892 892 898
(0,34€/min)

voyages-sncf.com

* Prix par personne TTC à partir de... sous réserve de disponibilité. Vol A/R au départ de PARIS. Pour la validité, nous consulter.

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.63

Malgré ses complexes, le Racing Club de Lens veut croire en ses chances

Football • Pour son deuxième match de Ligue des champions, le club nordiste, trop timide, a concédé le match nul (1-1) face au Bayern Munich. Après une défaite en Italie face au Milan AC, il ne compte qu'un point, et la prochaine rencontre à La Corogne est déjà un rendez-vous décisif

LENS

de notre envoyé spécial

Si l'on veut bien oublier la froide réalité des chiffres, le Racing Club de Lens n'aurait guère de raisons de déprimer. Après deux matches de Ligue des champions, le voilà à égalité de points avec le prestigieux Bayern Munich. « Bon, c'est vrai, nous n'avons qu'un point, reconnaissait Joël Muller, l'entraîneur des Lensois. Faire un match nul contre les Allemands ne me satisfait pas. Mais la seconde période de cette rencontre doit nous servir de référence. »

Le RC Lens est bien obligé de se contenter de ce match nul (1-1) décroché mardi 24 septembre, à domicile, contre des Allemands un brin réservés. La partie ne fut guère enthousiasmante, même si les Nordistes eurent le mérite de revenir au score après un but concédé au Bayern à la 23^e minute : un coup franc bien enroulé du Brésilien Ze Roberto, après une énième faute de l'arrière gauche lensois Cyril Rool, et l'international allemand Thomas Linke pouvait tranquillement de la tête dévier le ballon dans les filets de Guillaume Warmuz.

Le gardien et capitaine du RC Lens avait pourtant réclamé de « la folie » à ses partenaires, en guise de quoi l'on assistait à la piètre exhibition de joueurs tétanisés par l'enjeu. « On a fait un complexe d'infériorité », avouait l'attaquant nordiste Antoine Sibierski.

Comme Lyon contre l'Ajax Amsterdam, dans son premier match de Ligue des champions. Comme des dizaines d'autres clubs français, depuis des décennies – si l'on excepte Saint-Etienne, Bordeaux, Marseille ou le PSG en leur temps –, les clubs de l'Hexagone ont cette propension à perdre leurs moyens lors des rencontres européennes. « Il n'y a pas de fatalité pour les clubs français », voulait pourtant croire Antoine Sibierski, encore optimiste.

DUELS PERDUS

A 0-1 dans son ancre, Lens n'avait d'autre solution, pour conserver un maigre espoir de qualification, que de mettre le pied sur l'accélérateur tout en « musclant » son jeu, sous le regard du sélectionneur national Jacques Santini. « A la mi-temps, je leur ai dit qu'ils avaient disputé une première partie

de match digne de la Coupe Gambardella, racontera par la suite Joël Muller. Ils passaient plus de temps sur les fesses que debout. » Antoine Sibierski confirme : « Ce n'est pas que l'on était impressionnés, mais ils nous sont rentrés dedans physiquement. Ils gagnaient tous les duels, alors que nous refusions inconsciemment tous les contacts. »

En seconde mi-temps, les Lensois vont enfin presser leur adversaire, gâcher quelques occasions avant de battre le goal allemand Oliver Kahn d'une tête bien placée de l'attaquant nigérian John Utaka (76').

Reste qu'à l'arrivée, le bilan est maigre. Voilà Lens nanti d'un seul point, quand le Milan AC caracole en tête du groupe G avec 6 points, à la faveur de sa large victoire (4-0) à La Corogne. Le club français n'est pas encore éliminé mais doit renverser la tendance. Mardi 1^{er} octobre, il se déplacera à son tour en Espagne, pour une rencontre capitale. Une défaite, et Lens pourra se concentrer sur le championnat de France. « Tout reste possible mathématiquement, calculait déjà Antoine Sibierski, surtout si l'on évite les fautes d'inattention qui

nous coûtent le but allemand. Tout le monde nous voit derniers de ce groupe ? On ne lâchera rien à La Corogne, en se servant de notre deuxième période comme d'une référence. Le Bayern ne nous a pas impressionnés... »

Lens va pourtant devoir se dénichier un schéma de jeu plus ambitieux. Si le bloc est solide, il manque de liant offensif. Antoine Sibierski – comme, dans une moindre mesure, Daniel Moreira – n'est pas un pur attaquant, mais l'un de ces « neuf et demi » typiquement français, oscillant entre l'organisation du jeu et l'envie de conclure. Une contradiction que seul Michel Platini est parvenu à résoudre.

Le courage et la volonté sont les principaux atouts de Lens face aux moyens faramineux de Milan, Munich, Madrid, voire Manchester ou Turin. Joël Muller refuse de partir battu : « L'équipe de La Corogne aura également la pression, elle ne peut se permettre de se faire battre une seconde fois sur son terrain. Il nous faudra éviter de perdre là-bas. Après, chaque match a son histoire... »

Gérard Davet

LENS-BAYERN MUNICH 1-1

Ligue des champions 1^{re} phase; 2^e journée; groupe G
Stade Bollaert • 38 000 spectateurs •
temps frais • bon terrain • Arbitre : M. Cortez Batista (Por)

BUTS

LENS : Utaka (76')

BAYERN MUNICH : Linke (23')

AVERTISSEMENTS

BAYERN MUNICH : Jeremies (11'), Kovac (17'), Hargreaves (32').

LES ÉQUIPES

RC LENS (entraîneur : Muller)

Warmuz • Coly, Bak, Song, Rool • Blanchard (Bakari, 68'), Diop, Keita, Sibierski • Moreira, Utaka.

BAYERN MUNICH (entraîneur : Hitzfeld)

Kahn • Hargreaves, R. Kovac, Linke, Tarnat (Kuffour, 77') • Salihamidzic, Ballack, Jeremies, Zé Roberto • Elber (Zickler, 73'), Pizarro.

LIGUE DES CHAMPIONS

Première phase, deuxième journée

GROUPE E

Newcastle (Ang)-Fey. Rotterdam (Pbs) 0-1

Juventus Turin (Ita)-Dynamo Kiev (Ukr) 5-0

Classement : 1. Juventus, 4 pts ; 2. Feyenoord, 4 ; 3. Kiev, 3 ; 4. Newcastle, 0.

Déjà joués : Feyenoord Rotterdam-Juventus Turin 1-1 ; Dynamo Kiev-Newcastle 2-0.

GROUPE F

Bayer Leverkusen (All)-Manchester U. (Ang) 1-2

Maccabi Haifa (Isr)-Ol. Le Pirée (Gre) 3-0

Classement : 1. Manchester United, 6 pts ; 2. Haifa, 3 ; 3. Le Pirée, 3 ; 4. Leverkusen, 0.

Déjà joués : Manchester United-Maccabi Haifa 5-2 ; Olympiakos Le Pirée-Leverkusen 6-2.

GROUPE G

RC Lens (Fra)-Bayern Munich (All) 1-1

Deportivo La Corogne (Esp)-Milan AC (Ita) 0-4

Classement : 1. Milan AC, 6 pts ; 2. Deportivo La Corogne, 3 ; Bayern Munich, 1 ; 4. RC Lens, 1.

Déjà joués : Milan AC-Lens 2-1 ; Bayern Munich-Deportivo La Corogne 2-3.

GROUPE H

FC Bruges (Bel)-Lokomotiv Moscou (Rus) 0-0

Galat. Istanbul (Tur)-FC Barcelone (Esp) 0-2

Classement : 1. FC Barcelone, 6 pts ; 2. Galatasaray, 3 ; 3. FC Bruges, 1 ; 4. Lokomotiv Moscou, 1.

Déjà joués : FC Barcelone-FC Bruges 3-2 ; Lokomotiv Moscou-Galatasaray Istanbul 0-2.

En vue de Torbay, Bernard Stamm assume son statut de favori

Voile • Le Suisse mène la flotte d'Around Alone

NEW YORK

correspondance

L'esprit de compétition transpire des pores du skipper suisse Bernard Stamm. Le 13 septembre, lors du prologue d'Around Alone, la course autour du monde en solitaire avec escales, entre Newport et New York, Stamm avait été victime au dernier moment d'un cargo l'ayant privé de vent à un demi-mille de la ligne d'arrivée, et il avait vu avec désespoir son ami Thierry Dubois fondre sur lui et lui griller la deuxième place sur le fil. Pestant contre son infortune, il avait pourtant reconnu en souriant l'habileté de Dubois : « Bien joué, mais si cela devait m'arriver à Torbay, je serais grincheux ! »

Revanchar, Bernard Stamm a propulsé son bateau Bobst-Group-Armor Lux en tête de la première étape entre New York et Torbay (Angleterre) et s'appête à remporter la première manche d'Around Alone devant... Thierry Dubois. Avid de victoires après avoir accumulé les places d'honneur, Bernard Stamm a clairement affichés ses intentions avant le départ de la course.

« Le but, c'est de gagner, lance le favori de l'épreuve. Toutes les courses auxquelles je participe, je veux les gagner. Si je sais que je n'ai aucune chance de l'emporter, je ne prends pas le départ, cela ne sert à rien. Sinon, tu fais de la croisière. » L'homme se veut implacable, et ce discours reflète parfaitement sa personnalité.

Véritable baroudeur, venu à la voile après avoir tâté de différents métiers, tels bûcheron et matelot de cargo, Bernard Stamm est un battant. Pour lui, l'échec existe, mais est toujours perçu comme un tremplin pour aller de l'avant. Des preuves ? En novembre 2000, contraint à l'abandon dans le Vendée Globe challenge, il rebondit dès le mois de janvier 2001 en établissant le record de vitesse en 24 heures en monocoque et en équipage avec 467,1 milles. Sur sa lancée, le mois suivant, il bat le record de la traversée de l'Atlantique en monocoque et en équipage d'est en ouest en 8 jours, 20 heures, 55 minutes et 35 secondes.

Depuis l'épisode malheureux du Vendée Globe, le 60 pieds est passé quatre fois en chantier. Ayant construit lui-même son bateau, il

entretient une relation quasi charnelle avec son embarcation. « J'ai tout le temps travaillé sur ce bateau, je le connais par cœur, précise-t-il. Quand, en mer, il y a un bruit de travers, je sais d'où il vient. Je ne pourrais pas arriver sur un bateau que je connais pas. J'aurais un net handicap. »

Affiné, allégé, Bobst-Group-Armor-Lux est désormais nanti d'un nouveau mât plus rigide, d'une nouvelle bôme et d'une nouvelle quille. « On a gagné en glisse et en facilité de manœuvre. Au Vendée Globe, j'avais une Porsche qui n'était pas fiable alors que maintenant, elle est bien réglée, confie le marin. Mon bateau est une machine à aller vite. »

« TIRER PLUS SUR LE BATEAU »

Navigateur au style agressif, intuitif, passionné de vitesse, il avoue s'épanouir totalement dans le format en cinq étapes d'Around Alone. « C'est différent du Vendée Globe, glisse-t-il. Le fait que tu t'arrêtes aux escales, que tu puisses réparer ton bateau, change totalement l'aspect de la course, tu peux tirer plus sur le bateau. C'est plus cinq sprints plutôt qu'un marathon. »

Reconnaissant des qualités à l'Italien Simone Bianchetti et à Tiscali, son « bateau à record », conscient du potentiel du Néo-Zélandais Graham Dalton sur Hexagon, Bernard Stamm avoue surtout craindre l'expérience du Français Thierry Dubois.

« On se connaît bien, glisse ce dernier en souriant. On a des histoires très proches. Nous sommes des potes, on a plaisir à faire cette balade ensemble, mais on ne peut pas tirer à pile ou face qui va gagner. Nous aimons bien jouer sur l'eau, c'est une bagarre tout à fait saine, ça chambre et personne ne veut lâcher le morceau. Mais attention, on n'est pas là pour le pognon, surtout sur cette course qui n'a pas de dotation. Nous sommes là pour le plaisir. Si Bernard a été matelot sur les cargos, c'est pour le plaisir d'aller sur l'eau. » Un bonheur décuplé, si la victoire est à l'arrivée.

Pascal Giberné

DÉPÊCHE

■ **FOOTBALL** : Roger Lemerre, ancien entraîneur de l'équipe de France championne d'Europe en 2000, devrait être nommé sélectionneur national de l'équipe de Tunisie. « Le nouvel entraîneur [de l'équipe tunisienne] est Roger Lemerre. Il se rendra à Tunis cette semaine et il sera avec l'équipe pour son match amical contre le Portugal prévu le 12 octobre », a déclaré un responsable de la Fédération tunisienne. Des détails financiers restent toutefois à régler pour officialiser ce départ.

Le 28 septembre, KIA est Porte de Versailles.

(Le Mondial de l'Automobile a choisi d'y être aussi)

Du 28 septembre au 13 octobre 2002 - Hall 3

KIA

Automobiles

The Car that Cares*

♦ L'Automobile se mobilise

CULTURE

DANSE

Le chorégraphe américain présente au Théâtre de Chaillot, dans le cadre du Festival d'automne, la pièce « Kammer / Kammer » (Chambre / Chambre), qui, jouant avec le thème de l'homosexualité, entremêle adroitement le mouvement, la musique et les textes de deux jeunes auteurs

La chambre double de William Forsythe

LE CHORÉGRAPHE américain William Forsythe, directeur du Ballet Frankfurt, est à Paris. Au Théâtre national de Chaillot, dans le cadre du Festival d'automne, il présente le spectacle *Kammer / Kammer*; sous l'égide de la Cinémathèque de la danse, il assistera à une projection privée du film de Pierre Coulibeuf, *Les Guerriers de la beauté*, dans lequel il fait l'acteur à l'invitation du chorégraphe flamand Jan Fabre.

Suite à l'annonce de sa démission à la tête du Ballet Frankfurt, qu'il dirige depuis 1984 (il ne renouvellera pas son contrat à l'automne 2004), le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, a fait signe à Forsythe. Un rendez-vous est à déterminer. « *No comment* », assène le chorégraphe, qui ne souhaite pas s'exprimer davantage sur ses pistes de travail. Mutisme compréhensible : Forsythe appréciait sa ville allemande d'adoption, dont il était un ambassadeur culturel de choc.

A 52 ans, cet artiste hors pair, dont l'esprit aiguisé et flexible n'a de cesse de rebattre ses cartes pour jouer à quitta ou double, n'a plus qu'à vérifier l'état de ses desirs : un besoin impérieux d'expérimentation l'avait poussé en 1999 à s'installer au Bockenheimer Depot, un ancien entrepôt de tramway situé dans un quartier étudiant de Francfort. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Rencontrer Forsythe, assister à une répétition, avec sa compagnie ou le Ballet de l'Opéra de Paris pour lequel il conçoit régulièrement des pièces, est, d'abord et avant tout, une expérience physique. On est confronté à un homme plutôt décontracté, dont l'apparente relaxation se trouve contrebalancée par une tension mentale perceptible. Cet écartèlement provoque chez l'interlocuteur un subtil inconfort, façon « *le cul entre deux chaises* », très représentatif au fond de l'univers Forsythe.

FRESQUES DÉCHAÎNÉES

Jamais de repos sur le plateau ! Les danseurs entrent et sortent l'air de rien pour soudain éclater dans une salve de gestes éblouissants et hop ! repartir en marchant. L'action se déploie dans toutes les directions en même temps, se pulvérise à des vitesses diverses pour revenir au calme – calme immédiatement foudroyé par l'irruption d'un bloc de décor chutant tel une météorite. Un environnement très proche du quotidien contemporain ou de l'esprit humain, aux prises avec les mille et une images, associations d'idées qui le percutent au quart de seconde.

Des pièces de danse pure façon *Artifact* (1984) ou *Herman Scherman* (1992) – dans la foulée déhanchée du maître américain George Balanchine, la gestuelle Forsythe

retaille au cutter le style classique sur pointes – aux fresques théâtrales déchaînées comme *Impressing the Csar* (1988) ou *Endless House* (1999), les spectacles de William Forsythe déploient une riche combinatoire, mixant mouvements, vidéo, textes, lumières, musiques, dans un flux spectaculaire organique. *Kammer / Kammer* (Chambre / Chambre), créé en 2000, s'inscrit dans ce registre. Deux textes signés par deux jeunes auteurs noyautent la pièce : *Outline of My Life as Catherine Deneuve*, de la poète canadienne Anne Carson, qui a reçu le Griffin Poetry Prize en 2001. Qu'il s'agisse de philosophes (Derrida, Bergson) ou d'écrivains (Woolf, Pessoa), Forsythe a le goût des mots.

« *Le langage est comme le temps météorologique, commente le chorégraphe. Comme l'eau se change en neige et en pluie, rendant perceptible le vent, le langage rend visible les courants de la pensée. Dans leur rapport au corps, à la danse, les mots opèrent à un niveau délicat à déterminer. Pourquoi la chute d'une feuille sur une pierre vous fait soudain réaliser l'extraordinaire beauté de la pierre ? La pensée est une composante de l'humain ; le corps est une forme de pensée, et le langage, notre façon de nous renvoyer au monde.* »



« Kammer / Kammer », de William Forsythe, par le Ballet Frankfurt au Théâtre national de Chaillot.

Exemplaire de cette intelligence globale de l'être, la pièce *Woolf phrase*, présentée à Chaillot en juin dernier, une des plus belles choses qu'on ait vues récemment chez Forsythe. D'une complexité cristalline, ce duo, inspiré par une phrase extraite de *Mrs. Dalloway* de Virginia Woolf, met en scène, sur le plateau subrepticement rongé par l'obscurité, un homme et une femme. Allant et venant d'avant en arrière, ils s'accrochent à distance, instaurant un superbe système d'échos sonores et

physiques. La profondeur de champ, le jeu de resacc, la porosité entre l'intimité des personnages et le paysage extérieur, traduisent, avec un sens de l'ellipse rare, l'essence du texte de Woolf. Sans oublier cet assombrissement voluptueux, inéluctable, de l'esprit de Mrs. Dalloway.

Revenons à *Kammer / Kammer*. Le point d'attache des deux courts ouvrages joués en français : l'amour homosexuel, féminin et masculin. D'un côté, un garçon au bonnet bleu (l'hypnotique Antony Rizzy) ; de l'autre, le personnage de Catherine Deneuve (Dana Caspersen), professeur de philosophie sous influence socratique et saphique, attirée par l'une de ses élèves. Basé sur le film d'André Téchiné *Les Voleurs*, le texte d'Anne Carson, marbré de sensations aussi fugaces que profondes, suggère un *love work* tel que les apprécie Forsythe, ennemi du pathos et du romantisme. « *Anne Carson est un poète fabuleux. Dans ce texte, j'ai à ma disposition des représentations multistrates de déplacements, une connaissance profonde de la culture classique et une compréhension fine de l'ironie et de la confusion humaine. C'est un texte plein de mouvements, qui évoque les activités métaphoriques des corps, la façon dont les gens utilisent les objets, se révèlent à travers les vêtements et les lieux. Il induit des questions physiques sur la nature même de l'intime.* »

Questionnement récurrent chez Forsythe, ce celui sur le souterrain fonctionnement de ce qui meut l'humain, de la molécule jusqu'au bout des doigts. Mais peut-on encore parler de danse, au sens banal du terme, quand on contemple son mouvement mordu par l'acide ? Si, au

mitan des années 1980, le chorégraphe s'impose par sa ligne pure, dure – vocabulaire classique déconstruit pour aboutir à une silhouette aux angles cassants, aux rotations invraisemblables –, il pousse aujourd'hui la désarticulation des corps à un point extrême dont la beauté blessée, la cruelle bizarrerie, frôlent le malaise. Celui qui avec le temps est devenu, dit-il, un meilleur artisan, sachant mieux communiquer aux danseurs ses desirs, aime entraîner ses interprètes dans des explorations à contre-courant, prendre le mouvement à rebours, l'embobiner pour le débobiner, ce qui lui donne cet air gauchi, tordu, jamais vu.

« *Les gens n'ont pas beaucoup l'expérience de l'habileté extrême que possède un corps de danseur pour articuler et intégrer des flux complexes, rétorque-t-il. J'essaie de laisser le corps exprimer son délice à vivre cet enchaînement tarabiscoté de pensée. La danse est la pensée du corps dans le temps. Et la chorégraphie est une voie pour la danse. Je tente de reconsidérer sous un autre angle mes opinions à propos du corps, pour approcher son extraordinaire profondeur, ce qu'il pense en lui-même.* » Et permettre aux danseurs d'atteindre cette transparence de l'interprétation qui, au plus fort de la sophistication du mouvement, procure une sensation de sauvage spontanéité. L'art et la jouissance de l'art, en direct.

Rosita Boisseau

KAMMER/KAMMER de William Forsythe. Théâtre de Chaillot, dans le cadre du Festival d'automne. Jusqu'au 28 septembre, à 20 h 30. De 17,5 à 30 €. Tél. : 01-53-65-30-00.

Le chorégraphe, acteur de cinéma, aveugle séparé du monde

LA CANNE claque contre le mur, le corps de l'aveugle suit par saccades. Pantalon noir et chemise blanche boutonnée jusqu'au cou, il marque son chemin, tête en arrière, avec cette raideur de la nuque et du buste symptomatique des non-voyants. De près, ses yeux ressemblent à des globes blanchâtres troués de deux billes bleues. Effet Alién. Il dit en allemand : « *Ich bin ein Prophet* » (Je suis un prophète).

On retient un sourire devant le grotesque délibéré de la situation, sa gravité ironique affichée. Quand soudain, notre lascar dégaîne un numéro de danse saisissant comme une bouffée délirante. Entre Charlie Chaplin et Fred Astaire, William Forsythe (on sait qu'enfant, il rêvait de devenir un deuxième Astaire), légèrement émacié, le cheveu rare, jaillit tel un ressort imprévisible, jouant de sa canne avec cette élégance dis-

loquée reconnaissable entre mille. Aveugle, visionnaire et danseur.

N'en jetez plus ! *Les Guerriers de la beauté*, film réalisé par Pierre Coulibeuf à partir d'une récréation spéciale du chorégraphe et plasticien flamand Jan Fabre, s'offre comme une décoction puissante des principales obsessions du Flamand (fascination pour les matières allant du ketchup à l'urine, relation de l'homme à l'animal, amour des insectes, quête des limites physiques et mentales...). Dans le personnage de l'Artiste, homme à part, séparé même du monde au sens fort du terme, Forsythe avance sur un fil ultrasensible.

« *J'ai demandé à Bill de participer à ce film car je voulais y voir toutes les personnes qui ont marqué ma vie et mon parcours*, explique Jan Fabre. *Nous nous connaissons depuis plus de quinze ans et collaborons réguliè-*

ment ensemble. Il est un acteur redoutablement intelligent. Son intensité corporelle me fascine. Le voir, l'entendre – rien que sa façon de prononcer certains mots leur confère un impact physique énorme –, est une expérience unique. Ses yeux dansent toujours en premier, puis son corps, comme si son âme était le guide de son mouvement. C'est un chamane à sa façon. »

FIGURE DE LA MÉTAMORPHOSE

Pierre Coulibeuf se souvient du premier jour de tournage avec William Forsythe. Dans ce fort militaire désaffecté de la banlieue d'Anvers, dont le labyrinthe, les cellules, l'environnement verdoyant composent un espace parfaitement organique, bien loin de la notion étriquée de décor, Forsythe inscrit d'emblée, avec une évidence rigoureuse, pas mal d'humilité aussi, son tracé dans le lieu.

« *Tourner avec lui s'est révélé une expérience d'une grande facilité, raconte le réalisateur. Au départ, il devait être un personnage comme un autre, sans importance particulière du point de vue de l'articulation du film. C'est au montage qu'il a, de façon très inattendue, pris une place de premier plan, devenant un personnage structurant du film, tant du point de vue de la construction, que du sens. Il active ce qui préside au déroulé du film, cette figure de la métamorphose chère à Fabre devient le pivot d'une chaîne de relais qui circule d'un bout à l'autre du film, où l'on ne sait plus finalement qui rêve qui, du créateur ou de ses créatures.* » Pour la bonne cause de Fabre, « *merveilleux artiste et formidable directeur d'acteur* », selon Forsythe, le chorégraphe n'hésite pas à évoluer le torse nu, la peau grignotée par des scarabées dodus tout plein.

Parallèlement, jamais en reste de chocs émotionnels inédits, il a également tourné, avec Fabre cette fois pour réalisateur, un film basé sur le livre éponyme du Flamand intitulé *L'Ange de la mort*. Ce poème-monologue d'un somptueux désespoir, « *inspiré par un être androgyne, Andy Warhol* », et dédié à Forsythe, triture cette plaie à vif qui est celle de la différence de l'Artiste. C'est au Musée d'anatomie de Montpellier que Fabre a posé sa caméra il y deux ans, assistant à la métamorphose de Forsythe, « *devenu aussi pâle, aussi creusé qu'un squelette* ». Ce court-métrage est au cœur de l'installation que prépare Jan Fabre pour le Festival d'Avignon 2003. William Forsythe y lira le texte en alternance avec l'écrivain John Berger.

R. Bu

LES GUERRIERS DE LA BEAUTÉ, de Pierre Coulibeuf. Cinémathèque de la danse, le 23 novembre, 20 h 30. Salle de la Cinémathèque française, Palais de Chaillot. En présence de Jan Fabre. 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e. 4,70 €. Tél. : 01-53-65-74-74. Filmfestival de Gand, le 11 octobre à 20 heures.

Savannah College of Art and Design présente

Current circuit



Circuit courant

une réalisation multimédia de

Matthew Akers Avantika Bawa Michael Chaney Brett Hinton
Matthew Mascotte Trokon Nagbe Aron Zoellner

du 26 septembre au 5 octobre 2002

Cocktail le 26 septembre de 18 heures à 20 heures

Galerie Lhomond

21 rue de Lhomond 75005 Paris

Le 26 septembre après le cocktail, un délégué du service admission fera une présentation du Savannah College of Art and Design. Durant cette réunion, on discutera le programme académique, le déroulement des inscriptions, la méthode de présentation d'un portfolio, les possibilités de bourse, et Savannah College of Art and Design Lacoste en Provence, France.

TROIS QUESTIONS À... DANA CASPERSEN

1 Vous interprétez le rôle de Catherine Deneuve dans Kammer / Kammer. Comment avez-vous abordé le texte d'Anne Carson ?

Le texte d'Anne Carson *Irony is not Enough : Essay on My Life as Catherine Deneuve* ressemble à un océan. Elle immerge sa propre pensée et son sens du désir et de la confusion humaine dans des événements anciens et contemporains. William Forsythe et moi-même utilisons le texte comme un cadre pour une femme en train de se chercher ou peut-être d'éviter de se trouver. Elle se projette dans Socrate, Sapho, Catherine Deneuve, dans la fille aussi dont elle s'imagine être amoureuse. C'est une recherche d'interprétation passionnante.

2 Sous quel angle avez-vous envisagé le rôle de Deneuve ?

Je joue donc le rôle d'une femme qui se fait passer pour Catherine Deneuve afin de se révéler à elle-même et de tenter de comprendre sa propre vie. C'est un tra-

vail très particulier. Cela a été un grand plaisir pour moi d'étudier le personnage de Catherine Deneuve. Elle donne l'impression de posséder une extraordinaire conscience des limites de son corps, de sa peau, étant dans un état d'exposition maximale au monde. Elle se présente au public de façon biaisée et, de ce fait, rayonne en quelque sorte obliquement. Son intimité est préservée avec beaucoup d'intelligence par un certain quant-à-soi.

3 Y a-t-il une façon particulière d'envisager le texte lorsqu'on est un danseur ?

Les mots sont une activité proprement humaine. Comme le disait le poète Rumi en parlant de la mort d'un ami : « *La tristesse que je ressens m'a ôté le goût du langage, alors je ne peux dire la saveur de la séparation.* » Nous cherchons tous à dire la saveur de la séparation.

Propos recueillis par R. Bu

EXPOSITION • Le Musée Dapper présente un superbe ensemble de statues et d'objets d'ethnies voisines de l'embouchure du fleuve Congo. Différents styles unis par un même univers mental

L'art kôngo, langage des gestes et des yeux pour s'adresser à l'au-delà

ILS SONT ALIGNÉS dès l'entrée du Musée Dapper, menaçants, hérissés de lames métalliques, les yeux écarquillés, la bouche ouverte comme pour crier, brandissant une arme invisible. Leur abdomen est boursoufflé d'une inquiétante protubérance fermée par un miroir. Ces personnages de bois sont destinés à faire peur : chacun le ressent intuitivement, tant est grande la force qui s'en dégage. Le cartel apprend au visiteur qu'elles sont élaborées pour écarter les mauvais esprits, les forces occultes, pour conjurer un sort maléfique. Ces statues, hautes de près d'un mètre, sont des *nkisi nkondi*, longtemps connus en Europe sous le nom de « fétiches à clous ». Le *nkisi* désigne une « force », un « médicament », dit-on aussi en Afrique, enfermée dans un réceptacle, sculpture ou simple paquet. Cette impressionnante série ouvre l'exposition consacrée au « Geste kôngo ».

Pourquoi ce thème ? Parce que les statues reproduisent fidèlement une gestuelle très codée traditionnellement pratiquée par les peuples qui occupent les régions situées de part et d'autre du grand fleuve Congo, non loin de son embouchure. Les figurines sont présentées debout ou assises, les bras croisés, levés ou posés sur les cuisses, la main effleurant la joue, la bouche ou le menton. Ce langage des gestes est complété par celui des yeux : comme les charges magiques qui sont fichées sur le ventre (ou la tête) des personnages, les yeux sont fréquemment recouverts de miroirs qui permettent d'avoir une « vision ». Comme souvent en Afrique, ces sculptures sont presque toutes des intermédiaires, des inter-



Statue « nkisi nkondi » en bois, hérissé de clous, de l'ethnie yombé. Hauteur : 110 cm.

cesseurs entre notre monde et l'au-delà. Ce que Picasso avait compris, bien avant les ethnologues, lors de ses visites au Musée ethnographique du vieux Trocadéro.

Cette gestuelle se retrouve dans des productions moins spectaculaires. La statuette bémbe (Congo), miniaturisée, avec ses courbes douces, polies et la minutie de ses détails est aux antipodes des grandes figures yombé (Cabinda/Congo/RDC). Pourtant, « l'univers mental et conceptuel de ces sociétés demeure semblable, seuls les outils changent », note Jean

Nsondè, coauteur du catalogue de l'exposition. Dans celui-ci, Robert Farris Thompson, éminent spécialiste des cultures kôngo, analyse d'ailleurs scrupuleusement les significations de ces gestes. Il faut surtout s'attarder au premier étage du musée où sont rassemblées des sculptures de dimensions plus modestes, hauts de cannes, insignes d'ivoire, statuettes patinées, admirablement finies et merveilles d'équilibre, toutes liées par cette parenté gestuelle.

Ainsi cette étonnante statue vili (Congo), bicolore, un homme genou en terre, main sur la hanche, les côtes saillantes et les muscles du dos arrondi nettement marqués, qui observe le visiteur d'un air narquois. Ou ce

minuscule personnage bémbe, avec ses étranges yeux de faïence opaque, le ventre scarifié d'une complexe géométrie, doté d'un fusil et d'un couteau. Cette grosse poupée de raphia (Bwende/RDC), saluant du bras, ou cet insigne de dignité kôngo, délicate figurine féminine en ivoire, agenouillée, les mains posées sur les cuisses.

SYMBOLES CHRÉTIENS

Les Kôngo rassemblent plusieurs ethnies ayant la même origine : les Kôngo bien sûr, à cheval sur le grand fleuve, mais aussi les Bémbe, les Vili ou les Yombé, dispersés entre le Congo-Brazzaville, la République démocratique du Congo, l'Angola avec son enclave de Cabinda. Sans parler des « cousins » Punu, qui vivent au Gabon, et des Téké, que l'on retrouve dans les deux Républiques du Congo, avec qui les Kôngo partagent de nombreuses croyances. Selon Jean Nsondè, il semble que la plupart de ces peuples aient fait partie du royaume du Kôngo, qui atteignit son apogée à la fin du XV^e siècle. C'est à cette époque qu'il entra en contact avec les navigateurs portugais et que ses souverains se convertirent au christianisme. Dès la fin

du XVII^e siècle, fragilisé par les structures européennes importées et par la traite esclavagiste, le royaume vole en éclats.

Ce contact a laissé des traces, notamment des symboles chrétiens comme ces étranges crucifix de laiton que l'on peut voir au Musée Dapper et qui servent de supports magiques pour des pratiques religieuses typiquement kôngo. Les mouvements messianiques – souvent à l'origine de destructions massives d'œuvres traditionnelles – nés dans la première moitié du XX^e siècle sont largement inspirés de ces anciens syncrétismes. Ces religions ont également migré avec les populations déportées, de l'autre côté de l'Atlantique. Elles ont donné lieu, notamment à Cuba et à Haïti, à des cultes créoles largement inspirés de leurs origines africaines, même si elles adoptent une forme plus ou moins catholicisée. Le Musée Dapper présente d'ailleurs un grand autel réalisé à Cuba par un officiant du *palo monte* afro-cubain où le visiteur retrouvera quelques-unes des formes venues du bassin du Congo.

Emmanuel de Roux

LE GESTE KÔNGO, Musée Dapper 35, rue Paul-Valéry, Paris-16^e. Tél. : 01-45-00-01-50. Du mercredi au dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 janvier 2003. 5 €. Spectacle Gabriel Kinsa les dimanches 6 octobre, 10 novembre et 15 décembre, à 15 heures. 6 €. Concert So Kalmary, 5 octobre. Catalogue, par Robert Farris Thompson, Jean Nsondè et Erwan Dianteill, éd. Dapper, 230 p., 43 €.

MUSIQUE • Concert exceptionnel du Tchèque au festival Piano aux Jacobins, à Toulouse

Chopin et Janacek sublimés par l'immense talent d'Ivan Moravec

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Atmosphère frisque dans ce cloître gothique tout briqueté de rose des Jacobins, où se tient l'avant-dernier concert du Festival international Piano aux Jacobins. Parmi les pointures conviées par l'édition 2002 (Zoltan Kocsis, Stephen Kovacevich, Pierre-Laurent Aimard, Jean-François Heisser, Piotr Anderszewski...), il en est une que la Saison tchèque en France nous aura enfin permis de découvrir autrement qu'en disque : Ivan Moravec. A soixante-douze ans, ce pianiste pragois, star absolue au pays de Vaclav Havel, est peu connu en France, en dépit des quelque 200 disques inscrits à son catalogue et d'une belle carrière internationale, notamment aux Etats-Unis (il fait partie de la série « Les grands pianistes du XX^e siècle » éditée par Philips).

Petit homme discret au visage poupin qu'aurole une couronne de cheveux blancs, Ivan Moravec s'installe au piano avec l'air tranquille de l'artisan à son établi. Pose ses doigts courts et ronds sur le clavier, et là, c'est le choc. Il coule de cet être apparemment si limpide et clair des sonorités chargées d'alluvions, d'anciennes gravités et des souvenirs de blessures encore vives, le tout dans l'enivrement d'un piano tout empreint de plénitude nostalgique.

Les *Mazurkas* de Chopin y prennent une densité qui ne doit presque plus rien à la danse : le son est plein d'une vie ardente et charnelle, mais sans extase, la polyphonie se brasse dans une saveur empoignée au plein des touches, mais sans

rudesse, avec une sorte de maestria olympienne. Ivan Moravec chante par moments, sourcils arqués, bouche fermée, et ce chant est un rôle. Comme pour souligner combien la *Sonate n° 2 op. 35* se meut dans des effets de création du monde et de combats titanesques. Ce que corrobore un « Scherzo » pris dans les lueurs fulgurantes d'un orage beethovenien.

Quant à la fameuse *Marche funèbre*, droite, lente, pas un instant elle ne relâchera sa terrible tension, qu'exacerbe un second thème joué avec la fausse naïveté d'une comptine d'enfant. Il fallait oser ensuite ce « Final » de fin du monde, noyé dans le brouillage sonore d'un chromatisme sans fin, tournoiement du chaos originel. Un Chopin de la genèse.

La *Sonate « 1^{er} octobre 1905 »* de Janacek frôlera les confins de l'angoisse et de l'obsession, avant une

Quatrième ballade de Chopin. Véritable scène d'opéra, elle s'ouvre par une grande aria, et ne sera jusqu'au bout qu'une immense respiration, un souffle qui mêle curieusement le sentiment d'un piano invincible, indestructible, et la sensation exaltante d'une prise de risques maximale. Chapeau bas !

Marie-Aude Roux

23^e FESTIVAL INTERNATIONAL PIANO AUX JACOBINS, Cloître des Jacobins à Toulouse (31), Récital de piano d'Ivan Moravec, le 24 septembre. Prochain concert avec Jacky Terrasson (piano), le 26 septembre à 20 h 30. Tél. 05-61-22-40-05. De 9 € à 28 €.

« Arts lointains » chez Sotheby's

Le critique Félix Fénéon proposait d'appeler « arts lointains » ces sculptures venues d'Afrique, d'Océanie ou des Amériques. C'est une centaine de ces pièces « venues de loin », et passées entre les mains de grands collectionneurs défunts, les Anglais Jacob Epstein et James Hooper ou l'Italien Carlo Monzino, qui seront dispersées à Paris, chez Sotheby's, le 30 septembre. Parmi ces objets, les amateurs se disputent sans doute la grande statue féminine Urhobo (Nigeria), un rare marteau à musique Sénoufo (Côte d'Ivoire), un très bel élément d'architecture des îles Marquises et deux effigies de l'île de Pâques. Sans oublier une plaque en bronze du Bénin (Nigeria) du XVII^e siècle, un sceptre Yoruba (Nigeria), ainsi qu'un très curieux masque Makondé (Tanzanie-Mozambique).

★ Exposition, 76, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e, les 26 et 27 septembre de 10 heures à 18 heures, les 28 et 29 septembre, de 12 heures à 18 heures et le 30 septembre de 10 heures à 12 heures.

THÉÂTRE • « L'Homme en question », de Félicien Marceau

Michel Sardou en Français très moyen

MICHEL SARDOU joue pour la première fois en son théâtre de la porte Saint-Martin, qu'il a racheté avec le producteur du show-business Jean-Claude Camus. Jean-Luc Tardieu le met en scène dans une pièce de Félicien Marceau, *L'Homme en question*. Cet homme s'appelle Monsieur Jaune. Une nuit où il s'adonne à des réussites, il reçoit la visite de sa conscience qui le conduit à revivre des épisodes de sa vie. Une vie de Français moyen, employé, veuf, et fou de sa fille. Ne supportant pas qu'elle se marie, il s'arrange pour démolir son beau-fils, lequel finit par se pendre. La fille, elle, part vivre au Kenya avec un Anglais. Et Monsieur Jaune continue son chemin, qui le mènera à l'Elysée, où sa conscience le retrouve.

Voilà pour l'intrigue, qui ne fait pas la pièce. Du temps qu'il était beaucoup joué, dans les années 1960, Félicien Marceau était apprécié pour son style, direct, et pour son côté moraliste, tendance acerbe. La production de la Porte-Saint-Martin incite, quand elle ne conseille pas, à douter de l'un et de l'autre, qui vont très bien ensemble. Félicien Marceau est certes direct (première réplique de la pièce, dite par Monsieur Jaune : « Trois heures, merde ! »), mais il l'est pour faire entendre une cause (dernière réplique, par Monsieur Jaune : « Un président aussi a besoin de sa conscience »). Ce « aussi » est

un bon révélateur : il arrive au terme d'une heure quarante pendant laquelle le « héros » n'a cessé de penser, et de démontrer, qu'il a eu raison sur toute la ligne. La vie est brutale, et « ce siècle mou », comme on l'entend, alors, allons-y, forçons les barrages, et nous y arriverons. A quoi ? A avoir raison. Voilà pour la morale, qui est celle de l'œuf, ou du serpent qui se mord la queue. Une morale du forceps, masquée derrière l'absence d'illusions.

FIER-À-BRAS

Cette façon de voir pourrait permettre de dessiner le portrait d'un tyran, ou d'un « salon », des personnages infiniment respectables, au théâtre. Félicien Marceau vise beaucoup plus bas, dans la catégorie petit-bourgeois (est-ce encore au moins une insulte ?), accroché à ses certitudes, rigolard de comptoir (« Comment elle s'appelle ? », lui demande-t-on d'une de ses conquêtes. « Elle s'appelle *Bander* »), poujadiste face à l'inspecteur des impôts, fier-à-bras plus que limite quant aux questions sexuelles (un autre toucherait ma fille à ma place et vous penseriez que j'ai tort de ne pas le supporter ?). Tel est l'homme dont Félicien Marceau fait un héros. Un Français très très moyen, tendance nappe Vichy.

Et Michel Sardou joue cet homme-là. Flanqué de sa conscience,

en la personne de Brigitte Fossey, drapée de blanc, pieds nus, et fort agitée, il apparaît, dans une perspective sans fin de cadres dorés, avec ses cheveux blancs. Silence dans la salle, qui est évidemment venue pour le voir, en se posant sans doute la question : va-t-il trouver l'occasion de chanter ? Oui, trente secondes, et n'importe comment, exprès. Michel Sardou veut qu'on le voie comme un acteur. Il s'y entend pour rester sobre, servi par un personnage qui ne pousse pas à rire. Et il sait s'entendre : il parle comme il chante, juste, ce qui n'est pas le cas, loin de là, de certains comédiens rodés qui l'entourent, Brigitte Fossey en premier. Pour le reste, l'essentiel, on a l'impression que le disque est rayé : Félicien Marceau aurait pu être le parolier de Sardou. La chanson se serait appelée *L'Homme en question*.

Brigitte Salino

L'HOMME EN QUESTION, de Félicien Marceau. Mise en scène : Jean-Luc Tardieu. Avec Michel Sardou, Brigitte Fossey, Alain Badin, Mélodie Berenfeld... Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris-10^e. M^e : Strasbourg-Saint-Denis. Tél. : 01-32-08-00-32. Mardi, à 19 h 30 ; mercredi à vendredi, à 20 h 30 ; samedi, à 17 h 30 et 20 h 30 ; dimanche, à 15 h 30. De 11 € à 43 €.

isabelle huppert
gérard watkins

4.48 Psychose
de sarah kane

mise en scène
claire régy

théâtre des bouffes du nord
1 octobre 9 novembre
01 46 07 34 50

Télérama France Inter Libération

magasins Fnac-Carrefour - Printemps-Bon marche - 0 892 60 36 22 (0,34 €/min) - www.fnac.com

Musique Les Rita Mitsouko en tournée automnale



FRANCE Cet été, Les Rita Mitsouko ont participé à quelques festivals en France (Solidays, Les Vieilles Charrués...). On a pu s'étonner du choix du duo français d'interpréter une grande partie des chansons de leur nouvel album, *La Femme trombone* (Le Monde du 7 septembre), qui n'était pas encore paru, plutôt que de passer en revue leurs titres les plus connus. Cet été, Radiohead a participé à quelques festivals en Europe. Il est apparu, alors, que le choix du groupe britannique d'interpréter de nombreux titres de leur album à paraître bientôt était une sacrée bonne idée, culottée, une prise de risque artistique à saluer... Mauvaise foi, a priori favorable pour tout ce qui vient du rock anglo-saxon, incohérence ?

Donc, Les Rita Mitsouko ont dans les bagages de leur mini tournée automnale, débutée le 13 septembre et prévue jusqu'à mi-octobre, plus de nouveautés que de redites, plus à découvrir qu'à ressasser. C'est comme ça avec les Rita et c'est très bien ainsi. Inventeurs, inégalés depuis vingt ans, d'un son rock-pop, funk et électro dans la chanson française, ils ne font pas les choses comme tout le monde - ici ce serait attendre que le disque soit bien dans les mémoires, avec sa poignée de succès, pour aller le décalquer en concert. Le seul élément qui n'a quasiment pas varié depuis les premiers concerts du groupe au début des années 1980, c'est le partage des rôles. A la guitare et aux claviers, Fred Chichin se tient en retrait, concentré, vraiment pas expansif. Catherine Ringer, elle, attire tous les regards, par ses mouvements, par sa voix, l'une des plus sûres, des plus maîtrisées, du circuit rock qui ne s'embarrasse pas si souvent de la justesse du ton.

Lorsque Catherine Ringer fait son entrée, à la suite de Chichin, Iso Diop (guitare et claviers, alter ego), un claviériste et une rythmique basse-batterie, sur la grande scène du cinéma Le Rex, à Paris, le 20 septembre, c'est pour nous dire qu'elle venait ici quand elle était « gamine », et qu'elle continue d'y emmener ses enfants. Et d'em-

brayer telle une Madame Loyal, pour mettre en route un concert probablement plus discipliné qu'à une époque, par moments en manque d'étincelles, mais assurément bien plus pertinent que ce qui a pu être vu et entendu ces derniers temps sur le circuit. Aux chansons de *La Femme trombone* (*Le Triton, Trop bonne, Vieux rodéo, Sale ton...*), viennent s'ajouter plusieurs titres du précédent album, *Cool frénésie*, qui témoignent de l'optique plus sombre, réfléchie, avec les femmes en première ligne.

Musicalement, l'option est à la densité rock, les guitares présentes, dans une poussée énergétique appuyée par les claviers, qui viennent parfois, en douce, rappeler les bricolages et ornements qui font la singularité des Rita. Catherine Ringer saute, danse, vire d'un bord à l'autre, sans que son souffle et le placement vocal en pâtissent. Elle pourrait presque chanter sans amplification. Distillés avec intelligence dans le cours du concert, une poignée de thèmes plus familiers sont traités à la récente manière du groupe. *Don't Forget the Nite, Y'a d'la haine, Le P'tit Train* et sa ritournelle empruntée à une publicité pour des berlingots de lait chocolaté Nestlé, *Andy...* En forme de petits cadeaux.

Sylvain Siclier

Prochains concerts : La Cité, Rennes, le 26 septembre (tél. : 02-99-79-10-66) ; Salons Mauduit, Nantes, le 27 (tél. : 02-51-84-96-60) ; Le Transbordeur, Lyon-Villeurbanne, le 2 octobre (tél. : 04-78-93-08-33) ; Le Moulin, Marseille, le 5 (tél. : 04-91-06-33-94) ; Espace-Méditerranée, Talence, le 10 (tél. : 05-57-57-07-20) ; L'Eurythmie, Montauban, le 12 (tél. : 05-63-91-03-61). **Nouvel album :** « La Femme trombone » (Virgin). © V. Lafaurie/Starface.

Danse

PARIS
Entraînement o :
lancement

Première soirée d'une série, proposée par le chorégraphe Boris Charmatz, qui entend répondre aux événements politiques du 21 avril en permettant aux artistes de défendre leurs opinions et leurs passions. La lutte prendra, selon les soirées, des formes variables : spectacles, films, conférences, concerts. Le numéro zéro présente des films de la plasticienne Sharon Lockhart, le spectacle *Jachères*, de Vincent Dupont, une performance pour téléphones portables du Slovène Emil Hrvatin, le groupe moscovite Actions collectives et l'installation pour un seul spectateur *héâtre-télévision*, de Boris Charmatz. Prochains entraînements en 2003.

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4.
M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33.
Le 27, à 19 heures. 6 € et 10 €.

Rock

SAINTE-MARIE-AUX-MINES

C'est dans la vallée

Ce festival alsacien initié par l'association Hiéro et l'enfant du pays, Rodolphe Burger, leader de Kat Onoma, avait donné lieu, en 2001, à un concert inoubliable dans une petite chapelle à flanc de montagne (retranscrit dans le CD *Live à la chapelle*). Plus ambitieuse, l'édition 2002 de C'est dans la vallée programme du théâtre, des arts plastiques, du cinéma et les précieux concerts de Rachid Taha (le 27, au stade de foot), des Américains Idaho (le 29, dans la

chapelle de Saint-Pierre-sur-l'Hâte) et de Rodolphe Burger et son complice écrivain Olivier Cadot (le 28, à la Chapelle, le 29, au théâtre municipal).

Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).
Tél. : 03-89-58-80-50. Les 27, 28 et 29. De 10 € à 15 €.

Théâtre

PARIS
L'Enfant Do

Jamais deux sans trois. Après *Rêver peut-être* (1999) et *Amorphe d'Ottenburg* (2000), Jean-Michel Ribes met en scène une nouvelle fois, au Théâtre Hébertot, une pièce de Jean-Claude Grumberg. *L'Enfant Do*, « chronique familiale optimiste et dérisoire en forme de berceuse fin de siècle », est servi par François Berléand (Max), Chantal Neuwirth (Rose), Olga Grumberg (Elle), Jonathan Zaccà (Lui), Alexandre

Aubry (L'ours), Philippe Le Gall (L'enfant).

Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris-18°. M° Villiers. Tél. : 01-43-87-23-23. Du mardi au samedi, à 21 heures ; samedi, à 18 heures ; dimanche, à 15 heures. De 15 € à 40 €.

Jazz

PARIS
Thomas Dutronc

Révélaté dans le « Gipsy Project » de Bireli Lagrene, Thomas Dutronc est un guitariste sans complexes qui s'est frotté, durant tout l'été, à une équipe qui ne pardonne pas. Une musique dans l'esprit de Django, non sans rapport avec la musique manouche.

Autour de midi, 11, rue Lepic, Paris-18°. M° Blanche. Tél. : 01-55-79-16-48. Le 26, à partir de 22 heures. 15 € (1^{er} consommation incluse).

MUSIQUE • Deux concerts au Zénith de Paris pour celui qui créa « Ziggy Stardust » il y a trente ans

David Bowie régal ses fans et poursuit son invention du rock

TROISIÈME HALTE française pour David Bowie depuis la sortie de l'album *Heathen*, le Zénith complète un chemin construit à partir d'un concert intimiste donné en juillet à l'Olympia à Paris et une extension aux arènes de Nîmes deux semaines plus tard. David Bowie est un chanteur à fans, sachant électriser et séduire à vie. Le noyau dur qui avait dormi cet été sur le trottoir du boulevard des Capucines afin d'obtenir un billet n'a sûrement pas séché le Zénith, et peut-être qu'il y reviendra ce soir, à l'heure où les Allemands Kraftwerk projeteront à la Cité de la musique voisine une autre facette de la musique pop culte dans le cadre de la manifestation Vilette Numérique. Bowie, qui a suivi avec un intérêt d'aigle le cheminement de la musique électronique, n'a d'ailleurs jamais été dépaycé par les translations robotiques. Mais, pour l'heure, David Bowie (ou MOM, The Man of Music) choisit de décliner son récit en commençant par le music-hall.

et Earl Slick). *Cactus, I'm Afraid of Americans* (très électronique, composé en 1997), *Fame* ou *Hello Spaceboy* reçoivent ainsi un traitement de choc en déluge sonore et mots scandés.

Douche froide, vents chauds, David Bowie, élégant, impeccable, poli, rieur, plaisantin, dialogue en presque français avec sa bassiste Gail Ann Dorsey, afro en jupe abeille, rythmicienne imparable. Le voici porteur de la dissonance free, du funk, jetant un grain d'espagnolette pour introduire un *Let's Dance* d'abord méconnaissable. Bowie joue, se meut dans les dédales de la musique pop telle qu'exposée depuis les années 1970 avec l'aisance du poisson (dans l'eau). Bruce Springsteen a observé les nuances de la musique populaire américaine, de la country au blues. David Bowie, désormais Anglais de New York, a tout pris, tout essayé.

Il a beaucoup hérité d'Iggy Pop, mais plus encore du Velvet Underground, créateur d'une épaisseur dramatique et sonore dont beaucoup de ses chansons sont tapissées, de *Heroes* à *Cactus*, un titre tiré de *Heathen*, l'album largement repris en scène, composé juste avant et juste après le 11 septembre 2001, preuve d'une complexité musicale et d'une maturité qui éclatent aujourd'hui sur les planches. Dans son analyse de la décadence des dogmes et des croyances, Bowie maintient cet étrange balancement entre le sombre, le complexe et l'aérien. Guidé à la façon d'un aveugle par sa bassiste, David Bowie sort une première fois de scène sur l'ironie de *Sunday*, titre qui ouvre *Heathen*, hymne non pas au « no future », mais constat du « no reason ». Il revient en redingote noire. La fin ? *Ziggy Stardust*, titre phare d'« un album concept sans concept apparent », selon le mensuel britannique *Mojo*, qui bouleversa le rock brut en y introduisant la magnifique distance du jeu - exercice auquel ce Bowie quinquagénaire et lumineux excelle comme jamais.

Véronique Mortaigne

DAVID BOWIE au Zénith de Paris, le 24. Concert supplémentaire le 25 (complet). Du 1^{er} au 3 novembre, la Cité de la musique présente une rétrospective des films auxquels David Bowie a participé, des *Prédateurs* à *Furyo* et *Basquiat*. 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19°. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84. Albums : *Heathen*, 1 CD Columbia/Sony. *The Rise and Fall of Ziggy Stardust & The Spiders from Mars*, 30th Anniversary Edition, un double CD EMI.

Elégant, impeccable, poli, rieur, plaisantin, Bowie joue, se meut dans les dédales de la musique pop telle qu'exposée depuis les années 1970

En ouverture, le chanteur offre *Life on Mars* en duo avec son pianiste Mike Garson, B-O-W-I-E inscrit au dos de scène par des ampoules en rampes puissantes. L'homme est en costume rouge et or, chemise blanche, les cheveux délicatement soufflés en arrière par le vent (de discrets ventilateurs en scène). Pendant deux heures, il va y explorer la fabuleuse bâtardise du rock'n'roll, croisement génétiquement manipulé du blues, du music-hall et de l'amplificateur.

David Bowie, dont on a fêté cette année les trente ans de révolution (celle de *Ziggy Stardust*), sait aussi anticiper. A l'heure où les jeunes groupes tentent de sauver la pop de l'essoufflement en revenant aux guitares explosées (The Strokes, The Hives, The Music, etc.), l'auteur fébrile d'*Ashes to Ashes* fait hurler celles qui l'accompagnent sous la torture électrique (tenues notamment par Mark Plati

Sélection disques rock

DEATH IN VEGAS

Scorpio Rising

Depuis *Dead Elvis*, les Anglais de Death in Vegas n'ont cessé de ressusciter cuir noir et humeurs psychédéliques. Evitant la surenchère sonore, l'alchimiste-plasticien Richard Fearless et son laborantin, Tim Holmes, ont su préserver présence humaine et fragilité. Dans le sombre *Contino Sessions*, ils avaient invité l'icône Iggy Pop et le Primal Scream Bobby Gillespie. Deux figures de la britpop figurent cette fois au générique : Paul Weller et Liam Gallagher (Oasis). Mais les articulations tournoyantes de samples et de guitares empruntées au Velvet et à Sonic Youth préfèrent de loin les voix féminines. Sur le mode de l'extase (Susan Woodbine), de l'évanescence délétère (Dot Allison, Hope Sandoval) ou du punch électro (Nicola Kuperis), elles habitent un album qui atteindrait l'excellence si le violoniste indien, Dr Subramanian, jouait de façon moins stridente. - S. D.
1 CD BMG.

SIXTEEN HORSEPOWER

Folklore

Réduit à un trio mené par le Sudiste David Eugene Edwards, précheur obsédé par un Dieu de colère, ce groupe établi à Denver (Colorado) est l'un des plus intéressants de la scène du country-rock alternatif. Ses albums studio précédents offraient une sorte d'illustration sonore aux images de la Grande Dépression de Dorothea Lange et aux romans de Cormac McCarthy. Avec *Folklore*, Sixteen Horsepower fait un saut dans le temps pour s'approprier une claustrophobie new wave, héritée de Cure ou Bauhaus. Ce mélange surprenant entre le patrimoine antique de la country et des visions gothico-morbides débouche sur des chansons glacées et magnifiques, la mandoline et le violoncelle s'im-

chant idéalement entre un piano impressionniste et les gémissements d'un harmonium. Leur meilleur album à ce jour. - B. Lt
1 CD Glitterhouse/P.I.A.S.

THE MUSIC

The Music

La « musique », ces gamins de Leeds voudraient s'y noyer et nous emporter dans un maelström de guitares, d'incantations et de boucles de batterie. On se laisse prendre une fois ou deux (*Take the Long Road and Walk It* et surtout *Getaway*) par ces tourbillons qui mêlent une extase très seventies au groove imbibé du « Madchester » des années 1980. Mais le total manque de préoccupations mélodiques, l'acidité crispante des paillements adolescents et le vide de ces prétentions psychédéliques dévaluent ce groupe, parfois présenté comme la relève du rock britannique. - S. D.
1 CD Hut-Delabel/Virgin.

BARRY ADAMSON

The King of Nothing Hill

Avec sa voix qui rappelle les graves d'Isaac Hayes, les caresses de Marvin Gaye et la théâtralité de David Bowie, Barry Adamson va son chemin, peu sensible aux airs du temps sauf pour les inclure avec élégance dans ses arrangements de cordes et de claviers tourmentés et envoûtants. Après avoir conté ses premiers pas dans un quartier de sa ville natale Manchester, Adamson évoque un quartier de Londres, dur, sombre (*When Darkness Calls*), traversé de poussées violentes (*The Crime Scene*), hanté par des personnages troubles ou perdus. Brillant, d'une écriture assurée, ce montage sonore complexe est dans le même temps étonnamment limpide à appréhender. - S. Si.
1 CD Mute Records-Labels/Virgin.

PALAIS DES SPORTS
Porte de Versailles
à partir du 1^{er} octobre 2002

un spectacle de
ROBERT HOSSEIN
écrit par
ALAIN DECAUX
de l'Académie Française
avec la participation de
PAUL LOMBARD

*Il n'avait pas 30 ans
Mais...*

**C'était
BONAPARTE**

www.bonaparte.fr

LOCATION :
Palais des Sports 0 892 69 1802 (0,34 €/mn)
FNAC 0 892 70 1804 (0,34 €/mn)
www.ticketnet.fr - www.fnac.com - Magasins FNAC
Carrefour - Réseau France Billet - Printemps Haussmann
Le Bon Marché - Virgin Mégastore - Auchan - Leclerc
Galeries Lafayette - BHV et Agences

JCDecaux
Mairie de Paris
Mikropolis
TF1
Europe 1

INSTANTANÉ LA PARADE GLAM DE BRYAN FERRY

Le crooner nous mène d'abord sur une fausse piste. Celle de la sobriété. Seul au piano, il séduit l'Olympia en roucoulant un *Havana Moon* d'apesanteur. Rejoint par une violoniste, par la somptueuse élégance d'une harpe, le souffle d'un sax et la touche boisée d'une guitare sèche, le dandy anglais plonge avec ce qu'il faut de profondeur et de précision dans un répertoire américain, de la ballade jazzy - *Falling in Love Again*, tiré d'*As Time Goes By*, son album de chansons des années 1930 - à l'hymne folk *Don't Think Twice, It's All Right*, une des deux reprises de Dylan figurant dans *Frantic*, son nouvel opus.

Le temps de compléter l'orchestre, d'inviter trois choristes aux formes de top-modèles, et le concert intimiste bascule dans la parade glam. Cascade de fils d'or, fièvre de jungle, le play-boy se fait meneur de revue. L'excentrique suavité de l'ancien leader de Roxy Music est propulsée par la machinerie de deux petites légendes vivantes de la Gibson et de la Telecaster, les guitaristes Chris Spedding et Mick Green (ex-Johnny Kidd & the Pirates). Le premier favorise l'énergie lancinante, le second, des solos d'un classicisme un peu pesant. L'esprit est

au rock décadent plus qu'au répertoire.

Aux côtés de rares classiques (*The Thrill of It All*) du Roxy Music première période, on trouve surtout les titres d'une époque où Bryan Ferry adoptait un funk éthéré. Mais laissant tomber leurs atours de soie, *Boys & Girls, Slave To Love, Limbo* ou *My Only Love* se roulent dans les paillettes et s'étourdissent de décibels. Cet été, une tournée de reformation de Roxy Music a peut-être redonné le goût du rock à celui qui, avec David Bowie, avait éclairé la scène britannique des années 1970.

Toujours virevoltant de classe à 57 ans, Ferry joue de son éternelle mèche et de ses déhanchements avec une ostentation ironique. Sacrifiant un peu de finesse à l'efficacité, il n'oublie pas pour autant l'humour propre à ces jerks hollywoodiens et à ces ambiances de cabaret. Rejoint au rappel (*Do the Strand, Let's Stick Together*) par des danseuses en plumes roses dignes du Lido, le groupe emballait dans le kitsch une assez réjouissante kermesse.

Stéphane Davet

Bryan Ferry, l'Olympia, Paris, le 23 novembre.

2 Many DJ's, les glaneurs de sillons

Les Belges Stephen et David Dewaele bricolent des tubes en mixant les morceaux des autres. Ils forment le duo le plus surprenant de la scène électronique européenne du moment

TOUT est ici résolument vintage, d'époque, récente évidemment. La table de mixage avec loupottes et boutons mécaniques, une magnifique Cadac britannique de 1969, aurait servi à enregistrer les morceaux mythiques des Sex Pistols. Une ancestrale console de jeux Attari Double Block avoisine des guitares électriques exposées en nombre et en désordre – des Sylvestone, Fender, et même une Cassio. « On peut y glisser une cassette et imiter Presley », explique Stephen, l'un des deux frères Dewaele, ayant formé à Gand (Belgique) le duo le plus coté chez Colette (la boutique parisienne), et sans doute le plus surprenant de la scène électronique européenne du moment, les 2 Many DJ's, bricoleurs de tubes.

Au mur, les deux enfants terribles ont placé leur premier disque d'or, gagné pour *As Heard On Radio Soul Wax, Pt 2*, où figure en couverture la photo – pirate – d'un énergumène ivre mort prise à la sortie d'un club, et dont l'identité est masquée d'un sac en papier pour sandwiches à emporter – un indice peut-être : sur le site, www.2manydjs.org, à toute demande de mots de passe, il convient de répondre « Elton ». La visite du studio des fringins se poursuit par la chambre d'hôtes, années 1950, lit en fourrure marron, coiffeuse repliable tout en miroirs. « *Felix da Housecat* [D] extrêmement mode] dort ici quand il vient. »

Il y a quelque chose de charmant dans les intonations flamandes de Stephen, 32 ans, quand il passe en revue le gratin de la scène électro-rock en précisant, « oui, untel, qui est un ami de nous... ». Fin octobre, ils officieront à la grande soirée Colette organisée à Gand – location d'un Thalys entier, déplacement de quatre cents invités de Paris à Gand, avec retour à l'aube.

Et qu'ont-ils fait pour mériter tant d'honneurs, ces 2 Many DJ's ? Du découpage informatique de précision. A la base, ces deux fans de rock ont formé un groupe, Soulwax, dont une chanson s'intitulait *Too Many DJs* : « il y a trop de DJ ». « C'était, dit Stephen, une métaphore : les politiciens sont comme les DJ, ils décident de ce que les gens veulent et aiment, ils pensent que c'est facile, et il y en a trop. » Trop (« too ») est devenu deux, tandis que les bricolages sonores s'amplifiaient. « *Bien sûr, l'attitude est politique, autant que les principes d'Andy*

BIOGRAPHIE

► **Gand (Belgique)**
Naissance de Stephen, 32 ans, et David, 27 ans, Dewaele.

► **1995**
Fondation de Soulwax (<http://dewaeles.soulwax.com>).

► **1999**
Animent une émission de radio intitulée « *Hang The DJ* ».

► **2002**
Album « *As Heard On Radio Soulwax Pt 2* », chez PIAS.

Warhol, prendre la pop, la décomposer, et dire "Fuck the industry" », commente David en buvant son thé préféré (Fauchon) dans une tasse anglaise marquée du sceau de *Strawberry Fields Forever* (achetée à Liverpool).

Ce que comprennent ces deux fans de David Bowie – qui le leur rend bien – et de Serge Gainsbourg, c'est qu'en isolant les voix à capella des orchestrations, en les découpant, les recollant, ils touchent au cœur du système de l'industrie musicale. David rappelle au passage le rôle des pionniers Plundephonic ou du collectif américain Negativ Land, révolutionnaires anticopyrights prônant la liberté créative contre les systèmes en place. Selon le *New York Times*, ce nouveau territoire des collages de tubes (le *mash-up*, ou encore *bastard-pop* et *bootleg scene*) est née au Royaume-Uni en 1993, lors du mixage par The Evolution Control Committee des voix de Public Enemy avec la musique du trompettiste Heb Alpert.

« Il y a trois ans, nous avons monté une chanson de Soulwax sur la musique de Billy Jean de Michael Jackson. L'exercice était divertissant », dit Stephen. Sur le Net, le morceau devient l'une de ces bizarreries cultes. Puis, les Dewaele reprennent le principe hebdomadairement sur Radio Brussels.

As Heard..., qualifié par la presse anglaise de « Frankentunes » est une créature hybride de

45 morceaux alignés en soixante minutes, tourbillon de Prince, de Velvet Underground, de The Residents et de Destiny's Child, en vrac, mais en beauté. Voici soudée la voix de Dolly Parton aux compositions électroniques de Royksopp, les Stooges avec Salt N'Pepper, voici taillées sans ménagement les chansons de Kylie Minogue et celles de Sly & The Family Stone ou d'Emerson Lake and Palmer, le tout en parfaite harmonie sarcastique.

« MARRE DE BRITNEY SPEARS »

Mais, à la différence de bon nombre d'exercices du genre, l'album des 2 Many DJ's est légal, résultat de neuf mois de négociations avec les producteurs afin d'obtenir les droits de reproduction, parfois soldées par un refus (AC/DC, Michael Jackson, Daft Punk, Cassius ou les ayants droit de Serge Gainsbourg). Le tout est bizarre, « un peu comme Gand ». Gand est au centre de l'Europe, ville universitaire et jeune n'ayant pas les obligations flamandes d'Anvers. La rivière Schelde y rejoint tranquillement la rivière Leie, au SMAK, le musée d'art moderne. Les soirées électroniques Bel'Mondo prouvent que les Gantois aiment la fête, autant que les bals des vieux travailleurs socialistes organisés le dimanche au centre culturel Vooruit. Les frères Dewaele sont nés au cen-

tre-ville, comme plusieurs générations de Dewaele avant eux. Mais ils eurent un père bohème, un dingue de musique, déjà DJ dans les années 1970, devenu l'un des producteurs belges du « Chiffre et des lettres ». Les fils ont poursuivi l'œuvre.

Sur la platine du studio, tourne à présent un titre du tout nouveau disque de Beck, « *honteusement copié sur Melody Nelson de Gainsbourg* », puis un autre des Polyphonic Spree, un chœur de vingt-cinq rockers américains découvert récemment. « *On s'amuse, conclut Stephen. Et commercialement ça tombe bien, le nouvel album de Michael Jackson est nul et tout le monde en a marre de Britney Spears.* » Les frères Dewaele veulent également renouer avec la fraîcheur du hip-hop des origines, revendiquant une étroite parenté avec Grand Master Flash, « à l'époque, il avait un *sound-system*, il arrivait avec des gars qui l'aidaient, une centaine de vinyles, et il mélangeait toute l'histoire de la musique afro-américaine à sa guise. Nous, nous avons des ordinateurs ». Et un sens aiguë de l'amusement érudit.

Véronique Mortaigne

2 Many DJ's aux Nuits Electro, La Villette numérique, Grande Halle de La Villette, le 27 septembre. www.villette-numerique.com



RICARD PAK

LES GENS DU MONDE

► Pour la première fois de sa carrière, le groupe **Noir Désir** a atteint la première place du classement des meilleures ventes de single en Italie, grâce à *Le vent nous portera*. Alors que l'antenne transalpine d'Universal avait décidé de ne pas sortir le dernier opus du groupe, *Des visages des figures*, l'album, publié par le label indépendant Carusello Records, est désormais Disque d'or.

► Dans un entretien au trimestriel *Chorus/Les Cahiers de la chanson*, le musicien auvergnat **Jean-Louis Murat** s'en prend à la vague de chanteurs québécois : « *Puisque les Français veulent l'exception culturelle, qu'ils se comportent exceptionnellement. Ils sont nombreux à dénoncer l'américanisation du monde. Mais, alors, pourquoi aiment-ils par-dessus tout ce véritable cheval de Troie de la culture américaine que sont les chanteurs québécois qui chantent comme des Américains ?* » « *Là-bas, tout est grand, les gens sont à dix mètres l'un de l'autre et parlent fort, ajoute-t-il. Nous, on est d'une culture de la proximité, on a une langue du marivaudage, une langue de cour, du plaisir, du chuchotement. Pas une langue de brailleurs.* »

► Pour des motifs non précisés, le chanteur **Christophe** annule deux concerts prévus début octobre : le 3 à l'Estival de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et le 4 au Grand Théâtre de Mâcon (Saône-et-Loire).

► Sorti le 24 septembre, *Strange*, le nouvel album du groupe de rock français **Aston Villa**, comprend un morceau, intitulé *Slow Food*, sur lequel un menu du célèbre chef cuisinier **Pierre Gagnaire** est mis en musique et lu par des personnalités comme **Alain Bashung**, **Zazie**, **Jean-Louis Aubert**, **Les Robins des Bois**, **Jacques Lanzman** ou **Jean-Pierre Coffe**.

► Le compositeur **Mike Batt** a dû finalement verser des droits d'auteur aux éditeurs de John Cage qui l'accusaient d'avoir plagié avec *A Minute's Silence* une œuvre du maître de l'avant-garde, *4'33''*, pièce pour piano composée uniquement de notes silencieuses.

► La photographe **Donata Wenders**, les peintres **Setsuko Klossowska de Rola** et **Christiane Kubrick** et la sculptrice **Inge Schabel-Manzù**, respectivement épouses ou compagnes de **Wim Wenders**, **Balthus**, **Stanley Kubrick** et **Giaco Manzù**, exposent jusqu'au 24 octobre leurs œuvres, réunies sous le titre « *Créativité réfléchie* », au palais Doria Pamphili de San Martino al Cimino, près de Viterbo (nord de Rome). Dans le même lieu, **Harumi Klossowska de Rola**, fille de Balthus et de Setsuko, présente pour la première fois au public ses dessins et gouaches.

RADIO

JEUDI 26 SEPTEMBRE

► Culture vive

17 h 10, RFI

Invités de l'émission de Pascal Paradou et Yasmine Chouaki : Fabrice Melquiot et Emmanuel Demarcy-Mota, respectivement auteur et metteur en scène de *L'Inattendu* et *Le Diable en partage*, deux pièces à l'affiche du Théâtre de la Bastille à Paris.

► Surpris par la nuit

22 h 30, France-Culture

A découvrir dans cette Journée des écritures contemporaines, enregistrée le 12 juillet au Festival d'Avignon, de larges extraits de cinq pièces qui témoignent du retour des auteurs vivants et notamment français sur les scènes de la création théâtrale : *Anissa*, de François Clarinval, *Le Phare*, de Timothée de Fombelle, *Le Mouton et la Baleine*, d'Ahmed Ghazali, *Voices ou le retour d'Ulysse*, de Jean-Yves Piqué, *A chacun ses cendres*, d'Alison Svoboda. En complément, la lecture de textes en résonance avec l'actualité : *Lettres luthériennes* de Pier Paolo Pasolini et *Erostrate* de Jean-Paul Sartre ; et un monologue commandé à Véronique Olmi : *La Femme modèle*. La mise en espace de cette opération à laquelle participent la SACD et l'Association Beaumarchais a été confiée au metteur en scène Thierry de Peretti.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

Bonheur menteur

ILS SE SONT CONNUS sur le plateau de « Questions pour un champion », où ils étaient tous les deux finalistes, et ils ont menti sur leur métier. Cela crée des liens. Paul a prétendu qu'il était critique gastronomique alors qu'il était chômeur et sortait de prison. Cécile a fait croire qu'elle était enologie alors qu'elle était seulement chargée des expéditions chez un négociant en vins, bref qu'elle occupait un banal emploi administratif. Le mensonge autant que l'émission est à l'origine de leur histoire d'amour.

Ils avaient tous les deux besoin de paillettes. Ce téléfilm de Daniel Losset, intitulé en toute simplicité « Vu à la télé », était diffusé mardi soir sur France 3, la chaîne qui, surprise, surprise, propose précisément « Questions pour un champion » tous les jours en fin d'après-midi.

C'était léger, mais gouleyant. Une bluette, certainement pas inoubliable, mais qui se laissait voir d'autant plus facilement que ses prétentions n'étaient pas excessives. Le grand avantage de l'affaire est qu'on s'y moquait éperdument des questions, et tout autant des réponses, du fameux jeu télévisé. L'auteur de ces lignes serait bien incapable d'en citer une seule

de mémoire. L'animateur Julien Lepers jouait son propre rôle en exagérant juste un tout petit peu. Si l'on souhaite une critique radicale, ou même seulement une satire des jeux télévisés, il faudra aller chercher ailleurs.

Une bluette, vous dis-je. On a compris d'emblée que Paul était un brave garçon, malgré ses deux ans de prison. Il était innocent, naturellement. Quant à Cécile, il était non moins évident qu'elle allait rompre avec le kinésithérapeute qui lui servait de compagnon. Un peu brutal, le kiné. Il est jaloux du succès médiatique éphémère de la femme avec laquelle il vit. Il est encore plus désagréable avec elle que d'habitude. Pour se rattraper, il lui propose le mariage au plus mauvais moment. Le téléspectateur sait bien, lui, que cela ne peut pas marcher.

Quand il annonce ses intentions aux parents de Cécile ravis qu'il se décide enfin, il se plante définitivement. « *Vous avez l'air très heureux tous les trois. Je vais vous laisser* », dit la jeune femme. Elle ira retrouver Paul. Cette histoire qui finit bien n'a pas pour but de démontrer que la télé et le mensonge vont très bien ensemble. Cela aussi, c'est tellement évident qu'il est inutile d'insister.

TÉLÉVISION

La rage de Pasolini

Soirée précieuse sur CineCinema Classic, avec deux des premières œuvres de Pier Paolo Pasolini et un documentaire dédié au poète, romancier et cinéaste italien, réalisé en 1967 par Fernando di Giammatteo. Ouverture avec *Accatone*, vision métaphysique de la misère et de ses victimes enracinées dans la banlieue de Rome ; un premier long métrage qui signe, en 1961, l'avènement d'un cinéma de subversion poétique et politique, d'une acuité sidérante. Il en est beaucoup question dans le document qui suit, *Pier Paolo Pasolini, confession d'un poète*, reprise du parcours biographique et intellectuel de l'écrivain, et développement de deux autres films réalisés dans les années 1960, *L'Evangile selon saint Matthieu* et *Uccellacci e Uccellini*. Extraits, entretiens et lectures que Giammatteo enrobe d'un cocktail détonnant de lyrisme et d'appréciations à l'emporte-pièce. En acmé, le très rare et singulier *La Rabbia* (La Rage, 1963), « *essai polémique et idéologique* » édifié sur un montage d'archives. Cette litanie des aliénations et des massacres perpétrés sur la planète de l'après-seconde guerre mondiale a des accents d'une intuition fulgurante sur notre monde contemporain. Plus élégiaque et désespéré que cynique ; résolument exempt de toute forme de consolation. — Val. C.

« **Soirée Pier Paolo Pasolini** », jeudi 26 septembre, 20 h 45, CineCinema Classic. Rediffusions du documentaire : samedi 28, 19 h 55 ; dimanche 29, 15 h 10.

JEUDI 26 SEPTEMBRE

► Esteqlal, Malalāi, lycées français de Kaboul

15 h 35, France 5
Sous le régime taliban, les lycées français de Kaboul ont été transformés en écoles coraniques. Le documentaire du cinéaste iranien Parviz Kimiavi raconte l'histoire et le retour à la vie des deux établissements, rouverts au printemps grâce à des soutiens français.

► Etre une femme au Kosovo

20 h 15, Arte
Trois ans après la guerre qui a opposé Serbes et Albanais du Kosovo, Victoria Schultz est retournée dans la vallée de la Drenica. Elle y a retrouvé Sheridja et Sprea, veuves de guerre, qui doivent affronter les vieilles traditions machistes pour se faire une place dans la société.

► **Thema : Le voyage selon Chatwin**

20 h 45, Arte

Après *Cobra Verde*, le film de Werner Herzog adapté d'un roman de Chatwin, *Le Vice-Roi de Ouidah*, un documentaire de Paul Yule, *Les Chants nomades de Bruce Chatwin*, à base de témoignages, de citations, de lectures et d'images rares sur cet homme qui s'évertua à confondre sa personne et son personnage.

► Soirée Queer As Folk

20 h 45, Canal Jimmy
Soirée spéciale de lancement de la première saison de *Queer As Folk*, la comédie dramatique américaine produite par Ron Cowen, Daniel Lipman et Tony Jonas, qui narre le quotidien mouvementé d'un groupe de trentenaires gays et branchés de Pittsburgh. En ouverture, *Garçon d'honneur*, du Taïwanais Ang Lee (homosexualité, mariage et tradition), Ours d'or au Festival de Berlin 1993. Les premières aventures nocturnes de Ted, Michael, Emmett et Brian sont suivies d'entretiens avec des acteurs et producteurs de la série.

► **100 minutes pour convaincre**
20 h 55, France 2
Nouveau rendez-vous sur la 2 : une fois par mois, Olivier Mazerolle, directeur de l'information, recevra un acteur de la vie politique. Premier invité de ce magazine diffusé en prime time : Jean-Pierre Raffarin.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

TF1

14.45 Le Choix d'un père Téléfilm. Christopher Cain. Avec Peter Strauss (EU, 2000, ♦) **16.25** Providence La surprise ♦ **17.15** Melrose Place Tissu de mensonges **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal.



20.35 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Lyon - Rosenborg Trondheim (Nor.). Rencontre de la 2^e journée de la 1^{re} phase du groupe D). 20.45 Coup d'envoi. 161496 *La victoire est impérative pour l'équipe lyonnaise qui s'est inclinée face à l'Ajax Amsterdam (2-1) alors que l'équipe norvégienne de Rosenborg était tenue en échec par l'Inter (2-2).*

22.45 FOOTBALL LIGUE DES CHAMPIONS Borussia Dortmund - Auxerre. En différé de Dortmund (All.). 824757

1.00 Star Academy **1.35** Histoires naturelles Portrait de gamin. 3483171 **2.40** Le Droit de savoir L'été chaud des policiers. 4531355 **3.45** Reportages Transhumance : des moutons et des hommes. Magazine (60 min) 5812794.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.05 Adieu Philippine ■■ Jacques Rozier. Avec Jean-Claude Aimeiri, Stephania Sabatini, Yveline Céry (France - Italie, 1963, N., 109 min) **Cinéoïlle**
16.00 Le Jugement de Dieu ■■ Raymond Bernard (France, 1949, N., 95 min) **cinéma Classic**
17.35 Hitler's Madman ■■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 90 min) **cinéma Classic**
18.25 Sherlock Holmes : La Maison de la peur ■■ Roy William Neill (Etats-Unis, 1945, N., 65 min). **Festival**
19.00 Loulou ■■ Maurice Pialat (France, 1980, 105 min) **cinéma Succès**
20.45 West Side Story ■■ Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1960, v.m., 150 min). **TCM**
21.00 Andréi Roublev ■■ Andreï Tarkovskiy (URSS, 1969, v.o., 185 min) **cinéma Auteur**
22.05 L'Étrange Noël de monsieur Jack ■■ Henry Selick (Etats-Unis, 1993, v.o., 75 min) **Cinéfaz**
23.15 Le Monde, la Chair et le Diable ■■ Ranaïd MacDougall (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 105 min). **TCM**
23.25 Une froide nuit ■■ Patrick Bouchitey (France, 1991, N., 90 min) **Paris Première**
23.25 Kika ■■ Pedro Almodóvar (France - Espagne, 1993, 110 min) **TPS Star**
0.05 Un Américain à Paris ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 110 min) **Cinéoïlle**

FRANCE 2

16.45 Un livre *Hongroise*, d'Eric Holder **16.55** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie **18.25** Friends Celui qui retrouvait son rôle **18.50** Un ténor du barreau parisien, en pleine crise conjugale, se voit accusé de pratiques esclavagistes et de viol aggravé sur la personne de sa jeune domestique sri-lankaise.



21.00 TOUS LES CHAGRINS SE RESSEMBLENT Téléfilm. Luc Béraud. Avec Line Renaud, Thierry Fortineau, Louis Velle, François Morel (France, 2001, ♦). 5871212 *Un ténor du barreau parisien, en pleine crise conjugale, se voit accusé de pratiques esclavagistes et de viol aggravé sur la personne de sa jeune domestique sri-lankaise.*

22.50 ÇA SE DISCUTE VIVRE ENSEMBLE : ENFER OU PARADIS ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 3796922 **0.55** Journal, Météo, CD'aujourd'hui **1.20** Des mots de minuit **2.50** Emissions religieuses.

3.50 24 heures d'info, Météo **4.10** Dites-le en vidéo 2684355 **4.30** On aura tout lu Magazine. Invités : Arno Klarsfeld, Francis Villemin, Malek Boutih, Tarik Ramadan (50 min) 6246997.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier Les feux d'artifice **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...



20.55 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE FAUT-IL INTERDIRE LA PROSTITUTION ? Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Anne Hidalgo, François de Panafieu, Maryse Joissains-Masini, Barbara, Isabelle, Samantha, Guy ♦. 794748 *Première émission de rentrée pour Mireille Dumas.*

22.25 CULTURE ET DÉPENDANCES Faut-il être anti-américains ? Invités : Dominique de Villepin, Jean-François Revel, Jean Ziegler, Emmanuel Todd, Jean-Marie Rouart, Claude Allègre, Line Renaud. 5967583

1.00 Ombre et lumière Avec Anne Sinclair. **1.25** Cyclisme Championnats du monde sur piste. **2.20** Les Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse filmée [3/4] : L'âge d'or 1928-1939. 4151143 (55 min).

CANAL+

18.05 Les Simpson Série ► En clair jusqu'à 20.59 **18.30** Hyper Show Invités : Patrick Bruel, Jacques Weber, Dolores ♦ **19.25** Le Zapping **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles ♦ **19.55** Guignols **20.05** H **20.30** Les Journaux.



21.00 CAPITAINE CORELLI Film. John Madden. Avec Nicolas Cage, Penelope Cruz, John Hurt, Christian Bale, David Morrissey (Etats-Unis, 2001) **85496** *Dans une île grecque occupée par les Italiens, un jeune officier tombe amoureux d'une autochtone.*

23.00 Minutes en + Spécial « Capitaine Corelli ». Magazine. 66729

2.00 Girlfight ■■ Film. Karyn Kusama. Avec Michelle Rodriguez (EU, 2000). 4912539 **3.45** Cinéma de quartier : Le Cirque des horreurs ■■ Film. Sidney Hayers. Avec Anton Diffring (GB, 1960, 100 min). 9603572 **0.**

FRANCE 5 / ARTE

17.35 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance Les Champignons hallucinogènes : Histoires de chamans et de scientifiques en tout genre **19.45** Arte info **20.15** Reportage Jeu de Meccano en haute mer.



20.45 LES MERCREDIS D'HISTOIRE Comment ça va la santé publique ? [3/3] Comment ça va les risques ? Documentaire. Jean-Michel Meunier et Fabrizio Calvi. Présenté par Alexandre Adler ♦. 5089632 *Troisième et dernier volet de l'enquête sur la santé publique dont les deux premiers volets ont été diffusés mardi 24 septembre dans le cadre d'une Théma.*

21.45 MUSICA - KURT MASUR Politicien malgré lui. Documentaire. Tilman Jens (Allemagne, 2002). 411552 *Un portrait du directeur du Philharmonique de New York.*

22.30 Kurt Masur dirige le New York philharmonie. **22.45** L'Amour, l'Argent, l'Amour Film. P. Gröning (v.o.). 313361 **0.55** Why Are You Creative ? Hans-Dietrich Genscher. **1.00** Dans le rouge Téléfilm [2/2]. (85 min).

M6

13.35 M6 Kid **17.30** Plus de Popstars **17.55** Stargate SG-1 L'œil de pierre **18.55** Charmed Un coup de baguette magique. Série **19.45** ET **20.40** Caméra café Série **19.55** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série.



20.50 ALIAS Ciel jaune **8878106**. Sale temps **0** 4463835. Série (saison 1). Jack Bender ; Perry Lang. Avec Jennifer Garner, Eugene Lazarev, Victor Garber, Carl Lumbly. *Le « cliffhanger » du dernier épisode a laissé Sydney en bien mauvaise posture : dans la clinique roumaine du docteur Kreshnik, où elle s'apprête à subir un douloureux interrogatoire.*

22.35 X-FILES Le seigneur des mouches. Série (saison 9). Avec Robert Patrick, Annabeth Gish (EU, 2001) **0.** 4451090 *La mort d'un adolescent pourrait être due à l'attaque d'un type de mouches.*

23.25 Oz In Excelsis Deo. Série. Jean de Segezac. Avec Terry Kinney. 8748090 **0.30** Buddy Faro Séduit par une amnésique. Série. Leslie Glatter. Avec Dennis Farina. 9858572 **0** **1.19** Météo **1.20** M6 Music (280 min). 47968959

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Si toutes les colères du monde. **21.00** Chanson, boom ! Invité : René Zosso. **22.10** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Cinéma. **0.00** Du jour au lendemain. Philippe Roger.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. (Œuvres de Dubugnon, Berlioz, Bartok. **22.00** En attendant la nuit. En direct. **23.00** Jazz poursuite. L'arrangement [2/2]. **0.00** Le Cabinet des curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Tarentelle*, de Liszt ; Œuvres de Berlioz, Chopin. 20.40 Récital. Œuvres de Hindemith, Bartok, Mahler, Moussorgski. **21.55** Les Rendez-Vous du soir (suite). *Le Pastillon de Longjumeau*. Opéra d'Adolphe Adam. Par l'Ensemble choral Jean Laforge et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Thomas Fulton, John Aler (Chapelou / Saint-Phar). **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. Quelle marge de manœuvre budgétaire ? **Public Sénat**
22.00 Forum public. Faut-il réformer l'agriculture pour mieux manger ? **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Grandes aventures. La bataille de Berlin : le pont aérien de 1948. Sur les murailles de glaces de la Terre de Baffin, dans l'Arctique canadien. Chasseurs de tornades. **National Geographic**
17.25 Les Lumières du music-hall. Dick Rivers. Hervé Vilard. **Paris Première**
21.30 L'Hebdo. La longue marche des nomades. **TV 5**
23.00 Explorer. Volcans d'Islande. L'ours des Andes. Déluge au Brésil. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.05 Le Siècle des hommes. [4/26]. 1919-1939 : La paix perdue. **Histoire**
17.30 Planet Travel. La forêt tropicale de Manu. **Voyage**
17.40 Une journée ordinaire chez des animaux extraordinaires. Entente sauvage. **Odyssee**
18.00 Raphaël. [3/3]. Mythes et héritages. **Mezzo**
18.00 Les Mystères de l'Histoire. L'histoire de la Tour Eiffel. **La Chaîne Histoire**

19.00 Les Dossiers de guerre. Eva Braun, la maîtresse d'Hitler. **La Chaîne Histoire**
19.00 Sœurs Williams, programmées pour gagner. **Planète**
19.00 Pilot Guides. L'Inde du Sud. **Voyage**
19.05 Action Heroes. Bruce Willis. **TPS Star**
19.30 Action Heroes. Tom Cruise. **TPS Star**
20.00 Le Taj Mahal. Les intendants du rêve. **Voyage**
20.00 A la recherche du « Bismarck ». **National Geographic**
20.00 Robert Paxton. [3/4]. Vichy et les Juifs. **Histoire**
20.15 Les Sculpteurs de montagnes. **Planète**
21.00 Eyadéma, président, tirailleur, général. **Histoire**
21.45 Biographie. Oscar Wilde. **La Chaîne Histoire**
21.55 Les San, pisteurs du Kalahari. **Odyssee**
22.00 Une vallée contre un empire. **Histoire**
22.30 Billie Jean King, féministe des courts. **Planète**
23.00 Pilot Guides. Les îles grecques. **Voyage**
0.00 Afrique du Sud. Le parc national Krüger. **Voyage**
0.25 Au bout du rail, l'aérotrain. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

15.30 Basket-ball. Championnat du monde féminin. **Histoire**
Finale : Etats-Unis - Russie. A Nankin (Chine). **Pathé Sport**
17.30 Tennis. Tournoi féminin de Leipzig (Allemagne). **3 journée. **Eurosport**
19.45 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. **Eurosport**
A Ballerup (Danemark).**

MUSIQUE

17.00 Récital Vadim Roudenko. En 1999. **Mezzo**
19.15 Jeunes solistes du Conservatoire. Paris 2002. Avec Yuzuki Suganuma (violin), Yoshiko Komori (piano). **Mezzo**
22.10 Beethoven. *Quatuor à cordes n°14 en ut dièse mineur*, opus 131. Avec Robert Mann (premier violon), Earl Carlyss (second violon), Samuel Rhodes (alto), Joel Krosnick (violoncelle). **Mezzo**
23.30 Hommage à John Coltrane. En 1987. Avec Dave Liebman (saxophone), Richie Beirach (piano), Eddie Gomez (basse), Jack de Johnette (batterie), Wayne Shorter (saxophone). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.50 Jalna. Philippe Monnier. [1 et 2/8]. **0** **Téva**
20.55 Jack l'Éventreur. David Wickes. [2/2]. **TMC**
22.30 Mes années d'enfer. Corey Allen. **RTL 9**
0.05 Chacun chez soi. Elisabeth Rappeneau. **TF 6**

SÉRIES

19.40 Ally McBeal. Vent de folie **0** **Téva**
20.45 ADN, menace immédiate. L'infiltration **0** **13^{ème} RUE**
21.40 High Secret City. Amours amères (s. 2) **0** **Série Club**
22.25 Star Trek, la nouvelle génération. Boucle temporelle (saison 2) **0** **Canal Jimmy**
22.50 Le Comte de Monte-Cristo. [2/6] **0** **Histoire**

JEUDI 26 SEPTEMBRE

TF1

13.00 Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleté. Avec Robert Colbert ♦ **14.45** Une évaison en or Téléfilm. Armand Mastroioanni. Avec Adrian Pasdar, Antonio Sabato Jr (EU, 1998, ♦) **0** **16.25** Providence Série. Un an déjà ! ♦ **17.15** Melrose Place Série. Un mariage raté **18.10** Star Academy Jeu **18.55** Le Bigdil Jeu **19.50** Métiers de campagne **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 COMMISSARIAT BASTILLE COULÉ DANS LE BÉTON Série. Jean-Marc Séban. Avec Smaïn, Nathalie Roussel, Frédéric Pellegeay, Charlotte Becquin, Eric Petitjean (France, 2001) ♦. 8966607 *Une banale arrestation de braqueurs dans le sous-sol d'une banque conduit à la découverte d'une jeune fille assassinée dix ans plus tôt.*

22.40 UNE SI DOUCE VICTIME Téléfilm. Dennis Dimster. Avec Jeff Fahey, Nastassja Kinski, Josh Holloway, Hudson Leick, Janne Campbell (2001, ♦) **0**. 3156539 *Une femme trompée par son mari tombe sous le charme d'un collègue. Mais l'homme va se révéler un redoutable psychopathe.*

0.25 Les Couilles de l'économie Magazine. 5439282 **1.15** Star Academy Jeu.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.05 L'Inspecteur Harry ■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min) **0**
14.10 BASEKÉBALL ■■ David Zucker (Etats-Unis, 1998, v.m., 100 min) **0**
14.10 La Passagère ■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1934, N., 80 min) **0**
15.40 Who's that Knocking at my Door ? ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 90 min). **TCM**
16.05 Après la pluie ■■ Takashi Koizumi (Fr. - Jap., 1999, v.o., 95 min) **0**
17.10 Le Cygne ■■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1956, v.m., 110 min). **TCM**
18.00 Partenaires ■■ Claude D'Anna (France, 1984, 80 min) **0**
19.05 French Cancan ■■ Jean Renoir (France, 1954, 100 min) **0**
20.45 Capitaine téméraire ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min) **0**
21.00 L'Année des treize lunes ■■ Rainer Werner Fassbinder (All., 1978, v.o., 125 min) **0**
22.10 Jeux interdits ■■ René Clément (France, 1951, N., 90 min). **Disney Channel**
23.15 Les Révoltés de « Bounty » ■■ Lewis Milestone (Etats-Unis, 1962, v.o., 170 min) **0**
0.05 La Femme de mes rêves ■■ Georg Jacoby (Allemagne, 1944, v.o., 95 min) **0**
0.15 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) **0**

FRANCE 2

13.55 Inspecteur Derrick Chantage. Série **0** **15.00** Le Renard La loge interdite. Série **16.05** Rex Un été meurtrier. Série **0** **16.50** Un livre *Rapport sur MOI*, de Grégoire Bouillier. **16.55** Des chiffres et des lettres **0** **17.30** Age sensible Valse-hésitation. Série ♦ **18.00** Brigade des mers La chasse est ouverte. Série **0** **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Best of. Série **0** **20.00** Journal, Météo.



20.55 100 MINUTES POUR CONVAINCRE Magazine présenté par Olivier Mazerolle, avec la participation de Alain Duhamel. Invité : Jean-Pierre Raffarin. 5962881 *Tous les mois Olivier Mazerolle, avec la participation d'Alain Duhamel, présentera le nouveau magazine politique de la rédaction de France 2. Premier invité : Jean-Pierre Raffarin.*

22.45 DOUBLE-JE Magazine présenté par Bernard Pivot, avec la collaboration de Anne-Marie Bourgnon. Invités : Eva Joly, Youssou N'Dour, Danis Tanovic. 7086133 **0.20** Journal de la nuit, Météo **0.45** Millenium Nostalgie. Série **0** 5782263 **1.30** Contre-courant Les parias de la mer. Documentaire. Patrick Benquet. 7314602 **1.00** Odyssee de Sao Mai. Documentaire. J.-P. Pons-Malaurie et Michaël Ptitot **0** 8551909.

3.15 Un ticket pour l'espace Les pionniers de l'espace. 8886331 **0** **3.40** 24 heures d'info, Météo **4.00** Un ticket pour l'espace Bivouacs sur la Lune. 9203553 **0** **4.25** Belles années Ballet Excelsior. Série **0** (55 min). 7327114

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix Magazine **15.00** La Prisonnière de son passé Téléfilm. Mimi Leder **0** **16.35** TO3 Magazine **17.35** Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier Un bol d'air dans le Grand Bleu ♦ **18.15** Un livre, un jour *La Vie heureuse*, de Neu. Bourouai **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de... Invités : Franck Dubosc, Dany Brillant.



20.55 ASSASSINS Film. Richard Donner. Avec Sylvester Stallone, Antonio Banderas, Julianne Moore, Anatoli Davydov, Musie Watson (Etats-Unis, 1995) **0** ♦. 9440539 *Un tueur à gages méticuleux est défié par un autre assassin stipendié. Un duel Stallone/Banderas amusant pour un film conventionnel.*

23.35 PASSÉ SOUS SILENCE TERRORISME, LA MENACE NUCLÉAIRE. Documentaire. Richard Puech (2002). 345862 *Responsables politiques et chercheurs donnent leurs points de vue sur une éventuelle attaque nucléaire terroriste.*

1.55 J'ai pas sommeil **2.25** Espace franco-phonie **2.50** Le Fabuleux Destin de... **3.15** Culture et dépendances Faut-il être anti-américain ? **4.45** Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse filmée [3/4] ♦ (60 min).

CANAL+

13.30 La Grande Course **14.00** A l'aube du sixième jour Film. Roger Spottiswoode. Avec Arnold Schwarzenegger. **SF** (EU, 2002, DD) **0** **16.00** En aparté **16.50** Miss Cupidon Téléfilm. Uwe Janson. Avec Aglaïa Szyszkowitz (All., 2000) **0** ► En clair jusqu'à 20.59 **18.30** Hyper Show **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Série **0** **20.30** Le Journal du sport **20.40** Le Journal du cinéma.



21.00 LOIN ■■ Film. André Téchiné. Avec Stéphane Rideau, Lubna Azabal, Mohamed Hamadi, Yasmina Reza, Jack Taylor. *Comédie* (Fr., 2001, ♦) **0**. 5778171 *Les parcours croisés de trois personnages au Maroc aujourd'hui, pris entre un désir de fuite et une volonté de rester, de se perdre ou de se retrouver.*

22.55 JEUDI BOXE CHAMPIONNAT DU MONDE DES SUPER WELTERS Oscar de La Hoya - Fernando Vargas. En différé. Commentaires de Christian Delcourt et Jean-Claude Bouttier. Présentation du championnat du monde super-coq de Salim Medjkoune à Tokyo, le 9 octobre 2002. 631152

0.30 Les Maléfices de la momie ■■ Film. M. Carreras. *Horreur* (GB, 1964, v.o.) **0**. **1.50** Le Journal du hard **0**. **2.10** L'Ange pervers Film. L. Damiano **0**. 4174640 **3.55** Karmen Gei Film. J. Gai Ramaka (90 min) **0**. 60349244

FRANCE 5 / ARTE

14.40 Aux confins de l'univers Documentaire **15.35** Esteqlal, Malala, lycées français de Kaboul Documentaire ♦ **16.35** Dieux et démons [2/3]. Le requin... ancien dieu, nouvelle idole ♦ **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Voyages, voyages Chicago Documentaire. Otto Deppe. **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Etre une femme au Kosovo. Documentaire. V. Schultz.



20.45 THEMA - LE VOYAGE SELON CHATWIN, LES AVENTURES INSOULITES, D'UN ÉTONNANT VOYAGEUR COBRA VERDE ■■ Film. Werner Herzog. Avec Klaus Kinski, King Anpaw, Joseph Lewgoy, Salvatore Basile, Peter Berling (Allemagne, 1987). 100474133 *Le lyrisme grandiloquent et inimitable du cinéma de Herzog.*

22.30 THEMA - LES CHANTS NOMADES DE BRUCE CHATWIN Documentaire. Paul Yule (Grande-Bretagne, 1999) [1 et 2/2]. 61930 - 2742152 *A la fois romancier, anthropologue, philosophe, essayiste et critique d'art, Bruce Chatwin se considèrerait pourtant comme un simple « conteur d'histoire ».*

0.35 Why Are You Creative ? Blixa Bargeld. Documentaire. 38414981 **0.40** Théodora, impératrice de Byzance ■■ Film. Riccardo Freda. Avec G. Maria Canal. 2255089 **0** **2.10** Blur Live 13 Documentaire 8312824 (45 min).

M6

13.35 Double mensonge Téléfilm. Larry Elikann. Avec Gary Cole (EU, 1997) **0** **15.15** LesANGES du bonheur Série. L'ange de la mort **0** **16.**

PIERRE GEORGES

Le nouvel acte

SYLVIANE AGACINSKI, épouse Jospin. Si l'on avait quelque goût pour la férocité gratuite ou pour la malséance hors d'époque, c'est ainsi qu'on résumerait la qualité première de l'auteur de ce *Journal interrompu* 24 janvier-25 mai 2002.

Et ce serait idiot et plutôt insultant. Sylviane Agacinski, la femme de l'absent, du grand silencieux, du grand vaincu, n'a, sans aucun doute, pas écrit un livre par procuration ou substitution. Pas plus qu'elle ne prend la parole, par défaut, pour défendre et expliquer ce que lui n'a pas, pas encore, choisi de faire. Lui c'est lui, et elle c'est elle, serait-on tenté de dire.

Elle a tenu un Journal, son Journal intime, le temps d'une campagne et jusqu'à l'interruption brutale, féroce, cruelle de cette dernière. Avec un point final, qui est évidemment comme un point d'interrogation géant. Pourquoi ? Pourquoi cette défaite ? Pourquoi le 21 avril ?

Ce journal intime eût pu comme son projet l'indiquer le rester. Mais justement : pas plus que de la bénédiction de l'époux pour le tenir, cette femme de notre époque n'aura eu besoin de l'aval de l'homme politique, pour le publier. Sylviane Agacinski est femme, philosophe, et libre de ce qu'elle veut écrire, donc dire. Assez de son époque aussi pour ne pas ignorer que cette irruption de l'intime dans le domaine public, accepté dans la campagne présidentielle, où, selon ses mots, il lui fallut, par exception, « entrer dans le théâtre », peut se prolonger dans la publication d'un journal.

A cet égard, cette sortie d'un livre, écrit par un témoin de la toute première loge, annonce peut-être, d'un point de vue stric-

tement politique, la reprise de la pièce interrompue. Elle a écrit. Elle publie aujourd'hui. Il parlera, ou écrira peut-être demain.

Mais là encore, il serait très limitatif et vulgaire de ne voir dans ce Journal qu'une sorte de sommation d'avant rentrée du grand Silencieux, un livre de préparation, comme un tir d'artillerie préparatoire à l'offensive. Sylviane Agacinski raconte sa part de campagne dans l'autonomie d'une opinion, d'un vécu et des sentiments et des jugements.

Et sans doute ce Journal autonome, par ce qu'il révèle et ce qu'il raconte, séduira autant les uns qu'il exaspérera les autres. Sans aucun doute, les premiers y verront-ils la preuve écrite de ce qu'ils croient et de ce qu'elle dit du 21 avril à savoir « l'histoire d'une injustice ». Et les autres la confirmation de ce qu'ils pensent de ce même 21 avril, l'histoire autiste d'une gauche d'en haut, aveuglée, qui ne se vit même pas foncer vers le mur.

Chacun, droite ou gauche, lira ce livre intime-public, avec ses propres lunettes, ses propres impressions, voire ses propres enthousiasmes ou exaspérations. Y compris la presse, ces médiateurs journalistes, ces benédicteurs du « futile » qui en prennent pour leurs grades et méfaits supposés de fauteurs de défaite. Est-ce la vérité, la vraie vérité, la seule vérité d'une déroutante électorale ?

Là encore chacun tranchera. Disons simplement qu'à la lecture du livre, aussi bien qu'à celle de l'interview au *Monde*, on constate l'existence et la survie même d'une extraordinaire fierté : celle d'avoir eu raison comme tort contre tous. Y compris contre les électeurs. Y compris contre la défaite.

A Strépy-Thieu, deux ascenseurs hissent les péniches vers le ciel

STRÉPY-THIEU (Belgique)
de notre envoyé spécial

Rémy Vermant fait ronronner les deux moteurs de *L'Alea* et glisse lentement son monstre de 1 400 tonnes, 80 mètres de long et 9 de large dans le bac géant. Un éclusier procède à quelques vérifications et informe la salle des commandes : les deux portes étanches, placées aux extrémités de l'énorme structure, sont refermées.

La péniche, son chargement de ferraille, la 605 garée à l'arrière, Rémy, son épouse et leur chien trop dodu vont s'élever dans les airs à la vitesse de 20 cm par seconde. Le mouvement est quasiment imperceptible, d'autant qu'il n'y a pas un atome de vent ce jour-là. Dans la salle des machines, les 144 câbles qui soutiennent le bac s'enroulent docilement autour de leur bobine, les freins de blocage chuintent et quatre moteurs électriques tournent paisiblement.

Sept minutes et quinze secondes plus tard, l'ascenseur version XXL s'immobilise. Rémy relance les moteurs et peut poursuivre sa route vers le pont-canal du Sart, un ouvrage de génie civil qui, lui aussi, bouleverse les règles : « *Formidable ! Grâce à cela, mon bateau passe au-dessus des voitures* », sourit Rémy qui, en vingt ans de navigation, n'avait pas encore connu cela. *L'Alea*, partie de Béthune, vogue vers Charleroi et aura gagné un jour et demi grâce à ces constructions uniques au monde.

De Mons à Seneffe, le canal du Centre s'étend sur 27 km et relie les bassins de l'Escaut et de la Meuse, épousant une crête qui, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, était apparue comme le principal obstacle à la réalisation d'une liaison fluviale directe entre le nord de la France et l'Allemagne. Il faudra l'imagination des ingénieurs wallons pour vaincre les obstacles du terrain et réaliser quatre ascenseurs capables de hisser des bateaux de 300 tonnes grâce à la seule énergie de l'eau.

Ces magnifiques réalisations de bois et d'acier sont désormais classées au Patrimoine mondial par l'Unesco. Elles ont beau être les dernières au monde à fonctionner



Une dénivellation de 73,5 mètres.

et à ravir les touristes, elles ne suffisaient plus à assurer la rentabilité d'une voie d'eau censée alléger le trafic routier, à condition d'être accessible aux péniches pouvant charrier jusqu'à 1 350 tonnes de marchandises.

A condition, aussi, de faire sauter le goulet d'étranglement de Strépy-Thieu, où une dénivellation de 73,5 m obligeait à trouver une solution audacieuse. Elle allait consister en ces deux ascenseurs funiculaires indépendants, équilibrés par seize contrepoids, eux-mêmes reliés aux bacs mobiles par des câbles de 8,5 cm de diamètre.

Exceptionnel, unique, pharaonique. Et catastrophique, ou presque : lancée en 1977, achevée en 2002, la construction de Strépy-Thieu devait, selon les experts, coûter l'équivalent de 90 millions d'euros.

Vingt-cinq années plus tard, l'addition a grimpé à... 647 millions. C'est beaucoup pour un ouvrage toujours présenté par certains comme plus économique qu'un système d'écluses classique ou un « plan incliné » comme celui de Ronquières, un peu en aval. Comme Pascal Fortun, directeur de l'association qui promeut le canal du Centre, les Wallons préfèrent oublier ces chiffres qui finissaient par faire sourire et symbolisaient la gabegie et les « GTI », ces « grands travaux inutiles » à la belge, moqués, il y a quelques années, par des reportages ravageurs de la RTBF.

Aujourd'hui, dans le Centre et ailleurs, la région wallonne, encore nostalgique de son passé industriel défunt, se cherche des motifs de fierté, et le Meccano géant de Strépy-Thieu lui en offre un beau, lourd de 300 000 tonnes.

Lors de l'inauguration, le 30 août dernier, dix mille personnes s'étaient rassemblées au pied de l'énorme structure pour écouter les politiques et assister au spectacle d'un enfant du pays, Franco Dragone, qui a monté la nouvelle parade de Disney à Marne-la-Vallée et va réaliser le nouveau spectacle géant de Céline Dion à Las Vegas.

« *C'était formidable* », commente Roger, qui, plusieurs fois par semaine, descend chez lui avec sa bécane, son survêtement violet et sa casquette siglée « Jupiter » pour contempler le mouvement surréaliste des péniches hissées vers le ciel. Les autres jours, il vient pêcher au bord du canal : « *Le mouvement de l'eau que produit l'ascenseur est bon pour la pêche : il ramène plus de poissons sur le bord.* » Pour les Wallons, la gigantesque entreprise n'a vraiment plus que de bons côtés.

Jean-Pierre Stroobants

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La perte du sous-marin « Sybille »

LA PERTE DU SOUS-MARIN *Sybille* a été annoncée en fin de matinée, jeudi 25 septembre, par le secrétaire d'Etat à la marine. Une tache d'huile a été repérée à l'est du cap Camarat, ainsi que divers objets qui sont en cours d'identification. Le *Sybille* était mercredi en plongée au-dessus de fonds de 700 à 800 mètres. On pouvait penser qu'averti d'un quelconque danger son commandant eût aussitôt songé à gagner les hauts

fonds pour y échouer son submersible le moins loin possible de la surface. C'est pourquoi les navires et les avions de recherche s'attachèrent à fouiller en premier lieu les bords de l'abîme. S'il existait une chance de sauver les quarante-huit officiers et marins, ce ne pouvait être que par cette méthode. Vains efforts, on le sait. Le *Sybille* a disparu dans le gouffre, et les épaves indiqueraient qu'il a été disloqué et broyé par l'énorme

pression des profondeurs, de sorte que les quarante-huit marins n'auraient pas connu la lente agonie de l'équipage du sous-marin britannique *Affray*. Qu'est-il arrivé à bord ? Déséquilibré pour une raison inconnue, le sous-marin a dû piquer vers le fond sans qu'on puisse le redresser, à moins qu'une brèche ne se soit ouverte dans sa coque.

Jean Planchais
(26 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



5 € par mois). Une sélection d'articles du *Monde* sur le sujet.

■ **Le Mondial 2002.** Le supplément du *Monde* sur le Salon de l'auto est disponible en ligne en fac-similé (format pdf). Rubrique Aujourd'hui.

■ **Carnet.** Chaque jour en ligne, des documents officiels, des nominations et le *JO*.

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

► **Marché de l'emploi :** <http://emploi.lemonde.fr>
► **Site éducation :** <http://educ.lemonde.fr>
► **Marché de l'immobilier :** <http://imm.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms :
03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

► Tirage du *Monde* daté mercredi 25 septembre 2002 : 516 582 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés Paris-Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden »

Le Monde

www.lemonde.fr

Le mystère irakien

Le point sur un pays au cœur de tous les enjeux internationaux.

Huit pages de repères stratégiques, historiques et culturels.

Un supplément exceptionnel pour mieux comprendre...

Samedi 28 septembre, dans *Le Monde* daté dimanche 29 - lundi 30 septembre 2002